TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 678

42 PAGES

— JEUDI 31 MAI 1979

En Iran

Des affrontements font des dizaines de tués à Khorramshar

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 90 rls. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le pari rhodésien

En prêtant serment mardi 29 mai, l'évêque Abel Muzorewa, premier ministre noir du nouvel Etat du Zimbabwe-Rhodésie, a mis fin solennellement à quatre-vingt-neuf ans de suprématie blanche à Salisbury. A ses côtés se tenait son prédécesseur, M. Ian Smith, qui, il n'y a pas si longtemps, renvoyait l'avènement d'un régime représentant la majorité noire... au prochain millénaire. Le décalage entre les arrogantes déclarations d'hier et la naissance officielle, le 1er juin, d'un régime doté d'attributs constitutionnels dont sont privés nombre d'Etats africains indépendants — un Parlement élu au suffrage universel et un gouvernement issu de la majorité parlementaire notamment — témoigne du chemin parcouru depuis la signature, en mars 1978, de l'accord de règlement interne entre la minorité européenne et les dirigeants africains « modérés ».

« J'agirai avec rigueur et fermeté », assurait mardi l'évêque Muzorewa, qui, naguère encore, passait souvent pour un politicien plus habile que résolu. Parviendra-t-il à convaincre l'opinion internationale que les structures de son régime répondent aux vœux de la majorité de ses compatriotes ? Ils n'ont jamais été invités à entériner, au cours d'un vote, la Constitution du nouvel Etat. Celle-ci a été soumise à l'aval de la seule minorité blanche, qui conservera pour au moins dix ans, grâce à elle, de nombreux privilèges : contrôle de l'armée et de l'appareil administratif et judiciaire, répartition inique des terres, priorité dans l'accession à la propriété et à la fonction publique.

A l'intérieur, la tâche du premier ministre s'annonce colossale. Certes, les douze mille maquisards opérant en Rhodésie n'ont pas réussi, comme ils l'avaient promis, à perturber de manière significative le déroulement des récentes élections générales. Mais la guerre n'a jamais fait autant de ravages. Un millier de Rhodésiens — noirs et civils dans leur grande majorité — tombent chaque mois au cours des combats entre les guérilleros du Front patriotique et les forces de sécurité gouvernementales. En outre, l'évêque Muzorewa devra rallier les autres dirigeants modérés, notamment le pasteur Sithole, qui, contestant la régularité du scrutin d'avril, ont jusqu'à présent boycotté le Parlement de Salisbury.

A l'extérieur, ses chances de succès semblent moins faibles. L'arrivée au pouvoir à Londres d'un gouvernement conservateur laisse présager une reconnaissance progressive du régime de Salisbury. Mme Thatcher a toutefois choisi d'agir avec circonspection. Elle ne peut se permettre aucune initiative dans ce domaine avant la tenue à Lusaka au début d'août de la conférence du Commonwealth, dont une délégation vient de se rendre à Londres pour mettre en garde le Foreign Office contre les conséquences qu'entraînerait dans le tiers-monde anglophone un renversement total de sa politique rhodésienne.

A Washington, le Sénat américain a sommé à une forte majorité M. Carter de se prononcer avant le 15 juin sur la régularité des récentes élections rhodésiennes et, au cas où son verdict serait positif, d'en tirer les conséquences en proposant la levée des sanctions économiques prises naguère à l'encontre de Salisbury. Là aussi, le chef de l'exécutif américain devra tenir compte d'intérêts contradictoires : d'un côté, les pressions du Congrès, où le lobby « pro-rhodésien » gagne en influence ; de l'autre, le poids de l'opinion intérieure noire et des puissants partenaires commerciaux africains (le Nigéria fournit 6 % du pétrole américain). Comme vient de le déclarer M. Ian Smith en usant d'un très britannique « understatement » pour tempérer l'optimisme qu'il affiche : « Il serait faux de dire qu'il n'y a pas de problème. » L'Etat du Zimbabwe-Rhodésie, portant en son nom même la contradiction entre le passé colonial et l'avenir, relève d'un pari encore très loin d'être gagné.

M. Brejnev à Budapest

Moscou reprend en l'élargissant le projet français d'une conférence sur le désarmement en Europe

M. Brejnev est arrivé ce mercredi matin 30 mai à Budapest pour une visite de trois jours. Le voyage du secrétaire du P.C. soviétique paraît avoir deux buts : rappeler que, en dépit d'ennuis de santé, celui-ci reste le vrai détenteur du pouvoir, et relancer l'idée d'une conférence européenne sur le désarmement et les mesures de confiance.

Cette dernière idée est issue d'une proposition française visant à convoquer une conférence sur le désarmement conventionnel en Europe. Comme l'explique ci-dessous notre correspondant à Moscou, les Soviétiques entendent cependant considérablement élargir la proposition de M. Giscard d'Estaing pour y inclure leurs propres projets.

De notre correspondant

Moscou. — Il y a exactement un an, à Prague, M. Leonid Brejnev s'en était pris à ceux qui, en Occident, voulaient faire revenir le monde à l'époque de la « *guerre fraîche* ». Le ton de ses discours à Budapest devrait être sensiblement différent. A la veille de sa rencontre au sommet avec le président Carter, le chef de l'Etat et du parti communiste soviétique tiendra certainement à mettre en valeur les progrès réalisés sur la voie de la détente internationale.

La *Pravda* relevait, le mardi 29 mai, le caractère « *profondément symbolique* » de Budapest. Le lieu est en effet doublement bien choisi ; d'une part, c'est à Budapest que les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie ont proposé, voici deux semaines, la réunion d'une conférence paneuropéenne consacrée à l'instauration de mesures de confiance militaire en Europe, et d'autre part, c'est la Hongrie qui, semble-t-il, a été choisie pour sonder les capitales occidentales et recueillir leurs réactions à ce sujet.

L'idée de cette conférence est reprise — à deux nuances près — d'une proposition contenue dans le « *programme de coopération* » signé à la fin du mois d'avril par MM. Giscard d'Estaing et Brejnev.

(Lire la suite page 6.)

DANIEL VERNET.

Les répercussions de la crise

- **Réduction du temps de travail :** les négociations s'ouvrent
- **Activité économique :** l'INSEE constate un ralentissement
- **Immigration :** le P.S. saisira le Conseil constitutionnel

Le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 30 mai, un projet de loi sur la mise en œuvre du troisième pacte pour l'emploi. Quelques heures plus tard, une importante négociation sur la durée du travail devait s'ouvrir entre le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) et les cinq centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.).

Ces discussions, qui promettent d'être longues, débutent dans un climat économique morose, marqué par une recrudescence de l'inflation et un ralentissement de l'activité économique, qui, selon l'INSEE, pourrait se prolonger pendant plusieurs mois. (Lire p. 36.)

Cependant, à l'Assemblée nationale, la majorité a fortement restreint la portée du projet de loi sur les conditions de séjour, d'entrée et de sortie des travailleurs étrangers qui était discuté mardi 29 mai. Elle a notamment limité la possibilité d'internement administratif aux seuls étrangers susceptibles d'être refoulés aux frontières. L'opposition a vigoureusement combattu un texte qu'elle a estimé contraire aux traditions juridiques françaises. Les élus socialistes ont annoncé qu'ils saisiraient le Conseil constitutionnel. (Lire p. 13.)

Accord C.N.P.F. et C.F.D.T. sur la réduction des horaires ? Apparemment, ces deux organisations entendent présenter un objectif commun : ramener, dans un premier temps, la durée annuelle du travail d'environ 1 900 à 1 800 heures. En fait, tout oppose le patronat à la confédération ouvrière qui rejoint, sur les problèmes de fond, les positions des autres centrales de salariés.

Annoncées en termes vagues dans une lettre du C.N.P.F., le 24 mai 1978, amorcées à la fin de 1978, véritablement engagées ce mercredi, les discussions au sommet ont pour but, essentiel, indique-t-on au patronat, de faire sauter les verrous de la législation sur la semaine de travail : durée légale de 40 heures, durée maximale de 48 à 50 heures et paiements des heures supplémentaires.

Le patronat entend mettre en place un système d'horaire annuel, qui de collectif deviendrait individuel et de rigide serait variable ; au total, une formule personnalisée d'horaire à la carte qui permettrait, tantôt de travailler 36 heures par semaine, tantôt 44 heures et même, pour certaines, de bloquer le temps de travail sur 46 semaines en bénéficiant de six semaines de congés.

Une fois cet aménagement accepté, le C.N.P.F. se déclare prêt à envisager, dans un accord-cadre, une réduction des horaires : de 1 920 heures par an, le temps légal et annuel du travail pourrait être ramené à 1 816 heures et le volume maximal des heures supplémentaires de 384 à 280 heures. Mais le patronat pose de nouvelles conditions. Une partie de cette diminution serait liée à l'assiduité ; autrement dit, l'octroi de 5 jours de repos supplémentaires — ou encore la cinquième semaine de de congés — ne serait applicable qu'aux salariés qui ne se seraient jamais absentés.

J.-P. D.

(Lire la suite page 37 et page 38 notre enquête sur la réduction du temps de travail.)

L'INCULPATION DE M. SERGE JULY

Le reflet poursuivi

par PHILIPPE BOUCHER

On peut tuer des journaux, fragiles entreprises et que le commerce soutient plus que l'ardeur. Il est plus difficile de tuer les journalistes, qui tiennent d'eux-mêmes, et non de l'économie, puissance et précarité à la fois ; c'est-à-dire parfois leur grandeur.

On peut envisager de mettre à mal *Libération*, on n'en musèlera pas davantage Serge July que le gouvernement n'a réduit Alain Krivine au silence en contribuant à la chute de *Rouge*. Les chroniques de Serge July trouveront toujours hospitalité, tant, du moins, que l'intelligence et l'écriture seront gages de déférence. Sa voix sera, le cas échéant, amoindrie, elle n'en demeurera pas moins.

L'inculpation, prévue pour le jeudi 31 mai, de l'animateur de *Libération* pour provocation au meurtre (!), ne peut donc avoir pour objet de le frapper d'un exil de l'écriture.

(Lire la suite page 14.)

LES RETOMBEES DU 23 MARS

(Lire, page 14, l'article de Bertrand Le Gendre : « Le poison. »

AU JOUR LE JOUR

PÉDAGOGIE

Le relevé des empreintes digitales fera-t-il désormais partie de la panoplie des méthodes pédagogiques ? En soumettant tous ses élèves à cette procédure policière, le directeur d'une école de Mantes-la-Jolie (Yvelines) a seulement voulu, dit-il, les « intimider » après un menu larcin qui avait eu lieu dans l'établissement.

Autrement dit, pour certains pédagogues, il est légitime de faire sentir dès l'enfance aux futurs citoyens qu'ils sont tous des délinquants potentiels.

Le procédé est incomplet. Il faut d'urgence, si l'on veut empêcher l'éclosion de la délinquance, rétablir le fameux dossier scolaire, en y réservant une place de choix aux informations fournies par les renseignements généraux. Et si cela ne suffit pas, il faudra passer les menottes aux nouveau-nés.

BRUNO FRAPPAT.

L'ENJEU DU 10 JUIN

Le parti communiste s'oppose à l'engrenage supranational

nous déclare M. Georges Marchais

Après M. Michel Debré (« le Monde » du 30 mai), M. Georges Marchais répond ici aux questions et aux objections que notre journal présente aux dirigeants des listes de candidatures françaises aux élections européennes.

« Monsieur le secrétaire général, la campagne pour les élections européennes ne divise pas moins la gauche que la majorité. Qu'en attendez-vous de bon pour votre parti et pour la France ?

— Puis-je d'abord relever votre appréciation ? Vous parlez de « division » entre les listes en présence. Il est bien clair qu'il existe une opposition radicale entre la réponse que nous apportons à la question de fond posée par cette élection et celle des quatre listes importantes. Il n'est pas moins évident, d'autre part, que ces quatre autres listes font beaucoup d'efforts pour suggérer cette impression de division générale que vous évoquiez. Peut-on parler pour autant de divergence réelle entre les projets européens qui sont les leurs ? Je crois que chacun conviendra qu'il serait très imprudent de l'affirmer.

» Lorsqu'on examine le déroulement de cette campagne, on s'aperçoit en effet que Mme Simone Veil, MM. Jacques Chirac, Jean-Jacques Servan-Schreiber et François Mitterrand ont un grand point commun. Chacun d'eux observe le même silence sur deux questions fondamentales.

» Silence d'abord sur le bilan de vingt-deux ans de Marché commun. Il est pourtant indispensable d'examiner lucidement les résultats de l'expérience afin de définir de bonnes propositions pour l'avenir. Ils s'y refusent. Et cela, alors que nous affirmons que le bilan est accablant — mais je pense que nous y reviendrons.

» Silence ensuite — et surtout — sur l'enjeu réel de ces élections.

» Or cette enjeu est capital.

» De quoi s'agit-il ? Les forces dominantes en Europe — parlons clair : les firmes multinationales — veulent profiter de ces élections pour imposer les mesures qui leur sont nécessaires pour tenter de s'adapter à la crise à laquelle elles sont confrontées en reportant au maximum les effets sur les peuples, sur les nations. C'est pour cela qu'elles veulent élargir le Marché commun et accélérer le processus d'intégration européenne au sein duquel notre pays perdrait progressivement son indépendance et notre peuple sa liberté de choix. Ce qui est en jeu, c'est donc l'emploi, le niveau de vie, les avantages sociaux et les droits démocratiques des Français ; c'est l'indépendance, la pleine souveraineté de la France.

» C'est cet enjeu que les dirigeants des quatre autres listes s'emploient par tous les moyens à laisser dans l'ombre.

» La signification de leurs éclats de voix apparaît dès lors pour ce qu'elle est : un procédé pour tenter d'obscurcir les termes du débat et d'occuper le maximum de terrain possible.

» Dans ces conditions, quels sont nos objectifs, à nous communistes ? Nous ne poursuivons pas, en ce qui nous concerne, d'objectif étroitement partisan. Ce que nous voulons, c'est faire échec à ces projets de régression sociale et nationale, c'est promouvoir une autre orientation au sein de la Communauté économique européenne — et pour y parvenir, nous voulons rassembler le plus largement autour de la liste que nous représentons. Plusieurs indices nous font penser que bien des Françaises et des Français se rendent compte actuellement qu'il n'est pas, en effet, d'autre moyen pour éviter l'avenir que nous promettent les plus grandes puissances d'argent. C'est un mouvement que nous sentons croître autour de nous, et il est raisonnable de penser qu'il peut grandir encore jusqu'au 10 juin.

— Le congrès du parti socialiste, à Metz, a réaffirmé sa fidélité à la stratégie de l'union de la gauche, à laquelle le vingt-troisième congrès du parti communiste français ne s'est pas déclaré moins attaché. Et, cependant, la polémique continue de plus belle entre les deux grands partis de gauche. Cette stratégie présente-t-elle encore un sens dans ces conditions ? Et, dans la négative, quelle stratégie de rechange envisagez-vous ?

— Je veux d'emblée répondre à votre dernière interrogation. Il n'est nullement question pour nous d'envisager quelque « stratégie de rechange » que ce soit.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE et PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Paris-Moscou avant et après 1917

Le 31 mai aura lieu l'inauguration officielle de l'exposition Paris-Moscou, dernier volet, après Paris-New-York et Paris-Berlin, de la trilogie orchestrée par le Centre Georges-Pompidou pour dégager les liens culturels entre les grandes capitales artistiques aux moments les plus déterminants de l'art du vingtième siècle.

Le résultat de plusieurs années de négociations est là : plus de deux mille cinq cents pièces, peintures, sculptures, affiches, documents, photos, objets, plans d'architecture, mobiliers..., dont deux mille au moins viennent de Moscou et de Leningrad (Galerie nationale de peinture d'U.R.S.S., galerie Tretiakov, musée Pouchkine, bibliothèque Lénine, musée de l'Ermitage, Musée littéraire...). Jamais montrées, n'étaient sorties des frontières d'U.R.S.S.

Lire, page 20, l'article de GENEVIÈVE BRÉERETTE.

« LE MONDE » A 2 F

« Le Monde » portera demain (numéro daté du 1er juin) son prix de vente à 2 F, rejoignant ainsi le tarif déjà pratiqué par de nombreux quotidiens édités à Paris.

Notre journal, invoquant l'abondance comme le coût de l'information et la nécessaire indépendance économique, a depuis sa naissance été offert à un prix supérieur à celui des autres journaux.

De juillet 1975 à juin 1979, il a été possible de ne pas imposer aux lecteurs ce léger poids supplémentaire mais, après onze mois, il est désormais nécessaire de procéder à un réajustement.

Le tarif des abonnements sera majoré au 1er juillet prochain.

Le Monde

idées

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

UNE AMBITION D'AME AU-DELA DE L'ECU

par
GÉRARD HARDIN (*)

Si l'on en croit quelques bruyants ténors de la classe politique, l'Europe serait en passe de se soumettre au joug allemand ; si l'on prête, par contre, une oreille attentive aux propos — plus civils — des puissants qui nous régentent, dans la mouvance de l'atlantisme, la conviction s'impose, chaque jour plus forte, que cette Europe-là risque fort de parler anglais. Paradoxe ?

Il y a des années déjà que dans le petit monde des professeurs de langues — et singulièrement parmi les professeurs d'anglais de l'Association des professeurs de langues vivantes — on s'inquiète de voir que le monopole de fait dont jouit l'anglais comme première langue étrangère en Europe du nord, en R.F.A., gagne la France et les pays latins. Ils notent, chaque année, les progrès du phénomène : 1978, sur 778 886 élèves scolarisés dans le second cycle long de l'enseignement public, 616 199 étudient l'anglais en première langue, auxquels s'ajoutent les 78 439 élèves qui l'ont choisi comme seconde langue (1). Ils s'en émeuvent, adressent à l'opinion et aux autorités des mises en garde répétées, mais qui veut les entendre ?

Leur inquiétude : l'Europe du troisième millénaire sera-t-elle un espace qui aura pour langue du savoir et du pouvoir un idiome étranger (l'américano-anglais) repoussant les langues nationales aux confins marginaux des zones en voie de sous-développement et de nécrose culturelle ? Il ne s'agit plus du tout, ici, de la querelle du « franglais », ni même de la croisade de MM. Bas et Lauriol contre l'odieux métissage de notre parler — intéressantes pourtant dans la mesure où elles révèlent la propension suicidaire d'une certaine socio-technocratie déculturée à se faire jouissance de son asservissement intellectuel et linguistique. Il ne s'agit pas davantage des nostalgies d'une francophonie jadis triomphante — intéressantes encore dans la mesure où, devenue militante parce que menacée, la francophonie comprend mieux aujourd'hui les aspirations à vivre des langues qu'elle tenta de faire périr en voulant imposer le français. L'important, en réalité, c'est que se dessine sous nos yeux une orientation capitale de la construction européenne, ou, si l'on croit moins à l'influence du vouloir des hommes, un puissant tropisme de la croissance de l'Europe.

Quel sera l'avenir linguistique de l'Europe ? Telle est la question. Quelle sera, par conséquent, la politique linguistique que préconisera le futur Parlement européen ? Car l'histoire montre assez quelle singulière, quelle tenace volonté politique doit s'affirmer pour inverser une tendance socio-linguistique profonde, pour lutter contre toute colonisation culturelle, si diffuse soit-elle.

Or nous pensons qu'il appartient à la France, justement parce quelle ne peut plus être taxée de vouloir imposer sa langue, d'ouvrir la voie à une politique véritable du pluralisme linguistique, ciment d'une union vraie, nécessairement fondée sur une politique claire et cohérente de l'enseignement des langues.

Nous croyons qu'elle en a la vocation, qu'elle en aurait les moyens, en dépit du pauvre bilan de ces dernières années en ce domaine. Car, depuis vingt ans, les gouvernements successifs de la France ont sciemment refusé de la doter de cette politique linguistique cohérente, si l'on entend par là une définition précise d'objectifs adaptés aux besoins et compatibles avec les moyens que l'on peut et veut mettre en œuvre. Carrefour de l'Europe, trait d'union entre l'Occident et l'Islam, par le Maghreb, notre pays, en raison de son rôle historique, de sa situation géographique, comme de l'ampleur et de la diversité de ses échanges économiques, scientifiques, techniques et culturels, se doit d'être, dans son système éducatif d'abord, le pionnier du pluralisme linguistique. Personne, au reste, ne conteste que diversifier notre enseignement des langues ce serait enrichir et renforcer nos capacités d'échange. Mais diversifier, cela ne saurait signifier faire n'importe quoi (publier au *Bulletin officiel* une circulaire symbolique, ou décréter que telle langue aura son strapontin au baccalauréat) sur fond de misérabilisme budgétaire et pédagogique.

A l'heure actuelle le système français est une pyramide reposant sur une base erratique et théoriquement large, dont les assises se dégradent progressivement et dont on a vu ce qui se trouve au sommet. Ne conviendrait-il pas d'inverser cette construction ? A la base un choix limité (priorité serait donnée aux « langues de voisinage », les problèmes de l'enseignement de la langue maternelle des enfants de travailleurs migrants, comme ceux de la place et du développement nécessaire des langues « régionales », étant traités à part et d'une manière spécifique), puis l'éventail pourrait s'élargir, aux différentes étapes de la scolarité, l'ouverture la plus complète se faisant au niveau du supérieur (I.U.T. compris), là où sont formés les hommes qui compteront autant, à l'avenir, que les produits dans nos échanges avec l'étranger. Cela veut dire qu'il faudrait établir une hiérarchie des besoins, procéder à des choix clairs — peut-être bouleverser des situations qui, pour être précaires, n'en sont pas moins acquises — selon les niveaux d'enseignement et les objectifs, innover dans le domaine pédagogique (est-il impossible d'imaginer le développement de « filières françaises » originales pour divers types de formation intensive et rapide sur objectifs bien circonscrits, au niveau supérieur ?) (2).

Loin de prétendre esquisser ici la solution, nous voudrions seulement proposer les bases d'une réflexion qui nous paraît urgente, forts des constatations que nous pouvons faire chaque jour sur le terrain. Car, de toute manière, le système actuel n'est pas viable, et nous ne voulons plus que l'on esquive, dans la fumée de pseudo-réformes, les questions de fond.

Des problèmes d'essence politique

Reconnaît-on à l'anglais un statut international particulier de *facto* ? Alors ce n'est plus une langue « étrangère » comme les autres et il faut en tirer toutes les conséquences en ce qui concerne le système éducatif. Ou bien a-t-on mal posé le problème de l'anglais, ayant mal posé le problème des langues dans le système, et mal posé celui de la pédagogie des langues sous tous ses aspects, non seulement en termes de finalités (valeur institutionnelle), en termes d'objectifs (valeur pour l'individu) en termes de moyens, et surtout dans une perspective qui intègre ces différents aspects en un tout organique cohérent ? L'enseignement des langues a-t-il une valeur éducative, et dans quelles conditions ? Doit-il être fondamentalement utilitaire ? Des langues dans le système éducatif : pourquoi, pour qui, pour quoi faire ? Les réponses ne sont ni évidentes ni univoques, et on ne les trouvera pas plus dans le marc de café des différentes linguistiques que dans l'imitation de modèles étrangers, car, ne nous le dissimulons pas, ces problèmes sont d'essence politique. Il n'est pas plus absurde, par exemple, d'avancer que seul l'anglais est utile que de prétendre, comme on l'a souvent fait, que l'étude de telle langue est plus formatrice que l'étude de telle autre : toute réponse dépend de la perspective, du projet politique, d'une conception de la culture et de la société. Encore faut-il que les questions soient posées (3).

L'Europe des langues ? Après tout, s'il s'agit de l'Europe des marchands de cochons, va pour l'anglais ; Charles Quint, dit-on, parlait bien allemand à ses chevaux ! Mais si l'Europe c'était, si elle se voulait être autre chose ? Si au-delà de l'ECU il y avait une ambition d'âme ?

(*) Professeur agrégé d'anglais ; président d'honneur de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public ; président (1975-1978) de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes.

(1) Est posé ici le problème de la seconde langue, dont l'enseignement, loin d'être développé, est la première victime du « redéploiement ».

(2) Enseigner l'anglais en formation initiale et continue, est-ce la seule fonction possible d'un département des langues ?

(3) Ajoutons-en une autre : on a considéré jusqu'à maintenant qu'il fallait donner une connaissance et une pratique linguistiques à des techniciens et des scientifiques. L'inverse n'est-il pas possible ?

La diversification est un impératif

par
MICHEL BRUGUIÈRE (*)

LES boucliers s'étant levés de toutes parts contre un projet absurde, qui rompait avec une politique inspirée, depuis dix ans, par le simple bon sens, le secrétaire d'Etat Pelletier semble avoir renoncé à détruire l'enseignement des langues vivantes en France. On s'en réjouira. Mais on aurait tort de s'en tenir là. L'occasion est bonne, au contraire, pour rappeler les quelques principes élémentaires sur lesquels un gouvernement digne de ce nom devrait appuyer sa politique linguistique.

Première constatation : le nombre d'élèves apprenant l'anglais en première langue est d'ores et déjà tout à fait excessif par rapport aux besoins de notre commerce extérieur ;

Nos exportations ne se dirigent qu'à raison de 15 à 20 % vers les pays anglophones. Elles vont vers l'Allemagne pour plus de 20 %, vers l'Italie pour 13 %, vers les pays de langue espagnole pour 10 à 12 %, vers les pays de langue arabe pour 9 %. Vouloir vendre en anglais dans ces pays-là vaut certes mieux que de s'exprimer par gestes. Mais c'est s'infliger au départ un handicap par rapport aux exportateurs anglais ou américains puisque les Français ne parleront jamais l'anglais mieux qu'eux.

Ce nombre n'est pas moins excessif par rapport à nos capacités pédagogiques. Il existe, en France, 13 725 professeurs d'anglais enseignant cette langue à 2 941 398 élèves. Les chiffres sont respectivement de 3 331 professeurs et 483 018 élèves pour l'espagnol, de 6 326 professeurs et 915 160 élèves pour l'allemand, de 930 professeurs et 94 830 élèves pour l'italien, de 393 professeurs et 22 776 élèves pour le russe, de 189 professeurs et 11 352 élèves pour l'ensemble des autres langues. Le nombre théorique d'élèves par professeur est donc seulement de 145 pour l'allemand et l'espagnol, de 102 pour l'italien, de 128 pour le russe, de 58 pour les autres langues, alors qu'il s'élève à 214 pour l'anglais. Il est donc évident qu'une simple action d'information auprès des élèves et de leurs parents, surtout en milieu urbain, suffirait à transférer plus de 100 000 élèves, qui surchargent actuellement les classes d'anglais, vers des enseignements plus utiles au pays et à eux-mêmes.

Deuxième constatation. La diversification est certes possible, mais elle ne doit pas s'effectuer dans l'anarchie. Il est donc indispensable de réfléchir aux besoins réels de notre économie et de nos rapports politiques d'ici à la fin du siècle. On peut ainsi prendre conscience des statuts différents que revêtent pour nous les grandes langues.

Quant à l'allemand, qui représente aujourd'hui 15 % des choix en première langue, il suffirait d'augmenter légèrement sa part. Les progrès, dans ce domaine, devraient aussi porter sur la qualité de l'expression orale, et sur le développement de l'enseignement de l'allemand technique, dans les écoles de commerce et les secteurs de formation professionnelle.

Le russe et le chinois paraissent *a priori* très mal servis. Mais il n'est pas évident qu'une augmentation massive du nombre des professeurs et des élèves suffirait à accroître nos exportations vers l'U.R.S.S. et la Chine : d'autres éléments, on le sait bien, entrent en ligne de compte. Sans doute faudrait-il surtout veiller, par la formation des adultes, à mieux munir les ingénieurs et les cadres qui ont à concevoir ou à réaliser des opérations, industrielles ou commerciales, programmées au sein des coopérations bilatérales.

Pour l'espagnol, sa situation s'améliore progressivement. Mais elle reste sans rapport avec les réalités du marché de l'Espagne, à notre porte, et avec les virtualités de l'Amérique hispanophone, en particulier du Mexique, du Venezuela ou de la Colombie. Il importerait donc, pour cette langue, de viser une augmentation très sensible du nombre des élèves qui la choisissent en sixième.

Trois autres langues sont en France dans une situation scandaleuse : il s'agit de l'arabe, du portugais et du japonais.

L'arabe et le portugais sont en effet considérés, chez nous, comme concernant essentiellement les immigrants du Maghreb et du Portugal. Le résultat est que l'on constitue des « classes de banlieue », avec tout ce que cela comporte de difficultés sociales et pédagogiques, mais qu'il ne vient à personne l'idée de donner leur place à ces langues dans les lycées, puis dans les écoles où se forment cadres commerciaux et ingénieurs. On tient donc éloignés de l'arabe et du portugais tous ceux qui, dans les trente prochaines années, auront à conclure des marchés ou à construire des usines au Brésil ou au Proche-Orient. Il est urgent de redresser cette situation par tous les moyens.

Enfin, en ce qui concerne le japonais, ne faut-il pas s'émerveiller et s'affliger du sort que l'on réserve, dans notre enseignement, à la langue de la troisième puissance industrielle du monde, d'un pays dont l'excédent commercial est supérieur en valeur au déficit commercial des Etats-Unis ? D'innombrables revues techniques japonaises, publiées exclusivement en japonais, décrivent de très nombreuses innovations technologiques, signalent des découvertes scientifiques multiples, commentent le droit fiscal et commercial du Japon, rapportent les projets et les ambitions de l'administration et des grandes firmes nippones... Tout cela est perdu pour nous, puisque cette énorme littérature ne trouve personne pour la traduire ni la comprendre. Croit-on que les Japonais, quant à eux, aient constitué des réseaux de distribution qui atteignent le plus petit village français, en se bornant à lire et à écrire leur propre langue et un mauvais anglais ?

On ne se lassera donc pas de le répéter à ceux qui l'ignorent ou veulent l'ignorer : la diversification massive et raisonnée de l'enseignement des premières langues est, pour la France, un impératif économique et politique. Quant à l'amélioration de la pédagogie, quant au délicat partage entre les aspects utilitaires et les aspects culturels de l'apprentissage des langues — plus liés qu'il n'y paraît, — n'appartiendrait-il pas précisément au ministère de l'éducation d'y veiller ? Mais de grâce, qu'il s'abstienne d'obscurcir l'essentiel, et de fourvoyer les jeunes Français dans les impasses qu'encombrent déjà trop de chômeurs, tout fiers d'avoir « appris l'anglais ».

(*) Ancien rapporteur général du haut comité de la langue française.

TÉMOIGNAGE

Dire la vérité

par HENRI ROGER (*)

JE suis principal d'un important collège d'enseignement secondaire de la ville du Havre. J'ai personnellement enseigné l'allemand pendant dix-huit ans au niveau des lycées. J'ai réuni au Havre, le 18 mai, un groupe de professeurs membres de plusieurs syndicats et nous avons, entre autres choses, étudié le projet de réforme de l'étude des langues vivantes dans nos lycées et collèges. Il y a dans notre groupe trois professeurs agrégés de langue, dix-sept professeurs certifiés d'anglais, d'allemand ou d'espagnol, les quelque vingt-deux autres étant des enseignants du second degré, dont la spécialité se répartit entre diverses matières.

Nous avons constaté :

— Qu'au niveau du baccalauréat un enfant sur cent seulement parvient à s'exprimer correctement dans une langue étrangère ;

— Que la deuxième langue est bien souvent considérée par les élèves comme une surcharge de travail. Elle est prise à contrecœur et le résultat final aux plans de la culture et de l'élocution dépasse rarement le niveau du balbutiement ;

— Que dire des sections, peu fournies, il est vrai, dans lesquelles les trois langues sont enseignées et aucune assimilée convenablement ?

Eviter la dispersion linguistique

Or l'Europe est en marche, quelles que soient nos convictions. Les jeunes que nous formons aujourd'hui sont ceux qui auront besoin demain de la connaissance courante d'une langue autre que celle de leur mère. Devant cet état de fait, nous nous sommes posé une simple question : faut-il éparpiller tant de professeurs de langue et donc diminuer leur efficacité ou au contraire concentrer davantage leur effort en évitant la dispersion linguistique de nos élèves ?

Nous proposons donc que l'on cesse de duper les enfants et leurs parents en les laissant croire à une connaissance de plusieurs langues étrangères alors que, à l'évidence, ils ne débouchent que sur le néant. Par contre nous croyons à la nécessité d'apprendre une langue au moins dès la classe de sixième sur la base de cinq heures hebdomadaires ; à la condition que son attrait soit soutenu dans tous les examens, dans toutes les spécialités par un coefficient de haut niveau.

Nos amis instituteurs ne seraient même pas gênés par l'étude d'une langue étrangère dès le cours élémentaire première année. M. Christian Beullac en avait parlé, Blaise Pascal l'avait dit avant lui.

Une inquiétude se manifeste parmi certains de nos collègues ; celle de voir la langue anglaise privilégiée par rapport à l'allemande ou à l'espagnole par exemple. Mais nous reconnaissons tous que cette suprématie est le fait de l'évolution des peuples et non de la volonté de nos ministres. Comme nous, ils doivent en tenir compte et ils le font bien. Je n'en veux pour preuve que la possibilité qui est laissée à tout élève de choisir une deuxième langue, mais en option, avec la faculté d'abandonner, si cela ne marche pas.

La défense des égoïsmes catégoriels

Mais voilà ! Ce qui fait se récrier certains collègues, ce n'est pas le souci de l'intérêt bien compris des élèves, mais avant tout les égoïsmes catégoriels. Si les professeurs d'allemand, d'espagnol et autres italianisants ou arabisants voient d'un mauvais œil l'unicité linguistique, c'est qu'ils pensent avant tout à la stabilité de leur emploi : l'intérêt de l'enfant d'aujourd'hui, de l'homme de demain vient loin, très loin derrière. Quant aux professeurs d'anglais, ils répugnent à montrer leur joie, peut-être par pudeur vis-à-vis de leurs collègues moins bien pourvus.

Quant on veut essayer de dire la vérité dans l'éducation, il faut braver les nombreux préjugés, les conformismes et les égoïsmes disciplinaires, qui y sévissent. Cela demande bien du courage. Voilà pourquoi certains se terrent, beaucoup se taisent. Il en est quelques-uns, oh ! une infime minorité, qui ont le courage de dire tout haut ce que la majorité de leurs collègues pensent tout bas, et ceux-là disent : « Heureusement nous avons à la tête du ministère de l'éducation des gens qui savent projeter leurs idées sur l'avenir et qui refusent la régression ou le statisme. Eux ont bien vu que l'intérêt de nos enfants était de n'apprendre qu'une langue étrangère, mais de la bien apprendre. » *C'est là la vérité, notre ministre l'a vue et a eu le courage de la dire.* « Le vrai courage est de voir la vérité et de la dire. » *N'en déplaise à certains, Jean Jaurès lui-même n'aurait pas désavoué notre secrétaire d'Etat à l'éducation.*

(*) Principal de collège.

L'ESPÉRANGLAIS

L'ESPERANTO a faiblement contribué depuis 1887 à dissiper la confusion héritée de Babel, et paraît, en tout cas, aujourd'hui bien essoufflé. Heureusement, voici l'espéranglais (ou espérenglish si l'on préfère) prêt à assurer la relève.

En dépit de sa consonance, l'espéranglais a peu de rapports avec l'anglais (langue savante presque aussi « inutile » que le latin ou le sanscrit mais peut rendre grand service aux touristes et aux marchands, espèces fort estimables et grandes pourvoyeuses de devises.

Hâtons-nous donc de le faire apprendre à nos enfants avec l'espoir de les voir se livrer précocement à la chasse aux monnaies fortes, cent fois plus excitante et profitable que celle aux tourterelles.

Mais où va-t-on enseigner l'espéranglais ?

A l'école, comme on semble l'envisager dans les sphères gouvernementales, ou bien ailleurs ?

On en peut discuter. Ce qui est sûr, c'est que si l'école doit se consacrer désormais, à titre principal, à former des débrouillards et des camelots, il va falloir, pour éviter les quiproquos, lui trouver un nouveau nom : maison de l'a-culture peut-être...

MAURICE DE LONGEVIALLE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	640 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

ÉTATS-UNIS

FACE A L'HOSTILITÉ DU CONGRÈS

M. Carter compte s'adresser directement à l'opinion publique

Washington. — La conférence de presse que M. Carter a donnée, mardi 29 mai (la cinquantième depuis son entrée à la Maison Blanche), ne pouvait apporter de réponse à toutes les graves questions politiques qui ébranlent depuis quelques temps sa présidence. Elle a du moins montré le visage familier de l'homme sûr de son bon droit, un peu fatigué certes, mais moins amer que ce qu'il serait dans le privé, selon ses proches, et décidé à persévérer quoi qu'il arrive.

De notre correspondant

Sur la question d'une éventuelle candidature de M. Edward Kennedy l'an prochain, M. Carter a choisi, une fois de plus, d'éviter l'affrontement. Certes, il s'est dit « *en accord* » avec M. White, président du parti démocrate, qui avait qualifié les tentatives de recruter le sénateur du Massachusetts dans la course à la Maison Blanche comme une « *manœuvre de division* » susceptible d'offrir la présidence aux républicains. Cependant,, tout en rappelant qu'il n'est pas encore un « *candidat déclaré* », le président s'est dit décidé à ne pas tenir compte des intérêts électoraux dans ses choix. « *Si je devais modifier mes positions*, a-t-il dit, *en m'écartant de ce qui est le mieux pour le pays à seule fin de recueillir des soutiens, je ne mériterais pas d'être président. Je n'ai pas l'intention d'agir ainsi. Si quelques démocrates, ou même un grand nombre d'entre eux, veulent donner leur soutien à quelqu'un d'autre, c'est leur affaire. Mais je continuerai à essayer de servir le pays de mon mieux et ne m'occuperai des questions politiques que lorsque nous en viendrons à l'élection.* »

M. Carter a fait preuve du même noble entêtement à propos de M. Lance, son ancien directeur du budget, récemment inculpé, en affirmant qu'il était « *toujours son ami* ». Mais il n'est pas allé au-delà de cette pétition de principe et s'est refusé à commenter la décision de la justice.

Interrogé sur ses difficultés avec le Congrès, le président a évité soigneusement les accents menaçants, mais il n'a pas caché son intention de tourner l'opposition du législateur en s'adressant par-dessus sa tête au grand public. Ce dernier commence, selon lui, à « *s'éveiller* », voire à « *se dresser* », contre ce qu'il perçoit comme « *une difficulté à agir* ». M. Carter compte l'encourager dans cette voie et accepte même de « *porter sa part de responsabilité* » en cas d'échec de ses projets au Congrès.

Les hausses « excessives » de l'OPEP

Pourtant l'« *éveil du public* », en faveur des économies d'énergie n'est pas manifeste. M. Carter, qui critiquait récemment le Congrès et même la presse, en appelle aujourd'hui à « *cesser d'aggraver le problème en se distribuant des blâmes et en cherchant des boucs-émissaires* ». Notant que les stocks de pétrole sont actuellement « *à un niveau très bas* », que la production américaine de brut a décliné de 6 % par an ces dernières années et que les importations équivalent aujourd'hui à la moitié de la consommation, le président n'a pas proposé d'autres remèdes à long terme que ceux déjà connus : libération progressive des prix, taxe sur les superprofits, etc. La seule innovation a été un « ordre exécutifs » signé mardi et déléguant aux gouverneurs d'Etat le pouvoir d'organiser la répartition en cas de pénurie locale : rationnement indirect selon le système des jours pairs et impairs appliqué en Californie, maintien de certaines stations-service ouvertes les jours fériés et d'autres mesures analogues. Certains Etats ne disposaient pas à cet égard des mêmes pouvoirs que d'autres, et la réglementation est maintenant unifiée.

Enfin, M. Carter s'en est pris aux pays de l'OPEP, qui ont, selon lui, augmenté leur prix, cette année, « *de manière excessive* ». Il compte utiliser le forum du sommet de Tokyo, à la fin du mois de juin prochain, pour leur demander l'arrêt des hausses et le relèvement de la production.

A propos du Proche-Orient, M. Carter a confirmé que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'intervenir à ce stade dans la négociation entre Israël et l'Egypte. Démentant certains de ses très proches collaborateurs qui plaidaient pour un exposé des positions américaines sur une rapide autonomie palestinienne, le président a jugé qu'un tel geste « *produirait des résultats contraires au but recherché et diminuerait la responsabilité qui doit reposer directement sur les épaules de MM. Sadate et Begin* ». L'attitude américaine à Beersheba consistera donc à « *observer les différentes propositions déposées* ». Après quoi, à l'instar de ce qui s'est produit à Camp David et à d'autres phases de la négociation, « *nous nous réservons le droit de présenter des propositions américaines pour surmonter une impasse ou pour fournir une solution de compromis* ».

Il est probable que ce rôle reviendra à M. Robert Strauss, un des principaux collaborateurs du président, qui a été désigné pour s'occuper du Proche-Orient après avoir supervisé pendant un temps le combat contre l'inflation, puis dirigé, du côté américain, les négociations commerciales multilatérales de Genève. M. Strauss n'a jamais été impliqué dans la négociation israélo-arabe, et beaucoup se demandent ce que donnera l'intervention dans ce casse-tête de ce Texan dynamique et carré. M. Carter n'a pas préjugé les positions que prendra son représentant dans la négociation, sinon pour affirmer que les Etats-Unis « *n'ont jamais épousé l'idée d'un Etat palestinien indépendant* », car celui-ci serait « *un facteur déstabilisant dans la région* ».

MICHEL TATU.

NICARAGUA

Les pays du pacte andin condamnent le régime du général Somoza

Les forces du Front sandiniste de libération ont lancé, le mardi 29 mai, une double offensive contre la garde nationale dans le sud du pays, à la frontière avec le Costa-Rica, et dans le nord-est. Le gouvernement nicaraguayen a aussitôt accusé le Costa-Rica d'avoir permis à trois cents guérilleros qui se trouvaient sur son territoire de franchir la frontière et de s'attaquer à la ville voisine de Rivas. De violents combats auraient lieu actuellement dans cette localité. Le Costa-Rica, qui a rompu ses relations diplomatiques l'an dernier avec le Nicaragua, a rejeté ces accusations.

Dans le nord-est, deux avions non identifiés ont tenté en vain d'atterrir sur l'aéroport de Siuna, près des mines d'or et de cuivre appartenant à des sociétés américaines, mais les installations minières ont été endommagées à la suite d'un coup de main.

Le gouvernement nicaraguayen a réclamé la convocation du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) pour étudier l' « invasion » costaricienne. De leur côté, les cinq pays membres du pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) ont condamné, lundi 28 mai, à l'issue du sommet de Carthagène, en Colombie, le régime du président Somoza qui constitue, selon eux, « une menace pour la paix en Amérique ».

Les sandinistes recherchent l'appui des formations de gauche européennes

Le Front sandiniste développe ses actions de guérilla au Nicaragua et semble avoir adopté une nouvelle tactique : il ne s'agit plus de prendre des villes, encore moins de les tenir, mais de multiplier les embuscades et les accrochages pour « fatiguer » et démoraliser les forces gouvernementales. Les guérilleros « décrochent » dès qu'ils ont atteint les buts limités qu'ils se sont fixés.

« *Les accords signés le 8 mars dernier entre les trois tendances du Front ont permis l'offensive actuelle* », explique Mme Gioconda Belli, de passage à Paris le lundi 28 mai, et qui est chargée des relations du Front avec l'extérieur. « *Nous ne voulons pas recommencer les erreurs de septembre dernier. Dans les villes, ce sont des petits groupes de guérilleros qui agissent. Parallèlement, nous cherchons à organiser les habitants par quartiers.* »

Le Front compterait environ quatre mille combattants, dont deux mille dans les zones montagneuses, face aux quelque cinq mille soldats dont dispose officiellement la garde nationale (ils seraient en fait plus du double, selon Mme Gioconda Belli).

Depuis l'échec de la mission de médiation de l'Organisation des Etats américains à la fin de 1978 sous l'égide des Etats-Unis, l'idée que la force seule peut renverser le régime Somoza a fait des progrès. Le Front patriotique créé au printemps avec des éléments venus du Front élargi d'opposition, c'est-à-dire des personnalités appartenant aux formations politiques modérées qui croyaient encore à une solution négociée, n'a pas été convaincu par les émissaires américains que les Etats-Unis avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir. L'octroi récent d'un prêt du F.M.I. de 60 millions de dollars avec l'accord de Washington a achevé de le décevoir.

Le président Somoza, « *conscient du danger que constituerait l'unification de l'opposition* », a dosé la répression, explique la représentante sandiniste. Ainsi les dirigeants du Front élargi arrêtés il y a quelques semaines ont-ils été presque tous relâchés, tandis que ceux du Front patriotique, parmi lesquels M. Altamirano, un des responsables du parti communiste, restent détenus.

Mme Gioconda Belli est très sévère à l'égard des Etats-Unis estimant n'avoir constaté « *aucun effet* » au Nicaragua de la politique des droits de l'homme du président Carter. Elle accuse, au contraire, l'administration américaine d'avoir fait pression sur les autorités costariciennes, pourtant hostiles au président Somoza, pour qu'elles s'attaquent au « refuge » sandiniste constitué dans la zone frontalière. Une opération de « nettoyage » baptisée *Jaque Mate Rey dos* (Echec au roi n° 2) a été organisée dans cette zone en avril et a coûté la vie à une trentaine de sandinistes, affirme-t-elle.

Le Front multiplie actuellement les contacts avec les formations européennes de gauche pour obtenir un soutien politique et moral. Des relations ont été établies avec les sociaux-démocrates ouest-allemands, les socialistes espagnols, le P.S., le P.C. et le P.S.U. en France. Les sandinistes demandent à leurs interlocuteurs de faire pression sur leurs gouvernements pour obtenir la rupture des relations diplomatiques (comme le Costa-Rica et le Mexique l'ont déjà fait) et un boycottage économique du Nicaragua.

Les sandinistes n'ont guère la possibilité, en revanche, de s'attaquer aux fournisseurs d'armes de la garde nationale. Les Etats-Unis ont été relayés dans ce domaine par les Israéliens, qui ont envoyé au Nicaragua des techniciens militaires spécialisés, notamment, dans les roquettes. La France, pour une fois, n'est pas impliquée.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EL SALVADOR

LES PRISES D'OTAGES A L'AMBASSADE DE FRANCE

Paris renforce son équipe de négociateurs

M. Jacques Posier, ancien ambassadeur de France au Salvador, est arrivé à San-Salvador mardi 29 mai afin de participer à la négociation pour la libération de son successeur et des cinq autres otages toujours détenus à l'ambassade. M. Philippe Cuvillier, chef du département Amérique au Quai d'Orsay, qui dirige les négociations du côté français et était rentré à Paris pour consultations, devait revenir ce mercredi 30 mai dans la capitale salvadorienne.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Que veut au juste le Bloc populaire révolutionnaire ? C'est la question que l'on se pose dans la capitale salvadorienne, au vu de l'intransigeance dont paraît faire preuve cette organisation, qui retient depuis maintenant vingt-cinq jours six otages dans l'ambassade de France.

Le B.P.R. n'a finalement pas accepté qu'un médecin pénètre dans l'ambassade pour vérifier l'état de santé des otages.

Il semble que la commission du B.P.R. avec laquelle traitent les représentants français ne dispose pas d'un réel pouvoir de négociation. De toute évidence, les militants du B.P.R. qui ont des contacts avec la presse et qui organisent les meetings ne sont pas les principaux leaders du mouvement. D'autre part, il est difficile de croire les affirmations du B.P.R. selon lesquelles cette organisation n'aurait aucun contact avec la guérilla des Forces populaires de libération, qui ont tué le ministre de l'éducation.

Il ne fait de doute pour personne que le B.P.R., en prolongeant son action, est en train de perdre l'indéniable crédit politique qu'il avait pu obtenir au départ, en attirant notamment l'attention sur le traitement réservé aux prisonniers politiques au Salvador. — Th. M.

CHILI

Campagne internationale en faveur du Théâtre Aleph

Après la suspension au Chili du spectacle de la troupe de théâtre Aleph et l'enquête subie par ses acteurs (*le Monde* du 25 mai), le Comité international de défense des acteurs du Théâtre Aleph a décidé d'envoyer une délégation de personnalités théâtrales pour infléchir les décisions du ministre de l'intérieur chilien, M. Sergio Fernandez. Le 18 mai dernier, après trois semaines de représentation au Théâtre la Comedia, à Santiago, la pièce *Mijita Rica*, satire d'un pays imaginaire gouverné par l'empereur Pompeo le Restaurateur, a été interdite sous prétexte d'antipatriotisme.

La police chilienne a décidé d'examiner « *les antécédents des acteurs* ». En effet, une première répression s'était abattue sur la troupe en octobre 1974. Deux membres, Julietta Ramirez et John Mas Leod, furent assassinés, deux autres, Oscar et Marietta Castro, emprisonnés deux ans en camp de concentration, furent contraints à l'exil en Europe où ils recréèrent une nouvelle troupe de théâtre Aleph avec d'autres Chiliens en exil, tandis que le Teatro Aleph chilien, clandestin jusqu'au début de l'année, reprenait ses activités publiques.

Lors d'une conférence de presse, mardi 29 mai à Paris, le Comité international et la troupe Aleph européenne ont demandé l'envoi de télégrammes et de lettres recommandées de protestation au ministre de l'intérieur chilien. Le Syndicat français des artistes a décidé de mobiliser la Fédération internationale des acteurs. D'autres organismes, tels que l'Institut international du théâtre, qui se réunit en congrès en juin à Sofia, et le Pen Club, qui organise une rencontre en juillet au Brésil, essayeront d'intervenir publiquement si la procédure policière se prolonge.

Un avocat d'Amnesty International, arrivé jeudi dans la capitale chilienne, préparera la venue très prochaine de la délégation parmi laquelle figurent déjà Ariane Mnouchkine et Claude Lelouch. Des collectes seront effectuées dans les théâtres pour financer les frais de voyages. Les dons peuvent être déposés sur le C.C.P. 32 282 82 T La Source-Mme Castro Annamaria avec mention : « Pour le Teatro Aleph. » (Rens. 672-72-74.)

A travers le monde

Centrafrique

● LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS a « *rappelé pour consultations* » son ambassadeur à Bangui, M. Cooke, a annoncé le département d'Etat. — *(A.F.P.)*

Dominique

● DEUX PERSONNES ONT ETE TUEES et plusieurs autres blessées, le mardi 29 mai, au cours d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, à Roseau, capitale de l'île caraïbe de la Dominique. La police a tiré sur les manifestants, quelque dix mille, selon les observateurs, qui protestaient contre deux projets de loi sur la restriction des libertés syndicales et de la presse. — *(A.F.P.)*

Italie

● DE NOUVEAUX ATTENTATS ont eu lieu mardi 29 mai en Italie, après l'agression commise contre M. Enricoghio, conseiller régional démocrate-chrétien à Gênes, par un commando se réclamant des Brigades rouges (*le Monde* du 29 mai). A Rome, M. Stefano Menicacci, candidat de la droite nationale aux prochaines élections législatives italiennes et aux élections européennes, a pu échapper à une attaque à main armée devant son domicile. Dans la capitale, également, des coups de feu ont été tirés dans la nuit contre un local du parti communiste, où étaient rassemblés des militants. Enfin, à Ancône, un commando des Brigades rouges a fait irruption dans la soirée au siège régional de la Démocratie chrétienne et déposé trois engins explosifs, qui n'ont fait que quelques dégâts matériels. — *(A.F.P.)*

Turquie

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont opposé, lundi 28 mai, syndicalistes de gauche et de droite, dans la ville méridionale turque de Seydisehir, faisant vingt-trois blessés. Les heurts ont commencé dans une grande usine d'aluminium de la ville. Les membres de la Confédération des syndicats nationalistes (MISK) se sont ensuite livrés à des déprédations en ville, notamment contre les bureaux du parti républicain de M. Bulent Ecevit. A Ankara, le siège de l'Association culturelle américano-turque a été légèrement endommagé, le 29 mai, par un attentat à la bombe. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

A Hébron (Cisjordanie)

Les provocations répétées des colons israéliens embarrassent Jérusalem et inquiètent les élus arabes

De notre correspondant

Jérusalem. — Les provocations et manifestations violentes de la part de colons ou de militants extrémistes israéliens se multiplient en Cisjordanie. Ce phénomène nouveau commence à inquiéter le gouvernement de Jérusalem, qui, jusqu'alors, tendait à minimiser l'importance des divers incidents qui se sont produits, notamment depuis le mois de mars. La police s'est engagée, le mardi 29 mai, à faire connaître, avant la fin de la semaine, les premiers résultats de l'enquête menée sur une série d'agressions commises par des inconnus dans la nuit du 26 au 27 mai contre des Arabes dans le centre d'Hébron.

Selon des témoignages peu à peu révélés, des hommes armés, *« parlant hébreux »*, ont pénétré dans plusieurs maisons, se livrant à des déprédations et molestant leurs occupants. L'une des victimes a déclaré que trois hommes, se présentant *« au nom du gouvernement »*, avaient fait irruption chez elle et l'avait obligée, ainsi que ses trois filles, à sortir dans la rue parce que, disaient-ils, *« cette maison devait être rendue aux juifs »*. Les intrus, qui avaient des pistolets à la main, se sont enfuis lorsque le voisinage a été alerté par les appels des personnes ainsi expulsées.

La formation de milices armées

Le maire d'Hébron, M. Fahed Kawasmeh, a dénoncé lundi ces agressions, en soulignant qu'il s'agissait de *« provocations très dangereuses »*. Il a ajouté que c'était une chance que ces attaques n'aient pas donné lieu à des affrontements et que personne n'ait été tué.

Les incidents entre les habitants d'Hébron et ceux du nouveau quartier juif de Kyriat-Arba, situé au xabords de la ville, ont été nombreux au cours des dernières années. Ils se sont notamment produits autour des lieux saints, du « caveau des patriarches », dont juifs et musulmans se disputent l'accès. Après avoir tenté d'occuper du terrain appartenant à des Arabes — et, pour ce faire, dernièrement quelques vignes ont été détruites, — les colons israéliens revendiquent de plus en plus le droit de s'installer dans le centre de la ville arabe où, jusqu'aux révoltes et massacres qui se sont produits en 1929, vivait une importante communauté juive.

Depuis le 26 avril dernier, plusieurs dizaines d'Israéliennes occupent l'ancien hôpital juif d'Hébron. Tous les partisans du Grand Israël font de cette manifestation le symbole du retour des juifs à Hébron, et plus généralement celui de la présence israélienne sur l'ensemble de la Cisjordanie, considérée comme partie intégrante d'Eretz Israël (la terre d'Israël).

Une très vive tension règne à Hébron depuis quelques jours, et les élus arabes, comme de nombreux membres de l'opposition israélienne, dénoncent la passivité des autorités devant des actes qui ont été officiellement réprouvés à plusieurs reprises.

Les derniers événements qui ont eu lieu à Hébron paraissent d'autant plus graves qu'ils ne sont pas isolés. Les colons et militants extrémistes israéliens n'hésitent plus à agir dans l'illégalité et à mettre le gouvernement et l'armée au défi de contrecarrer leurs actions.

Au cours de plusieurs réunions, les associations de colons de Cisjordanie, qui accusent l'armée israélienne de ne pas faire son devoir, ont annoncé leur intention de prendre elles-mêmes en charge non seulement leur *« protection »* mais encore d'assurer l'ordre afin de *« mettre un terme à l'agitation arabe »*. La semaine dernière, un dirigeant du conseil des implantations juives en Pudée-Samarie (Cisjordanie) annonçait que le recrutement de volontaires pour former des groupes armés avait déjà commencé.

Les élus arabes de Cisjordanie s'inquiètent vivement de ces initiatives, et ils soulignent que les militants extrémistes israéliens paraissent bénéficier de l'impunité, en dépit des mises en garde faites par les autorités militaires. Les Palestiniens de Cisjordanie ne sont désormais plus les seuls à exiger que l'armée et la police fassent, comme elles l'ont promis, preuve de sévérité. Plusieurs journaux israéliens ont demandé au gouvernement d'agir dans ce sens en exprimant la crainte de voir un jour prochain des incidents dégénérer en heurts violents entre colons ou militants juifs et la population arabe.

FRANCIS CORNU.

UN SALUT DE L'AMIRAL SADATE AUX MARINS ISRAÉLIENS...

Suez *(Reuter, A.F.P.)*. — *Pour la première fois depuis la création, il y a trente et un an, de l'Etat hébreu, trois bâtiments de la marine de guerre israélienne ont emprunté mardi 29 mai le canal de Suez.*

Il s'agit de péniches de débarquement qui, arborant le pavillon blanc et bleu frappé de l'étoile de David, se rendaient de Charm-el-Cheik, dans le Sinaï occupé, au port de Ashdod, en Israël. Ils ont pris la tête d'un convoi comprenant des bâtiments battant pavillon égyptien, grec, soviétique et américain.

A Suez, les unités israéliennes ont été saluées par les applaudissements de plusieurs dizaines d'Egyptiens scandant « Shalom » *aux équipages, qui leur répondaient de la main.*

Selon les correspondants de la radio et de la télévision israélienne à bord de l'un de ces bâtiments, le président Sadate, revêtu de sa tenue blanche d'amiral, a répondu d'un salut de la main aux signes qui lui étaient adressés par les équipages des trois navires israéliens, lorsque ces derniers sont passés devant la résidence du chef de l'Etat égyptien à Ismaïlia.

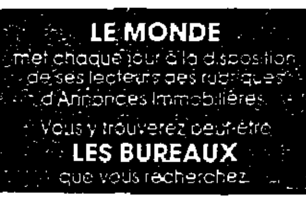
M. FLATTO-SHARON SERA TRADUIT EN JUSTICE POUR « IRRÉGULARITÉS » DANS SA CAMPAGNE ÉLECTORALE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — C'est désormais confirmé : M. Samuel Flatto-Sharon, député à la Knesset, devrait être poursuivi pour complicité de corruption et diverses irrégularités ou infractions à la loi électorale. Cette décision a été officiellement annoncée le 29 mai à l'avocat de l'homme d'affaires actuellement jugé à Paris, par défaut, pour son rôle dans l'affaire de La Paternelle *(le Monde* du 30 mai). Le conseiller juridique du gouvernement a demandé au bureau de la Knesset d'engager la procédure de levée de l'immunité parlementaire dont bénéficie le député. Les délibérations du bureau de la Knesset à ce sujet devraient commencer la semaine prochaine. Il faudra ensuite réunir le Parlement en séance plénière, et un vote à la majorité absolue sera alors nécessaire.

Le dossier présenté à la Knesset comporterait diverses accusations selon lesquelles, durant sa campagne pour les élections de 1977, M. Flatto-Sharon — dont l'extradition venait d'être demandée par la France — aurait fait de nombreuses promesses financières, directes ou indirectes, à des particuliers ou à des associations et des groupes, afin de se gagner les faveurs de l'électorat.

La levée de l'immunité ne signifierait pas, précise-t-on à Jérusalem, que la France puisse obtenir, cette fois, l'extradition de M. Flatto-Sharon. En effet, la décision du Parlement ne peut être obtenue que pour une procédure précise. — F. C.



A L'INITIATIVE DES ÉMIRATS ARABES UNIS

Un colloque en Sologne sur l'Islam et l'Occident

A l'initiative de l'ambassadeur des Emirats arabes unis à Paris, M. Saïd Abdallah Salman, un colloque s'est tenu du 24 au 26 mai au château des Aisses, l'une des propriétés solognotes du cheikh Zayed. Rassemblant quelques orientatilstes islamisant et arabisant, français et britanniques, et de nombreux musulmans, en majorité arabes, cette manifestation se proposait d'examiner les divers aspects des relations culturelles et scientifiques de l'univers islamique et du monde occidental. Le débat n'a jamais sombré dans le discours académique ou dans les tentations de la politisation.

Trois thèmes ont dominé les entretiens : l'apport de l'orientalisme, l'enrichissement de la langue arabe et la préservation du patrimoine culturel musulman. Critiqué pour avoir manqué parfois de partialité ou pour avoir poursuivi des buts non scientifiques, le travail des orientalistes ne fut pourtant pas renié. On lui sut gré d'avoir contribué à une meilleure connaissance du monde arabo-musulman et à l'enrichissement des relations humaines entre Occident et Orient. L'utilisation d'un vocabulaire scientifique nouveau pose aux Arabes un problème de choix. Malgré l'effort que cela devrait exiger, dont l'élévation du niveau de l'enseignement indispensable à la formation d'un esprit créateur, il semble que l'on préféra l'arabisation du langage scientifique à l'utilisation d'une langue étrangère. Enfin soucieux de connaître et de protéger leur patrimoine, les Arabes souhaitent pouvoir, grâce à la constitution d'un fonds et avec l'aide de l'Occident, recenser, rassembler et analyser les millions de manuscrits concernant l'Islam dispersés de par le monde et souvent inaccessibles aux chercheurs.

L'Institut du monde arabe

A l'occasion de cette rencontre, pour la première fois, un Etat arabe a fait, en direction de l'Europe et particulièrement de la France, le premier pas pour proposer une coopération culturelle qui se veut uniquement préoccupée d'un enrichissement commun dans le respect de chacun. La Fédération des Emirats arabes unis, qui poursuit un travail de collecte d'archives arabes, persanes et aussi européennes concernant l'histoire du Golfe, à la fois la volonté de persévérer et les moyens financiers de mettre en œuvre les résolutions retenues à l'issue d'une rencontre qui ne fut qu'exploratoire. L'une concerne la nécessité de définir quels pourraient être les travaux d'investigation communs, une autre affirme l'urgence de trouver les moyens de rendre l'information dispensée sur le monde arabo-musulman moins sommaire et plus objective.

M. Jean Basdevant, qui s'était vu confier, il y a quelque temps, par le président de la République, l'étude de la création, à Paris, d'un Institut du monde arabe, assistait à ce collloque.

Le premier objectif de sa mission est sur le point d'être atteint puisque les pays arabes dans leur quasi-totalité, ont accepté de collaborer au projet. Il ne restera plus qu'à bâtir sur un terrain qui lui est déjà réservé, dans la capitale, un édifice abritant une bibliothèque, un centre de documentation, un centre d'enseignement de la langue arabe, un auditorium et un musée d'art et de civilisation islamique, et d'animer l'ensemble. Loin d'être réservé aux seuls spécialistes, l'Institut, qui devrait être le fruit d'un coopération culturelle exemplaire entre la France et les pays arabes, sera destiné au grand public.

PHILIPPE RONDOT.

Yémen du Nord

Par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite

L'ARMÉE DE L'AIR VA DISPOSER DE SOIXANTE-DIX PILOTES ET TECHNICIENS DE TAIWAN

Washington *(A.F.P.)*. — Par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite, soixante-dix pilotes et techniciens taiwanais participeront à la défense du Yémen du Nord, a confirmé, mardi 29 mai, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Tom Reston. Cette information avait été donnée, lundi 28 mai, par le quotidien *Washington Post*, qui avait indiqué que douze chasseurs F-5 fournis par les Etats-Unis au Yémen du Nord, à la suite de son conflit avec le Yémen du Sud, en février dernier, étaient pilotés par des Taiwanais.

Selon M. Reston, les Etats-Unis n'ont pas pris part à cette tractation, qui concerne strictement Taiwan et les deux pays arabes concernés, le Yémen du Nord et l'Arabie Saoudite, qu a financé l'achat des F-5. M. Reston a précisé que l'autorisation des Etats-Unis n'est pas nécessaire pour ce transfert de pilotes et de techniciens taiwanais parce que ces derniers *« ne participeront pas à la formation des pilotes du Yémen du Nord ni à l'entretien du matériel américain qui se trouve dans le pays »*.

ASIE

Chine

Selon les informations recueillies à Hongkong

La radio de la province du Hunan critique la politique de M. Deng Xiaoping

Malgré le limogeage récent de plusieurs de ses dirigeants *(le Monde* du 29 mai), la province du Hunan continue de critiquer vernement central, selon des informations recueillies à Hongkong par le *Washington Post*. Les émissions de radio Hunan captées dans la colonie britannique mettent particulièrement en cause la politique suivie par le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping en ce qui concerne les relations avec l'Union soviétique et l'agriculture.

Un article d'un journal du Hunan lu à la radio appelle à la lutte des classes continue en Chine et émet des réserves sur d'éventuelles ouvertures de négociations entre Pékin et Moscou. Les attaques contre la politique de M. Deng Xiaoping se poursuivent et même augmentent, rapporte le *Washington Post* en dépit de la nomination d'une personnalité qui lui est proche au poste de secrétaire du P.C. de la province, nomination apparemment destinée à affaiblir la position du premier ministre, M. Hua Guofeng.

A Pékin, indique l'A.F.P., la *« bande des quatre »* pourrait s'enrichir prochainement d'un nouveau membre avec la *« disgrâce posthume »* d'un ancien vice-président du P.C., Kang Sheng, qui fût chef des services secrets. Ses cendres ont été enlevées du cimetière des révolutionnaires de Babaoshan, à Pékin, où elles reposaient depuis son inhumation en décembre 1975. A la mort de Mao, Kang Sheng figurait au cinquième rang dans la hiérarchie chinoise et il joua un rôle important pendant la révolution culturelle.

D'autre part un contestataire, M. Yang Kuang, l'un des dirigeants de la revue *Tansuo* — Explorations — a été arrêté le 22 mai, indique l'A.F.P. Une vingtaine de contestataires se trouveraient actuellement détenus. Par ailleurs, de nouvelles restrictions ont été imposées ces derniers jours par les autorités au xrapports entre Chinois et étrangers.

LE PRÉSIDENT HUA GUOFENG EN VISITE EN FRANCE CET AUTOMNE

M. Hua Guofeng, premier ministre de Chine populaire, fera une visite officielle de quatre jours en France à l'automne, sur l'invitation du président de la République, a annoncé mardi 29 mai M. Pierre Hunt. Le porte-parole de l'Elysée a ajouté que la date exacte de cette visite serait indiquée ultérieurement.

M. Raymond Barre, premier ministre français, avait fait une visite officielle à Pékin du 19 au 24 janvier 1978. M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre, s'était rendu en France, en 1975.

M. Hua Guofeng, président du parti communiste et premier ministre, fera en France son premier voyage en Europe occidentale. *L'été* dernier il s'était rendu successivement en Roumanie, en Yougoslavie et en Iran. Selon certaines informations, précise l'agence Reuter, M. Hua Guofeng projetterait également de faire une visite en Grande-Bretagne au mois d'octobre et une en Allemagne fédérale.

AFRIQUE

Ouganda

La ville d'Arua, dernier bastion des fidèles du maréchal Amin, est occupée sans combat

Les forces du nouveau régime ougandais, soutenues par l'armée de Dar-Es-Salaam, se sont emparées, mardi 29 mai, d'Arua, principale ville du Nord-Ouest ougandais et bastion des partisans du maréchal Amin Dada. Elles n'ont pratiquement rencontré aucune résistance.

Les rares habitants de cette ville, située aux confins du Zaïre et du Soudan, à ne pas avoir pris la fuite au cours des dernières semaines assurent que l'ancien chef de l'Etat ougandais n'a pas été aperçu à Arua depuis la mi-avril, soit quelques jours après la chute de Kampala. Ils démentent également les informations faisant état de l'envoi dans le Nord ougandais de troupes libyennes *(le Monde* du 29 mai).

L'hélicoptère et la Citroën *Maserati* du dictateur déchu ont été trouvés par les forces de Kampala dans le jardin de son ancienne résidence. Les derniers partisans du maréchal se sont réfugiés avec le produit de leurs pillages au Soudan et au Zaïre. Après la chute d'Arua, l'armée ougando-tanzanienne doit encore s'emparer de Koboko, village natal du maréchal Amin et de la petite ville frontalière de Moyo pour contrôler la totalité du pays.

Les autorités ougandaises ont réclamé officiellement l'extradition du « commandant » Bob Astles, ancien conseiller du maréchal Amin, qui se trouve détenu au Kenya. Cette extradition devrait intervenir très prochainement. De son côté, le Foreign Office a rejeté mardi une demande d'intervention en faveur de Bob Astles. Ce dernier avait renoncé à sa citoyenneté britannique en 1973 pour prendre la nationalité ougandaise. Il sera inculpé de « meurtres » par la justice ougandaise.

Enfin, le ministre d'Etat ougandais chargé des affaires étrangères, M. Karugire, a demandé à ses compatriotes en exil de rentrer dans leur pays. — *(UPI, Reuter, A.F.P.)*

Les présidents Arap Moi et Nyerere tentent de régler le contentieux entre le Kenya et la Tanzanie

De notre correspondant

Nairobi. — A l'invitation de M. Nyerere, le président kényan M. Arap Moi devait passer la journée du mercredi 30 mai à Arusha, en Tanzanie, où les deux chefs d'Etat vont tenter de débrouiller le contentieux qui oppose leurs pays depuis la dissolution, voilà deux ans, de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), qui regroupait la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda.

A la suite du démantèlement de la compagnie aérienne communautaire, East African Airways, Dar-es-Salaam avait fermé, le 5 février 1977, sa frontière avec le Kenya, privant ce dernier d'un accès aux marchés tanzanien et zambien. Nairobi s'était retiré de la CAE cinq mois plus tard, en provoquant la dissolution *de facto*.

Des négociations entreprises depuis lors, au niveau ministériel, avaient permis une légère détente après la mort du président Kenyatta. Mais l'hiver dernier, la guerre d'Ouganda a, de nouveau, semé la zizanie entre les deux capitales, Nairobi se refusant à priver le maréchal Amin d'un accès vital à la raffinerie de Mombasa. Une demande de blocus du président Nyerere avait été rejetée, en novembre 1978, au moment où les troupes ougandaises occupaient une partie du Nord-Ouest tanzanien.

Depuis, le gouvernement kényan a pris son parti, sans enthousiasme il est vrai, de l'installation à Kampala, par l'armée tanzanienne, d'un nouveau régime. Nairobi et Kampala ont su rapidement établir des relations de travail car le commerce extérieur ougandais transite, pour 90 %, traditionnellement par le Kenya. Dar-es-Salaam a, de son côté, évité de prendre position sur le rapprochement entre ses alliés ougandais et le Kenya.

MM. Moi et Nyerere sont, semble-t-il, convenus de reprendre des contacts directs amorcés lors des funérailles de M. Kenyatta. Il ne s'agit pas de faire revivre la CAE, dont la liquidation, toujours en cours, se poursuit au niveau des experts et des ministres avec la collaboration d'un médiateur international. Mais il n'est pas exclu que les deux présidents entendent relancer les relations bilatérales sur de nouvelles bases.

Un premier signe de détente serait le rétablissement des relations aériennes entre les deux pays. Pour l'instant, la Tanzanie reste hostile à la réouverture de la frontière terrestre. Elle souhaite notamment préserver son expérience socialiste de développement et son marché des « tentations » du Kenya capitaliste et de son dynamisme industriel et commercial.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LE PRÉSIDENT DE LA SIERRA-LEONE FAIT UNE VISITE DE TRAVAIL EN FRANCE

M. Siaka Stevens, président de la Sierra-Leone, a commencé, ce mercredi 30 mai, une visite de travail en France consacrée aux relations bilatérales entre les deux pays ainsi qu'aux problèmes africains et internationaux. Le chef d'Etat sierra-léonais sera reçu à déjeuner le 1er juin par M. Giscard d'Estaing. M. Stevens s'entretiendra jeudi avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

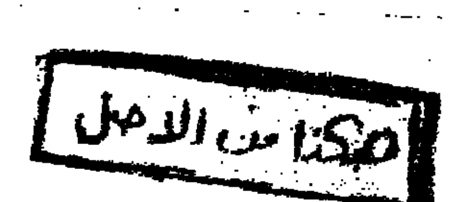
Cette visite, souligne-t-on du côté français, témoigne de la volonté de la France de resserrer ses liens avec l'Afrique anglophone de l'Ouest sans porter préjudice à ses relations avec les pays francophones. Elle fait suite au voyage effectué en décembre dernier à Freetown par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ainsi qu'au séjour à Paris, en mars, du président libérian William Tolbert.

La Sierra-Leone pourrait accueillir le sommet de l'O.U.A. en 1980. Sur le plan bilatéral, les relations sont encore modestes. La France est le sixième fournisseur de la Sierra-Leone. Le volume des échanges entre les deux pays s'élève à 61 millions de francs. La France vend à la Sierra-Leone du sucre, des automobiles et des produits alimentaires. Elle lui achète du bois, des poissons, ainsi que des produits agricoles et miniers.

[La Sierra-Leone compte 3,3 millions d'habitants sur un territoire de 72 000 kilomètres carrés. Ses principales productions sont la bauxite, les diamants, le riz, le café et le cacao. La coopération franco-sierra-léonaise s'exerce dans des domaines variés : enseignement du français, aide à l'agriculture et à la santé, formation des cadres administratifs et techniques. Une dizaine de coopérants français se trouvent en Sierra-Leone, et la France a offert une soixantaine de bourses à de jeunes Sierra-Léonais. L'aide française s'élèvera à plus de 2 millions de francs en 1979.]

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a déformé, dans l'article « L'Erythrée prise d'assaut » *(le Monde* du 26 mai), la phrase suivante : « le F.P.L.E. considérablement affaibli au cours de la première phase de l'offensive éthiopienne ne se manifestait que fort peu. » Il s'agissait en fait du F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée).





EUROPE

Espagne

Les socialistes devraient conclure un programme commun avec les communistes

estime un dirigeant de l'aile « orthodoxe » du P.S.O.E.

Une vague de fausses alertes à la bombe entretient en Espagne la psychose née depuis l'attentat qui a coûté la vie à huit personnes et blessé une quarantaine d'autres, samedi, dans une cafeteria de Madrid. Ce mercredi 30 mai, le président de la chambre des députés, M. Landelino Lavilla, devait ouvrir à Madrid la séance plénière du congrès par une déclaration sur le terrorisme, dénoncé la veille par les sénateurs comme une tentative de « déstabiliser le système démocratique ». La tension qui règne en Espagne expliquerait le retour précipité à Madrid, mardi, du secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo, qui participait en Italie à la campagne électorale du P.C.I.

D'autre part, la visite officielle que le roi Juan Carlos devait effectuer au Maroc, à partir du 4 juin, a été reportée au 14 du même mois, à la demande des autorités marocaines, a annoncé le ministère espagnol des affaires étrangères.

Enfin, le débat idéologique se poursuit au sein du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). L'un des chefs de file de l'aile marxiste du parti, M. Francisco Bustelo, estime que « tôt ou tard, nous (les socialistes) devrions conclure un programme commun avec les communistes ».

De notre correspondant

Madrid. — « *Il ne faut pas renoncer à l'utopie surtout dans un pays peu développé et dans une période de crise.* » M. Tierno Galvan le nouveau maire socialiste de Madrid, explique à quelques correspondants étrangers pourquoi il aurait voté la profession de foi marxiste du P.S.O.E. s'il avait été présent au moment où le parti a réaffirmé son idéologie et provoqué ainsi un conflit qui a abouti, le 20 mai, au retrait de M. Felipe Gonzalez et de toute l'ancienne direction.

Voilà dix jours que le parti socialiste a terminé son vingt-huitième congrès et la confusion demeure.

Le jour où il a quitté la direction du parti socialiste, M. Felipe Gonzalez a été unanimement applaudi. On l'a félicité de mettre son comportement en accord avec ses convictions et d'abandonner la responsabilité d'une formation où la majorité a fait preuve d'un dogmatisme contraire à l'ouverture souhaitée par l'ancien premier secrétaire. Mais aux éloges ont succédé les interrogations. On se demande comment M. Felipe Gonzalez a pu prendre une décision aussi grave et laisser le P.S.O.E. sans direction pendant six mois, jusqu'au prochain congrès extraordinaire. A-t-il présumé de ses forces et succombé à une erreur de calcul ? A-t-il opéré au contraire un habile retrait tactique ? Le coup de tête est-il complètement à écarter ? Bien malin qui pourrait répondre aujourd'hui à de telles qeustions. En revanche, il est apparu clairement au fil des jours que M. Felipe Gonzalez a engagé son parti dans une mauvaise passe.

M. Francisco Bustelo est au sein du P.S.O.E. l'un des chefs de file du courant orthodoxe. C'est lui qui a dirigé l'attaque contre M. Felipe Gonzalez au cours du dernier congrès pour maintenir les principes idéologiques de sa formation. Aujourd'hui, il se dit favorable, tout comme M. Tierno Galvan, à « *une solution de synthèse* » et souhaite une nouvelle direction à cette image. Il dit avoir combattu M. Felipe Gonzalez non pour sa politique passée (« *J'aurais fait la même chose à sa place* »), mais par crainte de l'avenir.

« *Felipe Gonzalez a dirigé le parti pendant deux ans et demi avec une déclaration de principe encore plus dure que celle que nous venons d'adopter,* dit M. Bustelo. *S'il déclare aujourd'hui que celle-ci ne lui convient pas, c'est qu'il a un projet en tête, un projet qu'il ne nous a pas encore expliqué.* »

Les « orthodoxes » critiquent tout de même le rêve caressé par M. Felipe Gonzalez de former un gouvernement de coalition avec l'Union du centre démocratique. « *Une telle coalition pourrait être envisagée en cas de menace putschiste,* dit M. Bustelo. *Mais elle serait une erreur si un programme de centre gauche n'était pas formulé au préalable. Or la situation du pays se prête-t-elle à une politique de centre gauche ? Je ne le crois pas. Nous ne pourrions pas satisfaire aux exigences de 90 % de la population. Six mois après notre entrée au gouvernement, nous serions obligés d'appeler la police pour défendre le siège du parti contre des manifestations de chômeurs.* »

Autre point critiqué : l'apparente conviction de l'ancienne direction que « *les cinq millions de voix gagnées en 1977 étaient définitivement acquises. Elles ne l'étaient pas. Beaucoup de nos suffrages étaient d'abord antifranquistes. Ils n'étaient pas politiquement mûrs* ». Résultat : l'implantation du parti a été « *négligée* », son organisation est restée « *défectueuse* ». En outre, M. Felipe Gonzalez et M. Alfonso Guerra, le secrétaire à l'organisation, sont accusés de « *s'être approprié la direction du P.S.O.E., d'avoir été pratiquement les seuls à définir sa politique. Ils n'ont pas facilité les débats internes, ils n'ont pas expliqué suffisamment à la base pourquoi ils avaient accepté de pactiser avec le gouvernement* ».

« *Ce que nous reprochons à Felipe Gonzalez,* précise encore M. Bustelo, *c'est de ne pas avoir transformé le parti du consensus en un parti aguerri, un parti de lutte et d'affrontement. Or, nous avons besoin d'un P.S.O.E. vigoureux si nous voulons faire un gouvernement socialiste. Tôt ou tard nous devrions conclure un programme commun avec le parti communiste, car la gauche se sent frustrée dans ce pays. Elle est sans doute satisfaite que la démocratisation ait été menée sans violence, mais elle constate que la droite a gardé tous ses pouvoirs.* »

CHARLES VANHECKE.

Allemagne fédérale

La candidature de M. Strauss à la chancellerie

La famille chrétienne-démocrate est profondément divisée sur la stratégie à adopter pour le scrutin de 1980

De notre correspondant

Bonn. — Quelques jours après la victoire que représentait l'élection de C. Carstens à la présidence de la R.F.A., le front chrétien-démocrate est ouvertement déchiré. La rupture est loin d'être définitive. Jamais, cependant, on n'avait assisté à une épreuve de force aussi décisive entre les deux branches de ce que l'on appelle encore l'« *union* », c'est-à-dire l'alliance du parti chrétien-social de Bavière (C.S.U.) et du parti chrétien-démocrate (C.D.U.).

La semaine dernière, M. Strauss, chef incontesté de la C.S.U., avait lancé un défi en faisant savoir qu'il serait « *à la disposition* » des chrétiens-démocrates pour assumer le rôle de candidat à la chancellerie aux élections générales de 1980. En conséquence le président de la C.D.U., M. Kohl, a capitulé annonçant qu'il se retirait de cette course. Il espère encore rester à la tête de son parti, mais son but principal est de barrer la route à M. Strauss, dont il n'apprécie ni la personne ni la stratégie.

Dans cette bataille confuse, M. Kohl a remporté lundi un succès partiel : il a obtenu que le comité directeur de la C.D.U. désigne son propre candidat en la personne de M. Ernst Albrecht, ministre-président de la Basse-Saxe, une « étoile montante » du camp chrétien-démocrate.

L'opposition chrétienne-démocrate doit donc choisir entre entre MM. Strauss et Albrecht. Pour maintenir l'unité du mouvement avant les élections de l'an prochain, il faudra bien que l'un ou l'autre des deux candidats s'efface.

Mais les rivalités personnelles ne sont pas l'essentiel. Le problème le plus important pour les chrétiens-démocrates consiste à choisir entre la stratégie de la séduction, défendue par M. Kohl, et celle de la confrontation, prônée depuis longtemps par le dirigeant bavarois. Le premier a perdu une partie importante. Il a trop longtemps cru pouvoir débaucher le parti libéral du vice-chancelier Genscher. Aujourd'hui, il est clair que le F.D.P. n'a pas l'intention de « lâcher » les sociaux-démocrates, ni avant ni après les élections générales de 1980. Aussi bon nombre de responsables de la C.D.U. en arrivent-ils eux-mêmes à admettre que seul un affrontement brutal et une « polarisation » beaucoup plus nette offriraient au camp chrétien-démocrate une chance de vaincre la coalition dirigée par le chancelier Schmidt.

Si la C.S.U. ne parvenait pas à imposer M. Strauss comme candidat de l'« *union* » à la chancellerie, les chrétiens-sociaux bavarois décideront-ils d'aller à la bataille de 1980 sous leur propre bannière dans l'ensemble du pays, même s'ils doivent entrer ainsi en concurrence directe avec la C.D.U. ?

En attendant, on continue, du côté social-démocrate et libéral, à croire — où feindre de croire — que la victoire de M. Strauss ne pourrait que rendre service à l'actuel gouvernement de Bonn. Il n'est pas certain, cependant, que cette opinion soit fondée. Celui qu'on appelle parfois le « Churchill des Alpes bavaroises » est sans aucun doute capable d'engager avec des chances de succès un combat singulier contre le chancelier Schmidt. L'issue de cette éventuelle confrontation est imprévisible. Mais elle donnerait aux prochaines élections générales un attrait évident.

JEAN WETZ.

EUROPE

Tchécoslovaquie

ARRESTATION DE DIX DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Dans la nuit du 29 mai, entre 5 heures et 6 heures du matin, des perquisitions ont eu lieu à Prague au domicile de dix défenseurs des Droits de l'homme qui ont tous été appréhendés par la police, annoncent leurs amis. Il s'agit de deux porte-parole de la Charte 77, MM. Jiri Dienstbier et Vaclav Benda, de l'écrivain et ancien porte-parole de la Charte Vaclav Havel (toujours sous le coup d'une condamnation de 14 mois de prison avec sursis), de l'ancien leader trotskiste et gendre de Jaroslav Sabata, M. Peter Uhl, qui s'occupe plus particulièrement du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), et d'autres activistes de la Charte et du VONS : MM. Rudolf Battek, Jiri Ruml, Ludvig Pacovsky, Jiri Nemec et sa femme Dana, ainsi que Mme Jarmila Belikova.

Les mandats de perquisition étaient justifiés par l'article 98 du code pénal qui sanctionne la *« subversion contre la République »*. Différents textes de la Charte, des déclarations informatives du VONS et divers « samizdats » ont été saisis.

Le voyage de M. Brejnev en Hongrie

(Suite de la première page.)

Moscou a proposé que les trente-cinq pays signataires de l'Acte final de la conférence d'Helsinki (trente-trois pays européens plus les Etats-Unis et le Canada) se réunissent à la fin de cette année, et ont élargi les buts de cette réunion en avançant une nouvelle fois leurs propositions sur le désarmement.

On ne compte pas moins d'une dizaine de têtes de chapitres d'importance inégale que le camp socialiste complète à chaque occasion, donnant ainsi l'impression de pratiquer dans ce domaine une politique « attrape-tout ». Cette profusion de propositions ne va pas sans une certaine confusion : ainsi, dans un récent éditorial, la *Pravda* écrit que les membres du pacte de Varsovie avaient approuvé, lors du sommet de novembre 1978, l'idée d'un pacte de non - agression formulée par M. Brejnev... le 2 mars 1979.

Dans un premier temps, les Soviétiques s'étaient montrés très réservés face à la proposition française de réunir une conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), qui ne traiterait que des armes conventionnelles. Puis ils ont nuancé leur opposition. Au cours de la préparation de la visite du président de la République française à Moscou et pendant les entretiens proprement dits, ils ont, notamment, insisté pour que la conférence s'intéresse à tous les types d'armes, y compris les armes nucléaires. Dans le document franco- soviétique, l'ambiguïté subsiste sur ce point puisqu'il est uniquement question de réduction des « armements », sans autre précision.

Les deux nuances apportées par le pacte de Varsovie au programme franco-soviétique concernent le lien entre les deux étapes de la conférence : mesure de confiance et réduction des armements, qui, dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing, sont indissociables. Les Soviétiques ont introduit l'idée d'un échelonnement dans le temps. Ils ont, d'autre part, indiqué que les réductions ne devaient pas toucher seulement les armements, mais aussi les forces armées.

Quant au contenu de cette éventuelle conférence, Moscou se déclare ouvert à toutes les suggestions, mais il paraît certain que pour le Kremlin la conclusion d'un « pacte de non-agression », proposé le 2 mars dernier par M. Brejnev, est l'affaire la plus importante. En reprenant partiellement à leur compte une idée à l'origine française, les Soviétiques ne renoncent pas à leur programme. Ils font cependant quelques pas en direction des Occidentaux en proposant une notification mutuelle, non seulement des manœuvres terrestres (c'est déjà le cas depuis Helsinki), mais aussi des mouvements de troupes importants, des manœuvres navales ainsi que des manœuvres aériennes.

La conférence sur le désarmement devrait, selon les Soviétiques, être distincte de la conférence prévue à Madrid en 1980, don tl'objet dépasse la question du désarmement puisqu'il concernera les trois « corbeilles » de la C.S.C.E., mais les deux projets sont bien évidemment liés. Une réunion sur la détente militaire avant Madrid pourrait permettre un premier échange de vues favorisant les travaux du forum paneuropéen. De même, la conférence sur le désarmement devrait aaler de pais avec les négociations de Vienne sur la réduction des troupes en Europe centrale (M.B.F.R.).

Des divergences de principe n'en demeurent pas moins. Elles ont été parfaitement illustrées par le général Epichev, chef de la direction politique principale de l'armée soviétique, qui, dans un récent article de la revue du comité central *Kommunist*, insistait sur la *« nature de classe »* des armes nucléaires. *« On sait*, écrivait-il, *que les fusées dont disposent les impérialistes constituent une menace réelle pour l'humanité ; entre les mains des Soviétiques, elles servent la défense d'un régime social d'avant-garde, de la paix dans le monde entier. »*

Toutefois, même si, sur le fond, leurs positions n'ont pas changé, les Soviétiques manifestent plus de souplesse et font preuve de plus de disponibilité d'ouverture sur les problèmes de procédure. Ils ne présentent plus leurs propositions comme un ensemble cohérent à prendre ou à laisser, mais comme une base de discussion. Ils sont prêts à examiner les idées occidentales, voire à les intégrer dans leur propre schéma, même si l'arrière-pensée d'une « récupération » n'est évidemment pas absente. Ils sont même disposés à envisager une approche « régionale » du problème du désarmement, chère au président de la République française.

Obsédés par leur différend avec la Chine, ils ont besoin de la détente militaire à l'Ouest. La conjoncture leur paraît favorable pour avancer dans cette voie. La signature de l'accord SALT 2 devrait donner une nouvelle impulsion aux autres négociations sur le désarmement. Des progrès leur paraissent rapidement possibles en Europe ; leurs derniers entretiens avec M. Giscard d'Estaing, où, pour la première fois, on est entré dans le vif des problèmes de désarmement, semblent les en avoir convaincus. Ils ne cessent d'ailleurs de citer ces entretiens en exemple. Sans remettre en cause leur dialogue prioritaire avec les Etats-Unis, les dirigeants de Moscou ne seraient sans doute pas mécontents de voir la France jouer dans la détente militaire le même rôle de pionnier qu'elle a tenu pour la détente politique dans la phase préparatoire de la conférence d'Helsinki. Pour la première fois, depuis bien longtemps, la France et l'Union soviétique ont peut-être trouvé un terrain de coopération possible dans le domaine du désarmement.

DANIEL VERNET.

Les deux objectifs du chef de l'État soviétique

De notre envoyé spécial

Budapest. — Quoi de plus normal ? L'Union soviétique n'avait pas encore rendu à la Hongrie la visite officielle que M. Kadar avait effectuée à Moscou en 1974, et M. Brejnev acquitte aujourd'hui cette dette après plusieurs ajournements de son voyage.

Aucun problème majeur dans les relations entre les deux pays ne commandait pourtant au chef de l'Etat soviétique de s'imposer la fatigue de ce déplacement de trois jours alors que c'est en raison de son mauvais état de santé que la signature des accords SALT 2 aura lieu à Vienne (et non aux Etats-Unis comme les usages diplomatiques l'auraient voulu). La Hongrie, avec ses magasins bien approvisionnés et son excellente image internationale, est, de tous les pays frères, celui qui donne le moins de soucis et le plus de satisfactions au Kremlin. Les questions économiques bilatérales — notamment les conditions de l'importation du pétrole soviétique — ont été largement éclaircies par M. Kadar au début du mois de mars à Moscou et le secrétaire général hongrois tient assez bien son appareil en main, malgré les grognements syndicaux suscités par l'actuelle politique d'austérité, pour n'avoir besoin d'aucune marque éclatante du soutien d'un homme avec lequel il entretient des liens notoirement confiants.

En se rendant à Budapest, M. Brejnev a d'autres buts que protocolaires ; il veut d'abord réaffirmer sa crédibilité personnelle. Il ne fait aucun doute, dans les milieux politiques et diplomatiques, que le dirigeant soviétique a tenu à montrer, à dix-sept jours de sa rencontre avec M. Carter à Vienne, que si la maladie la gêne parfois sérieusement, il n'en est pas moins capable de remplir ses obligations.

Le strict secret maintenu jusqu'à présent sur son programme n'est peut-être pas de nature à favoriser la fin de ces rumeurs. Tout se passe comme si l'on voulait garder la possibilité de modifier discrètement un emploi du temps assez lâche. Dans le courant de son premier après-midi à Budapest, M. Brejnev devrait avoir, au siège du Parlement, des entretiens avec M. Kadar et le chef de l'Etat M. Losonczi qui a écourté une visite en Autriche pour l'accueillir. Jeudi après-midi il devrait décorer des ouvriers émérites des usines Csepel et prendre part ensuite à un dîner officiel. Vendredi enfin, jour de son départ, il devrait visiter le nouveau quartier de Kelenfold, à la périphérie de Buda, avant de prononcer, en différé, une allocution à la télévision.

C'est peut-être à cette occasion — c'est le deuxième objectif de M. Brejnev — que le chef du bloc soviétique reprendra et développera les propositions de plan de désarmement avancées au cours de la dernière réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie. La presse hongroise — qui insiste tout particulièrement sur « *l'importance capitale* » du voyage d'aujourd'hui et de celui de Vienne — présente, en effet, M. Brejnev avant tout comme l'homme d'un long combat personnel en faveur de la détente et de la paix, dont la conférence d'Helsinki ne devrait avoir été qu'une étape.

BERNARD GUETTA.

LE CONSEIL DE L'OTAN A LA HAYE

La France tient à garder un point de vue indépendant sur le Proche-Orient et les négociations SALT

La réunion ministérielle de printemps du Conseil de l'Atlantique se tient les 30 et 31 mai à Noordwijkerhout, près de La Haye. Elle a été précédée, mardi, par le traditionnel dîner à quatre (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne), dont le prétexte est de faire le point sur la situation à Berlin. Les Quatre ont évoqué l'irritation des Soviétiques à la perspective de voir des représentants de Berlin-Ouest siéger à l'Assemblée européenne élue.

De notre envoyé spécial

La Haye. — Cette session ministérielle sera marquée par les deux événements récents: l'accord américano-soviétique sur la limitation de armes stratégiques SALT 2 et la signature du traité israélo-égyptien. Ces deux opérations n'ont pas encore obtenu le succès qu'escompte M. Carter. Il est dans l'ordre des choses cependant que les Etats-Unis recherchent un appui aussi complet que possible de leurs alliés.

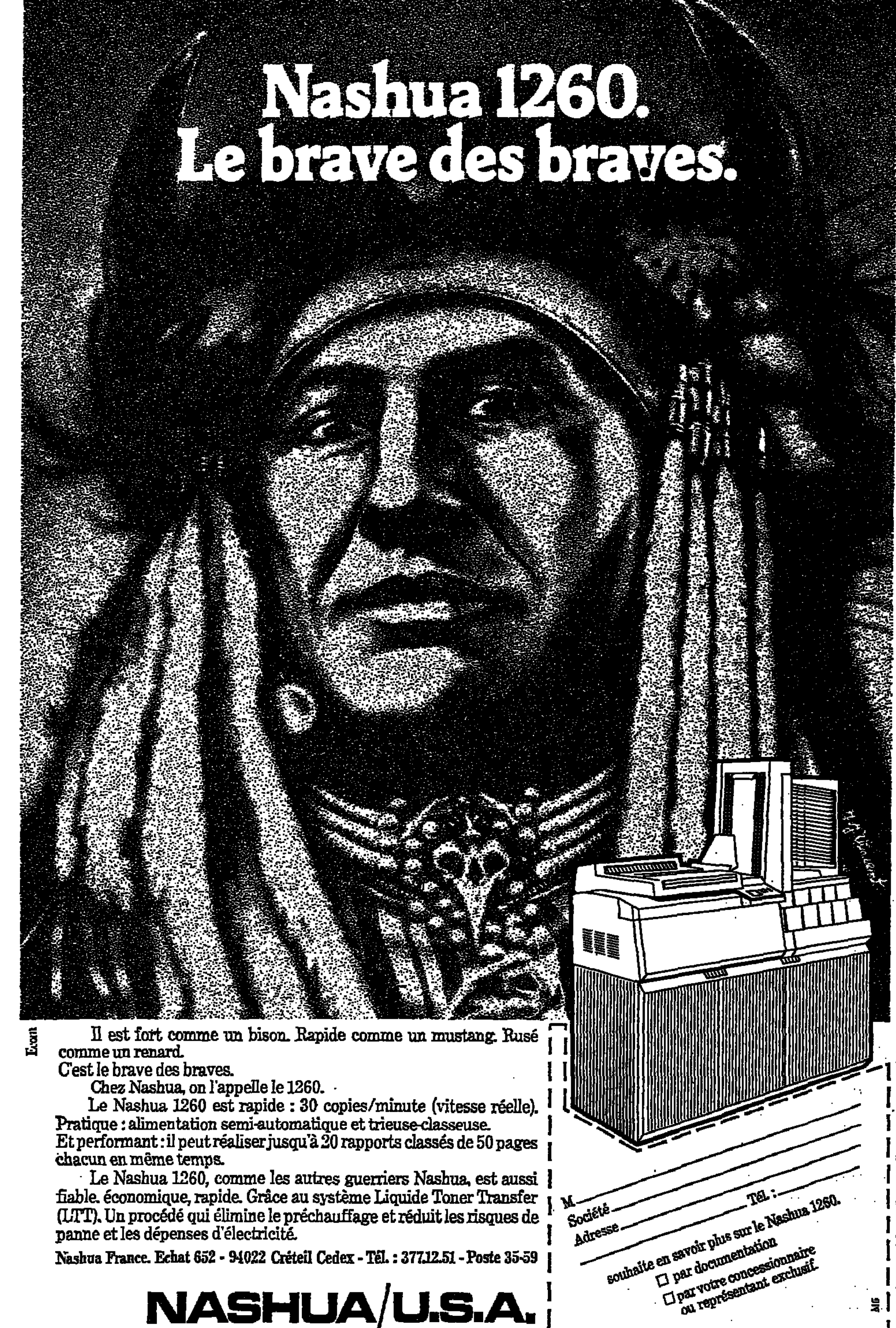
Ce désir pourrait quelque peu gêner la France qui entend garder un point de vue indépendant et refuse de souscrire à une déclaration commune qui s'écarterait de ses positions habituelles. C'est particulièrement vrai pour le Proche-Orient. Les Français, qui ont des doutes sur les vertus du traité israélo-égyptien, ne lui adressent pas de critiques ouvertes, mais ne veulent pas le cautionner. Ils ne veulent donc pas que le communiqué qui sera publié jeudi 1er juin salue le traité israélo-égyptien comme un pas important dans la voie d'un règlement juste et durable.

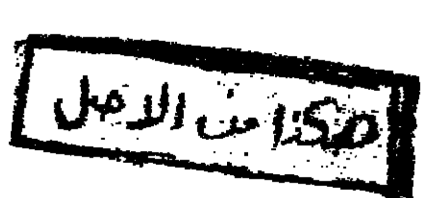
Au cours de contacts privés, M. François-Poncet a clairement fait connaître cette position à M. Vance, le secrétaire d'Etat américain, et lui a dit qu'il réclamerait qu'un paragraphe particulier exprime le point de vue français si on insistait pour que le communiqué approuve le traité israélo-égyptien.

Ce que nous pouvons faire de plus utile, a-t-il expliqué, c'est de ne pas faire bloc derrière vous et d'indiquer que, si nécessaire, d'autres voies pourront être suivies que celle qui a été ouverte. Il semble qu'il ait obtenu satisfaction : le communiqué — sensiblement différent de ce qu'avaient en tête les Américains — ne ferait pas de référence explicite au traité israélo-égyptien et se contenterait d'évoquer les efforts nécessaires pour parvenir à une *« paix globale »* incluant une solution du problème palestinien.

Pour les SALT, la position de la France est bien connue. Elle n'a pas l'intention de participer à SALT 3, qui prendrait en compte les armes nucléaires à moyenne portée en Europe. Le problème du déploiement accéléré des missiles soviétiques à moyenne portée (type SS-20), de la nécessité de moderniser la force nucléaire occidentale en Europe, et le projet de SALT 3 apparaissent de plus en plus comme la grande affaire de l'OTAN. Deux groupes de travail ont été constitués pour en débattre, auxquels les Français ne participent pas.

PHILIPPE LEMAITRE.





Hongrie

La Pologne, terre de Jean-Paul II

II. — La ligne de moindre résistance

Dans un premier article, Manuel Lucbert a expliqué pourquoi l'Eglise polonaise est porteuse d'un souffle de liberté (« le Monde » du 30 mai). Dans son second article, il examine l'effet que pourra produire la visite du pape dans son pays natal et évoque les difficiles problèmes économiques et politiques qui restent à résoudre.

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Varsovie. — « *On peut critiquer l'équipe actuelle pour beaucoup de choses, mais vraiment pas pour sa politique envers l'Eglise. C'est un succès* (un silence)... *l'un des rares.* » Le journaliste de la très officielle agence d'informations PAP, qui nous confie cette opinion à titre, souligne-t-il, tout à fait personnel, nous semble être étrangement déchiré ; et sans doute n'est-il pas le seul dans ce cas. La visite imminente du pape Wojtyla, cela se voit, le remplit de fierté. « *C'est un Polonais !* », s'exclame-t-il, n'y tenant plus.

D'un autre côté, il ne cache pas une certaine inquiétude quant aux conséquences qu'aura l'événement et quant aux problèmes innombrables qu'il va poser, en particulier aux responsables de la censure et de la propagande. « *Rendez-vous compte*, nous dit-il, comme s'il n'arrivait pas encore à le croire, *des centaines de milliers de pèlerins à genoux devant le pape. De quoi aura l'air la Pologne populaire, lorsque cette image aura fait le tour du monde ? Et qu'allons-nous dire dans la presse ?* Trybuna Ludu *(l'organe du parti) publiera-t-il une photo ? Et si oui, à la une ou dans les pages intérieures ?* »

Pauvres censeurs. A tout prendre, les dirigeants, dont la ligne politique est, dans tous les domaines, celle de la moindre résistance, ont préféré affronter ces désagréments temporaires plutôt que d'aller au-devant d'une nouvelle crise avec l'Eglise et le Vatican. Les circonstances intérieures ne s'y prêtent guère. Aussi avec le publiciste ouest-allemand Hans-Jacob Stehle, l'un des meilleurs connaisseurs à la fois de la Pologne et du Vatican, on peut penser qu'en accordant son « *visa d'entrée* » à Jean-Paul II M. Gierek a « *sans doute pris moins de risques que s'il le lui avait refusé.* »

Empêtré dans une crise économique que ni lui ni son gouvernement n'ont su prévoir et encore moins parer, confronté à une contestation multiforme, certes tenue en lisière, mais coriace et courageuse, paralysé par la géopolitique et les luttes intestines pour le pouvoir des factions rivales, le premier secrétaire du parti a compris que, puisqu'il ne pourrait pas offrir à ses concitoyens le paradis sur terre, il lui fallait essayer d'être au mieux avec celui qui le promet au ciel. L'humour populaire a résumé ainsi la situation : « *Prolétaires de tous les pays, pour l'amour de Dieu, unissez-vous.* » Tel est aujourd'hui le slogan.

La présence de Jean-Paul II en Pologne, sa « *patrie bien-aimée* », provoquera sûrement un « *tremblement de terre psychologique* », selon l'expression du cardinal Koenig. Mais elle calmera aussi une opinion qui n'aurait pas compris que le veto opposé en 1966 à Paul VI fût renouvelé. Fort de cet apaisement, dont il pourra tirer quelque mérite personnel, M. Gierek serait alors en mesure d'envisager plus sereinement les tâches politiques et économiques qui l'attendent. Elles ne sont pas faciles.

Après l'emballement des années 1972-1975 et le coup de frein décidé à la fin de 1976, on s'attendait que l'économie entre à partir de 1978-1979, et cela pour plusieurs années, dans une ère de « *turbulences* » On avait beau le savoir, le choc est tout de même rude. D'autant que l'opinion, elle, n'y avait pas été préparée de façon tout à fait adéquate. En janvier 1978, à la conférence nationale du parti, M. Gierek annonçait une action plus résolue que par le passé contre « *les augmentations de prix injustifiées* ». En fin d'année, l'inflation se chiffrait officiellement à 8,50 %, record absolu depuis l'instauration du socialisme. Le salaire réel moyen était en recul de 2 % par rapport à 1977

Ainsi, la réforme des prix, attendue depuis maintenant au moins dix ans, n'a toujours pas eu lieu, mais, très pragmatiquement, les étiquettes valsent. Cette année, on prévoit une légère progression des salaires en termes réels (1,5 % à 2 %). Le résultat en fin de compte risque de ne pas être très différent de celui de 1978. Car les causes structurelles de l'inflation, entre autres le déséquilibre entre la masse monétaire en circulation et l'offre marchande, demeure. Elles pourraient même s'aggraver. Sous l'effet conjugué du serrage de vis toujours plus strict donné aux investissements et des conséquences d'un hiver exceptionnellement sévère, les objectifs de production risquent une fois de plus de ne pas être atteints. L'an dernier, il s'en était fallu de trois points en ce qui concerne les livraisons pour le marché intérieur.

Cette année, les transports et le secteur énergétique ont été largement désorganisés pendant trois mois. A la mi-avril, le bureau politique a dû faire le constat : fin mars, la production industrielle avait été globalement inférieure à celle du premier trimestre 1978. Pour le seul mois de janvier 1979, les pertes représentent en valeur une production de 6 milliards de zlotys (1 zloty = 0,14 FF au cours touristique). Selon des estimations préliminaires, les inondations du printemps (1 million d'hectares recouverts, dont 380 000 de terres arables) ont causé à leur tour des dégâts pour 7 milliards de zlotys.

La situation dans l'agriculture n'est guère plus brillante. L'importation, au bas mot, de 6 millions de tonnes de fourrages et de grains seront encore nécessaires cette année pour compenser le déficit céréalier. En 1978, le cheptel bovin (13,1 millions de têtes) est redescendu au-dessous du niveau de 1975. Si l'on ajoute que, en raison des pertes sur les exportations de charbon cet hiver et du renchérissement du pétrole, l'addition énergétique sera particulièrement salée, que le service de la dette s'élèvera pour l'année en cours à environ 4 milliards de dollars, et qu'en 1980 ce ne sera guère différent, on ne voit pas vraiment d'où peut venir le salut.

Comment sortir du tunnel ? Face à cette dégradation des equilibres fondamentaux, le pouvoir semble étrangement passif. Mais que peut-il faire ? Des réformes ? Ce n'est vraiment plus le moment. Changer d'hommes ? Pour faire la même politique ?

Persuadés, d'une part, qu'il n'existe pas de solution de rechange à la voie suivie jusqu'à maintenant et, d'autre part, que la situation est telle qu'elle ne peut que s'améliorer, le premier secrétaire du parti paraît avoir pour seule ambition de durer. Son horizon politique est le prochain congrès du P.O.U.P. (parti ouvrier unifié de Pologne), qui se tiendra au début de l'année prochaine. Nombreux sont ceux qui pensent que la position du premier ministre, M. Piotr Jaroszewicz, y sera menacée. Ce dernier, qui souffre d'un diabète, vient d'être victime d'un infarctus du myocarde. Mais, sauf empêchement médical, il n'est pas sûr que M. Gierek accepterait de se séparer de son compagnon tellement il paraît soucieux avant tout de continuité.

Naissance d'une contestation interne

Plus le pouvoir se fige dans l'immobilisme et plus l'impatience grandit, et non plus seulement en dehors du parti. Le fait nouveau, ces derniers mois, c'est la révélation d'une contestation interne, sans doute limitée à certains cercles, mais qui parle haut et fort. Certains de ces esprits critiques sont regroupés dans le cercle Expérience et avenir (DIP) formé à la fin de l'année dernière. Au départ, il réunissait des éléments libéraux du parti, tels M. Rakowski, rédacteur en chef de *Polytika*, des catholiques et des sans-parti.

A la suite du veto opposé par la direction apres la première réunion, M. Rakowski s'est retiré de l'entreprise, mais la structure d'accueil du groupe a été maintenue. Elle se distingue de la contestation « dissidente » par la qualité de ses participants, dont certains siègent dans des instances plus ou moins officielles, et par le fait qu'elle est un lieu de réflexion sur l'état du pays et non un organe d'action.

L'un des animateurs du DIP, M. Stefan Bratkowski, a critiqué récemment avec une vigueur inhabituelle la politique officielle. Parlant à Varsovie devant la cellule du parti (dont il est encore membre) de l'Union des écrivains, il a dénoncé la « *gigantesque gabegie* » qui sévit dans le pays et s'est écrié : « *Le socialisme souffrirait moins d'une authentique contre-révolution que de ce désordre qui le tue.* » Estimant que la crise est avant tout politique, il a réclamé la fin du gouvernement « *de type féodal* » et la réalisation d'un certain nombre de réformes : séparation de l'appareil du parti et de l'administration de ceux de l'économie et de la justice, droit de contrôle des organes exécutifs, complète indépendance des médias, attribution des fonctions administratives selon les compétences.

Le comité d'autodéfense sociale (K.S.S.-K.O.R.), animé par MM. Kuron et Michnik, a publié à la mi-mai un document dans lequel il s'émeut de la « *situation dramatique* » dans laquelle se trouve le pays sur le plan économique. D'autres groupes, tel celui rassemblé autour de la publication « indépendante » *Spotkania* (rencontres) de Lublin, en abordant la question de la Lituanie ou de la Biélorussie, ont lancé la problématique nationale dans le débat. La marmite bout.

Depuis des semaines, la préparation de la visite du pape Wojtyla a accaparé les esprits dans de nombreux milieux. Au moment où Jean-Paul II retrouvera sa terre de Pologne, plus rien n'aura d'importance. Mais après ? Les soucis quotidiens ne réapparaîtront-ils pas, plus insupportables qu'avant ? Le réveil ne risque-t-il pas d'être brutal ? Le pouvoir continuera-t-il à laisser aux groupes oppositionnels la même marge de manœuvre ou bien assistera-t-on à une reprise en main ? Autant de questions, autant d'incertitudes. A moins que le pape ne fasse un miracle.

FIN

M. Gierek et Mgr Wyszynski souhaitent éviter des débordements qui terniraient cet « événement d'importance historique »

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Avec la rencontre qui a eu lieu le mardi 29 mai à Varsovie entre M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié, et le cardinal primat, Mgr Wyszynski, archevêque de Varsovie, la Pologne est entrée dans la phase ultime de la préparation de la visite du pape. A quatre jours de l'arrivée de Jean-Paul II dans sa patrie, cette entrevue, la troisième entre les deux hommes depuis octobre 1977 et la deuxième depuis le début de l'année, témoigne d'une volonté certaine de concertation.

Le communiqué de presse, étonnamment étoffé et cordial, publié par l'agence officielle PAP mardi en fin d'après-midi, renforce l'impression qu'on se montre des deux côtés soucieux de créer les meilleures conditions autour de ce voyage dans lequel les deux parties s'accordent à voir « *un événement d'importance historique* ». Le texte d'une longueur de trente-sept lignes (contre six en octobre 1977 et onze en janvier dernier) ne fait aucune allusion aux difficultés de préparation matérielle, notamment dans le domaine des transports, auxquelles se heurtent les pèlerins qui souhaiteraient se rendre dans l'une des quatre villes que visitera le Saint-Père. De source épiscopale, on indiquait dans la soirée à ce sujet qu'une amélioration devrait commencer à se faire sentir dès mercredi. On se refusait, toutefois, à établir un lien de cause à effet entre cet éventuel changement d'attitude des autorités et la rencontre entre le premier secrétaire et le cardinal primat.

Il ne paraît pas faire de doute cependant que cette question a été abordée par Mgr Wyszynski au cours de son entrevue de deux heures avec le chef du parti. A la différence des deux précédentes rencontres qui avaient porté sur des sujets d'intérêt général, celle-ci a été essentiellement consacrée, indique le communiqué, à une seule question : la visite du pape. Le communiqué comprend une partie commune et une autre, où chacun des deux interlocuteurs exprime son point de vue. C'est également une innovation. Mais n'est-ce pas compréhensible dans ces circonstances où tout est nouveau tant pour le pouvoir communiste que pour l'Eglise catholique.

Les positions communes aux deux parties mettent en valeur deux préoccupations essentielles. D'une part l'Eglise et les autorités d'Etat constatent que l'accord auquel elles sont parvenues pour l'organisation de la visite du Saint-Père « *prouve le caractère vivant des considérations qui forment le fondement de la coopération entre l'Eglise et l'Etat* ». Elles expriment la conviction que cette visite donnera « *de nouvelles impulsions à cette coopération* », ainsi qu'au développement des relations entre la Pologne et le Saint-Siège. Cette double référence à la coopération entre les autorités publiques et la hiérarchie catholique est significative du climat actuel. En règle générale, l'Eglise préfère, en effet, parler de normalisation des relations. Elle avait toutefois fait déjà un geste de bonne volonté après la rencontre du mois de janvier en acceptant que le terme de coopération figure dans la brève information qui en avait rendu compte.

« L'unité des Polonais »

Le second thème fortement appuyé par les deux parties est celui de « *l'unité des Polonais* ». C'est là un souci cher à M. Gierek que Mgr Wyszynski n'avait aucune raison de ne pas reprendre également à son compte. Le communiqué dit expressément que « *la visite servira l'unité des Polonais dans la réalisation des buts nationaux pour la prospérité de la mère patrie, la République populaire de Pologne* ». Ce sentiment de solidarité qui unit tous les Polonais dans leur destin national est, en outre, mis en valeur par la remarque soulignant que « *le pape polonais arrive dans sa terre natale l'année du trente-cinquième anniversaire de la libération après les désastres de la guerre mondiale, qui a coûté à la Pologne une hécatombe de victimes et de destructions* ».

Ces convergences n'empêchent pas chacun d'accorder à l'événement attendu par tout le pays une signification spécifique. Pour M. Gierek, la visite du pape servira à renforcer, outre l'unité des Polonais, le prestige international du pays et le développement des relations entre l'Eglise et l'Etat, dont il note, fait remarquable, qu'il serait « *dans l'intérêt général de la nation* ».

Mgr Wyszynski estime, pour sa part, que les événements renforcent sa conviction concernant l'« *importance de la mission religieuse et morale de l'Eglise en Pologne* ». En acceptant que cette phrase capitale figure dans un texte livré à l'opinion publique, le premier secrétaire du parti, même s'il ne lui a pas donné expressément son accord, a pris acte de ce fait, à vrai dire incontestable, et le reconnaît, en quelque sorte, officiellement. Enfin, le primat a lancé une nouvelle fois un appel indirect aux fidèles en souhaitant que « *cette visite extraordinaire* » se déroule « *dans une atmosphère d'ordre et de sérieux* ». Ce désir est, de toute evidence, destiné à éviter d'éventuels débordements qui ne seraient dans l'intérêt d'aucunes des parties en présence. — M. L.

Turquie

VERDICT DE CLÉMENCE CONTRE DES MILITANTS DE GAUCHE

(De notre correspondant.)

Ankara. — Le tribunal militaire d'Istambul a rendu un verdict de clémence, lundi 28 mai, à l'issue du procès intenté à plusieurs dirigeants du Parti ouvrier turc (1), dont sa présidente, Mme Behice Boran, et à quelque trois cent trente militants de cette formation. Ceux-ci avaient été arrêtés le 1er mai dernier, au cours d'une manifestation qu'ils avaient organisée pour protester contre l'interdiction des défilés ouvriers le jour de la fête du travail. Cette interdiction avait été prononcée par les autorités chargées de faire respecter l'état de siège et les mesures de couvre-feu.

Les dirigeants et militants du TIP ont été condamnés à une peine symbolique de vingt-cinq jours de prison.

Ce verdict modéré n'est pas pour déplaire à M. Ecevit, qui ne s'était résigné à interdire tout défilé le 1er mai que sur la pression de la droite et de l'extrême droite. Il montre en outre que les autorités militaires entendent ménager leur popularité, à l'inverse des responsables du maintien de l'ordre de 1971 : ceux-ci s'étaient, après le coup de force de l'armée, livrés à une « chasse aux sorcières », qui avait provoqué de nombreux excès.

ARTUN UNSALL.

(1) Le Parti ouvrier turc (TIP) avait été dissous en 1971 et a reçu l'autorisation de se reconstituer en 1975. Il est idéologiquement proche du courant communiste (le P.C., lui, demeure interdit).

Le Monde le débat européen

Un entretien avec

(Suite de la première page.)

Pour cette raison simple que, pour parvenir au changement, au socialisme démocratique que nous voulons pour notre pays, il n'existe pas d'autre voie que celle d'un rassemblement majoritaire d'hommes et de femmes favorables à une politique nouvelle et décidés à le faire triompher. C'est, comme vous venez d'ailleurs de le rappeler vous-même, ce qu'a clairement réaffirmé notre vingt-troisième congrès.

» Or à quoi assistons-nous aujourd'hui ? Vous évoquez le congrès de Metz. Il est bien vrai que ce congrès a vu se multiplier les déclarations « de gauche », voire même les discours à coloration révolutionnaire. Mais qui peut prêter foi à ces proclamations, alors que ces temps-ci François Mitterrand ne tarit plus d'éloges pour la social-démocratie allemande, dont bien des socialistes brocardaient naguère avec raison la politique de collaboration de classe et d'alignement sur l'impérialisme américain ?

» Non, voyez-vous : autant je peux comprendre que le glissement à droite du parti socialiste ne soit pas d'emblée apparu clairement, autant le mouvement qui conduit aujourd'hui le parti socialiste au retour dans les vieilles ornières de la social-démocratie est singulièrement évident. Il est inutile, je crois, d'allonger exagérément cette démonstration : il suffit de penser à cette manifestation de la semaine dernière, que François Mitterrand a voulu l'événement « phare » de sa campagne, et qui a vu les dirigeants de la social-démocratie européenne se succéder pour exalter la construction d'une Europe intégrée et condamner toute alliance avec les communistes.

» Nous savons que ce constat d'un ralliement croissant de François Mitterrand à la droite conduit aujourd'hui des électeurs — parfois même des militants — socialistes à choisir pour la circonstance de soutenir la liste présentée par notre parti le 10 juin. C'est en effet le bon moyen, le moyen efficace de préserver les chances de l'union des forces populaires, de l'union de la gauche.

— On dit souvent que l'enjeu principal des élections européennes, au moins en France, est la préparation de l'élection présidentielle de 1981. Etes-vous de cet avis ?

— Non.

Le risque d'extension des pouvoirs de l'Assemblée est bien réel

— On prête à certains membres de l'Assemblée européenne le projet de la pousser à décider une extension de ses pouvoirs. Etes-vous décidé à vous opposer à toute extension de ces pouvoirs, ou bien pensez-vous que, dans certains secteurs, elle pourrait être souhaitable ? Si oui, lesquels ?

— L'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne n'est pas une idée vague que nous prêterions à certains hommes politiques. C'est bel et bien un objectif avoué des dirigeants des pays de la Communauté économique européenne. Je vous rappelle que cette extension au domaine législatif — ainsi d'ailleurs que le souhait d'en finir avec la règle de l'unanimité au sein du conseil des ministres des Neuf — figurait en toutes lettres dans le communiqué issu du conseil européen de décembre 1974 à Paris, qui réunissait, à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne.

» De telles propositions figurent également en toutes lettres dans les programmes nationaux et supranationaux des partis politiques français — à l'exception, naturellement, de notre parti communiste. Le parti socialiste, par exemple, revendique, dans son programme *Changer la vie* (page 193), *« des pouvoirs comparables à ceux d'un Parlement souverain »* pour l'Assemblée européenne.

» Le risque est donc bien réel, même si, pour des raisons d'opportunité électorale — *« pour ne pas réveiller, en France, les chiens endormis »*, comme a pu le dire élégamment M. Willy Brandt, — les uns et les autres taisent leurs intentions à l'approche du 10 juin.

» Si donc notre parti s'oppose comme il le fait à ce qu'il faut bien appeler un engrenage supranational, c'est pour empêcher tout à la fois une majorité extérieure d'imposer ses choix à la France, et le gouvernement français de se retrancher derrière une autorité « supérieure » et lointaine pour appliquer sa politique avec un surcroît d'intransigeance et de brutalité.

— Le parti communiste ne veut apparemment ni de la confédération européenne de Valéry Giscard d'Estaing, ni de la fédération des partisans de la supranationalité, ni du « gouvernement paneuropéen » dont a parlé le parti communiste italien. Une coordination politique des pays de l'Europe occidentale ne vous paraît-elle tout de même pas nécessaire pour leur permettre de peser davantage sur la scène internationale ?

— Votre question appelle deux remarques préliminaires.

» La première porte sur l'opposition que vous semblez déceler entre les objectifs de M. Giscard d'Estaing et ceux *« des partisans de la supranationalité »*. Chacun se souvient des engagements clairement supranationaux que le président de la République — d'ailleurs avec M. Chirac, alors premier ministre, — a pris lors de ce sommet des neuf chefs d'Etat et de gouvernement de décembre 1974 que j'évoquais à l'instant.

» Ma deuxième remarque concerne le parti communiste italien. Car vraiment, c'est lui faire injure que de le mettre sur le même plan que le pouvoir giscardien ou les apôtres sociaux-démocrates de l'intégration supranationale et atlantique !

» Le parti communiste italien est une grande force ouvrière et révolutionnaire, qui lutte, comme nous le faisons nous-mêmes en France, pour la transformation démocratique de son pays. C'est un parti dont la démarche fondamentale se rencontre avec la nôtre, puisque nous plaçons l'un et l'autre le développement de la démocratie au centre des voies du socialisme que nous avons définies. C'est un parti avec lequel, à partir de cette convergence que l'on appelle l'eurocommunisme, nous développons des rapports étroits d'amitié et de collaboration. C'est enfin un parti qui partage avec nous l'objectif de lutter pour une Europe nouvelle et avec qui nous agissons et nous continuerons à agir à l'Assemblée européenne pour contribuer à orienter la Communauté dans le sens des intérêts des travailleurs, de la démocratie, de la paix, de la coopération entre Etats souverains, de l'indépendance.

» S'il est exact que nous n'avons pas la même appréciation en ce qui concerne l'élargissement de la Communauté et les pouvoirs de l'Assemblée européenne, tout ce qui nous rassemble, tout ce que nous partageons avec nos camarades italiens dans le combat démocratique en Europe occidentale est infiniment plus important.

» C'est d'ailleurs ce que nous avons récemment exprimé avec force, mon ami Enrico Berlinguer et moi-même, devant des dizaines de milliers de travailleurs français et italiens, tant à Marseille qu'à Turin.

» J'en viens maintenant au fond de votre question.

» La politique étrangère est un attribut fondamental de la souveraineté nationale.

» Or, depuis plusieurs années, nous assistons à la mise en place du mécanisme selon lequel *« l'Europe parle d'une seule voix »*.

» Ce mécanisme conduit à l'effacement de notre pays. Ainsi, en 1978, on a pu voir le ministre ouest-allemand des affaires étrangères parler à l'ONU au nom des Neuf. Ainsi encore, lors de l'agression de la Chine contre le Vietnam, c'est dans un premier temps la Communauté économique européenne seule — la France se taisant, — qui s'est exprimée d'une seule voix, pour dire d'ailleurs la même chose que M. Carter. Ainsi enfin, lors des négociations du GATT sur le commerce international, la Communauté était représentée par un porte-parole unique, M. Haferkamp, qui a d'ailleurs accepté des conditions foncièrement défavorables aux intérêts de la France.

» La République fédérale d'Allemagne a pour objectif avoué de tirer parti au maximum de cette évolution. Elle le dit et le répète ouvertement. Permettez-moi, de ce point de vue, de m'en tenir à une simple citation. Elle est de M. Everling, le *« M. Europe »* du gouvernement fédéral : *« Il devient nécessaire*, a déclaré récemment M. Everling, *de changer le caractère de la Communauté dans le sens de la supranationalité et d'un renoncement des Etats membres à leur souveraineté propre... Concrètement, il s'agit de préserver les principes inaliénables de la politique allemande et de les appliquer à la Communauté en les y adaptant avec souplesse. »*

» Naturellement, nous nous opposons carrément, nous communistes, à cette évolution.

» Pour nous, la France, compte tenu de son histoire, de son rayonnement, de son capital d'amitié, a un grand rôle à jouer en Europe et dans le monde. Ce n'est pas une « puissance moyenne », condamnée à jouer les seconds rôles dans une Europe intégrée, atlantique, dominée par la République fédérale d'Allemagne.

» Nous agissons pour que l'indépendance et la souveraineté de notre pays, refusant tout alignement sur quelque puissance ou bloc que ce soit, se traduise par une diplomatie active, des initiatives concrètes pour arrêter la course aux armements, consolider la paix, la détente, la sécurité en Europe, pour aller vers un nouvel ordre économique et politique mondial, plus stable et plus juste.

» Telle est la grande ambition que nous avons pour notre pays : à l'opposé de la soumission et de l'abandon national.

» On le voit, ce grand projet est, du même coup, à l'opposé de toute conception d'une France isolée, autarcique, frileusement repliée sur elle-même. Nous nous prononçons, au contraire — notamment dans nos *« vingt propositions pour l'Europe »* que nous avons adoptées en décembre 1978 — en faveur d'un développement des échanges et de la coopération mutuellement avantageux avec les Etats membres de la Communauté et tous les autres pays. Nous voulons une France indépendante, libre de ses choix, développant une grande politique d'amitié et de coopération ; une Europe démocratique, de progrès économique et social, largement ouverte sur le monde.

Le danger d'une armée européenne intégrée

— Vous avez, à plusieurs reprises, exprimé la crainte que l'élection de l'Assemblée au suffrage universel n'aboutisse à remettre en question l'indépendance de la France dans tous les domaines, et notamment celui de la défense. Comment imaginez-vous qu'une action dans ce sens puisse prendre forme ? Comment pensez-vous la faire échouer ?

— Peut-être y a-t-il une ambiguïté... Ce n'est pas le mode de désignation des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes qui pose problème. Nous allons élire directement, au suffrage universel et à la proportionnelle, des hommes et des femmes jusqu'à maintenant désignés par le Parlement français. C'est effectivement plus démocratique, et nous nous en félicitons.

» Le danger, c'est cette volonté, que j'ai soulignée tout à l'heure, de profiter de cette élection pour pousser plus avant notre pays dans la voie d'une intégration qui mettrait en pièces son indépendance et sa souveraineté. Et vous avez raison de le souligner : c'est notamment le cas dans le domaine militaire.

» M. Giscard d'Estaing a déjà, en faisant tout pour le camoufler, réinséré de fait notre pays dans l'OTAN, par le biais notamment de la fabrication des armements et de divers réseaux techniques du système militaire intégré de l'alliance atlantique.

» Aujourd'hui, il s'agit d'aller à une armée européenne intégrée, qui permettrait à la République fédérale allemande d'accéder à la force nucléaire, alors qu'elle possède déjà l'armée conventionnelle de loin la plus puissante d'Europe.

» Permettez-moi d'en donner deux exemples.

» En novembre 1977, l'Union de l'Europe occidentale a adopté le rapport du député socialiste Forni indiquant qu' *« on ne peut s'accommoder de l'absence de la France dans l'OTAN; mais qu'il faut envisager les modalités d'une nouvelle collaboration avec l'OTAN »*.

» En juin 1978, l'Assemblée européenne — alors que les questions de défense ne sont en aucun cas du ressort de cette institution — a adopté, avec l'appui ferme de M. Davignon, une résolution prônant une politique intégrée pour la production des armements.

» Tous ces faits, et les projets qu'ils supposent, sont préoccupants pour l'indépendance de notre pays, pour la paix en Europe et dans le monde.

— Vous vous opposez à l'adhésion de l'Espagne, bien que celle-ci soit préconisée par le parti communiste espagnol, comme à celle du Portugal. Cette opposition est-elle inconditionnelle, ou bien imaginez-vous des circonstances dans lesquelles vous pourriez reconsidérer votre attitude ?

— Oui, nous nous opposons, et nous nous opposerons fermement à l'élargissement du Marché commun. Et cela pour deux types de raisons.

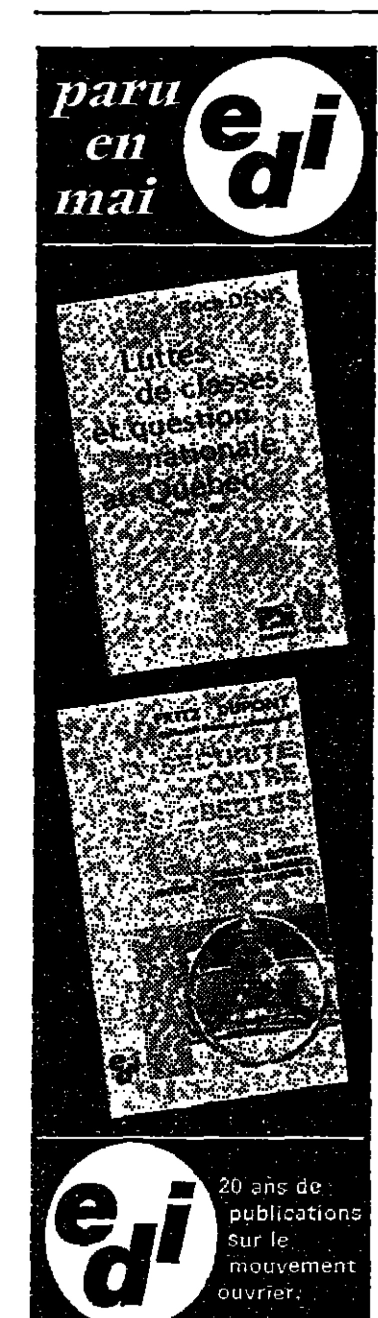
» D'abord, à cause des conséquences littéralement dramatiques qu'aurait sur l'économie française — et de ce fait sur l'emploi et le niveau de vie des régions entières — l'entrée dans la Communauté économique européenne de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne.

» Ensuite, parce que cet élargissement conduirait pratiquement obligatoirement à la mise en cause des règles de fonctionnement actuellement en vigueur dans les instances communautaires, c'est-à-dire la règle de l'unanimité. Je l'évoquais tout à l'heure : les partisans de l'abolition de cette règle sont à l'affût de tout prétexte pour accréditer leur thèse. L'élargissement en est un. Les déclarations en ce sens abondent — tant de la part des hommes de droite que de responsables du parti socialiste. Pour notre part, il est exclu que nous consentions à une telle perspective, qui menacerait directement les acquis démocratiques de notre peuple et soumettrait la France aux ambitions du grand capital européen.

» En adoptant cette position, nous avons conscience de servir notre peuple. Et j'ajoute : nous ne pensons pas desservir pour autant les intérêts des peuples de Grèce, du Portugal et d'Espagne. Au contraire. Relisez le fameux *Rapport 630*, qui contient les conclusions de la Commission de Bruxelles sur les conséquences de l'adhésion éventuelle de l'Espagne. Il en ressort clairement que les travailleurs espagnols n'en tireraient pas moins de difficultés que les travailleurs français. Et il en va de même pour les deux autres pays.

» Il y a sur la question de l'élargissement — c'est vrai — des différences entre les partis communistes des trois pays concernés : le parti communiste portugais est contre ; le parti communiste grec également — ainsi d'ailleurs que le parti socialiste grec ; le parti communiste d'Espagne, lui, y est favorable. Je l'ai dit samedi dernier à Toulouse : cette divergence ne peut en aucune manière mettre en cause la solidarité de lutte qui existe entre nos deux partis, nos deux classes ouvrières, nos deux peuples.

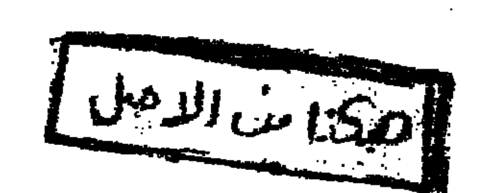
— Lorsqu'on regarde l'histoire de l'idée européenne au cours des trente dernières











M. Georges Marchais

années, nombreux sont ceux qui éprouvent un sentiment d'échec. Vous paraissez cependant croire que l'élection de l'Assemblée présente, pour les pays de la Communauté économique européenne, un danger très sérieux. Pourquoi?

— Vous rappelez à juste titre que l'Europe du Marché commun, si l'on inclut la C.E.C.A., a près de trente ans et que son bilan, comme je le disais au tout début de cet entretien, est un bilan d'échec.

» Ce n'est certes pas l'idée européenne qui en est, en soi, la cause. Ce sont les mécanismes économiques et politiques mis en place au nom de l'Europe, ces mécanismes qu'ont utilisés ceux qui ont conduit notre peuple et notre pays dans la grave situation de crise que nous connaissons aujourd'hui.

» Oui, cette Europe-là est un échec. Et d'abord pour les ouvriers, à qui on avait promis, grâce à l'Europe, la fin du chômage, la fin des inégalités. Echec pour ces centaines de milliers de mineurs et de sidérurgistes, fiers de leur travail et de leur contribution au développement national, qui ont vu et voient encore au nom de cette Europe noyer des puits de mines et casser des aciéries. Echec aussi pour le million d'exploitants agricoles qui ont dû, en vingt ans, quitter leur terre alors qu'on leur avait dit que l'Europe serait « *la chance de l'agriculture* ». Echec enfin aux yeux de tous ceux qui attendaient de cette Europe qu'elle tienne ses promesses généreuses sur le progrès, l'indépendance, la coopération fructueuse et amicale entre pays voisins, et qui s'aperçoivent aujourd'hui qu'elle a abouti en réalité au déclin de la France et à sa domination dans presque tous les domaines essentiels par la République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis.

» Votre question est donc paradoxale. C'est justement parce que cette Europe est un échec pour les peuples et pour les nations que nous sommes inquiets. Tout simplement parce que ceux pour qui elle est une réussite — les firmes multinationales — veulent aller aujourd'hui beaucoup plus loin dans cette même voie de l'appauvrissement et de la dépendance.

Je ne crois pas à une évolution en profondeur de la politique allemande

— Le problème central de la Communauté, avec celui des relations avec les Etats-Unis, concerne la place et le rôle de la République fédérale d'Allemagne. Le parti communiste français n'est pas le seul à redouter que, compte tenu de son dynamisme économique, de la prospérité de ses échanges, de l'abondance de ses réserves monétaires, de son faible taux d'inflation, elle ne domine rapidement, pour son compte ou pour celui des Etats-Unis, la Communauté tout entière. D'autres constatent que, depuis l'affaire de la bombe à neutrons, le gouvernement Schmidt manifeste une liberté d'allure toute nouvelle vis-à-vis des Etats-Unis, dont il n'a pas hésité à critiquer le comportement, à son avis trop complaisant vis-à-vis de la Chine, trop dur vis-à-vis de l'U.R.S.S. Ce changement d'attitude n'a pas été perdu de vue à Moscou, où l'on se montre d'une amabilité assez inattendue vis-à-vis de Bonn. Croyez-vous à une évolution en profondeur de la politique allemande au cours des prochains mois et des prochaines années? Plus généralement, croyez-vous que l'Allemagne fédérale finira par être réunifiée et jugez-vous cet aboutissement souhaitable?

— Vous avez raison d'insister sur le danger réel de domination de la Communauté par l'Allemagne fédérale, qui est, en effet, la grande bénéficiaire de vingt-deux années de Marché commun. Les preuves de cette suprématie — aux plans commercial, financier, économique, politique, militaire — sont multiples. Elles se ramènent en définitive à ce fait simple : toute la logique du processus d'intégration capitaliste favorise le renforcement de la domination du plus puissant au détriment de tous les autres.

» Nous sommes, nous, communistes, je l'ai souligné il y a quelques jours à Strasbourg, des partisans convaincus de l'amitié et de la solidarité entre les peuples français et allemand et d'une coopération équitable, équilibrée entre nos deux pays. Cela dit, cette volonté qui est la nôtre ne peut pas nous conduire à être aveugles devant les ambitions, dont j'ai parlé précédemment, que nourrit l'Allemagne fédérale en Europe.

» Vous évoquez un « changement d'attitude » de la République fédérale d'Allemagne vis-à-vis de Washington. Je ne pense pas qu'on puisse qualifier ainsi l'évolution des rapports entre ces deux pays. Certes, des contradictions peuvent, sans doute, se manifester. Mais l'essentiel reste le resserrement des liens entre les pays capitalistes développés et l'affirmation de la suprématie américaine, y compris sur l'Allemagne fédérale. C'est dans ce cadre-là que celle-ci se voit dotée pour reprendre une expression de Kissinger, d'un « *rôle régional* » en Europe et en Méditerranée. Je fais d'ailleurs observer au passage que le processus d'intégration européenne a toujours reçu, dans tous les domaines, le soutien actif et insistant des autorités de Washington.

» Tous ces éléments font que je ne crois pas du tout à une évolution en profondeur de la politique allemande.

» C'est dire aussi que parler d'une réunification de l'Allemagne dans ces conditions non seulement ne me paraît pas réaliste, mais me semble même dangereux, dès lors qu'il s'agit, comme le souhaitent ouvertement les hommes politiques ouest-allemands, d'une annexion pure et simple de la République démocratique allemande à la République fédérale d'Allemagne.

» Il faut, sur ce sujet, tenir compte le plus scrupuleusement possible de la réalité. Aujourd'hui, les deux Etats existent. Ils sont dissemblables. Ils ont des régimes sociaux différents. En ce qui nous concerne, nous communistes français, nous sommes favorables au développement des contacts entre les deux Etats, à leur coopération, à la solution concertée de questions douloureuses comme, par exemple, celles que posent les familles séparées, à la poursuite du dialogue qui s'était engagé et à toutes les mesures qui peuvent contribuer à faire décroître la tension entre ces deux pays à propos du problème de Berlin. C'est ainsi que l'on peut aujourd'hui agir dans cette région du monde en faveur de la détente, de la paix et de la dissolution progressive des blocs.

— Quel rôle croyez-vous que la Communauté puisse jouer pour venir à bout des problèmes qui se posent dans la plupart des pays membres à propos de l'inflation et du chômage?

— Il serait illusoire d'attendre de la Communauté européenne qu'elle apporte des solutions au chômage et à l'inflation. En vingt-deux années d'existence, elle n'a pas pris la moindre décision sociale. Bien au contraire, elle a favorisé la coordination des politiques de démantèlement économique — donc des politiques de chômage — et de soutien financier aux grands groupes privés — donc des politiques inflationnistes.

» La mission que nous assignons à nos élus à l'Assemblée européenne est donc précisément de contrecarrer cette politique-là et de favoriser toute mesure allant dans le sens de la transformation démocratique de la Communauté pour laquelle nous luttons. Nous avançons, comme je l'ai dit précédemment, des propositions précises, constructives, dont la mise en œuvre pourrait permettre de construire une Europe nouvelle, une Europe de progrès économique et social, de la coopération, de la démocratie, de la paix et de l'indépendance à l'égard des blocs. Ce sont ces mesures positives que nos élus à l'Assemblée de Strasbourg s'emploieront à faire passer dans la vie.

» Quant à la solution des grands problèmes qui se posent en France, c'est bien clair : ce sont les travailleurs de notre pays, grâce au développement de leurs luttes, qui l'imposeront.

— On entend agiter, à droite et à gauche, l'idée d'un accord européen sur la semaine de trente-cinq heures. Y êtes-vous favorable?

— Vous avez tout à fait raison de qualifier d'« *agitation, à droite et à gauche* » la campagne tapageuse menée par certains autour de l'idée de la semaine de trente-cinq heures.

» Il s'agit pour certains hommes politiques d'utiliser cette aspiration légitime des travailleurs comme un slogan électoral — qui n'aura évidemment, de leur part, aucune suite au lendemain du 10 juin. M. Helmut Schmidt a très bien illustré ce double langage en affirmant à propos de cette revendication : « *En tant que social-démocrate,* » *je suis pour; en tant que chan-* » *celier* — c'est-à-dire en tant » que chef du gouvernement alle- » mand, — *je suis contre!* » Et de fait, il l'a refusée aux sidérurgistes allemands.

» Nous pensons, quant à nous, qu'il n'y a aucune raison d'attendre le feu vert de Bruxelles pour appliquer en France la semaine de trente-cinq heures. Ce serait une mesure non seulement favorable à nos salariés, mais bénéfique à notre économie. Nous sommes donc pour la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire. Nous luttons pour cet objectif.

La Communauté européenne joue un rôle important dans la politique néo-colonialiste

— On a parlé aussi, comme essai de solution au problème de l'emploi, d'un « plan Marshall pour le tiers-monde ». Que pensez-vous de cette formule? Croyez-vous que l'existence de la Communauté puisse aider à sa réalisation?

— La formule me semble très révélatrice.

» Le plan Marshall fut, en effet, après la deuxième guerre mondiale, le moyen privilégié qu'employèrent les Etats-Unis pour étendre leur hégémonie et pour développer, par la mise en place de l'OTAN, la guerre froide et l'affrontement des blocs.

» Dans des conditions différentes, le même objectif est repris aujourd'hui.

» L'impérialisme tente de maintenir son influence sur un monde qui évolue. Les pays en développement veulent en effet, à juste titre, tirer parti de leurs ressources naturelles pour construire des économies solides, indépendantes, aptes à satisfaire des besoins immenses, à sortir de la misère, de la malnutrition. Les Etats-Unis, le Japon, la Communauté économique européenne, font bloc, resserrent les rangs pour freiner ce mouvement. Ils s'opposent partout, et le plus souvent ensemble, aux revendications des pays en développement, comme à la CNUCED ou dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

» Les interventions militaires, et plus généralement le rôle de M. Giscard d'Estaing en Afrique, cautionné par la Communauté et applaudi à Washington, tout comme les efforts pour mettre sur pied une *force* de sécurité panafricaine armée et contrôlée par l'OTAN, s'inscrivent dans cette politique.

» M. Brzezinski lui-même l'écrivait, le 2 mai dernier, dans votre journal : « *Je verrais le* » *rôle de l'Europe comme iden-* » *tique à celui des Etats-Unis à* » *certains égards, et complémen-* » *taire dans certains autres do-* » *maines : identique en ce qui* » *concerne les relations Est-* » *Ouest; complémentaire dans le* » *domaine de l'économie mon-* » *diale et certains problèmes de* » *sécurité régionale.* »

» La Communauté européenne joue donc déjà un rôle important — y compris en instituant des formes nouvelles — pour la politique néo-colonialiste des pays capitalistes développés.

» La convention de Lomé, dont l'artisan est le socialiste Claude Cheysson, l'un des deux commissaires français nommés à Bruxelles par le gouvernement, en est un « modèle » éclatant.

» Comme on le sait, les négociations entre la Communauté économique européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui devaient aboutir à la signature de la seconde convention de Lomé, viennent d'être ajournées. Et cela, du fait de l'attitude intransigeante des ministres des neuf pays de la C.E.E., avant tout soucieux d'obtenir des garanties exorbitantes pour les investissements des sociétés multinationales dans ces pays.

» Il est à noter que c'est le représentant de la France, M. Jean François-Poncet — auquel revenait en la circonstance la présidence de la délégation des ministres européens, — qui a fait preuve de la plus grande hostilité vis-à-vis des revendications des pays en développement. Cet échec met donc en évidence le rôle particulièrement négatif dévolu par la C.E.E. au gouvernement français, qui donne ainsi au monde une image qui n'est pas digne de notre pays.

— Plus généralement, comment concevez-vous l'avenir des relations entre la Communauté et les pays en voie de développement?

— L'orientation que nous proposons est bien évidemment à l'opposé de celle qui prévaut actuellement. Nous luttons pour notre propre peuple en faveur de l'indépendance et de la démocratie; nous luttons en faveur de ces mêmes droits pour tous les autres peuples du monde.

» C'est sur la base de ce principe que nous définissons notre attitude. Ce que nous voulons, l'objectif pour lequel nos élus agiront à Strasbourg comme dans les organismes de la convention de Lomé, c'est l'édification d'un nouvel ordre international, dont j'ai avancé, lors de notre XXIIIe Congrès, la conception que nous nous en faisons.

» C'est ainsi que nos élus s'emploieront à contribuer à la prise en compte des grandes revendications mises en avant par les Etats africains, par les partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de la Communauté économique européenne, par le Groupe des « 77 » pays en voie de développement représentés à l'ONU. Il est en effet urgent que, sur les grands problèmes qui font aujourd'hui l'objet de négociations internationales comme les matières premières, la coopération financière et industrielle, le transfert de technologie, on avance vers l'adoption de mesures concrètes, répondant à l'intérêt mutuel.

» Les communistes français, qui luttent en France pour une société plus juste, plus humaine, sont particulièrement sensibles au fait que des centaines de millions d'hommes, de femmes, d'enfants, connaissent, en Afrique en particulier, le sous-développement, la faim, l'analphabétisme, la maladie. Les représentants du parti communiste français agiront pour que la Communauté économique européenne contribue par une coopération équitable à donner à ces pays les moyens de surmonter, dans des délais rapides, les effets du pillage colonial et du sous-développement.

» En ce qui concerne le développement de cette indispensable coopération avec ces pays, nos élus à l'Assemblée européenne veilleront à ce que s'établissent des rapports d'égal à égal, librement négociés, excluant toute volonté de domination de la part des Etats les plus puissants, et bannissant toutes ingérences et pressions extérieures quelles qu'elles soient.

» J'en suis persuadé : l'instauration de relations démocratiques entre tous les Etats participe de cette construction de l'Europe des travailleurs, de cette Europe de la démocratie qui est seule susceptible de répondre à l'intérêt de la paix et de contribuer de façon positive, originale, à l'édification d'un nouvel ordre économique et politique mondial. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et PATRICE JARREAU.

LE DÉBAT EUROPÉEN

L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE

A chacun sa paix

Le quatuor majeur était presque au complet, mardi soir 29 mai, sur les chaînes nationales de radio et de télévision, pour célébrer l'ouverture de la campagne officielle. Il y avait Mme Simone Veil, M. François Mitterrand, M. Georges Marchais, mais M. Jacques Chirac n'était pas là.

Au nom du R.P.R., c'est en effet M. Pierre Messmer qui est intervenu, parlant d'ailleurs le premier, et le faisant sur un thème qui a été repris, avec des variations fort diverses, par les autres porte-parole : le thème de la paix. Pour l'ancien premier ministre de Georges Pompidou, *« ceux qui affirment que l'Europe c'est la paix se trompent ou trompent »* les électeurs, car *« il n'y a plus aucun risque de guerre entre les pays du Marché commun »* et, de toute façon, s'il y a un risque, c'est celui d'un conflit qui opposerait alors l'Est et l'Ouest. Conclusion de M. Messmer : *« L'Europe ne garantit pas la paix, car, aujourd'hui plus que jamais, la défense est une responsabilité nationale. »*

M. François Mitterrand assure, au contraire, qu'il faut poursuivre la construction européenne pour *« ne pas revoir les guerres fratricides »* et, par la même occasion, agir au plan communautaire, afin de *« maîtriser (...) le pouvoir économique immense des trusts et des sociétés multinationales »* et permettre ainsi de *« construire une Europe différente »* qui soit *« celle des travailleurs »*.

La paix ? C'est aussi l'un des arguments principaux de Mme Simone Veil. *« La paix, à soi seule, suffirait à justifier mon engagement,* dit-elle. *Je ne suis pas une rêveuse. Si je dis cela, c'est parce que j'ai souffert de la guerre, c'est parce que, pour moi, les libertés sont une valeur suprême et, enfin, c'est parce que de mon expérience de ces dernières années je sais que l'Europe est un formidable espoir. »*

Pour M. Georges Marchais, en revanche, la paix ne semble pas à l'ordre du jour, du moins en ce qui concerne ses rapports avec M. Mitterrand. Interrogé à ce sujet, le secrétaire général du P.C.F. a consacré l'essentiel de ses propos à accuser de nouveau le leader du P.S., auquel il reproche d'avoir *« agressé les communistes »*. *« En réalité,* déclare-t-il, *si François Mitterrand est agressif à notre égard, c'est parce que le virage à droite du P.S. apparaît tous les jours avec plus de clarté. »*

Une ouverture très classique, en somme.

Mme Veil : pour M. Debré tout était possible avec le général, et rien ne l'est plus sans lui

« La différence entre notre liste et celle de M. Chirac est beaucoup plus psychologique que juridique », a dit Mme Veil, répondant, mardi 29 mai, aux questions des journalistes de l'Association de la presse anglo-américaine. *« M. Chirac,* a-t-elle ajouté, *nous fait un procès sur les personnes et non sur les institutions et les choix politiques. »* Il ne comprend pas que *« certains de ceux qui, il y a vingt ans, avaient une conception fédéraliste de l'Europe puissent avoir changé. Or la même observation peut être faite non seulement en ce qui concerne les positions anciennes de M. Debré, mais aussi de celles, plus récentes, de M. Maurice Schumann, qui était avec M. Lecanuet au M.R.P. et qui a quitté le gouvernement en raison des propos du général de Gaulle sur le volapük »*. M. Schumann préside aujourd'hui le comité de soutien à la liste de M. Chirac.

Mme Veil a ajouté : *« Il est certain qu'il y a dans l'attitude de M. Debré une très grande méfiance vis-à-vis de l'Europe telle qu'elle existe, telle qu'elle est issue des traités de Rome et de l'évolution que leur a donnée le président Pompidou. (...) Je pense que si ce n'avait pas été le général de Gaulle qui avait mis en place les institutions de l'Europe et le traité de Rome, il y serait toujours hostile. (...) Pour M. Debré, tout était possible avec le Général et rien ne l'est plus sans lui. »*

A propos de M. Barre, elle a noté : *« Je crois qu'il faudrait établir une distinction entre la campagne que mène le premier ministre et celle que mène la liste que je conduis. Le premier ministre a été un collaborateur du général de Gaulle, qui l'avait nommé comme commissaire à Bruxelles. Il se sent en filiation très directe avec lui, personnellement. (...) Pour ma part, je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer le général de Gaulle sur un plan politique ou professionnel. J'estime qu'il serait mal venu de ma part de dire que sur tel point il avait telle ou telle pensée à l'égard de l'Europe.*

« Dans le droit fil de la politique du général de Gaulle »

» Pour la liste que je conduis, il y a les traités de Rome tels qu'ils ont été mis en œuvre par le général de Gaulle et modifiés par le président Pompidou. (...) Il y a une approche européenne par le biais des traités de Rome, qui va vers une confédération. Nous sommes dans le droit-fil de la politique qui a été mise en place par le général de Gaulle ; mais nous acceptons parfaitement qu'elle ait évolué avec l'apport de Georges Pompidou, et un apport qui, dans les années qui viennent, par la pratique des institutions, sera appelé à évoluer. »

Le ministre de la santé a aussi estimé que son départ du gouvernement n'influencerait pas le débat de l'automne sur la question de l'interruption volontaire de grossesse. — M. D.

LES SYNDICALISTES A ANTENNE 2

Les différentes façons d'être internationaliste

Quel « plateau » ! Autour de la même table, à Antenne 2, le 29 mai à 13 h. 15 voici MM. Georges Séguy (C.G.T.), Edmond Maire (C.F.D.T.), André Bergeron (F.O.) et Jean Menu (C.G.C.). Las ! pour un sujet aussi vaste que les élections européennes ils ne disposent, en tout et pour tout, que de vingt-cinq petites minutes. Comme il en faut bien cinq à chacun pour brosser à toute vitesse sa vision personnelle, il n'y a donc pas eu vraiment débat, malgré les efforts du meneur de jeu, Mme Laurence Graffin, qui avait commencé par citer les déclarations faites la veille au *Monde* par M. O. Vetter (président de la grande centrale syndicale allemande D.G.B.), souhaitant que le plus grand nombre possible de travailleurs se retrouvent à l'intérieur du mouvement syndical européen.

Sans ambiguïté, MM. Maire, Bergeron et Menu se prononcent pour la Communauté. Le secrétaire général de F.O. s'enflamme même un peu : les Etats unis d'Europe ? *« Oui, j'ai fait partie du comité d'action en ce sens créé par Jean Monnet ; oui les militants F.O. sont les « boys-scouts » de l'Europe, avec, en toile de fond, le problème de la démocratie et de la liberté. »*

Mais, dès les premiers mots, M. Séguy déclare ne pas partager l'analyse de M. Maire (qui est proche de celle des autres syndicalistes) sur les raisons de la crise actuelle et sur le bilan actuel de la C.E.E. Seules, les multinationales en ont tiré d'énormes profits, estime le leader cégétiste. Sa centrale n'est pas pour l'Europe que préparent Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing. Le danger allemand ? Eh bien oui, la C.G.T. le redoute ; le langage d'Oscar Vetter ne plaît guère à Georges Séguy, qui, lorsqu'il avait dix-sept ans, a souffert des persécutions nazies, mais ne confond pas le fascisme, *« produit capitaliste »*, avec les travailleurs allemands. Il se déclare donc chaud partisan de la réconciliation franco-allemande. Or, alors que la C.G.T. veut pénétrer dans la Confédération européenne des syndicats, la porte lui est fermée par ceux qui veulent l'ouvrir aux Grecs, aux Portugais et aux Espagnols.

« Mais voyons, nous sommes attachés à l'internationalisme syndical, toi et moi », s'exclame M. Bergeron, qui n'a pas si souvent l'occasion de dialoguer avec M. Séguy (...). *Il n'est pas question de recevoir des ordres d'Oscar Vetter. En quoi serait-il scandaleux qu'un comité exécutif d'une organisation européenne demande à ses affiliés d'appliquer une décision ? »* Mais M. Séguy n'en démord pas : *« Il est scandaleux de renoncer à une parcelle de sa souveraineté et de sa libre détermination. »* Il s'est indigné que M. Vetter, en restant président du D.G.B., soit inscrit aux premiers rangs sur la liste européenne du parti socialiste allemand.

Un peu plus tard, il dit encore : *« Si pour être membre de la C.E.S. il faut faire acte d'allégeance au dirigeant principal du D.G.B., il sera difficile à la C.G.T. d'y entrer. »*

Prudent, M. Maire se borne à regretter que cette querelle de *« supranationalité »* soit une *« transposition d'un langage syndical au langage politique »*. Sans doute la fragilité des rapports entre la C.G.T. et la C.F.D.T. l'incite-t-elle à ne pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Il se contentera de conseiller à son incommode allié de veiller dans ses propos à ne pas trop heurter d'*« importantes forces syndicales »*.

Les quatre (il manque le porte-parole de la cinquième centrale française, la bonne « européenne » C.F.T.C.) vont-ils au moins se mettre d'accord sur les revendications primordiales à la veille du scrutin du 10 juin ? La semaine de trente-cinq heures, elle-même, soulève des divergences sur la tactique, et pour F.O. il est encore plus pressant de faire face au financement de la couverture sociale.

Même autour d'une « table ronde » télévisée, il n'est pas facile d'illustrer l'exclamation de M. Bergeron à l'adresse de M. Séguy : *« Nous sommes tous des internationalistes syndicaux, de tout temps ! »*

JOANINE ROY.

DANS UNE LETTRE AU CHEF DE L'ÉTAT

MM. Le Pen et Jannès dénoncent les « privilèges » des « féodaux en place »

MM. Henri Jannès, président du RUC (Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables), dont la liste a été jugée irrecevable par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 30 mai), et Jean-Marie Le Pen, président du Front national (F.N., extrême droite), ont adressé, mardi 29 mai, à M. Valéry Giscard d'Estaing, une lettre dans laquelle ils protestent contre les dispositions de la loi électorale, limitant la liberté d'expression des formations minoritaires. *« La campagne pour les élections européennes démontre que nous sommes dans une société de libéralisme altéré,* indiquent-ils. *Dans des conditions qui rappellent les plus mauvais moments de la Quatrième République, un syndicat de sortants, un quadripartisme prétend, en fait, refuser la parole à tout ce qui n'appartient pas à son système en empêchant d'accéder à la radio et à la télévision ceux qui ne sont pas déjà représentés au Parlement. (...) En outre, des conditions financières draconiennes ôtent à quiconque n'est pas fourni par des commanditaires surpenants la possiblité même d'approvisionner les bureaux de vote des bulletins indispensables, alors qu'un Bokassa et un Hissen Habré sont financés par les contribuables français. »* *« Dans ces conditions,* concluent-ils, *il est faux qu'un choix honnête soit présenté au peuple. Les féodaux en place s'arrangent pour conserver leurs privilèges. La démocratie est bafouée. Monsieur le président, il vous appartient de dire si vous couvrez de votre haute autorité ces pratiques antidémocratiques, ou si vous décidez de rendre la parole à tous. »*

Au cours d'une conférence de presse, M. Le Pen a répliqué, d'autre part, aux propos tenus la veille par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, qui conduit la liste de l'Union française pour l'Eurodroite (*le Monde* du 30 mai). Le président du Front national s'est interrogé de nouveau sur l'origine des 1 700 000 francs recueillis par le P.F.N. pour l'impression de ses bulletins de vote. n'avait pas affirmé que M. Tixier-Vignancour et ses amis avaient reçu le soutien financier du Mouvement social italien (M.S.I.) : *« Que ce soit dans tout Paris le secret de Pulcinello, c'est une autre question, mais je ne l'ai jamais dit »*, a-t-il indiqué.

Certains des amis de M. Le Pen ne rejettent pas les explications du P.F.N. Soucieux, semble-t-il, de ne pas envenimer cette nouvelle polémique, ils estiment que le *« sursaut financier »* des militants du P.F.N. peut s'expliquer par le fait que ceux-ci sont, dans leur majorité, plus « européens » que ceux du F.N.

Expliquant sa décision d'appeler à l'obstruction, M. Le Pen a déclaré : *« Au nom de la légitime défense, nous revendiquons le droit d'organiser le refus de participer à un consultation truquée. »* Le Front national mènera campagne pour justifier sa position.

● *Le comité directeur de l'Action française* (monarchiste), dénonçant *« les risques que fera courir à notre indépendance et à notre unité nationale l'existence d'une assemblée élue au suffrage universel, où les intrigues antifrançaises pourront se donner libre cours et où la France pourra être mise en minorité, sinon en accusation »*, appelle à voter pour la liste R.P.R.

Dans une proposition de loi

EUROPE-ÉCOLOGIE DEMANDE LA SUPPRESSION DE LA « BARRE DES 5 % »

Mme Solange Fernex, chef de file de la liste Europe-Ecologie, a déposé, mardi 29 mai, à la présidence de la République le texte d'une proposition de loi également transmis aux présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et à MM. Chirac, Mitterrand et Marchais.

Ce texte vise à modifier la loi du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés en supprimant en particulier la « barre des 5 % » et en répartissant également entre toutes les listes les deux heures et trente minutes d'émissions sur les chaînes nationales de radio et de télévision.

∴

Dans une interview publiée mercredi 30 mai dans *le Journal Rhône-Alpes*, Mme Simone Veil déclare à ce sujet : *« Je suis très choquée par la barrière des 5 % qui fait qu'une liste ne peut avoir moins de quatre élus. Mais lorsqu'à l'Assemblée ou au Sénat des amendements ont été présentés pour que ce plafond soit ramené à 2 %, c'est l'ensemble des formations politiques qui s'y est opposé. »*

M. JOBERT PRÉCONISE L'ABSTENTION

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, estime que l'élection européenne « pour irritante qu'elle soit, parce qu'on nous prend trop évidemment pour plus sots que nous sommes », n'a « aucune importance », aussi bien sur le plan européen que sur le plan intérieur.

« Aujourd'hui, l'Europe molle rencontre aisément la France floue écrit M. Jobert dans sa « Lettre ». N'en faisons pas un drame le 10 juin. Mais la seule façon de dire non, dans un scrutin fade, est, il faut le constater, de ne pas voter. Car il est aussi civique de dire non que de dire oui, n'est-ce pas ? Si l'on perçoit tout le dérisoire de cette consultation, par rapport à l'Europe et par rapport à l'Etat présent de la France ,il faut voter non en s'abstenant. Si on ne le perçoit pas, il y a au moins quatre listes qui toutes disent oui, à pas grand-chose... car les mois qui viennent oublieront vite l'assemblée du 10 juin, et ils nous confronteront à de bien plus graves réalités. Mais nous aurons ainsi « occupé » le printemps... »

Rendons à César...

C'est par erreur que, dans l'« Au jour le jour » de mardi (« le Monde » du 30 mai), Bernard Chapuis a attribué à Pierre Charpy une suggestion qui n'émanait pas de l'éditorialiste de « la Lettre de la Nation ». C'est « la Lettre de l'Unité » (P.S.), datée du lundi 28 mai, qui invitait M. Barre à s'en aller dans l'hypothèse où la hausse des prix dépasserait 10 % en 1979.

A Marseille

M. CHIRAC : la liste Barre-Veil trompe l'opinion publique

De notre envoyé spécial

Marseille. — Dans le gymnase Vallier archi-comble, plus de six mille personnes — au moins autant qu'il y en avait eu pendant la campagne législative de 1978 — ont réservé à M. Chirac, mardi 29 mai, un accueil enthousiaste. Sans doute Marseille a connu, au cours de cette campagne européenne, des foules plus nombreuses, comme celle de quinze mille personnes rassemblées au stade pour MM. Marchais et Berlinguer, mais aussi des auditoires moins denses, comme celui de mille cinq cents sympathisants qui écoutèrent Mme Simone Veil ouvrant sa campagne au Palais des congrès.

Entouré de candidats de la liste DIFE originaires de la région, MM. Paul Tatilon, ancien déporté, Jean-Pierre Roux, ancien député du Vaucluse, André Turcat, natif de Marseille, Emmanuel Aubert, maire de Menton et député des Alpes-Maritimes, et Mme Chouraqui, rapatriée, M. Chirac a été chaleureusement accueilli par M. Comiti, député R.P.R. des Bouches-du-Rhône.

Le maire de Paris a émaillé son long discours d'allusions à l'attitude de M. Raymond Barre à son égard et de jugements sur la politique du gouvernement. Faisant une référence implicite aux derniers propos du premier ministre, qui disait n'avoir que « mépris » pour les déclarations de M. Chirac, celui-ci a estimé : *« Il faut aujourd'hui refuser le déclin qu'on nous propose malgré les termes méprisants qu'on emploie à notre égard. Alors qu'on a l'audace de parler sous les portraits de de Gaulle et de Pompidou, on taxe les gaullistes d'anti-européens. Et, pour parfaire la confusion, on fait donner la nouvelle artillerie des temps modernes, les sondages qui, imperturbablement, prédisent ce qui n'arrive pas. Mais il faut plus que l'IFOP ou la SOFRES pour décourager les gaullistes. Nous ne pouvons accepter cette supercherie. La liste Barre-Veil fait du mauvais travail en trompant l'opinion publique. Cela n'est pas convenable. »*

M. Chirac, au long de son discours, a répondu à trois questions : *Le gaullisme est-il européen ? La politique actuelle du gouvernement se place-t-elle dans la continuité gaulliste et quelle portée donner au vote du 10 juin ?*

Au passage, le maire de Paris a montré une brochure de bandes dessinées publiée par le Centre des démocrates sociaux et l'U.D.F. sous le titre *« L'autre solution pour la France »*, mais qui, en définitive, a dû être détruite en raison d'une phrase qui indiquait : *« Les démocrates sociaux estiment que l'Europe sera un ensemble d'Etats ayant une même politique. C'est pourquoi ils veulent que se réalisent une fédération européenne. »* Et il a ajouté : *« Tout doucement, par petites touches, nous en revenons à une conception européenne qui est celle d'une zone de libre échange atlantique. Qu'on cesse donc de parler de convergence, qu'on cesse de se réclamer du général de Gaulle. »*

Tous les autres orateurs se sont exprimés sur le même ton. Ainsi, Mme Chouraqui a ironisé sur Mme Veil *« qui nous dit : « Je n'ai pas de programme mais votez pour moi parce que j'ai les yeux verts et un chignon bien fait... Pauvres femmes... Je pensais à cette ouvrière de Longwy qui me disait : l'Europe U.D.F., c'est l'Europe des tailleurs Chanel mais pas pour tout le monde. »*

Enfin, au cours d'une conférence de presse, M. Chirac a conseillé à M. Servan-Scheiber qui représente *« la liste U.D.F. 2 »*, de demander à *« Mme Veil de la liste U.D.F. 1 »* de lui céder une partie de son temps de parole car *« en famille, cela se fait »* ajoutant : *« S'il n'en a pas assez, je suis prêt à lui doner deux ou trois minutes. »*

ANDRÉ PASSERON.

M. Couve de Murville : une opération détestable

M. Maurice Couve de Murville, député R.P.R. de Paris, ancien premier ministre, écrit dans la revue gaulliste *l'Appel*, revue qui invite ses lecteurs à voter pour la liste conduite par M. Chirac :

« Que l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel soit une opération détestable, rares sont aujourd'hui en France ceux qui le contestent. Détestable, cette élection est aussi bien inutile, puisque, dans la meilleure des hypothèses, qui est la nôtre, elle ne sert à rien. Cette hypothèse, c'est celle où, dans l'avenir, après l'élection, rien ne serait changé aux fonctions et aux pouvoirs actuels de l'Assemblée. Un principe sur lequel, grâce d'ailleurs au R.P.R., tous les partis se proclament aujourd'hui d'accord, quelles que soient bien évidemment les arrière-pensées de tel ou tel, par exemple à l'intérieur de l'U.D.F. ou à l'intérieur du P.S. (...).

» Faut-il de cette appréciation de l'opération du 10 juin passer à une condamnation véhémente et sans recours de tout ce qui se passe dans les Communautés européennes ? C'est la question que je me pose à lire ou à entendre ce qui est formulé par nombre de mes amis ou par toutes sortes de mouvements qui ne peuvent avoir que ma sympathie, dans la mesure où ils se réfèrent sincèrement à Charles de Gaulle.

» Soyons sincères. Depuis 1970, les deux décisions majeures qui sont vraiment en contradiction avec la politique suivie jusque-là ont été l'acceptation de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et l'octroi de pouvoirs budgétaires réels à l'Assemblée européenne. Quant au comportement quotidien à l'intérieur des Communautés, bien des attitudes ont été critiquables dans beaucoup de domaines, et d'abord dans le domaine monétaire, comme en témoigne le serpent. »

● *M. Michel Cointat*, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, confirme, dans une lettre adressée aux militants gaullistes de sa circonscription, qu'il ne soutiendra pas la liste conduite par MM. Chirac et Debré parce qu'elle est *« anti-européenne »* et annonce qu'il ne votera pour aucune autre liste. Il ajoute :

« Les discussions aigres-douces entre Jacques Chirac, Simone Veil, Raymond Barre, plongent les citoyens dans la perplexité et le plus profond désarroi... »

M. KRIVINE (L.C.R.) : non au Marché commun.

Mme Arlette Laguiller, membre de la direction de Lutte ouvrière, et M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, tous deux chefs de file de la liste pour les Etats unis socialistes d'Europe, ont pris la parole devant six cents personnes, mardi 29 mai, à Dijon.

M. Krivine a notamment déclaré : *« Les trusts multinationaux et les gouvernements qui les servent veulent se donner les moyens de forger une puissance européenne qui garantisse leurs profits dans la concurrence avec les entreprises géantes du Japon et des Etats-Unis. S'ils réussissent à construire cette Europe, ce serait pour intensifier le chômage, l'austérité, la répression. Nous disons non au Marché commun. »*

Mme Laguiller a souligné, pour sa part : *« Que la Grèce, l'Espagne ou le Portugal entrent dans le Marché commun ou pas, ce n'est pas cela qui changera les difficultés des petits paysans, qui ont commencé bien avant qu'il soit question de l'entrée de ces pays dans le Marché commun. Car les difficultés, pour les travailleurs des villes et des campagnes, viennent de l'accaparement des produits de leur travail par les capitalistes de l'industrie et du commerce. »*

● *M. Mauroy chez M. Rocard* : le maire de Lille, qui figure en seconde position sur la liste du P.S., a participé à un meeting à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ville dont le maire est M. Michel Rocard. Ce dernier — dont c'était la première sortie publique depuis qu'il s'est fracturé le col du fémur — a accueilli personnellement M. Mauroy.

● *M. Gérard Nicoud*, secrétaire général du CID-UNATI, a précisé, lors du meeting sur l'Europe qui s'est tenu à Paris le 28 mai, qu'il appellerait les commerçants et les artisans à s'abstenir aux élections européennes au cas où ils ne recevraient pas de réponse satisfaisante de la part du premier ministre avant le 10 juin. Le CID-UNATI a en effet adressé à M. Raymond Barre une lettre concernant l'uniformisation des charges sociales au sein de la C.E.E.

Le P.C.F. et les intellectuels

M. ELLEINSTEIN : l'esprit du vingt-troisième congrès me semble aller dans le sens que je souhaite.

L'Humanité du mercredi 30 mai cite une déclaration de M. Jean Elleinstein, expliquant, sur Europe 1, les raisons pour lesquelles il a signé l'appel en faveur de la liste du P.C.F. pour les élections européennes (*le Monde* du 29/5).

« Il est naturel que, étant membre du parti et souhaitant le rester — et il n'y a pas de raison que je ne le reste pas, — j'appelle à voter pour mon parti, a déclaré M. Elleinstein. *J'ai plus de raisons d'être communiste que de ne pas l'être ; c'est ce que je disais il y a trois ans et c'est encore tout à fait le cas aujourd'hui. »*

Au sujet de ses *« points de désaccord »* avec la politique du P.C.F., M. Elleinstein a précisé : *« Il y a des décisions du congrès maintenant et je suis tenu, comme tous les communistes, de les respecter. Je crois simplement qu'il y a eu des avancées dans un certain nombre de domaines et que, même si au vingt-troisième congrès il a pu y avoir des formules avec lesquelles je ne suis pas d'accord, l'esprit — par exemple l'esprit du discours de Georges Marchais à Marseille, l'affirmation répétée et claire de la marche vers l'eurocommunisme — me semble être très important et aller dans le sens que je souhaite. »*

L'historien communiste a ajouté : *« Je participerai à l'application des décisions du vingt-troisième congrès dans l'esprit qui a toujours été le mien et qui est celui précisément de la réalisation de l'union de la gauche, qui est celui de l'euro-communisme, qui est celui de l'indépendance réelle du P.C.F. dans sa politique nationale et internationale. »*

M. Elleinstein a indiqué, mercredi matin, sur France-Inter, qu'il va écrire, à la demande de M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, un article pour le quotidien du P.C.F. Il estime que *« tous ceux qui le voudront, dans les mois à venir »*, pourront s'exprimer dans la presse communiste.

● *M. Charles Tillon*, ancien dirigeant communiste, a signé une motion de soutien à la liste du parti socialiste.

LES « NEUF » EN CAMPAGNE

GRANDE-BRETAGNE : un doublé pour les conservateurs ?

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Après avoir décrit la préparation du scrutin européen au Danemark (« le Monde » du 22 mai) et au Benelux (« le Monde » du 23 mai), nous poursuivons notre tour d'horizon de la campagne chez les Neuf avec la Grande-Bretagne. Le prochain article sera consacré à la République d'Irlande.

Londres. — Il va donc, lui aussi, élire des parlementaires européens au suffrage universel direct, ce pays où la tradition parlementaire est si ancienne et l'idée européenne si nouvelle. Où la radio nationale, dans ses bulletins d'information et jusque dans ses prévisions météorologiques, annonce encore volontiers, après les nouvelles purement britanniques : *« Et maintenant, passons à l'Europe. »*

Il serait exagéré de prétendre que les Anglais n'en reviennent pas. N'ont-ils pas déjà, par référendum, confirmé qu'ils avaient jeté l'ancre à quelques encablures du Continent et entendaient jouer un rôle actif dans la Communauté ? Mais enfin, nombre d'entre eux semblent considérer, avec un rien d'étonnement, amusé ou bougon, selon que leurs convictions sont favorables ou hostiles au « Market », et toujours teinté de cet attendrissement ironique sur soi-même auquel ils excellent, le fait que le *« cher vieux pays »* s'apprête à désigner, lui aussi, ses représentants à la première Assemblée élue comme un vrai Parlement...

Il faut dire qu'on se fût bien passé, dans la classe politique fatiguée et ruinée par la dure campagne pour les élections générales, comme dans l'opinion saturée de discours, de sondages et de littérature électorale, de retourner aux urnes cinq semaines seulement après le scrutin du 3 mai. D'autant plus que, avant ce dernier, les électeurs avaient déjà dû, depuis le début de l'année, se prononcer par référendum sur la dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au pays de Galles, et désigner leurs élus locaux.

Mais, à l'exception de quelques individualités qui prônent le boycottage pur et simple du scrutin du 7 juin, nul ne fait campagne pour l'abstention, bien au contraire : partisans et adversaires de la Communauté économique européenne tentent de mobiliser une nouvelle fois les électeurs et redoutent que la participation ne soit exceptionnellement faible.

Des « super-circonscriptions »

Est-ce en raison de cette lassitude prévisible des électeurs et aussi de l'embarras où la question européenne plonge nombre de responsables politiques que la campagne aura été, jusqu'aux derniers jours précédant le scrutin si peu agitée par rapport à celle que l'on connaît en France — ou dans un pays où existe aussi une forte minorité hostile à la C.E.E., le Danemark (*le Monde* du 22 mai) ?

Toujours est-il que l'ouverture de cette campagne, le mercredi 9 mai, n'a donné lieu à aucun déferlement de propagande et que le ton des débats organisés sur le plan national est resté bien au-dessous de celui que l'on avait pu enregistrer pour les élections générales. Journaux et radio-télévision, tout en rendant compte des arguments échangés et des forces en présence, n'auront guère paru mobilisés pour une campagne qui, de fait, ne semble pas passionner les électeurs...

Discrétion relative avec laquelle contraste singulièrement l'activité de l'« antenne » britannique de l'Assemblée européenne et de la Commission des communautés. Celle-ci mène un combat très actif contre l'abstention, principalement sous la forme de grands placards publiés dans les quotidiens. Au recto, on lit : *« Ce qui se passe en Europe influe sur vous. Pouvez-vous influer sur ce qui se passe en Europe ? »*. Et, au verso, cette réponse sans surprise : *« Oui ! Prenez la parole le 7 juin. Servez-vous de votre eurovote »*.

Celui-ci ne permettra guère aux électeurs britanniques de se prononcer globalement entre les partisans et les adversaires de la C.E.E. Le Royaume-Uni a en effet été divisé en quatre-vingt-une *« super-circonscriptions »*, regroupant six à huit circonscriptions législatives traditionnelles, et à l'intérieur desquelles tout indique que les deux grands partis se tailleront, comme à l'accoutumée, la part du lion. Or la frontière qui sépare les « antis » et les « pros » passe à l'intérieur du parti travailliste, et aussi, quoique dans une bien moindre mesure, parmi les rangs de la formation de Mme Thatcher. Tout dépendra donc, en définitive, de la personnalité et de l'option propre de chaque candidat : au niveau national, il ne sera guère possible de comptabiliser les suffrages « européens » et les autres.

Ce découpage en « super-circonscriptions » a d'ores et déjà fait une victime : le parti libéral. Sans doute le mode de scrutin en vigueur outre-Manche pour les élections générales — majoritaire à un seul tour — favorise-t-il traditionnellement les grandes formations au détriment des petites. Mais les libéraux risquent, cette fois-ci, de se trouver complètement laminés par les travaillistes et les conservateurs. Les plus optimistes de leurs stratèges espèrent deux ou trois sièges, et la plupart des observateurs, tous pointages faits sur la base du résultat du dernier scrutin national, ne leur en accordent qu'un dans le meilleur des cas. Situation d'autant plus paradoxale et injuste que leur parti est le seul dont la flamme européenne n'ait jamais faibli, ni même vacillé.

Outre les libéraux, qui trouve-t-on dans le camp des « pros » ? Beaucoup de monde, dût l'image d'une Grande-Bretagne éternellement hostile à l'Europe en pâtir quelque peu.

Les gros bataillons sont fournis par les amis de Mme Thatcher. Les conservateurs, sitôt acquise leur victoire aux Communes, se sont lancés dans la préparation, discrète mais probablement efficace, du scrutin. Ils ont conscience de disposer, dans cette nouvelle bataille, de deux atouts — mais aussi de courir un certain nombre de risques.

Le premier de ces atouts est tout simplement ce que l'on pourrait appeler la dynamique du succès. En Grande-Bretagne comme ailleurs, il se produit entre l'électorat et un nouveau gouvernement, en particulier son chef, une sorte de « lune de miel » durant les tout premiers mois qui suivent le verdict des urnes. Le fait que le scrutin européen suive de si peu le renouvellement des Communes ne peut que leur être favorable, comme il l'eût probablement été à M. Callaghan si les travaillistes l'avaient emporté le 3 mai.

Second atout : le terrain européen est plus favorable aux conservateurs qu'au Labour. Le parti de Mme Thatcher est plus uni et moins ambigu à cet égard que son adversaire de gauche. L'électorat des tories peut davantage être mobilisé que celui des travaillistes, plus hésitants à s'engager dans la bataille européenne.

D'autant plus que le concours du patronat, qui, de toute façon, fait rarement défaut aux conservateurs, leur est, cette fois-ci, très massivement acquis. Cela n'est pas sans importance au lendemain d'une campagne nationale qui a vidé les caisses des deux grandes formations, sans parler des autres. Sans doute, la Confédération de l'industrie britannique, version locale du C.N.P.F., a-t-elle publié un document décrivant, sans prendre apparemment parti, la position du patronat anglais vis-à-vis de la C.E.E. Mais les seules réserves de la confédération à l'égard du Marché commun — auquel elle s'est montrée globalement favorable dès le début — portent sur la politique agricole commune. Or c'est précisément là une matière dont les conservateurs comptent bien demander la révision aux partenaires de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté.

A l'inverse, en effet, les amis de Mme Thatcher mesurent qu'ils encourent certains risques. Le premier est que les travailleurs parviennent à mobiliser en leur faveur les différents mécontentements « sectoriels » suscités par la politique communautaire. Rendu à l'opposition, le Labour peut jouer, en matière européenne comme ailleurs, le rôle de « parti attrape-tout » dont sa présence au gouvernement l'avait privé, et que les conservateurs avaient exercé jusqu'à leur arrivée au pouvoir.

C'est pourquoi le nouveau responsable du Foreign Office, lord Carrington, s'emploie à montrer que si le gouvernement de Mme Thatcher souhaite améliorer les relations de la Grande-Bretagne avec ses partenaires européens, il n'entend pas pour autant se montrer excessivement docile, et avaler trop de couleuvres. Face à l'ambiguïté, et même à la division, des travaillistes sur l'Europe, les conservateurs se trouvent conduits à jouer un jeu plus subtil qu'ils ne l'auraient voulu. Les récents propos de Mme Thatcher sur la Communauté (*le Monde* des 14 et 20-21 mai) montrent bien que, dans la perspective du 7 juin en particulier, les tories ne veulent pas laisser leurs adversaires s'adjuger le monopole de la défense « nationaliste » face à un Marché commun auquel on est pourtant, chez les conservateurs, à peu près unanimement favorable.

A peu près seulement, car la droite « dure » du parti, conduite par M. Enoch Powell, n'a pas désarmé dans son opposition à la C.E.E. Opposition qui se fonde à la fois sur des arguments économiques et sur des considérations politiques : la Communauté est accusée d'accroître les difficultés de l'industrie britannique, mais aussi d'empiéter sur les prérogatives nationales du Royaume-Unis en désaisissant son Parlement et son gouvernement de pouvoirs essentiels. Mais cette opposition conservatrice au Marché commun ne rassemble qu'un très petit effectif parlementaire — on parle d'une douzaine de députés — et ne fait guère entendre sa voix.

Les conservateurs redoutent en outre les retombées électorales de leur premier projet de loi de finances : le budget préparé par Sir Geoffrey Howe, le nouveau chancelier de l'Echiquier, risque de susciter une certaine hostilité de l'électorat, et celui-ci pourrait saisir l'occasion du vote du 7 juin pour manifester sa désapprobation devant les mesures d'austérité annoncées.

Division chez les travaillistes

Il reste que, sans le dire ouvertement, les conservateurs escomptent un franc succès aux élections européennes. Ce n'est pas là une chose qu'un parti puisse proclamer avant un scrutin, mais, si l'on en croit un jeune député tory optimiste, les élections du 7 juin sont « *imperdables* ». Les stratèges conservateurs font et refont leurs comptes, et les moins portés au « *wishful thinking* » estiment que leur parti devrait l'emporter dans deux tiers environ des soixante-six circonscriptions proprement anglaises (on en compte huit en Ecosse e tquatre au Pays de Galles, auxquelles s'ajoutent les trois sièges à pourvoir en Irlande du Nord). Certains vont jusqu'à parler d'une cinquantaine de sièges.

De nombreux travaillistes ne sont guère portés à démentir ces pronostics pessimistes. Au sein du Labour, partisans et adversaires de la Communauté partagent au moins cette analyse-là, et s'attendent que leur parti, encore en état de choc après la victoire de Mme Thatcher, doive encaisser un nouveau coup sérieux aux élections européennes. Mais c'est bien là le seul point commun entre travaillistes « pro » et « anti ».

Les adversaires du Marché commun prennent toujours soin de préciser qu'ils ne sont pas hostiles à l'Europe, ou à plus forte raison à la coopération internationale dans son ensemble. *« Je suis évidemment favorable à l'amitié entre les peuples,* explique par exemple M. John Mills, candidat travailliste anti-C.E.E. *Mais je pense que notre appartenance au Marché commun nous coûte très cher. Je m'y suis toujours opposé, et je continue, même si je me suis incliné en bon démocrate devant le résultat du référendum. »*

Les raisons que mettent en avant les adversaires de la Communauté sont de trois ordres. D'une part, font-ils valoir, la contribution de la Grande-Bretagne — de l'ordre de 1 milliard de livres par an désormais (1) — est devenue beaucoup trop élevée, en raison du financement de la politique agricole commune. D'autre part, l'entrée du Royaume-Uni dans la C.E.E. a aussi, toujours selon les détracteurs travaillistes du Marché commun, créé des difficultés considérables à son industrie. *« Il faut avoir la lucidité de reconnaître,* dit encore M. Mills, *que notre industrie n'était pas en mesure d'affronter la compétition européenne. Nous aurions beaucoup mieux supporté la crise sans l'Europe. Aujourd'hui, nos exportations industrielles stagnent. En 1970, nous avions un léger excédent par rapport aux importations, même avec la R.F.A... »*

Enfin, comme l'explique M. Ian Wrigglesworth, député travailliste et l'un des principaux animateurs du courant anti-C.E.E. de son parti, *« l'élection de cette assemblée, contrairement aux apparences, ne se traduira pas par une démocratisation de la machine européenne, mais au contraire par un nouveau dessaisissement des organes démocratiques, à savoir le Parlement britannique et le gouvernement qui est responsable devant lui. Ce transfert de compétences, qui a déjà commencé, s'effectue au profit d'organes administratifs à la fois obscurs, pléthoriques, donc ruineux et irresponsables. Ce n'est pas acceptable »*.

Les travaillistes hostiles à la C.E.E. ont, depuis plusieurs années, constitué un Comité de sauvegarde contre le Marché commun, très actif, et qui exerce une réelle influence dans les différentes instances du parti. Cette influence explique notamment que le manifeste adopté par les travaillistes soit d'une tonalité nettement anticommunautaire, et fasse longuement état de la *« désillusion profonde du pays à l'égard de la C.E.E. »*. De nombreux membres du Labour se reconnaissent dans cette analyse pessimiste, et souhaiteraient voir substituer à la notion de politique commune une formule de coopération plus souple, au coup par coup.

Tel n'est pas l'avis de la fraction des travaillistes qui demeure fidèle à la Communauté. Ces travaillistes pro-européens trouvent la gauche de leur parti *« incroyablement chauvine »*. Ils estiment qu'il s'agit surtout, de sa part, d'une nouvelle poussée de fièvre dont l'origine lointaine est *« la réaction épidermique qu'ont eu un certain nombre de dirigeants du Labour contre de Gaulle »*. Ils se consolent tant bien que mal de cette division en se souvenant que, dans l'Assemblée européenne précédente, plusieurs travaillistes qui avaient affiché, à l'origine, des positions très hostiles à la C.E.E., y ont finalement, tels M. Jack Prescott, joué un rôle très utile et constructif.

S'attaquer aux vrais problèmes

Malgré la vivacité de ces oppositions entre travaillistes (et, dans une moindre mesure, entre conservateurs), il n'y aura guère eu, durant cette campagne, de contacts politiques entre « pro » et « anti » des deux grandes formations : la fidélité à chacun des partis l'aura emporté sur l'envie que les uns ou les autres pouvaient éprouver de constituer, par-dessus la barrière traditionnelle, une sorte d'union sacrée pour ou contre la Communauté. D'autant plus que la Grande-Bretagne sort d'une autre campagne, où l'opposition entre travaillistes et conservateurs a été, par la force des choses, portée à son point le plus haut, de même que la solidarité interne du Labour et des tories.

Quant à l'opinion, on ne saurait dire qu'elle se passionne pour cette nouvelle joute électorale. Dans la presse et sur les ondes, le vrai débat a commencé très tard, assez mollement. Les gros titres de journaux, dont la presse populaire est particulièrement prodigue outre-Manche, sont consacrés à bien d'autres sujets que les élections du 7 juin.

Tout se passe comme si, pour la plupart des électeurs, le scrutin ne constituait, entre les élections générales de mai et la mise en route de la nouvelle politique gouvernementale, qu'un intermède un peu agaçant ou vaguement sympathique, selon les convictions des uns ou des autres. Après le 7 juin, semblent penser les Britanniques, on pourra s'attaquer enfin aux vrais problèmes. C'est-à-dire aux problèmes anglais.

(1) La livre sterling vaut environ 9,10 francs actuellement.

Une lettre de M. Jules Moch à propos de la CED

M. Jules Moch nous écrit à propos de l'article d'André Fontaine « Il n'y a plus d'Europe depuis 843 » (« Europa » du 2 mai) :

A peu près au milieu du paragraphe intitulé « Le Conseil de l'Europe et la Communauté », j'apprends que, avec Jean Monnet et René Pleven, j'ai « inventé la » Communauté européenne de » défense », qu'André Fontaine condamne à juste titre.

Permettez-moi de lui dire qu'il fait erreur ; il lui sera facile de vérifier que j'ai été élu rapporteur du projet de traité par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en qualité d'adversaire de la ratification de ce traité et contre le candidat favorable à cette ratification ; que mon rapport, entièrement hostile au traité, a été adopté à la majorité par la commission des affaires étrangères, puis par l'Assemblée nationale, et que, en conséquence, le traité a été rejeté et le projet de loi le ratifiant retiré de l'ordre du jour.

Si donc la C.E.D. « s'est brisée » un jour d'août 1954 sur les récifs » du Palais-Bourbon », je porte — et très allégrement — la responsabilité initiale et principale de ce naufrage !

[N. D. L. R. — Avant de devenir rapporteur du projet de traité, M. Jules Moch a été ministre de la défense dans le cabinet de M. Pleven, qui a conçu la Communauté européenne de défense. Il est vrai que l'intégration « au niveau du bataillon » qu'il préconisait en rendait l'adoption très difficile et que sa réserve s'est muée rapidement, après la chute du gouvernement Pleven, en hostilité déclarée.]

AU MICRO DE R.T.L.

M. Soames souligne les responsabilités allemandes dans la formation des excédents agricoles européens

« Je suis persuadé que vous trouverez dans le gouvernement dont je fais partie un gouvernement qui veut vraiment faire progresser l'Europe », a déclaré Lord Christopher Soames, Lord président du conseil, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris et ancien membre de la Commission de Bruxelles, répondant aux questions de Philippe Alexandre et de Henri Pierre, correspondant du *Monde* à Londres.

Interrogé sur l'usage du veto, M. Soames estime qu'il *« freine le progrès de l'Europe »*, mais qu'il est difficile d'y renoncer. Il pense que *« ce ne serait pas une mauvaise chose »* si, *« de temps en temps »*, sur un sujet déterminé, les ministres décidaient qu'il *« ne serait pas sujet à veto »*.

M. Soames ne pense pas que l'élection de l'Assemblée des Neuf *« change le cours de la vie européenne »*. Son gouvernement, en tout cas, *« est contre »* un accroissement de ses pouvoirs. Mais M. Soames estime que l'Assemblée ne se sert pas assez de ceux dont elle dispose vis-à-vis de la Commission.

A propos de l'énergie, M. Soames souligne qu'il n'y a pas de positique commune. *« Le gouvernement travailliste n'y a pas aidé, mais les autres pays non plus. »* Il insiste pour le développement du nucléaire, sans lequel *« nous aurons un manque énorme avant la fin du siècle »*. Quant au pétrole, britannique de la mer du Nord, *« il est à vendre*, dit-il, *on ne va pas le donner »*.

Il estime que les revendications britanniques actuelles, concernant la politique agricole en particulier, sont *« très graves »*. Il n'aimerait pas que son gouvernement agisse contre *« l'intérêt européen »*, mais il s'élève contre l'accumulation d'excédents que *« nous donnons presque aux pays de l'Est »*. Pour le lait, dit-il, *« c'est de la folie »*. Il ajoute : *« Il y a beaucoup de fautes qui sont des fautes allemandes, là-dedans. Ce sont les Allemands qui, traditionnellement, ont toujours cherché à augmenter les prix parce qu'ils ont beaucoup de paysans qui ne font pas leur travail tellement bien et qui sont très bien payés. Mais ce n'est pas une politique ni britannique ni allemande ni française qu'on doit chercher. »*

MASOCHISME ?

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — *L'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.) a été chargée par la Commission et par l'Assemblée parlementaire de Strasbourg d'organiser à Bruxelles la couverture centralisée des élections européennes. A cette occasion, l'équipe recrutée — apparemment surtout britannique — vient de publier le livre memento* Fact Book *sur la Communauté et les élections.*

Curieux document où les politiques communes sont brièvement décrites sous un angle reflétant, jusqu'à la parodie, certains des thèmes chers aux Anglais : la politique agricole commune a conduit à l'accumulation d'excédents invendables, le système monétaire européen a un avenir certain, la convention de Lomé a le grand tort d'ignorer les pays les plus dramatiquement sous-développés, à savoir ceux du sous-continent indien. Cet ouvrage sera proposé contre 600 francs belges aux journalistes qui vont affluer à Bruxelles pour couvrir l'évènement.

Les « experts » *de l'U.E.R. écrivent ce qu'ils veulent. Il ne s'agit certainement pas ici de dénigrer le travail technique de radiodiffusion qu'ils vont accomplir. Ce qui est cocasse — et contestable — c'est que, pour 40 %, le coût de l'opération est pris en charge par la Commission et par l'Assemblée. La subvention bénéficie donc aussi à cet étonnant document où sont présentées, sous un jour négatif, les politiques que la Commission est supposée défendre.*

Roulée, mais néanmoins satisfaite. Lundi la Commission a ouvert sa salle de presse aux représentants de l'U.E.R. pour présenter leur opération... et faire au passage un peu de publicité pour leur ouvrage. Masochiste, la Commission ? — Ph. L.

L'ÉVÉNEMENT

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

La signature de l'acte d'adhésion de la Grèce marque une étape importante du processus engagé le 12 juin 1975, qui doit se traduire, pour la Communauté européenne, par le passage progressif de neuf à douze membres. La Grèce, elle, deviendra membre de la C.E.E. le 1er janvier 1981, et c'est la date à laquelle devront, en principe, s'achever les négociations entamées avec le Portugal et avec l'Espagne.

Il semble désormais difficile d'imaginer que l'opération « élargissement » ne soit pas menée à son terme. Certes, les gouvernements membres de la C.E.E. ont d'abord été plutôt embarrassés par les candidatures espagnole et portugaise, présentées en 1977, alors que la crise économique commençait à faire sentir ses pleins effets. Toutefois, après une phase de tâtonnements, à vrai dire assez brève, les Neuf ont compris deux choses : d'une part, en dépit d'obstacles économiques certains, ils n'avaient pas le choix ; de l'autre, il leur était politiquement impossible de fermer la porte aux trois nouvelles démocraties de l'Europe méridionale.

En vérité, toutes les forces politiques de la Communauté, à l'exception du P.C.F. et du R.P.R., se sont prononcées — pour des raisons d'abord politiques — en faveur de l'élargissement. Cependant, en raison de l'avance importante prise par les Grecs et de leur refus, bien compréhensible, de voir leur dossier confondu avec celui des deux autres candidats, il était inopportun, comme on avait été tenté de le faire un moment, de « globaliser » les trois négociations.

A côté d'indéniables traits communs, chacune des trois candidatures présente des caractéristiques bien spécifiques. Il saute aux yeux que, pour une simple raison de dimension, l'intégration de l'Espagne soulève des difficultés d'une tout autre ampleur que celles de la Grèce et du Portugal. Pour ce dernier, le défi majeur, c'est sa pauvreté et la nécessité pour la C.E.E. de l'aider à se hisser à un niveau plus proche de celui des pays membres. Quant à la Grèce, les difficultés pourraient venir ici de l'insuffisance de l'administration hellénique et de la tentation, déjà décelable chez elle, de prendre, si l'occasion s'en présente, quelques libertés avec la règle communautaire.

La révision agricole

Chacune des candidatures a donc été traitée et continue à l'être selon ses « mérites propres ». Mais, pour les gouvernements membres, cette méthode de travail n'exclut pas — elle la rend au contraire plus nécessaire — une réflexion d'ensemble sur les problèmes que pose l'élargissement. La Communauté a commencé à entreprendre cette remise en cause à sa manière, c'est-à-dire avec une bonne dose d'improvisation et de désordre.

La préoccupation la plus immédiate et la plus électorale, c'est l'agriculture, ou plutôt le sort des viticulteurs et des producteurs de fruits et de légumes italiens et français. N'est-ce pas en effet principalement en raison de la menace que l'entrée de l'Espagne fait peser sur les exploitants du Midi que le P.C.F. motive son opposition à l'élargissement ? Face à ce danger, les Neuf, outre les dispositions transitoires sévères qu'ils ont imposées aux Grecs et qu'ils s'apprêtent à fixer pour les Espagnols et les Portugais, ont adopté un important programme de modernisation du Mezzogiorno et du Midi français. Des crédits généreux seront accordés par la Communauté à l'équipement et à la restructuration des régions directement exposées.

Pour éviter que l'élargissement n'aggrave les difficultés de secteurs industriels déjà affectés par la crise, tels que la sidérurgie, le textile et les chantiers navals, la C.E.E. a invité, de manière pressante, les candidats à se garder d'une politique d'investissements sauvages. Bref, les gouvernements membres ont pris quelques précautions, mais ils savent que si, dans l'intérêt de tous, celles-ci sont nécessaires, il n'en est pas moins certain que l'opération « élargissement » ne peut se développer avec succès dans une ambiance frileuse et craintive, où les Neuf se recroquevilleraient dans une opposition exclusivement défensive.

Ce second élargissement — c'est un fait — modifie la nature de la Communauté, et appelle des réformes d'autant plus nécessaires que l'on s'en est dispensé lors de l'entrée du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, il y a six ans. La prise de conscience de cet aspect des choses est lente, trop lente aux yeux de l'Assemblée européenne, qui, dans un intéressant rapport sur l'élargissement, dénonce le caractère encore peu concret des orientations proposées par la Commission, et l'absence d'un minimum de planification au niveau européen. Toutefois, elle s'opère. Ainsi chacun comprend et admet (ou presque), y compris les Français, qu'étant données les disponibilités limitées du budget européen, il ne sera pas possible d'encadrer avec efficacité l'agriculture méridionale si, dans le même temps, les dépenses de soutien du marché laitier continuent à s'accroître fortement.

Un tabou : les institutions

Autre exemple, celui des institutions, le sujet tabou par excellence ; car, comme le montrent les élections pour l'Assemblée européenne, l'aborder conduit à réveiller la vieille querelle de la supranationalité. Les Neuf sont cependant conscients que le « modèle » actuel, conçu pour six pays membres, n'est pas adapté au fonctionnement d'une Communauté à douze. Ils ont chargé un comité de trois sages de leur faire un rapport sur les réformes à apporter au dispositif institutionnel actuel.

Enfin, l'élargissement va obliger la Communauté à hâter la révision des accords préférentiels qui la lient à la quasi-totalité des pays de la zone méditerranéenne. Les concessions commerciales, agricoles et industrielles accordées aux pays du Maghreb, du Machrek et à Israël, déjà élimées par la réduction du tarif douanier commun survenue au fil des ans, perdent leur intérêt à partir du jour où les trois candidats, qui sont leurs concurrents, vont bénéficier d'un libre accès intégral au marché des Neuf.

Le cas de la Turquie est encore plus aigu : depuis vingt ans, la Communauté s'emploie à maintenir un certain équilibre dans ses relations avec Athènes et avec Ankara. Cet équilibre, à l'évidence, est maintenant rompu. La Commission européenne soumettra aux gouvernements membres, avant l'été, un rapport sur la manière de redéfinir des relations — que l'on voudrait toujours privilégiées — avec les voisins du Bassin méditerranéen.

L'élargissement, on ne cesse de le dire, constitue un défi. Selon certains, en France, un défi insupportable. Il convient de nuancer le propos. A moins de se résigner au déclin, les transformations que, paradoxalement, l'élargissement exige auraient dû, en tout cas, intervenir. Il les hâtera et sera ainsi, peut-on croire, l'occasion d'un dépoussiérage d'une Communauté dont le profil et la façon de vivre correspondent mal, aujourd'hui, après vingt ans, à l'air du temps.

PHILIPPE LEMAITRE

GRÈCE : un partenaire habile

La Grèce — le dire n'est pas faire injure aux deux autres candidats — a été, sans nul doute, le pays dont la demande d'adhésion a été accueillie le plus chaleureusement par les Neuf, en particulier par la France. Outre les innombrables liens affectifs qui l'unissent aux actuels Etats membres, elle était la première des trois voisins méridionaux à se débarrasser de la dictature. Elle est aussi le partenaire le plus ancien de la Communauté : un traité d'association a été signé à Athènes en 1961, qui retenait déjà comme but ultime — explicitement désigné — l'entrée dans le Marché commun. Même si ses objectifs ambitieux n'ont été que partiellement atteints, la longue familiarité avec la C.E.E. qui a résulté de sa mise en œuvre rendra assurément moins difficile l'intégration de la Grèce.

Par la volonté de la Communauté, durant la dictature des colonels, l'accord d'association fut mis partiellement en hibernation. Dès le retour à la démocratie, le rapprochement avec la C.E.E. devint un souci dominant de la diplomatie hellénique. La demande formelle d'adhésion fut présentée en juillet 1975. La Commission, dans son « avis », recommanda aux Neuf de donner une réponse « *clairement affirmative* », mais, en raison des écarts structurels, elle suggérait de procéder avec une grande prudence et de prévoir, notamment, une période de « *pré-adhésion* ». Le 9 février 1976, le conseil des ministres des Neuf écartait cette formule des « petits pas » et donnait son feu vert pour une adhésion pleine et entière de la Grèce, à l'issue, bien sûr, d'une phase de négociations.

Ce fut une date capitale, au-delà même de sa signification pour la Grèce. En effet, ce jour-là, les Neuf ont délibérément admis la perspective et les risques d'une Communauté économique non homogène. Faire ce choix, on le comprend, c'est inévitablement accepter, pour la construction européenne, un modèle de développement à plusieurs vitesses, différent de celui qu'avaient en tête les auteurs du traité de Rome, puis les premiers gouvernements membres qui eurent la charge de l'appliquer.

Vint la négociation, qui fut formellement ouverte en juillet 1976. Une phase d'« *identification des problèmes* » dura deux ans, ce qui est long. En fait, la négociation proprement dite n'a duré que quelques mois, de septembre 1978 à avril 1979. Ce déroulement, un peu étonnant, appelle un double commentaire sur ce que fut l'attitude des Grecs dans cette affaire.

● *Sur le plan technique*, qui consistait à définir les modalités de la prise en compte par Athènes de « l'acquis communautaire », la Commission éprouva souvent des difficultés à obtenir les données nécessaires. Il ne s'agissait pas d'obstruction, mais la négociation a révélé un état de relative sous-administration. Cela constitue d'ailleurs la seule préoccupation pour l'avenir, avec le très fort déséquilibre régional, compte tenu des bonnes performances actuelles de l'économie hellénique. Faiblesse administrative signifie, ici comme ailleurs, tendance à ignorer les disciplines consenties et difficulté à résister aux pressions des milieux économiques.

● *Sur le plan politique*, le gouvernement d'Athènes est resté de bout en bout fidèle à ce qui fut, d'entrée de jeu, sa ligne de conduite : éviter toute attitude qui aurait pour conséquence de retarder la conclusion des pourparlers et d'empêcher, par-dessus tout, que le dossier grec ne soit joint à celui des deux autres candidats. Lorsqu'un obstacle se dressait de manière un peu trop persistante, M. Caramanlis sut jouer à merveille, auprès des gouvernements membres, du capital de sympathie de son pays. Cette tactique, faite de charme persuasif, où l'on préfère ne pas trop s'attarder sur les affaires et contourner l'obstacle plutôt que de susciter des affrontements risqués, s'est révélée payante.

Des résultats satisfaisants

La négociation ne laisse aucune trace désagréable. La Grèce adhérera le 1er janvier 1981, c'est-à-dire à une date qui correspond à ce qui avait été prévu à l'origine par les deux parties. Même si sur les quelques points « durs » les négociateurs helléniques ont dû faire preuve d'accommodement — c'était la contrepartie nécessaire de leur stratégie, — ils sont en droit de considérer les résultats obtenus comme satisfaisants. En dépit des déficiences structurelles du pays, le rythme fixé pour son intégration à la Communauté est, à quelques nuances près, celui qui avait été retenu pour le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande.

La période de transition, durant laquelle seront progressivement éliminés les obstacles tarifaires et autres qui subsistent dans les échanges, mais pendant laquelle aussi des mesures de sauvegarde seront toujours possibles, durera cinq ans. Pour les produits agricoles hypersensibles que sont les pêches et les tomates, Athènes a dû se résigner à une période de transition de sept ans. A la demande des Allemands, il faudra également sept ans pour parvenir à la libre circulation complète des travailleurs.

En matière financière, la Grèce a obtenu un traitement privilégié. Pour ce pays pauvre, il a été décidé de faire jouer un mécanisme correcteur, et la Grèce devrait retirer du budget communautaire en 1981 — première année de son adhésion — un bénéfice net de 80 millions d'unités de compte (456 millions de francs) qui atteindrait 500 millions (2,85 milliards de francs) en 1985, à la fin de la période de transition.

ESPAGNE : exorciser les craintes

L'adhésion de l'Espagne effraie quelque peu les actuels Etats membres, en tout cas l'Italie et davantage encore la France, qui se sentent directement exposées. Cette inquiétude est liée au poids de l'économie hispanique, à l'efficacité dont elle est créditée dans un certain nombre de secteurs industriels et agricoles sensibles, à l'impression d'un développement à la japonaise qui bénéficie encore d'un coût de la main-d'œuvre très avantageux.

Ces atouts sont mis en relief dans l'« avis » — favorable à l'ouverture rapide de négociations — que la Commission a présenté en novembre 1978, un peu plus d'un an après que le gouvernement madrilène eut présenté sa demande d'adhésion (juillet 1977). Il s'agit, pour éviter des « tensions insupportables », *d'agir avec une grande prudence.* « Il ne faut pas se dissimuler, *souligne-t-elle*, que cette adhésion n'ira pas sans difficulté et qu'il importe donc, dans l'intérêt de la Communauté comme du pays candidat, de prendre les mesures de précautions nécessaires pour assurer son succès. »

Face à la crainte du déferlement des produits espagnols, la première de ces mesures a trait au passé. Il s'agit du « *rééquilibrage* » au profit de la Communauté de l'accord commercial signé en 1970 entre l'Espagne et la C.E.E. Celui-ci avait prévu un desserrement des droits de douanes, décalé dans le temps, afin de tenir compte du moindre développement de l'industrie espagnole. Ce retard a depuis été rattrapé, alors que, contrairement à l'esprit de l'accord, ses modalités d'application n'en ont pas été pour autant corrigées. Le pourcentage des réductions tarifaires est resté figé à 57 % du côté communautaire contre seulement 26 % du côté espagnol. Selon les experts bruxellois, cette disparité explique, en grande partie, l'évolution défavorable pour la C.E.E. de son commerce extérieur avec l'Espagne, qui est devenu depuis peu déficitaire.

Cet aspect des choses mis à part, les précautions à prendre sont d'une double nature : ériger des garde-fous pour être sûr de « *voir venir* » dans de bonnes conditions de sécurité ; imposer des disciplines aux Espagnols.

● *Les garde-fous.* — C'est d'abord et surtout l'idée d'une « *clause de sauvegarde générale* » de longue durée (pouvant aller jusqu'à dix ans). Elle devrait permettre de se prémunir contre toute mauvaise surprise ; mais aussi elle donnera le temps à l'actuelle C.E.E. de mener à bien le programme de renforcement des régions françaises et italiennes les plus menacées. C'est, en matière agricole, au moins pour les productions ultra-sensibles (vin, fruits et légumes, huile d'olive), l'idée « *d'une progressivité prudente dans le processus d'intégration* », accompagnée par « *la mise en œuvre de mécanismes appropriés, visant à amortir les heurts pouvant se produire au cours de la période de transition* ».

● *Les disciplines.* — Ce serait d'abord l'invitation pressante faite aux Espagnols d'éliminer, en matière de politique fiscale et d'aide, les mesures ou pratiques de toute nature qui faussent la concurrence. Il conviendrait notamment que l'Espagne applique la T.V.A. au plus tard au moment de l'adhésion. Un tel engagement est considéré comme tout à fait fondamental à Bruxelles.

En outre, pour éviter une amplification des problèmes de surcapacité, qui affectent déjà la C.E.E., la Commission suggère d'associer rapidement l'Espagne aux actions de restructurations industrielles et aux obligations communautaires prévues dans les secteurs en crise. Toujours pour éviter un développement générateur d'excédents, elle préconise une concertation active du même ordre en agriculture. L'idée pour l'agriculture, comme pour l'industrie, est de soumettre à une surveillance permanente, la politique d'investissement espagnole, dès lors qu'elle touche à des secteurs sensibles.

Une coloration protectionniste

La phase active des négociations, formellement ouvertes le 5 février 1979, débutera à l'automne. Cependant, les discussions sur l'adaptation de l'accord de 1970 ont déjà confirmé, si besoin en était, que les Espagnols n'ont nullement l'intention de se plier, sans se rebiffer, aux exigences de la C.E.E. Il faut noter pourtant que Madrid vient d'adopter, unilatéralement, un certain nombre de mesures de libéralisation des importations, qui vont dans le sens souhaité par les Neuf. Reste à voir bien sûr si elles produiront des effets concrets, alors que les pratiques administratives — de coloration protectionniste — en usage en Espagne, restent inchangées.

Selon M. Natali, le vice-président de la Commission chargé de l'élargissement, il ne faut pas trop s'occuper du rééquilibrage formel de l'accord de 1970. La Communauté a finalement intérêt à activer les négociations et à faire en sorte que l'adhésion intervienne le plus vite possible. Seule en effet cette adhésion permettra d'exiger une transformation radicale des pratiques fiscales et administratives espagnoles. La prudence, en quelque sorte, serait d'aller de l'avant.

PORTUGAL : aider massivement

Le Portugal est le plus pauvre des trois candidats. Et de loin. De grandes faiblesses structurelles, une situation économique au départ déjà peu reluisante, qui s'est encore dégradée en raison des séquelles de la révolution des œillets, de la décolonisation et de la crise internationale. Tel est le bilan peu encourageant dressé par les experts des Neuf, après que le gouvernement de Lisbonne eut présenté sa demande officielle d'adhésion en mars 1977.

Pourtant, la Commission, dans l'avis qu'elle a formulé en mai 1978, a estimé qu' « une réponse positive et sans ambiguïté devait être donnée rapidement à la demande portugaise d'ouvrir dans les meilleurs délais les négociations en vue de l'adhésion ». *Le 6 juin 1978, le conseil des ministres des Neuf s'est prononcé dans ce sens, et les négociations ont été formellement ouvertes, le 17 octobre 1978, à Luxembourg. Les raisons d'un accueil aussi nettement positif sont, bien sûr, politiques.* « La Communauté, *fait valoir la Commission*, ne peut laisser le Portugal à l'écart du processus d'intégration européenne. La déception qui en découlerait serait politiquement très grave et serait source de difficultés importantes. »

L'entreprise ne comporte pas de risques majeurs pour la Communauté, expliquait la Commission dans son avis, en raison du faible poids relatif du Portugal (celui-ci ne représente que 3 % de l'actuelle C.E.E. en termes de population et 1 % en termes de produit intérieur brut). « *Les problèmes qui risquent de se poser,* ajoute-t-elle, *proviendraient essentiellement de l'existence d'écarts sensibles de développement qui accentueraient l'hétérogénéité de la Communauté. De ce fait, la prise de décision au sein des institutions communautaires risque de devenir plus difficile.* »

L'objectif prioritaire pour que l'insertion du Portugal puisse devenir effective est ainsi désigné : réduire les écarts de développement. La recette aussi : parvenir à une croissance plus soutenue et plus rapide au Portugal que dans la Communauté. Ce qui implique, pour bâtir sur des bases saines, une réduction du déficit de la balance des paiements courants. Ce vaste projet de rétablissement économique rapide, la Commission et le conseil des ministres l'ont tout de suite admis. Le Portugal n'a pas les moyens de l'accomplir seul, d'autant plus que l'adhésion, en ouvrant le marché national, aujourd'hui encore très protégé, risque fort de mettre en péril l'existence de nombreuses entreprises fragiles et d'aggraver de la sorte les difficultés économiques du pays.

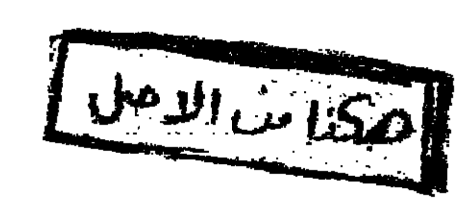
Deux contributions

L'adhésion du Portugal ne pourra être réalisée dans des conditions satisfaisantes sans un effort de solidarité important de la part de la Communauté. Là est l'essentiel. La décision politique ayant été prise, il ne peut suffire, comme dans le cas de la Grèce, de négocier, presque avec désinvolture, les conditions d'entrée du Portugal, en espérant qu'ensuite les choses se passeront sans anicroches. Le gouvernement de Lisbonne doit bénéficier d'un soutien massif, et l'adhésion doit, obligatoirement et pour longtemps, être parrainée. La Commission, puis le conseil, l'ont compris.

La Commission, dans son avis, distinguait deux types de contributions : une action de soutien prolongé à la balance des paiements en collaboration avec le Fonds monétaire international ; ensuite, ou parallèlement, un soutien actif aux efforts de développement industriel et agricole, c'est-à-dire une aide renforcée aux investissements. Il faut maintenant concrétiser les intentions ainsi formulées.

« *Avant l'été, la Commission, après s'être concertée avec le F.M.I. et la Banque mondiale, devra se prononcer sur les moyens d'intervention de la Communauté au Portugal* », nous indiquait récemment le vice-président Natali. Car, à ce stade du dossier, la mise en œuvre de cet effort de solidarité est plus importante que la négociation elle-même. D'autant plus, soulignait M. Jenkins, le président de la Commission, lors de l'ouverture officielle des pourparlers, que les résultats du programme de redressement économique (subordonnés eux-mêmes, au moins en partie, à l'ampleur de l'effort de solidarité) seront nécessairement un élément important pour la détermination des conditions d'intégration du Portugal dans la Communauté, notamment pour la fixation de la durée de la période de transition.

Il est utile que les travaux préparatoires à la phase active des négociations progressent à un rythme satisfaisant ; mais, pour le plus important, à savoir l'effort d'accompagnement, la balle est dans le camp des Neuf.



Le Monde

politique

LES CONDITIONS D'ENTRÉE, DE SÉJOUR ET DE SORTIE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

L'Assemblée limite les internements aux seuls cas de refoulement aux frontières

« On peut, avait expliqué d'entrée M. About (U.D.F.), défendre la politique gouvernementale de contrôle strict de l'immigration, sans pour autant adhérer à certaines mesures coercitives proposées par un texte qui, au nom de l'efficacité, malmène quelque peu certains principes juridiques. »

Hypersensible, l'opposition n'a pas mâché ses mots : « Vous violez la Constitution ! », « Vous encouragez le racisme ! », « Vous cédez à la démagogie ! » ont accusé ses orateurs en dénonçant une « législation d'exception » et en déclarant irrecevable « ce texte scandaleux ».

Plutôt réservé face à un projet « assurément difficile » et « incontestablement sévère », M. Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, refusa cependant cette France ainsi clouée par la gauche « au poteau d'infamie », et, charitable, décréta le texte amendable.

« France, terre d'asile », insista M. Bonnet en s'attachant surtout à dissiper un « immense malentendu » et, pour ce faire, à ramener le projet à ses « justes proportions » : rendre aux pouvoirs publics les moyens de contrôle et d'action qu'ils avaient, semble-t-il, perdus.

Anodin, ce texte ? « Une épée de Damoclès » sur la tête des étrangers, estima plutôt M. Dubedout (P.S.), en reprochant au ministre de jouer les naïfs et de se promener une bombe à la main.

Visiblement préoccupée, la majorité multiplia, tels MM. Gorse et Aurillac (R.P.R.), les réserves, et, tel M. Stasi (U.D.F.), exprima une méfiance marquée à l'égard d'un texte qui, en l'état, ne lui plaisait guère. Aussi accueillit-elle avec un grand soulagement l'œuvre de déminage accomplie par la commission des lois. Avec la bénédiction d'un gouvernement dont M. Richard (P.S.) affirma qu'il avait choisi de demander plus pour obtenir moins.

Reste, pour l'observateur du débat, le spectacle toujours intellectuellement déroutant, de gens intelligents, apparemment de bonne foi, se prêtant réciproquement de bonnes intentions, mais émettant sur un même texte les opinions les plus opposées.

« Le Conseil d'Etat a émis un avis défavorable à votre projet », avait affirmé, dans la discussion, M. Derosier (P.S.). « Désolé, avait répliqué le ministre, il a donné un avis favorable. » Et M. Bolo (R.P.R.) de noter, ironique : « Il ne devait pas s'agir du même conseil ! »

Mardi, au Palais-Bourbon, on parla beaucoup libertés, mais il ne devait pas s'agir des mêmes...

PATRICK FRANCÈS.





(Dessin de PLANTU.)

Mardi 29 mai, l'Assemblée nationale examine le projet de loi modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers. Se référant à la législation en vigueur dans la plupart des pays européens, le gouvernement entend, par ce texte, répondre à l'évolution des conditions de la circulation internationale et de l'immigration. Un triple objectif est fixé : contrôler strictement l'entrée des étrangers sur le territoire national, poursuivre de manière plus efficace les étrangers séjournant en France en situation irrégulière, faciliter l'expulsion des étrangers en élargissant les cas où celle-ci peut être prononcée, ainsi qu'en améliorant les conditions de son exécution.

Pour M. ABOUT (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois, le texte gouvernemental appelle *« de sérieuses réserves ». Aussi la commission des lois en a-t-elle sensiblement remanié le contenu.* » (Voir *le Monde* du 29 mai.)

Soulevant une exception d'irrecevabilité (le texte proposé serait contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles), M. FORNI (P.S.) estime que le projet de loi s'applique à tous les étrangers et donc aux réfugiés politiques. « *Il est, à ce titre* — ajoute-t-il — *contraire au préambule de la Constitution.* »

Précisant que le projet viole également les articles 55 et 56 de la Constitution, il explique : « *Ce texte ajoute unilatéralement des conditions supplémentaires aux engagements internationaux souscrits par la France, ce qu'une loi ne peut faire sans violer l'article 55. Il permet,* ajoute-t-il, *la détention d'étrangers auxquels est refusée l'autorisation d'entrer ou de séjourner sur le territoire. Cette mesure sera décidée par l'autorité administrative et par elle seule, ce qui est en contradiction,* remarque-t-il, *avec la lettre et l'esprit de l'article 66 de la Constitution qui consacre l'autorité judiciaire comme gardienne des libertés individuelles.* »

Pour M. FOYER (R.P.R.), président de la Commission des lois, le projet n'est pas contraire à la Constitution, même s'il est souhaitable d'en amender certaines dispositions. Mise aux voix, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 281 voix contre 198.

Défendant une question préalable (dont l'adoption entraînera le rejet du texte, M. WARGNIES (P.C.) avance des arguments semblables à ceux développés par M. Forni.

M. BONNET : un malentendu

Après le rejet de la question préalable par 280 voix contre 200, M. BONNET, ministre de l'intérieur, note que ce texte a fait l'objet d'un « *immense malentendu* ». Il n'a jamais été question, assure-t-il « *de renvoyer chez eux, sans les garanties attachées à leur condition de travailleurs régulièrement installés sur notre sol, les immigrés que les conditions économiques auraient privés de leur emploi. Les travailleurs étrangers ont le droit à la dignité, au respect et à la reconnaissance des Français. Ce projet est un texte de protection de cette dignité* ».

Seules deux catégories d'étrangers, ajoute-t-il, dont la présence sur le sol français « *n'est ni légale ni opportune* » sont visées :

1) « *Ceux qui voudraient s'y introduire sans droit ou qui, ayant fait l'objet d'une mesure d'expulsion ou d'un refus de séjour, voudraient y revenir en fraude. Pour ceux-là,* explique M. Bonnet, *je demande la possibilité de les reconduire chez eux, et, si les moyens de transports requièrent une attente, le droit de les réunir dans un local administratif juste le temps nécessaire à leur départ* » ;

2) Ceux qui se seraient introduits en fraude sur le territoire national, y seraient demeurés au-delà du temps de séjour que leur confère leur titre de voyage, enfin s'y maintiendraient avec de faux papiers. « *Pour ceux-là,* poursuit le ministre, *je demande la possibilité de les reconduire chez eux en utilisant une procédure semblable à celle utilisée à nos frontières.* »

Rappelant que cinq cent mille personnes entrent chaque jour sur notre territoire ou le traversent, il indique que depuis la législation de 1945 l'évolution des relations internationales a conduit à la conclusion d'accords dispensant les ressortissants de cinquante-trois pays de l'obligation de visas de courts séjours. Ces dispositions, observe-t-il, « *ont fait perdre aux pouvoirs publics la maîtrise des mouvements d'étrangers, prérogative qui n'est contestée à l'Etat dans aucun système juridique* ».

Le ministre de l'intérieur précise ensuite que « *les étrangers qui sont en France en situation régulière et qui y travaillent normalement ne sont pas visés par ce texte. Ceux qui désirent faire venir leur famille pourront le faire dans les mêmes conditions qu'actuellement. La France,* rappelle-t-il, *est traditionnellement un pays d'accueil : au 1er janvier 1979, il y avait 108 000 réfugiés politiques ou apatrides* ».

Intervenant dans la discussion générale, M. DEROSIER (P.S., Nord) déclare qu'une société se juge aussi sur les conditions de séjour qu'elle offre aux étrangers. « *Ce ne sont pas tant des moyens juridiques nouveaux que vous revendiquez,* ajoute-t-il, *qu'une législation des pratiques maintes fois censurées par les autorités de contrôle et en particulier le Conseil d'Etat, qui a émis un avis défavorable.* » M. BONNET annonce alors que le Conseil d'Etat a donné un avis favorable.

M. GORSE (R.P.R., Hauts-de-Seine) déclare notamment : « *Il ne serait pas digne de condamner les étrangers, à qui nous avons permis de s'installer en France, à vivre dans une insécurité permanente, à la merci d'une expulsion, qui pourrait s'appliquer à des jeunes gens n'ayant aucun lien avec leur pays.* » Il continue : « *Aux mesures unilatérales de police dont les effets sont incertains, nous pouvons substituer une politique de coopération plus efficace.* » Evoquant la vie quotidienne des travailleurs immigrés, M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis) indique notamment que « *des milliers d'hommes et de femmes à qui on a refusé arbitrairement le renouvellement de leur titre de séjour doivent vivre clandestinement, dans une peur permanente* ». Il précise : « *On ne sait pas assez que les immigrés représentent 10,5 % de la population active salariée et 20 % de la classe ouvrière, et que des branches entières d'activité ne pourraient fonctionner sans eux.* »

Pour M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin), qui approuve le projet, « *il ne faut pas laisser se répandre le poncif xénophobe selon lequel pour remédier au chômage il suffirait d'expulser les travailleurs étrangers. Les immigrés ne doivent pas devenir des boucs émissaires* ».

En séance de nuit, M. DUBEDOUT (P.S., Isère) déclare que le seul effet de la loi, dont il dénonce le caractère « répressif », sera de suspendre une épée de Damoclès en permanence sur les jeunes des familles immigrées. « *Mieux vaudrait,* ajoute-t-il, *traiter le problème dans toute son ampleur au cours d'un vaste débat : lutte contre la ségrégation, lutte contre les retards scolaires et culturels qui nuisent aux jeunes immigrés.* »

M. STASI (U.D.F., Marne) indique que ce texte donne l'impression que « *les travailleurs immigrés sont de passage en France, qu'ils sont tolérés jusqu'à ce qu'on n'ait plus besoin d'eux et à condition qu'ils se tiennent bien* » « *Le projet,* conclut-il, *n'est pas conforme à la tradition de la France, terre d'asile.* »

M. MASSOT (M.R.G., Alpes-de-Haute-Provence) s'interroge : « *Que va-t-il advenir du principe selon lequel nul ne peut être détenu arbitrairement ? Et ce, à un moment où le président de la République annonce la mise au point de dispositions inspirées par l'habeas corpus* »

Pour M. AURILLAC (R.P.R., Indre), « *le projet donne trop de pouvoirs à l'administration et, lorsqu'il ménage une possibilité d'intervention du pouvoir judiciaire, il ne fournit pas à celui-ci des bases de contrôle suffisamment précises* ». « *Il permetra néanmoins,* ajoute-t-il, *de donner aux immigrés un statut clair et libéral.* » M. PIERRE-BLOCH (U.D.F., Paris) évoque la situation du quartier de la Chapelle-Goutte-d'Or dont il est l'élu : « *Vous devez savoir que les marchands de sommeil, les marchands de drogue, les proxénètes et les organisateurs de jeux clandestins, qui sont eux-mêmes en situation irrégulière, vivent et prospèrent sur le dos des trois cent mille à quatre cent mille clandestins qui résident actuellement en France.* »

Aussi considère-t-il que « *ce texte courageux prend la mesure des réalités et cherche à mettre fin à une situation scandaleuse* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée précise, à l'initiative de la commission des lois, que tout étranger devra : 1) être muni des documents et visas exigés par les conventions internationales et les règlements en vigueur ; 2) fournir, sous réserve des conventions internationales, des garanties de rapatriement ou, s'il se propose d'exercer une activité professionnelle, présenter les autorisations nécessaires. Cette condition n'est cependant pas exigée des personnes qui, de l'avis d'une commission dont la composition sera fixée par décret, peuvent rendre par leurs capacités ou leur talent des services importants à la France ou se proposent d'y exercer des activités désintéressées ; elle n'est pas non plus exigée du conjoint venant retrouver son époux ni des enfants mineurs venant retrouver leur père ou leur mère régulièrement autorisés à résider en France. Ces précisions viennent s'ajouter à la disposition du projet qui reconnaît à l'autorité administrative la faculté d'interdire l'accès du territoire français aux étrangers dont la présence constitue une menace pour l'ordre public.

Compte tenu de ses incidences sur les autres dispositions du projet, l'Assemblée examine ensuite directement l'article 6, qui énumère les cas où l'expulsion d'un étranger peut être prononcée par arrêté du ministre de l'intérieur. Elle rejette un amendement de M. WARGNIES (P.C.) qui refondait la procédure d'expulsion et adopte des amendements du rapporteur qui ont pour objet, d'une part, de supprimer la faculté d'expulser l'étranger auquel le renouvellement d'une carte de séjour a été refusé et qui s'est maintenu sur le territoire ; d'autre part, de créer de nouveaux cas d'expulsion lorsqu'un étranger ne peut justifier être entré régulièrement sur le territoire français ou lorsqu'il s'est maintenu sur le territoire à l'expiration d'un délai de trois mois sans être en possession d'un premier titre de séjour régulièrement délivré.

Elle précise en outre que les étrangers « *ayant fait l'objet d'une condamnation pénale définitive pour défaut de titre de séjour* » et ceux auxquels « *le renouvellement d'une carte de résident temporaire a été refusée et qui se sont maintenus sur le territoire français* » seront également expulsés. Est ensuite adoptée une disposition prévoyant que le ministre de l'intérieur peut déléguer ses pouvoirs en matière d'expulsion aux préfets des départements-frontières et de ceux constituant, par la présence d'un aérodrome international, une frontière aérienne.

Tout en reconnaissant qu'un arrêt d'expulsion doit être exécuté par la contrainte, l'Assemblée décide, à l'initiative de la commission, de prévoir des exceptions au bénéfice des étrangers qui ne sont coupables que de ne plus satisfaire à la réglementation relative au séjour. Le ministre précise que l'exécution forcée sera précédée d'une mise en demeure et qu'il n'y recourra qu'en cas de mauvaise foi des intéressés. Pourra être expulsé un étranger qui restera en France, après un délai de trois mois, sans posséder un premier titre de séjour.

MM. RICHARD et FORNI (P.S.) avaient dénoncé l'article 6, « *disposition scélérate qui multiplie les possibilités d'expulsion sans donner aux étrangers qui en seraient victimes la moindre chance de se défendre* ».

Revenant aux premières dispositions du texte, l'Assemblée supprime l'article 2 qui imposait à l'étranger sollicitant un titre de séjour de justifier de l'obtention préalable à son arrivée des documents et visas exigés pour l'entrée et le séjour en France. Ainsi était interdite de manière générale toute procédure de régularisation. A l'article 3, qui autorise l'internement administratif des étrangers, elle repousse par 27 voix contre 199 un amendement présenté par M. Wargnies (P.C.) qui pose le principe de l'interdiction d'un tel internement.

Elle adopte ensuite une disposition limitant les internements aux seuls cas de refoulement aux frontières, puis précise qu'à l'expiration « *d'une durée de quarante-huit heures le maintien de l'internement doit être confirmé par décision du président du tribunal de grande instance ou d'un juge délégué par ce magistrat, à qui sera représentée la décision refusant l'autorisation d'entrer* ».

Mis aux voix, l'article 3 est adopté par 272 voix contre 200. L'article 4, qui soumet le renouvellement de la carte de résident ordinaire à la justification du paiement des impôts, est supprimé, la commission estimant qu'une telle disparition devrait plutôt figurer dans le projet relatif au renouvellement des cartes de séjour. L'Assemblée précise ensuite que la qualité de résident privilégié pourra être reconnue « *aux étrangers titulaires d'une carte de résident ordinaire séjournant en France avec leur conjoint et leurs enfants* », et décide de ne pas suspendre les titres des résidents qui s'absentent de France plus de six mois sans l'autorisation du ministre de l'intérieur.

Dans les explications de vote, M. VILLA (P.C.) estime que le texte légalise l'internement administratif, donc des centres comme celui d'Arenc. Son groupe votera contre un projet « *qui institue pour les étrangers une législation d'exception* ».

Pour M. ICHARD (P.S.), ce projet, même amendé, est « *une bombe propre à faire sauter en éclats les traditions juridiques françaises* ». Il indique que son groupe saisira le Conseil constitutionnel, voire la Cour européenne des droits de l'homme.

Pour M. AURILLAC (R.P.R.), le texte marque finalement un progrès.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre. — L. Z.

S.O.S. REFOULEMENT

Une manifestation organisée par le MRAP et une trentaine d'associations regroupées au sein de S.O.S. - Refoulement » s'est déroulée mardi, en fin d'après-midi, place du Palais-Bourbon, au moment où les députés examinaient le projet de loi sur l'immigration. Quelque deux cents personnes tentèrent vainement s'est déroulée mardi, du Palais-Bourbon pour manifester leur hostilité à ce projet. La vigilance énergique (voire quelque peu brutale) des forces de police les en empêcha. Une délégation fut néanmoins reçue par des représentants des groupes socialiste et communiste.

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Régionalistes et proportionnalistes battus au Sénat

Le Sénat a commencé, mardi après-midi 29 mai, et poursuivi en séance de nuit, l'examen des premiers articles du projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivités locales. Au rythme de la discussion de la journée, il est vraisemblable que le Sénat ne pourra pas achever pendant cette session l'examen du seul titre I d'un projet qui en comporte six. Tout l'après-midi a été occupé, en effet, par un débat de procédure, fort passionné au demeurant, et qui mettait en opposition « départementalistes » et « régionalistes », « proportionnalistes » et partisans d'un scrutin majoritaire, sur des questions de recevabilité.

Les sénateurs avaient auparavant repoussé (encore de la procédure) par deux cent quarante-cinq voix contre vingt-trois, une « motion préalable » du groupe communiste, défendue par M. OOGHE (Essonne), et visant au rejet d'un texte qui, selon cet orateur, n'apporte « *que quelques mesures de déconcentration et accorde au département, c'est-à-dire surtout au préfet, des facilités nouvelles* ».

Après une suspension de séance réclamée par M. CHAMPEIX, président du groupe socialiste, le Sénat se prononce par scrutin public, à la demande du président de la commission des lois, M. JOZEAU-MARIGNE (R.I., Manche), et repousse la « question préalable du P.C. Le groupe socialiste explique alors sa position dans un communiqué qui dénonce, dans l'attitude des communistes, « *une manœuvre électorale* » et proclame qu' « *il refuse d'entrer dans un débat de diversion* ».

Les sénateurs se trouvent ensuite devant une série d'amendements socialistes en forme d'articles additionnels, ainsi que d'un amendement de M. LEGRAND (gauche-dém., Loire-Atlantique), qui tous, tendent à donner à la région, le caractère d'une collectivité locale « à part entière ». M. SERUSCLAT (Rhône) au nom du P.S., critique, en défendant ses amendements, les choix « anti-régionaux » du projet gouvernemental. M. LEGRAND estime, lui aussi, qu'il faut donner à la région un pouvoir réel. Le rapporteur, M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée) s'oppose avec vigueur à ce « régionalisme » : « *La région aujourd'hui,* déclare-t-il, *c'est d'abord, pour les gens, le département.* » A sa demande, le Sénat se prononce alors pour l'irrecevabilité des articles additionnels.

Un autre article additionnel de M. Sérusclat et du groupe socialiste provoque un débat plus tendu et au cours du quel la position du gouvernement et celle du rapporteur set rouvent sérieusement menacées. Il s'agit, en effet, de substituer au scrutin majoritaire à deux tours, un système proportionnel avec listes bloqués, pour l'élection des conseillers municipaux des villes de plus de neuf mille habitants. Cette réforme, approuvée par le P.C., qui veut même l'étendre aux conseils régionaux et aux conseils généraux (amendement MARSON), est intérieurement approuvée par les sénateurs centristes, qui, toutefois, hésitent à désavouer un rapporteur issu de leur groupe.

M. Fréville (Un. centr., Ille-et-Vilaine) se fait l'ardent défenseur de la proportionnelle. M. DAILLY (Gauche, dém., Seine-et-Marne) estime, de son côté, que la question ne mérite pas le sort que le rapoprteur se prépare à lui réserver : l'irrecevabilité. M. VALLIN (P.C., Rhône) ayant demandé un scrutin publiv, M. CHAUVIN, président de l'intergroupe U.D.F., sent la menace et, cette fois, c'est lui qui demande une suspension de séance pour permettre au groupe centriste de délibérr. A la reprise, celui-ci obtient une vague promesse du secrétaire d'Etat, M. BECAM, et consent à rallier la position gouvernementale. Par 183 voix contre 107, le Sénat déclare les amendements du P.S. et du P.C « *irrecevables* ».

On discute ensuite, à l'article premier, plusieurs modifications réclamées par MM. SERUSCLAT et OOGHE concernant la délibération des conseils municipaux. Ces modifications ne sont pas adoptées. Les sénateurs, en revanche, votent un amendement de M. DE TINGUY au nom de la commission des lois qui aussi le caractère exécutoire des délibérations des conseils municipaux : les délibérations exécutoires notamment ne pourront désormais être annulées que par les tribunaux compétents et il ne sera plus nécessaire d'avoir recours au préfet avant toute instance contentieuse.

Le Sénat adopte un amendement de M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), président du conseil régional d'Ile-de-France, qui tend à supprimer le principe de la surveillance préfectorale « *sur les actions d'exécution des décisions du conseil municipal par le maire* ». — A.G.

● *En Polynésie française,* M. Frantz Vanizette, qui appartient à la majorité autonomiste, a été élu, le 29 mai, président de l'Assemblée territoriale. Il succède à M. John Teariï, qui prend la présidence de la commission permanente. M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement, a souligné les changements intervenus avec le régime de l'autonomie et le système des conventions passées avec les ministères. « *Quant à l'indépendance,* a-t-il ajouté, *je crois fermement que la Polynésie y accédera un jour. Dans l'immédiat, une brusque rupture des liens qui l'unissent à la France ne pourrait aboutir qu'à faire tomber notre pays sous un néo-colonialisme dont nous voyons, chaque jour, les tristes résultats se manifester, ici et là, dans le tiers-monde.* »

● *Le tribunal administratif de Marseille* a décidé l'annulation des élections cantonales du 18 mars 1979 dans le canton de Barrême (Alpes-de-Haute-Provence). Cette décision se fonde sur la constatation « *d'irrégularités devant être considérées comme ayant porté atteinte à la sincérité du scrutin* ».

Lors du premier tour, les résultats suivants avaient été enregistrés : insc., 802 ; suffr. expr., 614. M. Serge Dho (P.C.) avait été élu par 317 voix contre 297 pour M. Joseph Girard (P.S.).

Plusieurs associations de Français travaillant en Algérie dénoncent le projet de loi

De notre correspondant

Alger. — Plusieurs associations françaises en Algérie représentant des parents d'élèves (Fédération Cornec), des enseignants du secondaire et du supérieur, membres de la FEN, des coopérants techniques et des enseignants adhérents de la C.F.D.T. ou de l'organisation Tiers-Monde, Rencontres et Développement ont tenu une conférence de presse commune pour dénoncer le projet de loi modifiant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, actuellement débattu devant l'Assemblée nationale. Elles estiment, en effet, que ce texte « *porte des atteintes graves, certaines même inadmissibles et anticonstitutionnelles aux droits de l'homme* ». Selon elles, les mesures proposées visent à créer « *de nouveaux motifs d'expulsion sur lesquels le juge administratif n'aura en pratique aucun contrôle... et à instaurer pour les étrangers un régime de détention administrative en dehors de tout cadre judiciaire, donc de toute possibilité de défense* ».

Dans le communiqué qu'elles ont publié, les associations estiment que « *cette politique désigne les travailleurs immigrés comme boucs émissaires responsables du chômage* », alors que des rapports officiels eux-mêmes ont montré l'inexactitude d'une telle analyse. « *Prétendre,* poursuivent-elles, *que les autorités ne détiennent pas les moyens juridiques et pratiques de coercition nécessaires à la défense de l'« intérêt national » et de l'ordre public est une aberration : les travailleurs immigrés se rendent compte du contraire tous les jours.* »

« *1979,* soulignent enfin ces associations, *est l'année d'expiration de cinq cent mille titres de séjour décennaux, parmi lesquels trois cent cinquante mille concernent les Algériens. Ils ont été appelés en France ; certains y sont nés. Ils ont acquis des droits, en particulier celui de décider librement de leur retour dans leur pays d'origine.* » — D. J.

Le Monde

société

JUSTICE

Plusieurs organisations de juristes réclament une amnistie en faveur des condamnés du 23 mars

Une amnistie en faveur des personnes condamnées après les incidents du 23 mars, à Paris, a été réclamée mardi 29 mai par le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats et la Ligue des droits de l'homme, au cours d'une réunion organisée au centre universitaire Jussieu par les membres du Comité des physiciens français pour la défense de Iouri Orlov (1), signataires (« le Monde » du 12 mai) d'un appel intitulé : « La liberté s'use quand on ne la défend pas ». Ces physiciens se sont également associés à cette demande d'amnistie. La Confédération syndicale des avocats participait aussi à cette réunion au cours de laquelle ont été dénoncées la fragilité des témoignages policiers, la procédure des flagrants délits et la loi « anti-casseurs ».

L'amnistie nécessiterait le dépôt d'un projet de loi et son vote avant la fin de la session parlementaire de printemps, fin juin. Elle est réclamée « comme une solution parmi d'autres » par le Comité national pour la libération des emprisonnés du 23 mars et du 1er mai (2), qui s'est associé, comme la Ligue communiste révolutionnaire, à la manifestation organisée jeudi 31 mai à 18 heures, place de la Bastille, par l'union régionale C.F.D.T., à la veille de la comparution en appel de sept manifestants du 23 mars.

(1) C/o Michel Schott, tour 23, université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75221 Paris, Cedex 05.

(2) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Le poison

Lorsque au terme d'une procédure bâclée et sur des témoignages douteux des jeunes gens sont envoyés en prison ; lorsque des arrestations opérées au hasard font désormais de tout manifestant un inculpé potentiel, un pas de plus est franchi dans le grignotage des libertés individuelles et collectives.

Sur les trente-sept inculpés du 23 mars et du 1er mai, tous n'étaient pas venus manifester avec des intentions pacifiques. Quatre d'entre eux, en outre, ont volé et trois l'ont reconnu. Les peines qui leur ont été infligées dans un climat passionné paraissent disproportionnées. Cela ne change rien à la matérialité des faits. La culpabilité de la plupart des autres est loin d'être évidente.

Philippe Duval sortait du cinéma, ses cahiers sous le bras, avec deux camarades. Pris dans le maelström de la place de l'Opéra, il n'a eu qu'une idée : en sortir. Des policiers l'accusent de leur avoir lancé des projectiles. Ils l'on vu, affirment-ils jeter un « cocktail Molotov » contre la façade d'une banque, puis se sont ravisés : ce 'nest pas de cette banque qu'il s'agit, mais d'une autre, juste en face .

Les policiers surchargent leur rapport dans ce sens. Le tribunal lui inflige trois ans d'emprisonnement, dont quinze mois avec sursis. Même scénario pour Luis-Miguel Moser, qui sortait du cours privé où il prépare son baccalauréat et rejoignait son domicile dans le dix-septième arrondissement. Les policiers assurent l'avoir vu lancer des pierres et desceller une grille d'arbre rue La Fayette, où il n'y a ni grille ni arbre. Troublé, le tribunal ne retient que le jet de pierres, que Luis-Miguel Moser continue de nier. Quinze mois d'emprisonnement, dont huit ferme.

Jean-Luc Fouqueray, lui, a d'abord reconnu avoir jeté des projectiles sur les forces de l'ordre, puis s'est rétracté. Il faut préciser qu'entre-temps, les policiers avaient cessé, comme l'a dit, de le frapper. Des gardiens de la paix assurent l'avoir vu rôder du côté de la vitrine béante du magasin Lancel à une heure où il était place de la République, ainsi que l'affirme un de ses camarades. Celui-ci, qui ne l'a pas quitté des yeux, est formel : jamais Jean-Luc Fouqueray n'a esquissé le moindre geste en direction des forces de l'ordre. Deux ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

Il est clair que ces trois jeunes gens, expédiés le 2 avril devant le tribunal des flagrants délits, n'ont rien de commun avec les redoutables « casseurs » auxquels une opinion conditionnée attribue le prétendu sac de Paris. Leurs déclarations, leur personnalité, les multiples témoignages entendus en leur faveur et la fragilité des dépositions des policiers, font espérer que la cour d'appel, devant laquelle ils comparaissent, avec quatre autres condamnés, vendredi 1er juin, n'entérinera pas une erreur judiciaire. Même si le ministre de l'intérieur continue d'affirmer que la police a arrêté les vrais « casseurs » et si l'on a entendu le garde des sceaux justifier le coup d'arrêt donné au « *laxisme* » des juges.

On aurait tort de voir dans ces condamnations un regrettable accident de parcours. Rien, au contraire, n'empêche leur renouvellement. Résumons : premier temps, on décide d'utiliser la procédure des flagrants délits qui, comme son nom l'indique, n'est censée s'appliquer qu'aux cas où aucun doute ne subsiste sur la nature et l'auteur de l'infraction. Pas à des affaires où les contradictions abondent.

« Une violation des droits de l'homme »

Deuxième temps, on inculpe le manifestant, le curieux ou le passant pris ainsi « sur le fait », d'infraction à la loi « anti-casseurs » qui prévoit, dans les affaires comme celles-ci des peines plus sévères que celles en vigueur jusqu'à sa promulgation en 1970 et laisse par son caractère vague, une marge d'appréciation plus large qu'auparavant aux tribunaux. Avant 1970, la plupart des inculpés auraient encouru de six mois à trois ans d'emprisonnement. Le maximum est aujourd'hui de cinq ans.

Rien ne s'oppose, juridiquement, à l'application simultanée de la procédure des flagrants délits et de la loi « anti-casseurs » ni de l'alinéa 5 de celle-ci (article 34 du code pénal), qui prévoit la condamnation de ceux « *qui se sont introduits dans un rassemblement (...) en vue d'y commettre (...) des violences* ». Mais on voit ce qui s'y oppose intellectuellement : l'impossibilité d'établir le caractère prémédité de ces violences (la loi dit « *en vue de* »), au cours d'une instruction réduite à sa plus simple expression, ce qui est le cas lorsque le prévenu comparaît en flagrants délits.

Troisième temps : pour éviter que les personnes arrêtées trouvent une échappatoire — au demeurant illusoire — en invoquant des motifs politiques qui excluent le recours à cette procédure, on ne les inculpe pas seulement d'infraction à la loi « anti-casseurs », mais aussi, selon le cas, de violences à agents, de rébellion (même s'ils se débattent sous les coups) ou de port d'armes prohibées (une hampe de drapeau ou de banderole au besoin, cela s'est vu).

Tout cela est légal, même si cela n'a rien à voir avec l'idée qu'on se fait de la justice. Même si la Convention européenne des droits de l'homme ratifiée, tardivement, il est vrai, par la France, prévoit que tout accusé doit disposer « *du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense* ».

Il est significatif qu'Amnesty International ait dépêché le 10 mai un observateur à l'audience de la cour d'appel et que la presse étrangère commence à s'intéresser à ce qu'un réalisateur de télévision britannique, débarqué à Paris pour rendre compte des événements, a perçu, de son pays, comme une « *violation des droits de l'homme* ».

Il n'y a pas que les libertés individuelles qui, dans cette affaire, aient été mises à mal. On s'en est pris aussi au droit de manifester. Les déclarations du président de la République ne créent pas le droit. La circulaire que le ministre de l'intérieur a aussitôt publiée, elle, le crée, sous réserve de ce que jugerait le Conseil d'Etat s'il était saisi d'un recours. Que dit-elle ? Que les préfets doivent désormais interdire tout rassemblement ne présentant pas « *des garanties très sérieuses sur le plan de l'ordre public* ». Le décret-loi de 1935, qui réglemente le droit de manifester, se réfère simplement aux réunions « *de nature à troubler l'ordre public* ». M. Bonnet parle de garanties « *très sérieuses* ». La différence mérite d'être notée.

Des « paumés »

Les prétendus « autonomes » qui menaceraient l'Etat sont, pour la plupart, des jeunes marginaux. Des « paumés » que la crise de l'emploi et les cités modernes produisent à la chaîne. L'un des inculpés du 23 mars dont on a le moins parlé est un Maghrébin de dix-huit ans, aîné de huit enfants, au chômage comme son père, et qui a ramassé sur la chaussée un pantalon et deux tee-shirts. Il a été, pour cela, condamné à dix-mois d'emprisonnement ferme. A Denain et à Longwy ce ne sont pas les ouvriers chevronnés que l'on voit en première ligne lorsque des incidents éclatent, mais des jeunes, auxquels l'horizon paraît irrémédiablement bouché.

Au lieu de justifier des condamnations distribuées au hasard, on attendait du gouvernement un début d'analyse de la situation. Après les incidents du quartier Saint-Lazare, à Paris, le 13 janvier, le chef de l'Etat avait parlé de « *décomposition sociale* » et donné le sentiment de prendre la mesure du phénomène. Depuis, plus rien.

Une peur hante, dit-on, la chancellerie : celle de voir se multiplier en France des désordres « à l'italienne ». Peu importe que les « autonomes » français n'aient, à la différence de leurs homologues turinois ou milanais, aucune base sociale. La même peur hante le parti communiste qui, après avoir mené campagne contre les « provocations policières » et les atteintes au droit de manifester, reste relativement discret sur les condamnations infligées aux prétendus casseurs, comme si la base risquait de ne pas comprendre. Pour les communistes, les « autonomes » et ceux qu'on rencontre dans leur sillage lors des manifestations sont des agents du pouvoir, ou peu s'en faut. Là encore, la crainte de désordres à l'italienne l'emporte sur l'analyse scientifique de la situation.

Des voix commencent à s'élever un peu partout, y compris des rangs de la majorité (M. Paul Granet, ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 25 mai 1979), pour s'étonner de la rigueur avec laquelle ont été traités certains manifestants du 23 mars et du 1er mai. Le plus étonnant est que ces réactions viennent si tard. Comme si l'opinion se faisait au laminage des libertés individuelles. Au poison qui s'est infiltré dans la machine judiciaire. Ces protestations paraissent impuissantes à faire fléchir les juges. De sorte que les condamnés ne peuvent plus guère compter que sur une hypothétique amnistie. Ce serait faire preuve de sagesse, même si celle-ci a fait défaut jusqu'ici.

BERTRAND LE GENDRE.

LA MÈRE D'UN CONDAMNÉ ÉCRIT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La mère d'un des inculpés du 23 mars, Mme Irène Savignon-Valachs, a écrit, le 29 avril, jour anniversaire de son fils, Philippe Duval, condamné à trois ans d'emprisonnement dont quinze mois avec sursis, une lettre au président de la République, dont elle n'a toujours pas reçu de réponse, et qu'elle a décidée, pour cette raison, de rendre publique.

Vous avez, lors de votre dernier entretien télévisé, affirmé que la France était le pays des droits de l'homme. Vous avez, dans votre lettre à monsieur le premier ministre, précisé que « ... *Le renforcement de la sécurité des Français, attendue de l'organisation et de l'équipement des services, ne doit pas porter atteinte aux libertés individuelles. Celles-ci devant faire l'objet de protections nouvelles, grâce notamment à l'adoption d'un projet de loi inspiré de l'*habeas corpus. »

Je ne peux, monsieur le président, que rendre hommage à vos propos. Toutefois, je me permets de vous demander comment mon fils, Philippe Duval, qui « fête » ce 29 avril ses vingt ans en prison, peut recevoir votre message. Jean-François Revel écrivait dans *l'Express* : « ... *Car quelle confiance veut-on qu'un jeune homme ait, plus tard, dans les institutions républicaines, s'il a célébré son vingtième anniversaire en prison, simplement parce qu'un jour, en sortant du cinéma, il s'est trouvé au mauvais moment place de l'Opéra.* » (...)

Je vous assure que mon fils avait jusqu'au jour de son arrestation (j'ignore l'effet que la prison et l'injustice pourront avoir sur lui) une foi complète en la démocratie.

Un de ses premiers actes à sa majorité a été de demander à M. le ministre de la justice la possibilité de changer de nom, pour faire survivre celui de ses grands-parents maternels arrêtés en France, exterminés à Auschwitz et dont les certificats de décès portent la mention « mort pour la France ». C'est justement l'attachement fondamental aux droits de l'homme, aux libertés individuelles, à la démocratie qui l'a conduit à cette démarche courageuse.

Il est aujourd'hui condamné à trois ans de prison, dont quinze mois avec sursis. Les conditions carcérales lui rendent très difficile la préparation de ses examens, ajoutant ainsi à son angoisse dans l'attente de l'appel qui aura lieu le 1er juin prochain.

Monsieur le président, l'appel que je vous lance est celui d'une démocrate convaincue inquiète pour la démocratie, d'une citoyenne désemparée par ce que l'on appelle justice dans notre pays, d'une mère déchirée.

A LA COUR DE CASSATION

Pas de « déportés du travail »

La Fédération nationale des déportés du travail (F.N.D.T.), fondée le 14 novembre 1945 (1), va devoir changer de dénomination, car elle a définitivement perdu le procès qui l'oppose depuis cinq ans aux différentes associations groupant d'anciens déportés, résistants et politiques, qui n'avaient pas cessé de contester à la F.N.D.T. le droit d'utiliser le mot de « déporté » (*le Monde* du 5 août 1970 et du 4 mai 1971).

La première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. Henri Charliac, statuant sur le rapport de M. Henry Pailhé, conseiller, et les conclusions de M. Pierre Gulphe, avocat général, a rejeté le pourvoi formé par Me Le Prado au nom de la F.N.D.T. contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 13 février 1978 qui lui a interdit de faire usage des termes « déporté » et « déportation » dans sa dénomination et dans tous les documents qu'elle diffuserait à l'occasion de la réalisation de son objet social.

Le même arrêt a condamné la F.N.D.T. à payer 1 franc à titre de dommages-intérêts à chacune des associations qui avaient engagé le procès : l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance ; l'Association nationale des familles de résistants et d'otages morts pour la France ; l'Association des déportés et internés de la Résistance et le réseau du Souvenir.

C'est à bon droit, ont précisé les magistrats suprême, que « *la cour de Paris, après avoir admis que les personnes contraintes au travail en pays ennemi étaient des déportés au sens large* (comme l'avaient dit les juges de première instance), *a déclaré que le mot « déporté » avait pris un sens nouveau et exclusif désignant seulement dans l'esprit du public les personnes internées dans un camp de concentration et rappelé que les textes concernant les requis du travail évitaient l'emploi des mots « déporté » et « déportation », montrant ainsi que la volonté du législateur était qu'il ne soit pas fait usage de ces termes pour les personnes contraintes au travail en pays ennemi* ».

(1) Cette fédération ressemble ceux qui, pendant l'occupation, sont partis en Allemagne au titre du service du travail obligatoire (S.T.O.) (*le Monde* du 1er octobre 1977).



● *Un avion Fouga-Magister d'entraînement* s'est écrasé, mardi 29 mai, près de Jarnac (Charente-Maritime) quelques minutes après le décollage de la base de Cognac. Ses deux occupants, le sergent Bruno Castelli, vingt-quatre ans, et son élève, le sergent Dominique Bergot, vingt et un ans, ont été tués.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Le reflet poursuivi

(Suite de la première page.)

Si cela était, il faudrait craindre que ne s'exprimât, hors de la loi, ce qui aurait abusivement été interdit au nom de la loi, par une de ces interprétations orgueilleuses, mais toujours contredites, qui ont émaillé l'histoire des lettres et des idées ; c'est-à-dire, peu ou prou, des libertés et de la démocratie.

Ce n'est donc pas Serge July qui peut être visé par ces hommes enrobés, noir ou rouge, dont il ne faudrait plus dire le nom, et qui eux-mêmes ne sont parfois qu'instruments. Seul *Libération* (s'en cache-t-on ?) est l'objet véritable de ces nouvelles poursuites obliques. Toute protestation contre cette évidence est une hypocrisie. Chaque fois que la justice est appelée, par quelque gouvernement que ce soit, à poursuivre au nom de la vertu, la vertu de ces poursuites devient hypothétique.

D'autant que le journal, aujourd'hui ostensiblement incriminé, à raison de ses commentaires, l'est aussi régulièrement à raison du principe qu'il s'est fixé d'être le reflet d'une certaine manière d'être et de vivre, qualifiées, selon les humeurs, gauchiste, marginale, libertaire, ou on ne sait trop quoi.

Il est le plus souvent indiscret ou présomptueux de rechercher à définir un journal, en dehors des publications qui sont officiellement les organes de partis, de syndicats ou de groupements. Et encore...

C'est pourtant au travers d'une telle définition que s'organisent les assauts successifs conduits contre *Libération*, coupable de ne se réclamer de rien qu'approuverait ou tolérerait l'Etat : ni parti ni syndicat ; non plus que d'une idéologie que des livres auraient figée pour qu'on l'enseignât dans les écoles, pas même le respect des faits en ce qu'ils comporteraient une hiérarchie commandant les comptes qui doivent en être rendus. *Libération*, même pour ceux qui l'exècrent, c'est autre chose qu'un journal, c'est *Libé*, le « style *Libé* », les « prix *Libé* ». Il n'est pas tant de journaux qui puissent se flatter de mériter pareille image.

Si le mot n'était la propriété morale d'un ancien ministre, on parlerait d' « ailleurs ». *Libération* apparaît comme la synthèse de ceux qui sont « ailleurs ». A ces derniers s'ajoutent souvent ceux qui, partiellement ou momentanément, succombent à la séduction de s'y reconnaître, ou encore ceux que reposent (ou réveillent), dans l'univers plat des démocraties repues, son irrévérence, son dédain des bonnes manières, des normes et des convenances.

C'est ce carrefour, qui ne doit rien à quiconque ; qui, en principe, ne fait pas joujou avec l'ascenseur (celui qu'on renvoie), qui agace, qui inquiète — dont la disparition soulagerait les frileux.

Là pourrait être le point d'application (comme on dit en physique à la leçon sur « les forces ») de ces poursuites persistantes : que des voix se fassent collectivement entendre sans être filtrées par les canaux traditionnels de l'expression (fussent-ils d'opposition) ; que ces voix puissent croire à leur nombre, que des isolés espèrent de l'être moins qu'un vague « l'union fait la force » leur paraisse, à eux aussi, permis.

C'est ce qui fait peur et ferait pour un peu parler — certains ne s'en privent pas — de racaille sachant lire : ces voix qui se rassemblent sans qu'on les suscite, qui ne se prévalent d'aucune délégation ; cette juxtaposition de cris jusqu'alors inaudibles parce que individuels et sans porte-voix, avec leurs outrances, leurs propres intolérances, leurs propres exclusives, mais aussi leur insupportable spontanéité, leur part de vérité, reconnue jusque par ceux qu'elles gênent. C'est ce qu'il faut faire taire et à quoi on s'emploie.

Serge July est donc pris comme un symbole, les pouvoirs publics sautant, non sans motifs, par-dessus la courtoise fiction juridique que Serge July ne serait pas le responsable officiel de la publication.

Il arrive que des symboles vous claquent à la figure. C'est à quoi devraient songer les pouvoirs publics plutôt que de feindre l'indignation contre des propos largement tenus ailleurs au sujet des violences du 23 mars (y compris, répétons-le, à droite) même si ce fut, comme l'on dit, en termes plus choisis. Qu'est-ce que cela change ? Cela change, rétorquera-t-on en fonction du journal dans lequel on écrit. Assurément, et c'est pourquoi on persévère dans cette entreprise, qui, d'égratignures en estafilades, pourrait bien causer à *Libération* une décisive blessure.

PHILIPPE BOUCHER.

● *Le Syndicat des journalistes C.G.T.* proteste, dans un communiqué, contre l'information judiciaire ouverte à l'encontre du quotidien *Libération* et son rédacteur en chef Serge July, « *sous le coup d'une information pour « provocation au meurtre ». Ainsi, le pouvoir poursuit son offensive d'intimidation contre ce quotidien. Une nouvelle inculpation constituerait une grave atteinte à la liberté d'informer* », ajoute le syndicat.

Le S.N.J.-C.G.T., conclut le communiqué, « *a décidé de saisir l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.) de cette affaire, pour développer la riposte nécessaire* ».

FAITS ET JUGEMENTS

« POUR FAIRE PEUR »...

Le tribunal de grande instance d'Orléans a condamné, lundi 28 mai, à huit mois d'emprisonnement dont cinq avec sursis, un jeune homme âgé de vingt ans, M. Dominique Bednarz, employé intérimaire, qui avait tiré sur un marchand de tapis marocain, M. Belhabib Ben Youssef, le 14 avril dernier. De la fenêtre d'un appartement, M. Bednarz avait hélé M. Ben Youssef. Celui-ci, s'approchant sans méfiance, avait essuyé un coup de feu en guise d'accueil. Atteint au visage, M. Ben Youssef, âgé de cinquante-sept ans, père de quinze enfants, qui vit depuis plusieurs années en France, a dû subir une intervention chirurgicale.

Incarcéré depuis les faits, M. Bednarz a déclaré avoir tiré « pour faire peur », ajoutant : « Je trouve un peu fort d'aller en prison pour une affaire comme ça. » Le substitut du procureur de la République a estimé que le geste de M. Bednarz avait été dicté par « un racisme évident ». — (Corresp.)

● *Incidents au concert de Léo Ferré à Toulouse.* — Six personnes, dont un gardien de la paix, ont été blessées au cours d'incidents qui se sont produits dans la soirée du mardi 29 mai, à la Halle aux Grains, à Toulouse, où avait lieu un concert du chanteur Léo Ferré. Des bagarres ont éclaté entre des jeunes gens qui voulaient assister au spectacle sans payer et les forces de l'ordre. Quelques vitrines de magasins ont été brisées.

UNE ENQUÊTE DE L'INED AUPRÈS DES JEUNES

La qualité du couple prime sur l'institution du mariage

Venant après une étude sur « La famille après le mariage des enfants » (1), *l'enquête menée pour l'INED (Institut national d'études démographiques) par M. Louis Roussel et Mme Odile Bourguignon sur* « Générations nouvelles et mariage traditionnel » (2) *confirme que, pour beaucoup de jeunes, la qualité du couple importe plus que le mariage en tant qu'institution.*

L'enquête a porté sur deux mille sept cent soixante-cinq personnes de dix-huit à trente ans.

L'entente et l'harmonie des goûts, pour 42 % des hommes et des femmes interrogés, la fidélité et la tendresse, pour 29 % des hommes et 32 % des femmes, sont les qualités les plus appréciées dans l'amour. Mai aussi, une personne sur cinq estime que l'harmonie sexuelle est l'élément déterminant ; 69 % des hommes et 72 % des femmes estiment que c'est là une condition indispensable mais insuffisante.

Si une large majorité déclare que l'on peut, dans la vie, aimer successivement plusieurs personnes, une même majorité admet que l'on ne peut en aimer plusieurs en même temps. Toutefois, chacun fait preuve dans ses réponses d'une parfaite tolérance : il est bon que les jeunes filles puissent avoir des relations sexuelles sans projet de mariage (50 % des hommes, 48 % des femmes) ou avec leur futur mari (20 % des hommes, 24 % des femmes). En majorité, filles et garçons estiment qu'il faut accorder aux jeunes filles mineures la même liberté qu'aux garçons, à âge égal, 54 % des unes et 47 % des autres assortissant cette « autorisation » *d'une nécessaire information en matière de contraception.*

C'est encore à plus de 70 % que les jeunes se déclarent en faveur d'une égalité des rôles dans l'éducation des enfants et dans la vie du ménage. On retiendra enfin que, loin de tomber en désuétude, le mariage est regardé par 48 % des hommes et 45 % des femmes comme la manière la plus répandue de vivre ensemble, par plus du tiers d'entre eux comme une façon de vivre parmi d'autres, et que seulement 13 à 14 % des jeunes interrogés considèrent qu'il s'agit là d'un modèle appelé à disparaître.

(1) *Travaux et Documents*, cahier n° 78, PUF, 25,70 F.

(2) « Générations nouvelles et mariage traditionnel », enquête auprès des jeunes de dix-huit à trente ans, par Louis Roussel et Odile Bourguignon, INED, cahier n° 86, PUF.

« C'est l'amour qui tient lieu de serment »

La photographie que M. Louis Roussel et Mme Odile Bourguignon offrent des jeunes entre dix-huit et trente ans surprend d'abord par sa... banalité. On croit connaître parce que l'on a autour de soi des exemples qui recoupent trop l'analyse pour que l'on s'étonne des situations évoquées. Mais ce faisant, on néglige l'importance de la mutation qui se mesure à l'aune de nos habitudes. La pression sociale s'est desserrée et l'on trouve ordinaire ce qui faisait presque scandale il y a encore dix ans. C'est reconnaître que le jugement que nous portons sur les jeunes s'est modifié, de sorte que la voie est libre pour de nouveaux comportements face au mariage, et que la déférence de l'opinion publique ajoute à la contagion.

Un seuil est franchi qui porte à admettre que le mariage n'est plus ce qu'il était. Non qu'il disparaisse, mais il perd son aspect sacramentel et institutionnel. La permissivité, la contraception, l'égalité reconnue des sexes dans le droit à l'expérience ont fait le reste. Louis Roussel et Odile Bourguignon concluent de leur étude que le mariage n'ajoute plus rien à l'édification du couple, que « *c'est l'amour qui tient lieu de serment* ». On s'épousera donc s'il le faut, ça « arrange » tant de monde, à commencer par les intéressés, mais ce ne sera qu'une péripétie dans une aventure menée à deux. Le respect des rites, robe blanche et bénédiction, n'induit pas que c'est comme avant.

Dès lors, ce qui précède et ce qui suit le jour de la célébration n'implique pas que les jeunes se sont rangés après s'être dévergondés. Mariés, ils vont poursuivre l'idée de sincérité qui les inspire, s'acharnant à réussir là où ils s'imaginent que leurs pères ont échoué.

Ils s'installeront dans la précarité, refusant autant de posséder que d'être possédés, prêts à la séparation et au recommencement si leur idéal d'union leur semblait controuvé. Dans leur quête de fête quotidienne, l'enfant interviendra comme un facteur supplémentaire de bonheur : il sera refusé s'il apparaît que des obstacles matériels ou psychologiques contredisent cette idée de bonheur.

Couple fidèle, plutôt, car se distraire de sa passion, c'est rompre le seul pacte implicite qu'ils admettent. Couple démuni sitôt que se lèvent les tempêtes, puisqu'il n'y a plus de chemin tracé. On les voit alors quêter la norme auprès des « spécialistes » en psychologie ou en conjugalité, auprès de ceux qui montrent assez de sérénité dans la vie pour que leur parole soit crédible. Car tout cela se construit dans la difficulté de l'invention permanente et au cœur d'une société qui, précisément, ne dit plus la norme.

La temporisation, le jour-le-jour deviennent la règle. « *Je n'ai pas de grands projets, j'ai surtout le projet de faire ce que j'ai envie de faire pour le moment* », avoue un garçon de vingt et un ans, modèle d'une génération qui ne craint rien moins que le conformisme.

Reste que la solitude est autant redoutée que la mise en ménage par décret. La conception romanesque du couple s'accommode mal de la nécessité de vivre à deux, et c'est pourtant à deux que l'on veut vivre. Tout cela fait que l'on ne peut prévoir ce que sera la situation d'ensemble après l'an 2000. Tout au plus les auteurs de l'enquête se risquent-ils à pronostiquer une stabilité de comportement pour les dix années qui viennent, « *une confirmation des tendances actuelles plutôt que des mutations nouvelles* ». « *Le mode de vie familial*, concluent-ils, *participe de l'incertitude où nous nous trouvons sur l'évolution de notre société.* »

En somme, on ne sait plus très bien où l'on va, mais les jeunes tentent d'y aller quand même.

FRANÇOIS SIMON.

● *Le congrès annuel de l'Union des athées* aura lieu le 3 juin à l'hôtel Nikko, 61, rue de Grenelle, à Paris-15e, de 9 heures à 18 heures. Divers exposés sur Dieu seront suivis d'un débat sur « Lourdes et l'illusion » (entrée libre et gratuite).

Rappelons que l'Union des athées, présidée par son fondateur M. Albert Beaughon, a comme président d'honneur M. Francis Perrin, membre de l'Institut.

★ Union des athées, 03330 Bellenaves, tél. (70) 58-30-13.

A la suite d'un vol dans une école de Mantes (Yvelines)

Des instituteurs relèvent des empreintes digitales de leurs élèves

« *Nous n'avons rien fait d'impressionnant, nous avons juste voulu sensibiliser les enfants...* ». Le directeur et les enseignants de l'école primaire Commandant-Cousteau, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) se défendent d'avoir voulu jouer aux policiers. A la suite du vol de 200 francs dans le sac d'une institutrice pendant une récréation, les gendarmes ont été appelés ; ils sont venus le vendredi 25 mai établir un constat, et, en partant, auraient déclaré avoir relevé les empreintes digitales du voleur sur le porte-monnaie. Le directeur et les enseignants ont alors décidé de relever les empreintes de chacun des troi scents élèves, âgés de six à dix-sept ans.

Des parents, informés par leurs enfants, ont réagi contre ce qu'ils devaient appeler « *deds méthodes policières* ». Le 25 mai, dans la soirée, une dizaine d'entre eux, adhérents de la Fédération Cornec, ont occupé le bureau du directeur, exigeant qu'il détruise le relevé des empreintes, dont ils ont réussi à s'emparer. Le maire de Mantes-la-Jolie, M. Paul Picard (P.S.), est allé sur les lieux.

A ses yeux, cette affaire n'est « *qu'un incident stupide* ». L'école Commandant-Cousteau est implantée en plein cœur d'une zone déshéritée, peuplée de H.L.M. Les vols et chapardages y sont « monnaie courante ». L'institutrice victime du vol de 200 francs s'était déjà fait dérober 700 francs peu de temps auparavant.



ÉDUCATION

SELON UN SONDAGE DE LA FÉDÉRATION CORNEC

62 % des parents sont favorables à la réduction des vacances d'été

Le matin : travail sur les matières fondamentales telles que le français et les mathématiques ; l'après-midi : sport, activités artistiques, travail manuel. Ce choix qui bouleverserait l'enseignement français est souhaité par près de deux parents sur trois, et par trois élèves sur quatre. Il ressort d'une enquête faite en avril dernier auprès de ses adhérents par la Fédération des conseils de parents d'élèves, présidée par M. Jean Cornec (F.C.P.E.). Deux mille deux cent quatre parents ont répondu, correspondant à un échantillon jugé représentatif par catégorie socio-professionnelle et le niveau de scolarisation des enfants (54,6 % dans les écoles maternelles ou élémentaires, 25,3 % dans les collèges, 13,5 % dans les lycées, 6,3 % dans les lycées d'enseignement professionnel. Un sondage auprès des élèves de quatre-vingt-seize établissements complète cette enquête consacrée aux rythmes scolaires et aux vacances.

La journée scolaire telle qu'elle est organisée actuellement ne convient qu'à 8 % seulement des parents interrogés. Ils étaient 91 % satisfaits en 1959 lors d'une enquête semblable, ce qui révèle, comme l'a souligné M. Cornec en présentant, lundi 28 mai, ces résultats, *« qu'en vingt ans, l'opinion a totalement basculé »*. 63.50 % voudraient donc que le matin soit réservé au travail à dominante intellectuelle. Au passage, il faut noter que 32,4 % des élèves se lèvent avant 7 heures. Quant au travail scolaire à la maison, 66 % des élèves des collèges, 43 % des lycées y consacrent de une à deux heures chaque jour, ce qui est encore le cas pour 25 % des élèves du primaire, vingt-trois ans après la suppression officielle des devoirs écrits après la classe !

Si l'opinion reste partagée entre les partisans et adversaires du samedi entièrement libéré par le report des cours sur le mercredi, la réduction de quinze jours de vacances d'été recueille la faveur de 62,2 % des parents (22,38 % seulement des élèves...).

Une réunion d'enseignants européens à Bonn

PAS PLUS DE VINGT ÉLÈVES PAR CLASSE

Pas plus de vingt élèves par classe, un horaire hebdomadaire maximum de vingt-quatre heures pour les enseignants, l'abaissement de l'âge de la retraite, telles sont les principales revendications formulées à l'issue du congrès du Comité des syndicats des enseignants européens (C.S.E.E.), réuni à Bonn (République fédérale d'Allemagne) les 28 et 29 mai.

Créé il y a quatre ans, le C.S.E.E. groupe environ un million trois cent mille enseignants appartenant à trente-sept organisations nationales des pays de la Communauté européenne (sauf le Danemark). L'Autriche, la Suisse et la Grèce ont demandé leur adhésion.

Le Comité est présidé par M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.). Selon le président du Syndicat ouest-allemand des enseignants, M. Eric Fischer, les enseignants auraient refuser, si les revendications du Comité n'étaient pas satisfaites, de corriger le travail de leurs élèves. Les revendications formulées à Bonn seront à l'ordre du jour de l'assemblée générale du C.S.E.E., qui se réunira au mois d'octobre à Manchester (Grande-Bretagne).

UN QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTUDES SUR L'HISTOIRE ET LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Dans les universités et les grandes écoles, de plus en plus de groupes, en général multidisciplinaires, réfléchissent à l'évolution des sciences et des techniques, notamment sous l'angle de l'histoire ou de la philosophie. Afin de permettre à ces chercheurs de mieux se connaître, les Cercles universitaires d'histoire des sciences et le Centre de documentation en sciences humaines du Centre national de la recherche scientifique diffusent actuellement un questionnaire auquel ils souhaitent que répondent tous les groupes et les chercheurs intéressés ; le dépouillement de ce questionnaire devrait notamment permettre la publication d'une liste de ces études, ainsi que d'informations concernant les articles et ouvrages qu'ils publient et les enseignements dispensés.

★ S'adresser à M. Jean Rosmorduc, maître assistant, faculté des sciences et techniques, 6, avenue Le Gorgeu, 29283 Brest Cedex.

● *Grève à l'école des Œillets de Toulon.* — Les neuf instituteurs de l'école des Œillets, à Toulon (Var), ont fait grève le mardi 29 mai, par solidarité avec leur collègue M. Moltessier qui avait été frappé par le père d'un élève le 18 mai dernier (*le Monde* du 23 mai). La Fédération Cornec a apporté son soutien à cette action et aucun élève n'a été envoyé en classe. M. Moltessier avait obtenu un arrêt de travail de douze jours. Le ministère de l'éducation s'était, de son côté, porté partie civile par l'intermédiaire du recteur de l'académie de Nice.

L'application de la loi Guermeur

LES PROJETS DE DÉCRETS SUR LA RETRAITE DES ENSEIGNANTS DU PRIVÉ SONT RENDUS PUBLICS

Le ministre de l'éducation a adressé quatre projet de décrets, relatifs au xmaîtres de l'enseignement privé, au secrétariat général de l'enseignement catholique, aux syndicats de l'enseignement privé et à M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'association parlementaire pour la liberté d'enseignement. Ces décrets doivent permettre l'aplpication de la loi du 25 novembre 1977 sur la *« liberté d'enseignement »* que M. Guermeur avait fait adopter.

« Ces textes, précise un communiqué du ministère, *sont transmis à ces partenaires en vue d'engager une concertation avec eux. Ces projets de décrets portent esesntiellement sur le régime de retraite qui sera accordé au personnel des établissements privés sous contrat. »* Ils prévoient notamment l'abaissement de l'âge de départ à la retraite des maîtres de l'enseignement privé *« en conformité avec le régime en vigueur dans la fonction publique »*.

Les projets de décrets seront soumis au conseil de l'enseignement général et technique en juin et au conseil supérieur de l'éducation nationale en juillet.

Ces textes — dont la parution avait été retardée — sont rendus publics quelques jours avant le congrès de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre qui aura lieu du 2 au 4 juin.

MÉDECINE

AUX NEUVIÈMES JOURNÉES DE NÉONATALOGIE

La mortalité périnatale en France a diminué de moitié depuis 1955

Rappeler, au moment où une infection s'est déclarée à la maternité Baudelocque, que les succès de la médecine du nouveau-né figurent parmi les plus éclatants que la France ait connus depuis 1945 dans le domaine sanitaire n'est paradoxal qu'en apparence. C'est en effet dans la mesure même où ces progrès ont paru, depuis plus de trente ans, spectaculaires et inéluctables, que les échecs et les accidents apparaissent incompréhensibles.

En effet, le taux de mortalité périnatale, c'est-à-dire le nombre d'enfants qui meurent entre le sixième mois de la grossesse et le sixième jour de la vie, a chuté de moitié en France depuis 1955 : ce taux excédait à l'époque 30 p. 1 000, il est tombé aujourd'hui au-dessous de 15 p. 1 000. Ces chiffres, a déclaré le professeur Alexandre Minkowski à l'occasion des neuvièmes Journées nationales de néonatalogie (1) qui viennent d'avoir lieu à Paris, placent, à cet égard, la France après la Finlande, la Suède, la Bulgarie et les Pays-Bas, mais avant la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis.

Certes, a ajouté le professeur Minkowski, des progrès restent à accomplir, mais désormais ils seront obtenus davantage par des mesures d'ordre social et économique que par de nouveaux acquis de la médecine. Ainsi, a-t-il estimé, « toute l'obstétrique devrait être faite par des obstétriciens et des sages-femmes alors que, dans notre pays, un accouchement sur deux reste pratiqué par un généraliste ; il faut doubler ou tripler le nombre des obstétriciens qui exercent en France, accroître encore le contrôle des femmes enceintes, améliorer la surveillance pédiatrique des nouveau-nés et favoriser la recherche périnatale qui est, en France, très insuffisante ».

Sur ce point, le professeur Minkowski a annoncé la création à Lyon d'un institut de recherches multidisciplinaires axé sur la biologie périnatale et le développement cérébral. Cet institut, qui bénéficiera selon toute vraisemblance de l'aide des fondations Mérieux et Guigoz, sera créé en collaboration avec l'université et les hospices civils de Lyon. Parmi les axes de recherche retenus figurent : le lien entre développement cérébral et nutrition ; le rôle des enzymes fœtaux ; la physiologie du travail et de la lactation ; le développement de la neurochimie et de la neuro-endocrinologie.

Le prématuré « blessé »

Depuis plusieurs années, les équipes de la maternité Port-Royal ont tenté d'analyser la relation mère-enfant telle qu'elle se noue dans les heures mêmes qui suivent la naissance. Une relation que l'on a trop souvent présentée comme idyllique ou nécessairement positive et chaleureuse, alors qu'elle peut se heurter, du fait de la rupture que constitue l'accouchement dans un équilibre laborieusement acquis — celui de la grossesse — à des difficultés, à des retours en arrière, difficiles à vivre et inattendus.

Une épreuve initiale

Comme l'a noté M. Julian de Ajuriaguerra, professeur au Collège de France, les liens de la mère avec son enfant sont déjà solidement tissés dès la période de la grossesse, *« car l'enfant n'est pas un simple pensionnaire ni la mère une simple enveloppe : pour la femme, la naissance de son enfant n'est qu'un moment dans une très longue histoire. L'accouchement peut être pour elle l'occasion d'une crise d'identité comparable à celle de la puberté ». « Le père, dans cette affaire*, a poursuivi le professeur de Ajuriaguerra, *apparaît comme un simple spectateur, et compense son exclusion par une prise de distance — le machisme — ou par une participation mimée — les rituels de « couvade » (2) — les deux attitudes symbolisant la même protestation. »* Pour M. de Ajuriaguerra, la présence du père, aujourd'hui, lors de la naissance, est une forme resurgie de couvade, *« c'est un triomphe sur l'interdiction ancienne »*, sous réserve que le père ne vive pas sa présence auprès de sa femme, à ce moment, comme un nouvel impératif. *« Pour l'un comme pour l'autre*, a conclu M. de Ajuriaguerra, *la mise au monde d'un enfant reste un événement qui met en jeu « le moi et son double », la négation de la mort et le mythe de la survivance. »*

La relation de la mère avec son nouveau-né s'exprime bien évidemment de manière privilégiée à travers les modes d'alimentation qu'elle choisit, les attitudes qu'elle adopte sur ce point — y compris les positions qu'elle imagine spontanément pour nourrir son enfant. Les docteurs Irène Lézine et Françoise Cukier ont mené sur ce point une étude au terme de laquelle il apparaît que l'adaptation à l'allaitement ou à l'alimentation au biberon n'est chose aisée ni pour la mère ni pour l'enfant. *« Ainsi*, note le docteur Cukier, *nous avons été frappés — même pour un nourrisson né à terme — par un grand nombre de difficultés ou de discordances, tant sur l'apparition de l'attachement que sur l'adaptation à l'enfant et à l'allaitement. »* Des difficultés qui se résolvent en général très rapidement, mais que les mères d'enfants prématurés éprouvent avec une acuité particulière.

Dans ce cas, en effet, *« la naissance est survenue brutalement, et l'accouchement*, comme l'a dit le docteur Cukier, *s'est déroulé dans une atmosphère d'accident pour la mère, d'urgence et de détresse pour l'enfant »*. Ce dernier lui est enlevé aussitôt, et remis aux soins d'une équipe *« qui la supplante et fait mieux ». « Lorsqu'elle peut enfin voir son bébé, la mère peut être impressionnée par son aspect : la couleur, la maigreur, la trace des points de piqûres, les difficultés à respirer la terrifient. »* Placé derrière une vitre, *« il ne lui donne aucun signe de vie »*.

Après cette épreuve initiale, bien des mères d'enfants prématurés porteront en elle, des années durant, cette image du nouveau-né fragile, malade, à l'avenir incertain... *« Tout incident ravive ces craintes, et l'enfant*, conclut Mme Cukier, *au cours de son évolution, doit sans cesse faire la preuve qu'on peut lui faire confiance... »*

Ces blessures resteront d'autant plus sensibles dans l'esprit des parents, estime pour sa part Mme Dominique Sapriel, psychanalyste, qui a participé, à Port-Royal, à l'écoute des parents, qu'il leur aura été difficile, durant l'hospitalisation de l'enfant, d'exprimer cette angoisse. *« Si à ce moment interviennent des pronostics hâtifs et pessimistes, émanant des membres de l'équipe soignante, ils sont souvent entendus comme des sentences, des mots magiques qui resteront dans leur esprit comme accolés à l'enfant pour la vie. »* Un enfant dont les parents parlent comme d'un rescapé, d'un survivant, qui devra sans cesse chasser ce double — celui du nouveau-né mourant — que le hasard a placé sur son chemin.

CLAIRE BRISSET.

(1) Organisées par le Centre de recherches de biologie du développement fœtal et néonatal de l'hôpital Port-Royal et la Société française de néonatalogie.

(2) Par la « couvade », rite d'expression diverse suivant les cultures, le père exprime sa participation à l'accouchement — dans certaines sociétés traditionnelles, notamment en mimant les douleurs de l'enfantement.

AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie South African Airways* (S.A.A.) a passé commande auprès d'Airbus-Industrie d'un biréacteur moyen-courrier A 300 B4-100 livrable en juillet 1981. Avec cet appareil, la flotte de S.A.A. comprendra cinq A-300 en 1981. Il permettra à la compagnie d'offrir une capacité accrue sur son réseau très fréquenté vers l'île Maurice et d'augmenter les fréquences des vols A-300 sur les routes de Johannesburg à Durban et au Cap. Avec cette nouvelle commande, le nombre des appareils commandés par les vingt-huit compagnies clientes d'Airbus-Industrie s'élève à trois cent quarante-six (219 fermes et 127 options), dont 239 pour l'A-300 (167 fermes et 72 options) et 107 A-310 de deux cents places (52 fermes et 55 options).

MÉDECINE

AUX VINGTIÈMES JOURNÉES DE DIÉTÉTIQUE

Ces enfants trop bien nourris des pays développés

De notre correspondant

Marseille. — Les Journées nationales de diététique, qui fêtaient leur vingtième anniversaire, avaient choisi — dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance — le thème « diététique et pédiatrie » pour accueillir à Marseille, les 22 et 23 mai, endocrinologues, pédiatres et diététiciennes venus de France et de Belgique confronter leurs expériences.

Comme l'a souligné le professeur Jean Vague, coprésident, avec le professeur René Bernard (pédiatre), de ces journées, *« si la nutrition est l'une des premières conditions de la santé de l'enfant »*, il a été amplement démontré que cette nutrition doit assurer un équilibre dans la relation entre la masse des protides et la masse grasse du corps, condition d'un développement harmonieux des fonctions et de la croissance. *« Ce rapport adipo-musculaire est de la plus haute importance dès le début de la vie,* a précisé le professeur Vague, *toute valeur excessive étant plus ou moins pathogène. Mais, si l'animal évite d'instinct l'accumulation excessive des graisses, l'enfant, soumis à un conditionnement social, économique et affectif, doit « aprpendre à manger correctement. »*

Si l'apparition sur le marché de laits dits « maternisés », dont la composition qualitative se rapproche du lait maternel, a permis de résoudre un certain nombre de problèmes dans l'alimentation du nouveau-né, ainsi que l'a souligne le professeur Bernard, il n'en va pas de même pour l'enfant au cours de sa croissance. Le professeur Gérard Debry (Nancy), apportant une série de « rares » études sur le comportement alimentaire spontané de l'enfant français, entre dix-huit mois et seize ans, effectuées sur des enfants en bonne santé, en milieu familial ou en collectivité, a montré le poids de la pression socioculturelle qui étouffe une sorte d'instinct alimentaire que l'enfant possède dès le bas âge.

Bien qu'il soit constamment au-dessus des normes d'absorption calorique préconisées par les organismes internationaux (INSERM, FAO), l'enfant français sait, spontanément, lorsqu'on lui laisse la liberté totale dans le choix, la quantité et l'heure de son alimentation, composer sa ration de 12 % de protides, 30 % de lipides et 58 % de glucides. Mais il existe, d'un individu à l'autre, des variations quantitatives considérables dont ne rendent pas compte les moyennes statistiques.

Les expériences des professeurs Dartois et Lestradet sur des adolescents des deux sexes montrent que ceux-ci ont besoin d'une information alimentaire. Une étude sur les motivations faite sur mille trois cents adolescents de onze à seize ans montre, également, un instinct assez sûr pour apprécier les bienfaits ou les méfaits de certains aliments (le lait, par exemple, qui n'est apprécié que par 30 %, est jugé bon pour la santé à 68 %, tandis que l'alcool est « jugé mauvais » à la quasi-unanimité, exception faite pour le champagne, boisson de fête), mais cette étude révèle le rôle souvent nocif de l'entourage, qui dévie l'instinct primitif.

L'information alimentaire appartient le plus souvent à la mère, assez peu au père, mais les mauvaises habitudes sont souvent le lot des grands-parents. Quant à l'instituteur, son rôle n'apparaît même pas dans les réponses. Ce qui fait dire au professeur Debry que l' *« éducation nutrionnelle ne se fait pas seulement en atteignant l'enfant »*. D'autre part, l'étude a souligné l'importance du petit-déjeuner, dans lequel certains enfants, placés dans des conditions d'alimentation spontanée, puisent jusqu'à 25 % de leur ration calorique de la journée.

Ces enfants trop bien nourris des pays développés consomment-ils trop de protéines ? Des expériences faites sur le rat montrent qu'un abus de protéines raccourcit la vie. Il pourrait bien en être de même pour l'homme. Le classement préférentiel des aliments par les adolescents place la viande nettement en tête, soulignant son prestige social. Exception faite des enfants d'agriculteurs qui, eux, donnent le pain en première place.

Mais, ainsi que l'a souligné le docteur Mariani (Nice), les hyperlipoprotéinémies, n'ayant généralement pas de traduction clinique avant l'adolescence, ont longtemps été considérées par les pédiatres comme une simple curiosité. Il n'en est pas de même depuis que l'on sait le rôle majeur qu'elles jouent dans le développement ultérieur des affections cardio-vasculaires.

Les besoins d'une éducation nutritionnelle ont été soulignés au cours de la « table ronde » qui a conclu ces journées. Le Comité français d'éducation pour la santé a lancé d'ailleurs une campagne pour 1979, qui porte sur l'alimentation de l'enfant en âge scolaire. Sa déléguée fédérale, Mme Françoise Buhl, a souligné les problèmes que pose l'alimentation des enfants quand il existe une tendance à la suralimentation.

Les parents seront sans doute surpris d'apprendre que les besoins réels de leurs enfants sont inférieurs à ce qu'ils croient. Viandes et graisses sont consommées en excès, alors qu'on enregiste une consommation insuffisante de poisson, de lait, de fromage et de pain. Une ration glucidique excessive est apportée non par les *« sucres lents »* puisés dans les féculents, mais dans les *« sucres rapides »* contenus dans les sucreries et boissons sucrées (on décèle chez certaines d'entre elles 185 grammes de sucre par litre).

Les menus familiaux sont peu variés et ceux des repas en cantine souvent établis davantage dans un souci d'économie que selon de véritables préoccupations d'équilibre. L'apport quotidien global est le plus souvent réparti en deux repas au lieu de trois ou quatre, comme il serait souhaitable à cet âge. Les contraintes familiales et scolaires imposent des règles aux jeunes.

Aussi a-t-il été suggéré aux parents d'associer au maximum leurs enfants aux achats comme à l'établissement des menus, tout en démystifiant les idées fausses, largement répandues, qui peuvent avoir une incidence budgétaire importante, telle la suprématie de la viande rouge, saignante, et du foie de veau sur les viandes blanches ou bouillies ; sur les poissons et des légumes verts frais sur les conserves et surgelés. Enfin, on a souligné le danger pour les jeunes de la consommation d'alcool, au détriment de l'eau.

JEAN CONTRUCCI.

MORT DU DOCTEUR JEAN SOLOMIDÈS

Le docteur Jean Solomides, né à Chypre, de nationalité britannique et naturalisé français, est mort, lundi 28 mai, à Paris, des suites d'une congestion pulmonaire. Il avait soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu, samedi, à Sceaux.

[Jean Solomidès était titulaire du diplôme d'université de docteur en médecine délivré aux étrangers, distinct du diplôme d'Etat nécessaire pour exercer la médecine en France. Mais malgré la reconnaissance de l'équivalence de ces deux diplômes aux 31 décembre 1976 (dans le cadre des accords européens), le conseil départemental de l'ordre des médecins s'est toujours refusé à inscrire Jean Solomidès, et donc à lui permettre d'exercer la médecine.

Dès 1954, Jean Solomidès commercialisa, dans un institut qu'il avait créé à Sceaux, des médicaments, les « physiatrons synthétiques », censés guérir en particulier le cancer.

Depuis, Jean Solomidès, soutenu par des malades et des médecins, avait développé son entreprise, bien que plusieurs procès lui aient été intentés, et en dépit de la condamnation sans réserve de ces médicaments par des cancérologues de renom international, tel le docteur Jean Bernard, qui, lors d'un procès récent, cita (*le Monde* du 22 novembre 1978) le cas de plusieurs malades venus se faire soigner trop tard pour avoir cru un moment en la thérapeutique du docteur Solomidès.

La dernière condamnation de Jean Solomides remonte au 18 décembre 1978 (*le Monde* du 20 décembre). La dixième chambre correctionnelle avait ordonné à cette date la fermeture de l'Institut Solomidès établi à Sceaux et la saisie de son matériel. Jean Solomidès avait fait appel.]

SCIENCES

A l'occasion de la remise des prix de la Société des ingénieurs et scientifiques de France

La recherche agronomique sera prioritaire en 1980

annonce M. Pierre Aigrain

Le secteur de la recherche qui aura, en 1980, le taux de croissance, en budgets, le plus rapide, sera la recherche agronomique, a indiqué, lundi 28 mai, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche. S'exprimant à l'occasion de la remise des prix 1978 de la Société des ingénieurs et scientifiques de France (I.S.F.), M. Aigrain a précisé, en outre, que le *« plan décennal de la recherche »*, actuellement en préparation à la demande du président de la République, servirait à établir *« des priorités et des règles »*, à l'image des décisions qui avaient été prises au cours de plusieurs conseils restreints en 1975.

Le grand prix 1978 des I.S.F., d'une valeur de 10 000 F, a été remis à M. Pierre Bortaud, directeur scientifique de la Société européenne des produits réfractaires ; celui-ci a créé il y a vingt-huit ans et a animé depuis un centre de recherches qui a permis à cette société de devenir la première sur le marché mondial des réfractaires très spéciaux destinés notamment aux fours de verrerie et de sidérurgie.

Le prix des jeunes (3 000 F) a été attribué conjointement à M. Jean-Pierre Benqué, chef de division à la direction des études et recherches d'Electricité de France, qui a mis au point de nouveaux « codes de calcul » en mécanique des fluides, et à M. Dominique Maillotte, qui a participé, en tant que coordonnateur de l'avant-projet de développement des satellites de Frigg, à l'application en mer du Nord des techniques marines de mise en production des gisements de gaz.

Enfin, M. Jean Briant, maître de recherches à l'Institut français du pétrole, a reçu le prix des donateurs (2 000 F) pour avoir publié, dans la revue *Sciences et Techniques*, un article sur « La récupération du pétrole au moyen des tensioactifs ».

La Société des ingénieurs et scientifiques de France, que préside M. Alexis Dejou, est issue de la Société des ingénieurs civils de France (I.C.F.) qui a absorbé, l'année dernière, l'Union des associations scientifiques et industrielles françaises (UASIF). Les I.S.F. regroupent des personnes physiques et fédèrent vingt et une associations scientifiques spécialisées.

Avec notamment l'appui du ministère de l'industrie, dans le cadre de la politique de l'innovation, les I.S.F. viennent de lancer *la Lettre des sciences et des techniques*, qui se propose, en quinze minutes de lecture, de doner à ses lecteurs l'*« essentiel de ce qu'il faut savoir du progrès technique et de ses répercussions industrielles »*.

★ *La Lettre des sciences et des techniques*. Abonnement annuel : 120 F., I.S.F., 19, rue Blanche, 75009 Paris, tél. 874-82-56.

DÉFENSE

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. des arsenaux et établissements civils de la défense ont appelé, mardi 29 mai à Paris, leurs adhérents à un arrêt de travail national de vingt-quatre heures pour la journée du jeudi 31 mai.

Depuis près de deux années maintenant, les ouvriers d'Etat et personnels civils de la défense nationale demandent le maintien de l'application des décrets de 1951 qui indexent leurs salaires sur ceux de la métallurgie parisienne. L'application de ces décrets salariaux a été suspendue par le ministre de la défense, qui vient toutefois de proposer une reprise des négociations en juin.

CARNET

Naissances

— Francis et Helle AMAR, ainsi que Joséphine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Juliette, Ryom,
à Bangkok, le 23 mai 1979.
65, avenue de Mategnin,
1217 Meyrin (Suisse).

— Aline et Emmanuel BROCHIER sont heureux d'annoncer la naissance de
Matthieu,
le 20 mai 1979.
46, rue Lecourbe, Paris (15e).

— Victoire MARCHAND est heureuse d'annoncer la naissance de sa sœur,
Eléonore,
le 7 mai 1979, à New-York.

— Le baron de SOUCY et la baronne, née Chantal Capy, ont la joie de faire part de la naissance de
Charlotte,
le 25 mai 1979.
Rua Dos Mangabeiras 160,
Pacaembu, Sao-Paulo (Brésil).

Mariages

— M. Jean Pierre MATHY et Mme, née Colette Latour-Touya,

M. Michel PIEDELIEVRE et Mme, née Béatrice de Villèle,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Adeline et Frank,
qui sera célébré le jeudi 7 juin 1979, à 17 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris (7e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Louis-David, 75016 Paris.
24, rue Soufflot, 75005 Paris.

Décès

— M. Michel Aubin, son fils,
M. Jean Guyot, son gendre,
M. et Mme Daniel Guyot, ses petits-enfants,
Nicolas et Nathalie Guyot, ses arrière-petits-enfants,
Mme Jules Leoni, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean AUBIN,
née Hélène Montvoisin,
médaillée de la Résistance,
survenu à Paris, le 23 mai 1979.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henri BOUXIN,
sous-directeur honoraire
au Collège de France,
administrateur de l'Union fédérale des anciens combattants,

survenu le 27 mai 1979, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris (7e).
De la part de :
M. et Mme F. Le Van et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Bouxin et leurs enfants.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

30, avenue Duquesne, 75007 Paris.

— Mme Paul Brachet, son épouse,
M. et Mme François Masselin,
Mme Catherine Brachet,
ses enfants,
Anne, Paul et Dimitri Galitzine,
Jean Masselin,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul BRACHET,
avocat honoraire à la cour de Paris,
survenu le 28 mai 1979, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, à Paris (17e).
76860 Ouville-la-Rivière.

— Mme Hervé Delagrave, née Andrée Guilisin,
M. et Mme Fabrice Delagrave et leurs enfants,
M. et Mme Christian Delagrave,
M. et Mme Gilles de Cambronne et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hervé DELAGRAVE,
survenu en son domicile, le 29 mai 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
55, rue Scheffer, 75016 Paris.

— La direction et le personnel de la Librairie Delagrave,
La direction et le personnel de l'usine de La Corveraine (Haute-Saône),
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hervé DELAGRAVE,
éditeur,
survenu en son domicile, le 29 mai 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Soufflot, 75005 Paris.
La Corveraine, 70300 Luxeuil.

[Né le 13 avril 1904 à Paris, Hervé Delagrave, après des études au lycée Louis-le-Grand et à la faculté de droit de Paris, avait obtenu une licence de droit et le diplôme de l'École libre des sciences politiques. Toute sa carrière a été consacrée à l'édition. Il était, en effet, entré en 1925 à la Librairie Delagrave, dirigé par son père, Max Delagrave, jusqu'en 1938, date à partir de laquelle il devait assumer la gérance de l'entreprise.

La Librairie Delagrave publie des ouvrages scolaires, universitaires et techniques, ainsi que des livres d'étrennes pour la jeunesse. Elle possède aussi l'usine de La Corveraine, en Haute-Saône, spécialisée dans la fabrication de mobilier scolaire, qui emploie plus de cent vingt personnes, assurant de la sorte une activité complémentaire à la branche éditoriale de la société.]

— Le docteur et Mme Georges Preyss,
M. et Mme Henri-Paul Preyss,
M. et Mme Alain Chambellan,
M. et Mme Rudiger Glaebe et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean FREYSS,
née Laure Wohlers,
survenu à Martigny, le 28 mai 1979, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Dieppe, rue de la Barre, le vendredi 1er juin, à 14 h.
11, rue Franquet, 75015 Paris.

— Rose, Yves et Philippe Hayat, sa femme et ses fils ont le regret de faire part du décès de
Gilbert HAYAT,
survenu le 29 mai 1979, dans sa cinquante-troisième année, en son domicile, 23, rue Brongniart, Sèvres.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Sèvres, jeudi 31, à 9 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Huot,
M. et Mme Jean-Louis Huot,
M. et Mme Rémi Huot et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
font part du décès de
M. André HUOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien premier violon de l'Opéra,
ancien secrétaire général
de la Société des concerts
du Conservatoire,
survenu le 22 mai 1979.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité à Paris, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Sens (Yonne).
27, rue Thiboumery, 75015 Paris.
16, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
25, rue Auguste-Renoir,
95580 Margency.

— On nous prie d'annoncer le décès de
la vicomtesse
Yves de LA GRANDIERE,
née Madeleine Bernard,
survenu le 15 mai 1979, à l'âge de soixante-treize ans.
Suivant sa volonté, son corps a été remis à la faculté de médecine.
Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 7 juin, à 12 h. 15, en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).
De la part de ses enfants,
Vicomte de La Grandière,
M. et Mme Christopher Heap,
M. et Mme Thomas Wachter,
De ses petits-enfants,
De son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Michel Bernard.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
19, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— Mme Nicole Laurent-Darnar,
La direction et la rédaction du « Dauphiné libéré »,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le vendredi 25 mai dans sa soixante-dix-huitième année, de
Pierre LAURENT-DARNAR.
Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.

— Mme Pierre Maurel, son épouse,
M. Claude Maurel,
M. et Mme Jean Casteran et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Maurel et leurs enfants,
Le docteur et Mme Francis Maurel et leurs enfants,
M. et Mme Marc Devade,
Les familles Maurel, Cazaux, Casteran,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-Charles MAUREL,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre du Mérite national,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
président d'honneur
du Syndicat national des fabricants
de produits laitiers frais,
survenu le 23 mai 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le samedi 26 mai, au Havre, dans la plus stricte intimité.
41, rue de Berri, Paris (8e).
5, rue Fernand-Widal, Paris (13e).
10, rue Toullier, Paris (5e).

— Thonon-les-Bains.
Mme Odette Richard-Proust,
M. et Mme Claude Richard-Proust,
Les familles parentes et alliées,
Et ses amis,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de
M. Maurice RICHARD-PROUST,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre des saints Maurice
et Lazare,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Remiremont (Vosges), le 27 mai 1979.
Les obsèques seront célébrées le samedi 2 juin 1979, à 10 h. 45, en la basilique Saint-François-de-Sales, à Thonon-les-Bains, où le corps sera déposé la veille, à 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, avenue Saint-François-de-Sales,
74200 Thonon-les-Bains.
« La Vieille Grange », 74500 Publier.
27, avenue de Miremont,
Genève.

— M. et Mme Lucien Wahl et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boudot et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ponsy et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Paul WAHL,
née Yvonne Lucien Lévy,
survenue le 28 mai 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
29, rue des Binelles, 92310 Sèvres.
25, rue de Leningrad, 75008 Paris.
28, promenade Mona-Lisa,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles ZAHAR,
survenu le 23 mai, après une longue et pénible maladie.
De la part de :
M. et Mme Nicolas Zahar,
M. et Mme Jean-Claude Zahar et leurs enfants,
M. et Mme André Zahar et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Delaroche et leurs enfants,
Du docteur Maurice Adoue,
M. et Mme Jean Chantal et leurs enfants.
38, rue Scheffer, Paris (16e).

Remerciements

— Mme veuve Emile-Louis Coudert, sa famille et l'Amicale des anciens déportés d'Oranienburg-Sachsenhausen remercient vivement tous ceux qui se sont associés à leur peine après le décès du
docteur COUDERT.

— Mme Hicter et ses enfants, submergés par les témoignages d'affection et de sympathie lors du décès de
Marcel HICTER,
dans l'incapacité de répondre à chacun, souhaitent que tous trouvent ici le témoignage de leur gratitude émue.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-III, vendredi 15 juin, à 14 heures, salle Octave-Greard, M. André Viola : « L'Afrique dans le roman anglais de l'entre-deux-guerres ».

— Université de Paris-II, lundi 18 juin, à 17 h. 30, salle des commissions, Mlle Elisabeth Merad : « La complicité d'après la doctrine et la jurisprudence du XVIIIe siècle ».

— Université de Paris-II, lundi 25 juin, à 15 heures, salle des commissions, M. Jean-Yves Bergeaud : « Le devoir de conseil du notaire ».

— Université de Paris-III, jeudi 28 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Richard Marienstras : « Etudes élisabéthaines, aspects de la société, des idéologies et du drame élisabéthains »

Communications diverses

— Appel du rabbi de Loubavitch. Pour une meilleure préparation à la fête de Chavouot, fête du Don de la Torah, le rabbi de Loubavitch demande à tous les juifs, et ce chaque jour jusqu'au 7 juin inclus, d'intensifier l'étude de la Torah et de faire davantage la charité. Le rabbi demande aussi que les enfants qui furent les garants répondent à cet appel.

— Concert de musique iranienne, le mercredi 30 mai, à 19 h. 30, université Censier, 17, rue de Santeuil, 75005 Paris, amphithéâtre B.

Visites et conférences

JEUDI 31 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Grand Palais, Mme Bachelier : « Exposition : L'art en France sous le Second Empire » (entrées limitées).

15 h., métro Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Le parc Monceau » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., musée du Louvre : « Visite du département égyptien » (Arcus).

15 h., 12, rue Surcouf : « Le musée, la galerie du SEITA » (L'Art pour tous).

15 h., métro Passy : « Le village de Passy » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 36, rue Pasquier : « La chapelle expiatoire et le noviciat des Capucins » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., métro St-Paul - Le Marais, Mlle Candenil : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, M. G. Lacambre : « La peinture au Salon sous Napoléon III ».

17 h., 14, rue Lord-Byron, M. Parfait : « L'avenir des villes nouvelles » (entrée libre).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. G. Berglund, D. Cooper, J.-P. Faye, P. Virilio : « La bombe, la folie, la peur ».

18 h., école du Louvre, 34, quai du Louvr . M. Jean Marcade : « Promenade archéologique à Delos ».

20 h. 30, 63, boulevard de Sébastopol, M. Y. Rash : « Les catholiques français et l'Etat d'Israël » (Association France-Israël).

20 h. 30, grand amphithéâtre de l'ESSEC, à Cergy-Pontoise, M. Y. Trestournel : « Le point sur la franc-maçonnerie » (entrée libre).

21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Recherche et libération » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

UNESCO

UN NOUVEL APPEL DE M. M'BOW EN FAVEUR DE LA YOUGOSLAVIE APRÈS LE SÉISME DU MONTÉNÉGRO

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a lancé, le 28 mai, un nouvel appel aux gouvernements, aux institutions publiques et privées et aux personnes privées du monde entier pour que tous apportent leur concours à la reconstruction des monuments et établissements scolaires et universitaires détruits par le tremblement de terre qui a récemment ravagé la République du Monténégro, en Yougoslavie. Au cours d'une visite sur les lieux de la catastrophe, M. M'Bow a pu constater la destruction, parfois totale, d'un patrimoine culturel vieux de deux mille ans.

Le directeur général a précisé que l'UNESCO continue des études pour créer un réseau d'observation sismique dans les Balkans et la région méditerranéenne. Cependant, soulignant qu' « *il faut agir dans les plus brefs délais afin de sauver de nombreux monuments d'une irrémédiable destruction* », le directeur général a déjà envoyé au Monténégro une mission internationale d'experts pour travailler avec les autorités yougoslaves à l'élaboration d'un plan de restauration et de reconstruction.

« *L'ampleur de la tâche à accomplir pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel endommagé est telle,* précisé M. M'Bow, *qu'elle dépasse les possibilités de la seule République fédérative de Yougoslavie et qu'elle requiert un effort international.* »



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Un entretien avec Jacques Doillon, réalisateur de « la Drôlesse »

Toutes ces surprises quand les comédiens s'emparent des mots

« LE premier pas de mes films, *dit Jacques Doillon,* naît de la réalité. Ils ont tous un pied dedans, et j'aimerais que l'autre soit du côté de la poésie, si ce n'était pas un mot si difficile à dire aujourd'hui. Il y a une part de vu, d'entendu, de volé, et une part de choses imaginées, les personnages, le plaisir de rêver à une scène le matin, dans le noir, sans lesquels je ne ferais pas de cinéma.

» *La Drôlesse*, c'est parti d'un fait divers qui m'a intéressé. Je me suis penché dessus, et je me suis aperçu que la réalité ne me donnait pas grand-chose. Avant : quelqu'un prend un enfant sous son bras. Après : il prend quatre ans de prison. Ce qui m'a agacé, c'était de ne pas en savoir plus.

» Je suis allé sur place, j'ai vu la fille et le garçon, et je me suis retrouvé devant des murs. Mais ces murs mêmes, et l'effort de m'être déplacé, le travail d'enquête, m'ont donné l'élan pour le film. Je n'aurais pas eu envie de le faire si j'avais réussi, si j'avais tout appris. Dès que l'on se pose devant les silences, devant la difficulté de répondre à certaines questions, c'est long, angoissant, on y met de soi, sinon ça n'a pas d'intérêt.

» Mes histoires sont toujours un peu l'histoire d'un lieu, et de personnages dans un lieu unique. On s'en échappe guère, dans les trois films (1). C'est toujours un lieu clos comme si c'était là que les amours, les violences, les passions, pouvaient le mieux se déchaîner. Et puis où cet enfant et cet adulte auraient-ils pu se retrouver, et s'aimer mieux que dans le grenier ?

» En introduction, j'attache de l'importance au décor, puis très vite la lumière ne se fait plus que sur les visages. Si je regarde de plus près, je m'aperçois qu'au fur et à mesure que mes films se radicalisent, les décors s'éteignent de plus en plus. Quand je dis « se radicalisent », je ne sais pas, je ne peux pas dire que je sais mieux où je vais, mais il y y a un resserrement sur les passions, sur les sentiments.

» Je voulais la Normandie pour *la Drôlesse,* parce que j'avais envie que dans ce lieu clos du grenier, les bruits de l'extérieur, toujours menaçants, puissent pénétrer. Le chaume était idéal pour ça ; l'intérieur devient f r a g i l e, devient lui-même extérieur, et quand l'un des deux personnages est en crise et s'échappe au-dehors, c'est l'extérieur qui devient alors le lieu de la solitude et de l'enfermement. Le personnage est enfermé dehors, et, vu de la fenêtre du grenier, c'est le monde des adultes qui n'apparaît plus que comme une espèce d'aquarium.

» Les gens s'étonnent que je puisse tourner cinq semaines dans une chambre, huit semaines dans un grenier. Mais moi j'étais bien. Sans un souffle d'air, dans l'obscurité, je m'épanouis presque. Les scènes d'extérieur m'inquiètent. Dehors, il n'y a jamais de la bonne lumière, on ne peut plus chuchoter, les gens s'écartent : je me trouve toutes sortes de bonnes raisons...

» On a parlé de naturalisme à propos de mes films. Je ne me sens pas très bien avec ça sur les épaules. Le grenier, on l'a reconstruit, les cadrages, les développements du personnage sont toujours une invention, une tricherie. Mes personnages sont toujours dans des situations dramatiques, dans le moment fort de leur existence. Il ne s'agit pas de quotidien banal.

» Ces images extrêmes, on les porte en soi, elles n'ont pas toujours une existence « extérieure », et les filmer est un bon moyen de les évacuer. Mais ce n'est pas si simple. Si j'évacuais tout, je serais un homme serein, tranquille. Finalement, le cinéma ne doit pas être une thérapie si efficace !

— *Comment avez-vous commencé ?*

— Il y a toujours eu une forte séduction du cinéma sur moi, mais j'ai mis longtemps avant d'admettre que je p o u v a i s en faire. J'ai dû remonter doucement, depuis le labo jusqu'à la mise en scène, pour m'apercevoir qu'il fallait tout faire, écrire le scénario, inventer les personnages.

» Je n'étais pas très cinéphile, mais je me rappelle avoir vu *les Vitelloni* et *la Passion de Jeanne d'Arc* au ciné-club. Peut-être une partie de moi-même inconsciemment s'est mise alors à penser au cinéma, mais je ne me suis pas dit : « Dreyer a failli me tuer d'émotion, je vais faire des films pour essayer à mon tour d'être un assassin. » J'étais pourtant dans le seul lycée à avoir une classe préparatoire à l'IDHEC et cela ne m'a pas semblé sérieux d'envisager d'y aller.

» J'ai des origines très petites-bourgeoises et quand on vient d'un milieu populaire, c'est plus difficile de prendre la parole, on perd beaucoup plus de temps. Mon père faisait l'effort de nous envoyer au lycée pour qu'on devienne des fonctionnaires un peu plus élevés que lui ; je ne pouvais pas lui annoncer que j'allais devenir cinéaste, cela aurait été trop dur pour lui et c'était beaucoup trop loin de moi.

» Lorsque j'ai eu le courage de me dire que je voulais devenir technicien de film, monteur, j'avais vingt ans. J'étais rédacteur dans une compagnie d'assurance, j'en ai eu assez de m'interroger sur la responsabilité de M. Machin à qui on avait cassé son phare. A ce moment-là, l'émotion était un peu morte dans ma vie, le souvenir de cette Jeanne d'Arc muette m'a peut-être aidé à fuir.

» J'étais un bégayeur, petit à petit, avec le cinéma, j'ai appris à parler. Tout le monde, vraiment tout le monde je crois, a ses salades à raconter, les miennes me serraient peut-être un peu plus la gorge, j'avais peut-être plus que les autres envie de jouer avec. Mais je ne peux pas dire quand j'ai commencé. Ni à vingt ans, ni à vingt-cinq, je ne pensais à la mise en scène.

L'envie de se retrouver seul

» Etre à Cannes, c'était un plaisir moins grand que le jour où j'ai pu fair. la petite marque de synchronisme sur la pellicule, avec de l'encre de Chine blanche. On avait collé après mon nom en tout petit sur le générique... Longtemps je me suis contenté du présent qu'on me fabriquait. Jusqu'au jour où je suis tombé systématiquement malade sur les films que je montais, pour ne pas aller jusqu'au bout.

» C'était un divorce avec le réalisateur. J'admettais que le film était le sien, mais le montage est un lieu de discussions, et sur ce travail presque musical, je n'admettais pas de ne pas avoir raison. Donc j'ai bien été obligé, pour monter mes propres films, de les tourner. J'ai fait des courts métrages sur le sport, sur la moto, des choses qui ne me concernaient pas.

» Je n'ai pas songé que je pouvais écrire. Mon seul court métrage de fiction, je ne l'ai pas écrit, mon premier long m é t r a g e, *l'An 01*, non plus. J'étais seulement à la disposition de Gébé, ça m'intéressait de mettre en forme ce drôle de film. Pour *les Doigts dans la tête,* j'ai travaillé verbalement, avec quelqu'un qui écrivait. Et puis quand j'ai lu, même si c'était bien, ça n'était pas ce que je voulais, j'ai dû refaire les dialogues et c'était ma punition, mais, sorti de cette punition, je me suis dit : tiens, j'ai écrit un film.

» Il a fallu encore *Un sac de billes* avant que j'admette l'idée que je devais moi-même écrire les films que je mettais en scène, ce qui n'exclut pas une collaboration dans la première étape de construction du scénario, comme je l'ai fait avec Denis Ferraris, pour *la Drôlesse*. Mais, du côté des dialogues, j'ai envie de me retrouver seul.

» J'ai commencé par quatre personnages, puis t r o i s, puis, deux. Je me demande s'il ne me reste qu'un seul film à réaliser ! J'aime faire vivre deux ou trois personnages. J'admire beaucoup les gens qui peuvent en faire vivre beaucoup plus. Moi, je ne suis pas prêt à affronter dix personages, ou il faudrait que je vieillisse et que je vieillisse bien. A une table de dix, je n'existe pas. Je suis attentif à un visage, mais pas à dix.

» Le temps du cinéma, c'est drôlement court. Il faudrait le droit au feuilleton de la télévision française. Mes films sont toujours en boule, comme moi, contractés. La tension est souvent là, on a du mal à respirer. Il me faut agripper les gens, leur sauter dessus : je ne veux pas qu'ils perdent pied, ou alors, avec moi. Et puis j'ai très peur d'ennuyer. Le temps de la vie n'existe pas dans mes films. C'est une cadence fiévreuse, à tenir jusqu'au bout. Ce n'est pas à moi de chercher le mot, mais je suis plus près de la fièvre de la tragédie que de je ne sais quel naturalisme.

Avec cruauté parfois

— *Mais vos personnages parlent toujours juste.*

— C'est vrai. J'ai très envie de les entendre crier, parler, chuchoter juste, et qu'on s'y retrouve tous. Il faut jouer l'illusion, la manière « distanciée » ne m'intéresse pas. J'écarte même la musique comme obstacle entre les personnages et les spectateurs. Je ne veux rien entre eux. J'ai du mal avec les travellings, les mouvements d'appareils, car ce n'est pas la caméra, la vedette. C'est l'émotion, et la mise en scène est à son service.

» Au moment du tournage, le texte est tout à fait écrit, et tout reste à faire. Idéalement, il faudrait travailler seulement la partition, comme le chef d'orchestre. Quand la prise commence, je suis là à profiter du moindre silence pour discuter encore. Je suis la hantise de l'ingénieur du son. Ce qui me scandalise, c'est que les comédiens ne peuvent plus me regarder, que le dialogue s'arrête. Je voudrais crier pendant les prises, dire à l'un « baisse ton gauche », pour que l'autre en profite. On est chef d'orchestre, on cherche les tempos, mais on est aussi manager de boxe, on truque les rapports de violence qui s'échangent entre les comédiens.

» Il faut que les comédiens se retrouvent au meilleur niveau et s'attendent. La grande difficulté est là, que l'un qui s'est trouvé ne s'use pas pendant que l'autre se cherche. La mise en scène consiste alors à équilibrer la rencontre. Il ne s'agit pas de violence, mais au moment où le comédien dit je n'y arriverai pas, il faut le pousser et l'aimer fort et sans complaisance, avec cruauté parfois, pour qu'il se dépasse et nous illumine. La grâce que les acteurs peuvent trouver justifie complètement toute l'énergie dépensée.

» Claude Hébert, je le vois encore se faire mal, redescendre l'échelle du grenier pour aller marcher seul, et chercher la souffrance au plus profond de lui. Et là, le metteur en scène n'est plus qu'un spectateur. Je regrette qu'à Cannes ce travail du comédien, sans pitrerie et sans clin d'œil, n'ait pas été bien mis en lumière.

» Je tourne les scènes dans la chronologie, et même si je suis renseigné une fois pour toutes sur les personnages, il y a plein de surprises quand les acteurs s'emparent des mots : le f i l m prend naissance devant nous et nous étonne, il ne faut pas en avoir peur, mais essayer d'en profiter.

» Et si une scène marche mal, si elle présente un défaut sur un personnage ou une mollesse sur un acteur, la suivante doit en être la critique. Il faut revenir vite dessus pour que cela ne fasse pas tache, ne s'étale pas. C'est une des choses importantes de la mise en scène. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) *Les Doigts dans la tête, La femme qui pleure, la Drôlesse.*

Un grand écrivain

Les dialogues et la conception de la Drôlesse *(*le Monde *du 19 mai) sont d'un grand écrivain, d'un grand dramaturge, Jacques Doillon a trente-cinq ans, et il faut avouer qu'aucun écrivain de théâtre de sa génération ne peut lui être comparé. Un grand dialogue au cinéma, ça ne s'entend jamais. Celui de* la Drôlesse *en est un.*

Un texte si juste, si fort, si inattendu, si beau, digne des plus grands écrivains, et si naturel, si libre, place le cinéma à un niveau d'exception. Le reste va de soi, chez Jacques Doillon. C h o i x d'interprètes sincères, évidents, inconnus, attention très délicate donnée à des gestes, des intonations, des riens, qui expriment clairement et en douceur des choses d'une profondeur extrême, tout cela résolument en marge des habitudes et des procédés connus. Aucun trucage sonore, aucune cuisine.

A la racine de ce cinéma pur, rigoureux, dont chaque seconde requiert l'attention et l'émotion, il y a une implacable conscience morale. Jacques Doillon ne filme pas pour rien. Son film permet de connaître des êtres singuliers et en danger qui vivent en même temps que nous, dans le même pays que nous, il nous permet de bien comprendre en quoi la police, la justice, mais aussi l'opinion publique, manquent terriblement de clairvoyance et de générosité. C'est essentiellement le manque de clairvoyance et de générosité qui empoisonne la vie privée, la vie publique. Et le film, pour montrer cela, ne « démontre » pas : il provoque une prise de conscience par la totalité de notre être.

Jacques Doillon dispose des f a c u l t é s fondamentales d'un grand artiste, d'un grand témoin. On peut attendre beaucoup de lui. Il va peut-être aider notre cinéma à se ressaisir, à reprendre une envergure qui, ces derniers temps, Godard et Duras mis à part, lui fait défaut.

MICHEL COURNOT.

LES MÉMOIRES DE LAUREN BACALL

Autoportrait sans légende

ELLE fut l'une de nos grandes découvertes de l'après-guerre, lorsque revinrent, enfin, les films américains. On la vit dans *le Port de l'angoisse* et *le Grand Sommeil*, de Howard Hawks. Des cheveux blonds, une voix rauque, un visage triangulaire, un sourire un peu mystérieux et ces yeux bleu-vert qui, à Hollywood, l'avaient fait surnommer « The Look » (le Regard). On apprit, tout en même temps, que Lauren Bacall avait été mannequin, ouvreuse et cover-girl, qu'une photo de couverture du magazine *Harper's Bazaar*, en mars 1943 (elle n'avait pas encore dix-neuf ans), avait décidé de sa carrière cinématographique, qu'elle avait fait ses débuts au cinéma, en 1944, avec *le Port de l'angoisse,* que son partenaire-vedette, Humphrey Bogart, était tombé amoureux d'elle et qu'il l'avait épousée en 1945.

Il avait vingt-cinq ans de plus qu'elle et trois divorces derrière lui. Elle ne ressemblait à aucune de ces stars nouvelles qu'avait, telle Rita Hayworth, modelées la mythologie du temps de guerre, pin-up girls et objets sexuels. Elle était fabuleusement belle comme une autre Marlène Dietrich mais sans sophistication. Elle était, à l'écran, face à Bogart, insolente et décidée. Nous avons tous eu une passion pour Lauren Bacall, mais elle était la femme de Bogart (avec lequel elle tourna encore, à la fin des années 40, *les Passagers de la nuit* et *Key Largo),* la femme d'un mythe consacré alors par le film « noir ». Même en rêvant d'elle, on pensait, automatiquement, à lui. Ils étaient un couple que seule la mort put séparer.

L'écriture des souvenirs

Humphrey Bogart, atteint d'un cancer à l'œsophage, opéré, à moitié guéri puis condamné, disparut le 14 janvier 1957. Lauren Bacall devint, alors, la veuve de « Bogie », une femme digne, discrète, qui continua sa carrière d'actrice en élevant ses deux enfants. Lorsqu'on apprit, en France, qu'elle s'était remariée avec le comédien Jason Robards, on dit : *« C'est normal, Robards ressemble à Bogart. »*

Ainsi Lauren Bacall fut-elle, en quelque sorte, une légende constamment liée à celle d'Humphrey Bogart qui se survit dans des films régulièrement admirés par chaque nouvelle génération de spectateurs depuis trente ans. Qui était-elle, au juste ? On ne se l'était jamais sérieusement demandé. Or Lauren Bacall a fini par écrire ses Mémoires, qui viennent de paraître sous le titre *Par moi-même,* fidèle d'ailleurs au titre original.

Aucun magnétophone, aucun *rewriter* ne s'est interposé entre elle, ses souvenirs et l'écriture. C'est un livre très beau et très émouvant parce qu'il raconte toute une vie de femme, avec ses racines, ses espoirs, ses réussites et ses échecs, son bonheur et ses malheurs, d'une femme qui échappe alors à sa légende pour exister enfin « par elle-même », même si elle n'a rien oublié, rien renié, du couple qu'elle forma avec Bogart.

« Si je me penche sur ma vie, aujourd'hui, je la vois profondément imprégnée de l'esprit de ma famille juive, et je peux dire enfin que je suis heureuse d'en être issue. Je ne voudrais pour rien au monde renoncer à ces racines, à cette identité. J'ai appris que je possédais une valeur personnelle. »

Le bonheur et la souffrance

Ces lignes, presque à la fin du livre, sont le dernier hommage rendu à sa mère (tôt séparée d'un mari qui ne fut jamais un père pour cette fille unique), à ses oncles, à toute sa famille qui l'a faite ce qu'elle est et dont elle parle autant dans l'ouvrage que de Bogart. A cette famille, elle doit une culture, un éveil, une intelligence, une sensibilité, une énergie qui révèlent tout ce qu'on n'a jamais connu ou voulu connaître d'elle.

Auprès de tant de souvenirs d'acteurs commercialement apprêtés pour un public friand d'anecdotes, de pittoresque, de révélations en style magazine, cette œuvre est l'autoportrait authentique et sans complaisance d'une femme, d'une actrice, d'une mère aussi, qui a connu, étroitement mêlés, l' a m i t i é, l'amour, la solitude et la mort, qui jamais ne se plaint même si elle montre ses cicatrices morales et affectives. Travail et vie privée, joies et désillusions, moments heureux et moments de souffrance, tout cela fait une personnalité qui ne se veut pas exceptionnelle mais qui soit reconnue comme un être humain à part entière, en dehors de toutes les mythologies qui s'attachent aux gens du spectacle.

La pudeur déchirante avec laquelle Lauren Bacall raconte la maladie et l'agonie de Bogart, la mort de ceux qui lui furent chers, sa mère en particulier, appelle a u t a n t le respect, l'estime, que les larmes qu'on ne peut pas retenir. On sent bien que ce livre répond à une nécessité intérieure. Que, avant d'être offert aux lecteurs, il a été un long tête-à-tête de Betty Perske Weinstein-Bacall avec elle-même.

JACQUES SICLIER.

★ *Par moi-même,* Éd. Stock, 530 p., ill., 65 F.

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Paris-Moscou, avant et après 1917

L'EXPOSITION repose sur deux grands principes : le premier, dont on attribuerait volontiers l'origine aux Soviétiques, est de montrer toutes les tendances artistiques dans la période concernée : le premier tiers du siècle ; le second, propre au Centre Georges-Pompidou, est l'interdisciplinarité et le décloisonnement, à l'intérieur de l'aire d'exposition, des secteurs relevant des différents départements ; ce qui veut dire que les arts plastiques, l'architecture, le design, la littérature sont étroitement associés tout au long d'un parcours chronologique menant de la situation autour de 1900 jusqu'en 1932-1934, le contrôle du parti sur la culture et la théorie du réalisme socialiste.

∴

Le plan de l'exposition est simple, classique, symétrique. De part et d'autre d'un axe central : deux ailes divisées en cellules desservies par une grande allée tout au long de laquelle sont présentés les livres, les manifestes, les revues, les lettres témoignant de la circulation des idées et des échanges entre les écrivaines et les artistes des deux capitales. Aile droite : avant 1917 ; aile gauche : après 1917. Entre, une rotonde : la révolution. Autour de la maquette de la tour de Tatline (1920), reconstituée à Paris d'après celles existantes à Moscou et à Stockholm, des fenêtres Rosta, ces vitrines de magasins vides qui étaient utilisées comme support de propagande où l'agence télégraphique Rosta diffusait les nouvelles illustrées par des dessins dans un style populaire ; les assiettes révolutionnaires, des photos montrant le décor des trains et des bateaux de propagande, l'agit-prop, des affiches, autour de Maïakovski, Rodtchenko, Stenberg et beaucoup d'autres.

Un tel parti de présentation (outre sa symbolique) a l'avantage d'être clair et il fallait qu'il soit clair étant donnée la pléthore de documents. L'inconvénient, c'est qu'il ne met pas en valeur certains courants (ce qui, somme toute, est astucieux) ni certaines personnalités dont on retrouvera les œuvres éparpillées tout au long de l'exposition : c'est le cas de Tatline, dont la machine volante superbe (la vraie *Letatline*) flotte dès l'entrée au-dessus du vide du musée d'art moderne, et d'autres artistes dont les noms sont moins connus, comme le peintre Filonov ou les frères Vesnine, architectes.

Le point de départ donc est la situation autour de 1900 avec les peintres « ambulants », l'impressionnisme russe, le modern style, l'Exposition universelle de Paris, une confrontation des créations de l'école de Nancy et des colonies d'artistes de Talachkino et d'Abramtsevo, des réalisations d'ingénieurs. Et c'est la grande *Méditerranée* de Bonnard (Ermitage) et des toiles d'un très grand symbolisme : Vroubel.

∴

Puis on passe aux fauves et aux ballets russes (Benois, Baskt...), avant de déboucher sur une salle superbe où sont regroupés les parisiens collectionnés par le mécène moscovite Chtchoukine, ou qui ont eu une influence déterminante sur la jeune génération d'artistes russes. *La Danse*, de Matisse, est là (mais pas *la Musique*, qui faisait son pendant dans l'appartement du collectionneur et que le peintre était allé lui-même mettre en place), les *Trois Femmes* et le *Portrait d'Ambroise Vollard*, de Picasso, le *Grand Nu*, de Braque, les *Nus dans la forêt*, de Léger (du musée d'Oterloo). Plusieurs salles sont ensuite consacrées à la naissance de l'avant-garde russe autour des expositions de la Toison d'Or, du Valet de Carreau, de la Rose Bleue ; et l'on passe au « rayonnisme » de Larionov et de Gontcharova, au néo-primitivisme avec Bourliouk, Malevitch, Tatline, avant le cubisme de Popova, Klioune, Exter, Rosanova... Tandis que, côté Paris, la colonie russe de la Ruche et de Montparnasse ne cesse de s'agrandir (Archipenko, Chagall, Soutine, Survage, Lipchitz...). Pour clore cette partie de l'exposition, une salle est consacrée au suprématisme (avec le carré noir de Malevitch) et l'abstraction entre 1915 et 1917.

∴

Si la période antérieure à 1917 est à juste titre consacrée avant tout aux mouvements picturaux, après 1917, le passage, annoncé dans une déclaration *Proun* de El Lissisky, « du suprématisme au stade de l'architecture », se confirme largement. Après l'espace consacré au constructivisme et au productivisme (dont on trouvera sûrement qu'il n'est pas assez développé), après les œuvres puristes de Le Corbusier, Léger et Ozenfant, et un rappel des abstractions européennes des années vingt (c'est là que l'articulation avec Berlin se serait pleinement justifiée), c'est l'ensemble des projets d'architecture et le design qui dominent. Projets révolutionnaires et grandioses de Vesnine, de Melnikov ou de Lissisky, qui avec ses « piliers-nuages » montre l'application possible à l'architecture des recherches plastiques d'avant-garde, qui seront critiqués dès 1928 avec le lancement du premier plan quinquennal. La confrontation avec la situation française se fait autour de l'exposition de 1925, du pavillon de l'U.R.S.S. de Melnikov, du club ouvrier de Rodtchenko et de la salle de lecture de Lavinsky (en partie reconstitués dans l'exposition), et du pavillon de l'Esprit nouveau de Le Corbusier, des meubles de Chareau, de Perriand.

Les projets du grand concours international pour le Palais des Soviets, auxquels les Français Le Corbusier, Lurçat, Perret, et des Allemands, ont participé, clôt la section de l'architecture en 1934 sur le triomphe de l'ordre classique, colossal.

Pour la peinture et la sculpture, le retour progressif à la figuration et au recloisonnement des disciplines se fait déjà sentir à travers la modernité modérée des peintres du groupe Ost ; et resurgissent les réalismes. Mais il y a là encore de bien belles choses, notamment deux ou trois Malevitch éblouissants.

Et ce n'est pas tout. Reste une grande mezzanine où sont présentés des exemples d'urbanisation, les décors, maquettes et costumes de théâtre, la photographie, les arts graphiques.

Ajoutons que l'IRCAM prévoit une rétrospective Scriabine et un panorama des principales tendances musicales entre 1900 et 1932 ; que le cinéma, avec un temps de retard, doit programmer cent quatre-vingts films russes et soviétiques entre le 1er octobre et la fin décembre.

Voilà donc une idée de ce que peut être cette impressionnante manifestation, sur laquelle il faudra revenir. Un gros catalogue rédigé à part égale par les Français et les Soviétiques l'accompagne, moins riche en textes qu'en reproductions. Silence, prudence obligés ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

A TRAVERS LES SECTIONS PARALLÈLES DU FESTIVAL DE CANNES

Le chemin parcouru à l'Est

Pour le Festival de Cannes, l'année 1979 restera mémorable : elle réconcilie à la perfection le commerce et l'art, elle consacre la réussite suprême d'une formule. Si le Festival de Cannes rejoint si parfaitement les ambitions du nouvel Hollywood, l'Hollywood capable d'intégrer aussi bien les indépendants de San-Francisco (Francis Coppola, George Lucas) que ceux de New-York (Woody Allen), voire d'Hollywood même (Terrence Malick, Paul Schrader), c'est que le cinéma américain a su accomplir avec brio sa mue, comprendre que l'ère des glorieux primitifs, des John Ford, des King Vidor, des Howard Hawks, était définitivement révolue. Après un laborieux interrègne, celui des Mulligan, des Frankenheimer, honnêtes artisans sans la moindre vision personnelle, le cinéma commence à être reconnu comme un art adulte par l'industrie.

Et pourtant l'évolution s'accélère. En attribuant la Caméra d'or — créée l'an dernier par Gilles Jacob, le délégué général du Festival, pour récompenser un premier film, — à « Northern Lights » (« le Monde » du 19 mai), lui aussi américain, mais totalement indépendant du système hollywoodien, la critique internationale a distingué un film modeste — le centième du budget d'« Apocalypse Now » — qui inaugure une forme de production appelée à se développer en Amérique, et indirectement soutenue par des fonds publics. Pour la patrie de la libre entreprise, c'est une révolution ! Qu'en plus le film vienne lui aussi de San-Francisco, soit l'œuvre de deux jeunes cinéastes établis dans la « Bay Area », confirme l'importance du phénomène.

La grave lacune d'un pays pilote comme les Etats-Unis — et dont en fin de compte le Festival de Cannes est l'antenne la plus affinée — reste son ignorance profonde du mouvement du jeune cinéma international, malgré les efforts d'un Tom Luddy à la Pacific Film Archive de Berkeley, ou d'une Adrienne Mancia au Museum of Modern Art de New-York. Ces films arrivent mal à percer dans les salles régulières. La situation n'est qu'en apparence un peu meilleure chez nous. Le Festival hésite toujours à aller prospecter « sur place » dans les pays, nouveaux ou anciens, d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique latine. Il n'ose plus présenter des « Farrebique », des « Pather Panchali », des « Pour la suite du monde », comme autrefois, avant l'ère du marketing.

La Semaine de la critique depuis 1962, la Quinzaine des réalisateurs depuis 1969, s'emploient modestement à rétablir la juste perspective. Le Festival devra bien en tenir compte dans les années 80.

UN phénomène d'importance majeure cette année à Cannes a été la qualité moyenne assez relevée des cinématographies des pays socialistes. La compétition avait le beau jeu à présenter les derniers films de Miklos Jancso, André Mikhalkov-Kontchalovski, Andrzej Wajda. A voir des œuvres de réalisateurs moins prestigieux, non encore consacrés, comme à la Semaine de la critique et à la Quinzaine des réalisateurs, on mesure mieux le travail accompli ces dernières années : tant de contraintes, tant d'heures difficiles, mais aussi l'avantage énorme de l'appui de l'Etat, portent enfin leurs fruits.

L'Education de Vera, *de Pal Gabor, Hongrie (1), qui a partagé avec un autre film de la Quinzaine,* Black Jack, *de Kenneth Loach, Grande-Bretagne, le Prix de la critique internationale pour les œuvres hors compétition, avait, lui aussi, été montré à Budapest en février dernier dans le prestigieux panorama du cinéma magyar. Pierre-Henri Deleau ignora jusqu'à la dernière minute si le film ne lui serait pas refusé, pour participer au prochain Festival de Moscou. Son sujet avait de quoi toucher un public sensibilisé à l'endoctrinement politique : naïve, crédule, portée moitié par un boy-scoutisme naturel moitié par un certain arrivisme, la jeune Vera Angi grimpe dans l'échelle sociale en dénonçant son amant, éducateur politique à l'époque du stalinisme. Pal Gabor, adaptant une nouvelle d'Endre Veszi, a su trouver le ton juste, sans didactisme, avec la qualité d'émotion et de romanesque indispensable. Il dirige à la perfection une très jeune comédienne, Veronika Papp.*

Zmory (Cauchemars), *de Wojciech Marczewski, Pologne, aurait pu aussi bien prétendre à la récompense obtenue par* l'Education de Vera. *Il traite, lui aussi, en fin de compte, de questions essentielles, de choix moraux : l'engagement de l'individu dans la société qui est la sienne, ici celle de la Pologne bourgeoise d'avant l'autre guerre. Le jeune Mikolaj se trouve confronté à l'hypocrisie du monde, puis à la réalité physique de son propre corps, il doit se définir seul. Le metteur en scène traite son récit dans un style flamboyant, avec une recherche dans le détail, un goût de la métaphore visuelle, qui annoncent une personnalité.*

Pour beaucoup de festivaliers, Piats Vetcherov (Cinq soirées) *de Nikita Mikhalkov, comédien et frère de l'auteur de* Sibériade, *U.R.S.S., a été la révélation de la Quinzaine. Adaptant une pièce de boudoir, les retrouvailles d'un couple quinze ans après sa première rencontre au moment de la guerre de 1941, le cinéaste abandonne enfin ce ton précieux qui irritait tant dans les deux premiers films que nous connaissons de lui en France,* l'Esclave de l'amour *et* Partition inachevée pour piano mécanique. *Acteur lui-même, il se contente de jouer une série de thèmes et variations sur deux prodigieux comédiens, comme on n'en trouve qu'à Moscou, Ludmilia Gourtchenko et Stanislav Lioubchine : l'acteur commande au montage, à la lumière, au mouvement de la caméra. Nikita Mikhalkov met la politique entre parenthèses avec une délectation évidente.*

La Grèce, l'Espagne et l'Iran

Entends le coq, *de Stefan Dimitrov, Bulgarie, sur un scénario original de Konstantin Pavlov (Semaine de la critique), n'est lui aussi qu'un exercice de style, sur un texte « écrit » aux limites de la préciosité. Un vieux bonhomme, à la veille de sa mort, découvre la jalousie. L'angoisse, soudain, strie un ciel si paisible. De grands acteurs vivent dans un village cette histoire très sophistiquée : le métier, l'astuce du découpage, à travers mille conventions surmontées, ne trouveraient leur équivalent que dans l'ancien Hollywood.*

Deux cinéastes grecs nous ont surpris agréablement : l'un, tournant en Grèce, Tony Lycouressis, avec Chrissomaloussa, *essai de description d'un village qui, à l'heure moderne, traîne encore tout le poids du passé ; l'autre, Grec établi aux Etats-Unis depuis 1972, avec* Rockers, *tourné en Jamaïque et joué par les vedettes de la musique reggae. Portrait fou d'un monde de pauvreté, sur toile de fond de richesse pour quelques-uns, où le vol organisé des indigènes rééquilibre la propriété capitaliste.*

Deux réalisateurs espagnols, tous deux catalans, annoncent le démarrage cinématographique de leur pays, lui aussi récemment libéré du fascisme : Eugeni Anglada, avec la Rabia *(Semaine de la critique), et Bigas Lunas, avec* Caniche. Caniche *retrouve toute la sophistication de ce qu'on a appelé un temps l'école de Barcelone, pour nous conter « une histoire goyesque », l'étrange rapport d'un caniche avec des maîtres pervers.* La Rabia *est définie par son auteur comme « une autobiographie transmuée » ; un enfant grandit au milieu de la violence, dans un monde mort, Franco vient de s'installer.*

La Rabia *(comme* Northern Lights) *n'était qu'un des sept films d'une Semaine de la critique qui a retrouvé une unité de ton, un visage original, comme on l'avait oublié ces dernières années. La Semaine ne montre que des premières ou des secondes œuvres.* Jun, *de Hiroto Yokoyama, Japon, fait du voyeurisme son sujet, impudique à l'extrême, comme* la Félicité, *de Christine Pascal.* Les Ombres du vent, *venu d'Iran, fut le clou de la manifestation. Son auteur, Bahman Farmanara, condisciple de George Lucas à U.S.C. (University of Southern California, Los Angeles), nous conte l'histoire d'un épouvantail qui ensorcelle un village et derrière lequel se profilent d'autres épouvantails. Tourné du temps du chah, le film va entamer sa carrière à Téhéran début juillet dans quatre grands cinémas, nous assure le metteur en scène.*

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Le Monde* du 22 février.

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT JACQUES-MARITAIN

Comment s'empêcher de parler d'art à Venise ?

L'Institut international Jacques-Maritain, fondé en 1974 à Gallarate (Italie), par M. Roberto Papini, afin de faire fructifier l'héritage philosophique du philosophe catholique français, a organisé un colloque du 15 au 18 mai à Venise sur La création artistique dans la société contemporaine. *L'hôte du colloque était la Fondation Giorgio-Cini, qui a obtenu en 1951, grâce au concours du gouvernement italien, la concession de l'île Saint-Georges-Majeur, en vue d'en restaurer les monuments historiques et d'y créer des institutions sociales, culturelles et artistiques.*

Neuf colloques ont déjà été organisés par l'Institut international, dont le dernier, à Udine, traitait de La construction de l'Europe et le personnalisme (le Monde *du 8 mai). Celui de Venise a réuni une trentaine de personnalités du monde des arts — écrivains, dramaturges, poètes, peintres, architectes, musiciens — ainsi que des universitaires, des critiques et des philosophes, venus de sept pays d'Europe et des Amériques.*

PROJET généreux mais redoutable. Il s'agissait de confronter des « créateurs » avec ceux qui réfléchissent sur l'activité artistique, et notamment des personnalistes chrétiens. Malgré le cadre rêvé — la patrie de Bellini, de Tintoret, de Vivaldi et d'Albinoni, — le dialogue entre artistes et critiques s'est avéré fort inégal, la voix des premiers étant étouffée, à quelques exceptions près, par celle des seconds, plus nombreux et plus prolixes.

Parmi les exceptions, le poète Pierre Emmanuel et le peintre Remo Saraceni. L'écrivain français s'est fait l'avocat passionné de l'artiste contre les professeurs qui l'exploitent, du créateur inspiré devant ceux (et notamment l'universitaire Mikel Dufrenne) qui cherchent à démystifier la notion de « génie », et surtout du poète, décrié ou ignoré, qui se trouve aujourd'hui « *coincé entre l'indifférence générale et les discours idéologiques* ».

« *Qui d'entre vous lit la poésie ?* s'est écrié Pierre Emmanuel. *Il n'y a plus d'œuvre poétique, car pour s'y livrer il faut être un fou ou un héros !* » De son côté, le peintre américain, d'origine italienne, Remo Saraceni, a provoqué un petit « happening » sous forme de film pour montrer comment il utilise la technologie moderne dans sa production artistique.

Les optimistes et les autres

Le plus clair du temps cependant fut consacré aux exposés magistraux — souvent intéressants, certes, mais rarement suivis d'un débat avec la salle — des sociologues, philosophes ou théologiens. D'abord, on ne se mit pas d'accord sur la question préalable : oui ou non les arts sont-ils en crise ? Il y a les optimistes, tel M. Antonio Pavan, secrétaire général adjoint de l'Institut Maritain, qui croient à une renaissance de la création artistique : « *Dans le sous-sol de l'histoire,* a-t-il dit, *on entend les notes d'une musique nouvelle, les racines d'une nouvelle poussée artistique.* » Ou le professeur Gillo Dorfles, de l'université de Trieste, qui a parlé d'un « *reflux de la création artistique, mais un reflux ambigu, qui charrie beaucoup d'algues, de petits cailloux et d'animaux curieux* ».

Puis il y a les pessimistes, comme le théologien jésuite Virgilio Fagone, de la revue *Civiltà cattolica*, qui a constaté « *la cassure dans l'art contemporain entre forme et signification* », ou le philosophe Etienne Borne, qui a dénoncé l'idéologisation de la philosophie de l'art : « *On demande à quoi sert une œuvre d'art au lieu de chercher à savoir si elle est vraie,* dit-il. *L'artiste devient un fonctionnaire de la culture, un préposé de l'imagination.* »

M. Emile Poulat, sociologue des religions, a fait remarquer que pour Jacques Maritain, ce n'était pas l'art qui était en crise mais la société, et cela depuis la Révolution française. « *Cette crise de la société libère une énergie créatrice,* a ajouté M. Poulat, *ce qui n'est pas le cas d'une société stable et paisible.* »

Et le Père jésuite Michel Riquet, qui était l'élève de Maritain il y a soixante ans, a rappelé les liens étroits du philosophe avec les artistes de son temps, même d'avant-garde, tel Georges Rouault, auquel il pensait quand il écrivit *Art et Scolastique*. Par rapport au monde catholique bien-pensant, a raconté le Père Riquet, lui-même fils d'un peintre, Jacques Maritain était « *en pointe* ». Se référant à Baudelaire, qu'il avait beaucoup aimé dans sa jeunesse, et cherchant le cheminement de la grâce chez des artistes comme Jean Cocteau, Erik Satie ou Maurice Sachs, « *Maritain voit un chemin vers Dieu dans l'art. Non pas que le but de l'art soit Dieu, mais que la création artistique rejoint celle de Dieu* ». Ou, comme le dira M. Olivier Lacombe, autre ami intime de Maritain et président de l'Institut international : « *L'artiste exprime le grand courant de beauté qui parcourt le monde, non pas en créant* ex nihilo, *comme Dieu, mais en imitant la nature, selon la parole de Dante : « L'art humain est le petit-fils de l'art divin. »* »

La résistance littéraire

Tous les participants au colloque de Venise, toutefois, ne sont pas restés sur les hauteurs raréfiées de la mystique. Certains, en se référant d'ailleurs à l'influence politique de Maritain, ont abordé les problèmes plus concrets de l'art comme force de libération humaine. C'est ainsi que l'écrivain allemand Luise Rinser, qui s'est déclarée d'emblée « *catholique de gauche* », a dit : « *Loin d'écrire pour la postérité, selon une vocation divine, je me considère simplement comme témoin de mon temps. Quand les hommes souffrent, je crie.* »

De même, le dissident soviétique Vladimir Maximov a souligné l'importance de la « *résistance littéraire* » face au totalitarisme. « *L'activité d'artistes libres,* a-t-il dit, *est le talon d'Achille de toute dictature.* »

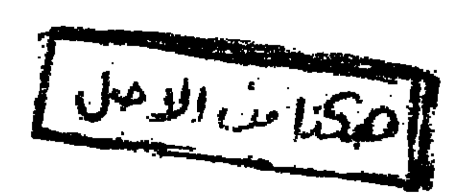
Pour ce qui est de l'émigration forcée de tant de dissidents soviétiques, M. Maximov a déclaré : « *Nous ne sommes pas en exil mais en ambassade !* » En Amérique latine aussi, renchérit M. René De Leon, de l'université San-Carlos de Guatemala, la création artistique joue un rôle vital dans la « *conscientisation* » d'un peuple souvent illettré. Sans minimiser le danger d'idéologisation dénoncé par Etienne Borne, M. de Leon a souligné l'importance des arts — tableaux, musique, théâtre populaire — dans l'affirmation de l'identité culturelle et la résistance contre la répression fasciste intérieure et la menace d'impérialisme culturel de l'extérieur. « *En créant des utopies libératrices,* a-t-il dit, *l'art peut transformer la « masse » en « peuple », et en se libérant dans sa propre œuvre de création, l'artiste peut libérer les autres.* »

Finalement, malgré un menu trop riche et la place exagérée accordée à la théorie par rapport à l'expérience artistique, le colloque de Venise aura permis une rencontre enrichissante et inhabituelle entre créateurs de différents pays. Son succès peut se mesurer du reste par les initiatives qu'il a suscitées : la création d'un groupe permanent de réflexion composé d'artistes de différents pays ; la préparation d'un colloque futur sur la pensée de Maritain dans les pays de l'Est ; le lancement d'un projet de réunion, l'année prochaine, à l'abbaye de Gethsémani, aux Etats-Unis, pour réfléchir sur « *la spiritualité dans la cité séculière* », à partir des écrits de Thomas Merton et de Jacques Maritain...

La beauté incomparable de Venise, mariage parfait de l'eau avec la pierre, était sans doute pour quelque chose dans ce foisonnement de projets. Comment s'empêcher de parler d'art à Venise ?

ALAIN WOODROW.

★ Tous renseignements : Institut international Jacques-Maritain, Via dei Coronari, 181, 00186 Roma.



MUSIQUES NOIRES

La musique noire est d'une énorme richesse, et les différentes formes que cette musique a prises à travers les temps ont incarné le peuple noir à travers son itinéraire de l'Afrique à l'Amérique du Nord et du Sud, et depuis l'esclavage jusqu'à ses diverses mutations américaines et africaines.

La musique noire américaine est restée longtemps seule sur le devant de la scène, même si la tradition des Caraïbes (le Monde du 17 mai) imposait de temps en temps ses couleurs, même si, du Brésil, parvenait régulièrement une autre musique vivante et mortelle, une musique afro-brésilienne, expression particulière de la négritude.

Enfin, nous verrons dans un prochain « Monde des arts et des spectacles » comment, aujourd'hui, une musique se cherche dans les grandes métropoles (à Paris, par exemple), venue de l'Afrique, bouleversée par le choc des cultures et revisitée par la musique noire venue d'Amérique.

L'aventure américaine

TRANSPORTE en Amérique au milieu du dix-huitième siècle, l'homme noir a été longtemps un « *homme sans passé* » *(a man without past »)* et sa musique s'est réfugiée dans les chansons de travail, dans les chants religieux, qui ont été autant de cris qui ont donné naissance au blues, qui s'est développé après la guerre de Sécession quand les Noirs n'ont plus été obligés de vivre et de travailler sur la propriété de leurs maîtres. Le blues évoquait l'insécurité, la difficulté d'être Noir, l'inconfort et la solitude. Il était la chanson de l'homme et de la femme blessés, désappointés, l'expression des difficultés et des désillusions de la vie.

Souvent dans les années 10, 20 et 30, le chanteur de blues passe d'abord par l'église. D'ailleurs, dit-il, il y a des rapports entre le blues et la musique d'église. Mais lui s'exprime beaucoup mieux dans le blues. « *Le ciel c'est en face, mais je n'attends pas du ciel du lait et du miel : je n'ai qu'à traverser la rue pour en avoir, et tout de suite.* » La semaine, il conduit la charrue dans la plantation. Il fait plusieurs milliers de kilomètres derrière la mule et, à seize ans, il a bien dû faire le tour du monde derrière cette mule. Mais, quand il chante le blues, on lui donne de l'argent. Et le samedi, en chantant aux carrefours, il gagne plus que pendant toute la semaine à la plantation. Cela le décide à partir, à se déplacer de ville en ville, de village en village, à voyager le long du Mississippi, les catastrophes du « boll-weevil » — le charançon du coton venu du Mexique — et l'introduction de la mécanique dans les plantations, les grandes migrations noires vers le nord, vers les grandes métropoles industrielles.

Furry Lewis chante la ballade de John Henry, qui refuse de creuser le rocher à la machine et préfère mourir le marteau à la main. Comme tant d'autres, Browince McGhee joint des « medecine shows ». Leroy Carr, Sonny Boy Williamson, Bukka White, Big Joe Williams séjournent à Saint-Louis et à Chicago. Lightnin'Hopkins vit d'expédients et Arthur Big Crudup est employé de chemin de fer.

Dans le Nord, les Noirs s'enferment dans les ghettos, qui deviennent peu à peu d'immenses réservoirs de main-d'œuvre. La crise économique du début des années 30 frappe singulièrement les Noirs, et les programmes de travaux publics du « new-deal » ne suffisent pas à absorber tous les chômeurs. Big Joe Williams chante la « Works Progress Administration » et Jimmy Gordon enregistre un blues qui est une véritable lettre ouverte au président Roosevelt *(Don't take away my P.W.A.)*.

Pendant ce temps, l'industrie du disque a récupéré la musique noire, et en même temps celle-ci devient une part importante de la culture américaine. Quand le Noir joue et chante, c'est une forme de volonté de se faire accepter par les Blancs, un moyen de sortir des ghettos. C'est l'âge d'or de Harlem. « *Je suis arrivé pour la première fois à New-York en 1933,* nous disait en décembre dernier le chanteur Eddie Jefferson, assassiné depuis dans le ghetto de Detroit. *J'allais dans tous les clubs de la ville, le Cotton club, l'Apollo, le Savoy, le Lafayette. La musique était formidable. Il y avait Duke Ellington, Bessie Smith, Cab Calloway, Jimmy Lunceford, Lena Horne, Fats Waller, Ethel Waters, Billie Holiday, Bill Robinson. Il y avait le « top-dancing », les « social-clubs ».*



Bessie Smith dans les années 20.

Comme si c'était le dernier jour

Les danseurs évoluent sur un tempo modérément vif avec des accentuations « à rebonds ». Les Noirs créaient leur propre mode, leurs propres signes. « *C'était vraiment très bien Harlem, à cette époque. On pouvait traîner dans les rues toute la nuit, partout dans New-York, personne ne nous agressait. On pouvait sortir, laisser la porte, les fenêtres ouvertes, personne ne s'introduisait chez toi. C'était une musique joyeuse, et je crois que, d'une certaine manière, cela a sauvé l'Amérique.* »

L'âge d'or de Harlem a pris fin avec la deuxième guerre mondiale. On ne pouvait plus monter de spectacles dans les clubs si on ne payait pas une taxe de 20 % pour les besoins de la guerre. Faute de moyens, beaucoup de clubs ont renoncé aux spectacles. « *Et alors,* disait encore Jefferson, *la violence a commencé à venir dans les rues. Il y a eu des bagarres de quartier, des émeutes. On a fermé les salles de bal, les clubs. Et les gosses se sont déchaînés. Ils ont dit : « Au revoir le monde. Tout ça va revenir demain. » Et ils ont commencé à vivre comme si c'était le dernier jour.* »

Mais la musique noire est riche d'énergie et féconde sans discontinuer, éclate en de multiples éléments. Elle avait donné le « work-song », le gospel, le blues, le jazz. Elle avait représenté une soupape de sécurité, un moyen de canaliser la colère et le ressentiment. Elle va produire le rythm and blues, puis le son particulier de Memphis développé par Otis Redding et les musiciens des studios Stax, puis le soul, c'est-à-dire une certaine conviction, un certain sentiment ethnique, et puis encore la chanson noire de combat, au moment de la lutte pour la reconnaissance des droits civiques dans les années 60.

Aujourd'hui, le développement des stations de radio noires (depuis 1970 leur nombre s'est multiplié par cinq, mais il n'y en a encore que cinquante-sept sur sept mille cinq cent soixante et onze stations de radio en activité aux Etats-Unis) souligne le développement considérable d'une « middle-class » noire qui a son centre à Chicago, où l'on peut notamment trouver cinq banques noires, des sociétés noires d'épargne et de crédit, des sociétés noires de services et le magazine *Ebony*, qui tire chaque mois à 1 500 000 exemplaires. Est-ce pour cela que — selon M. Hal Jackson, directeur des programmes de W.B.L.S., la plus importante station noire de New-York — « *il est difficile de trouver la douleur des Noirs dans les médias* ».

Et il est vrai que le phénomène disco a entraîné dans son sillage la plupart des musiciens noirs, , ceux du rock comme George Duke et ceux du jazz comme Herbie Hancock, qui y ont vu un moyen de gagner beaucoup d'argent et très vite, à tel point qu'il faut se donner beaucoup de peine pour découvrir, en 1979, un chanteur et musicien noir qui, comme Gil Scott Heron, parle de la réalité, d'une communauté noire confrontée à l'actuelle crise économique, au chômage des jeunes Noirs dans les grandes villes, si considérable (40 %) que beaucoup évoquent la « *nouvelle génération perdue* » des ghettos.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le blues de Big Joe Williams

FIGURE dominante d'un blues rural qu'il chante d'une voix rude, véhémente, soutenue par les accents d'une guitare spéciale à neuf cordes qu'il s'est lui-même fabriquée, Big Joe Williams a eu une vie — dans la tradition du blues — dominée par le voyage, par le mouvement qui le conduisait constamment d'une ville à une autre, jouant dans les fermes du Sud, dans les troupes du « medecine show », dans les bars, dans les rues, dans des clubs pour 10 dollars la nuit, enregistrant de multiples disques dès 1929, travaillant dans les années 60 avec Victoria Spivey.

Retiré à l'âge de soixante-seize ans près de Crawford, un petit village d'une centaine d'habitants dans l'Etat du Mississippi, Big Joe Williams vit aujourd'hui pauvrement dans une roulotte délabrée, au milieu d'un champ. Sa guitare est toujours près de lui, et il a dans la poche un revolver qu'il brandit parfois quand le voisin vraiment trop aigri vient lui chercher dispute.

∴

« Au début des années 10, il y avait encore à Crawford, dit Big Joe Williams, *des soupers campagnards. On faisait la fête toute la nuit. Il y avait plein de jolies filles et du bon whisky. On dansait, on parlait, on buvait, on s'amusait. A cette époque-là, j'avais sept ou huit ans, et, dans ces soirées, je racontais des histoires. Et puis un jour, je me suis trouvé un seau d'eau, j'ai mis une main à l'intérieur, l'autre à l'extérieur et j'ai tapé dessus pour produire des sons. Mon grand-père m'a alors dit : « Garçon, tu tapes si bien sur « ce seau que je vais t'apprendre « à jouer de ma guitare à six « cordes. Viens à la maison. » Je suis allé chez lui et j'ai passé la nuit là-bas à l'écouter jouer de la guitare tout le répertoire connu en ce temps-là. J'avais déjà un peu pratiqué avec une sorte de guitare que je m'étais fabriquée avec des bobines de coton. Le matin, j'ai pris la guitare de mon grand-père et j'ai joué* Shoking Baby *mieux qu'il ne le faisait. Et j'ai continué.*

» Je n'aimais pas le travail de la ferme. J'ai quitté ma famille vers 1918 et j'ai travaillé dans des camps de bûcherons. Après, j'ai rencontré une troupe de « medecine show » et je les ai rejoints. On dansait, on jouait, on chantait, on racontait des blagues. Il y avait dans la troupe des gens comme Jim Jackson, Gus Cannon, Furry Lewis. *On s'est baladé dans tout le Sud en vendant des médicaments qui, souvent, n'avaient aucune vocation de guérison et contenaient une bonne dose d'eau. Il y avait toutes sortes de chansons dans notre « medecine show », dans notre spectacle itinérant, et c'est ainsi que j'ai appris à jouer sur scène.*

» Quand j'ai quitté le « medecine show », j'ai continué à voyager un peu partout : dans le Tennessee, au Texas, en Louisiane, en Georgie, à Pittsburg. Pour se déplacer, on utilisait les trains de marchandises, et ce n'était pas trop mal à cette époque. Comme je voyageais clandestinement, un jour on m'a arrêté et on m'a envoyé dans une ferme-prison. J'y suis resté quelques semaines. Un matin, un lundi, ils nous faisaient former les rangs pour aller dans les champs et on m'a dit de sortir du rang. Je ne savais pas ce que ça voulait dire, mais je suis sorti du rang. Tout le monde prenait la direction des champs. On m'a dit : « Fiche le camp avec tes histoires, prends l'autoroute 61 et ne te retourne pas ! »

» Cela se passait au début des années 30, au moment de la dépression. J'ai vécu alors à Saint-Louis, dans le Missouri : c'était devenu si dur là-bas que des centaines de gens allaient à Chester Street *avec une gamelle et faisaient la queue pour une ration de soupe. Plus tard, j'ai écrit* W.A. Blues *quand l'administration du président Roosevelt a enfin donné du travail aux Noirs avec les programmes de travaux publics.*

» Le monde a changé. Autrefois, dans certaines villes du Sud, il fallait descendre du trottoir pour laisser la place aux Blancs. Cette époque-là est bien finie. Personne ne m'aimait, *mais on me respectait parce qu'on appréciait ma musique.*

» Aujourd'hui, le blues me donne l'envie de reprendre la route, de refaire ce que je faisais il y a cinquante ans. Parfois, chez moi, à Crawford, je me mets à la guitare et je joue des chansons très tristes. Bien sûr, il y a beaucoup de choses que je chante et que je n'ai pas connues, mais les paroles sont si fortes que les larmes me viennent aux yeux, je commence vraiment à pleurer, tu sais, pas parce que j'ai reçu un coup dur ou que je suis fauché ou que j'ai faim, c'est une tristesse dans le cœur tout simplement.

∴

» J'ai souvent traversé le pays du nord au sud. C'est comme ça que j'ai rencontré Bob Dylan, qui avait alors une quinzaine d'années. Il a pris la route avec moi plusieurs fois. Il m'a suivi de Chicago jusqu'à Saint-Louis, puis j'ai perdu sa trace jusqu'au début des années 60. Je jouais alors à New-York, au Village Gate et au Gerde, quand, un soir, je l'ai aperçu dans un parc où tous les jeunes se réunissaient avec leurs guitares. Il a dit : « Voilà mon parrain noir. C'est lui qui m'a élevé. » *J'ai emmené Bobby Dylan avec moi et je l'ai fait monter sur scène le soir même et il a joué de l'harmonica derrière moi. Nous nous sommes revus il y a deux semaines à Jackson où il chantait. Il faisait payer l'entrée 10, 12 et 15 dollars, et il a dû toucher 80 000 ou 90 000 dollars ce soir-là. J'étais heureux de le retrouver. On ne s'était pas vus depuis 1963. Quelques photos ont été prises de Bob et de moi ensemble.* » — C. F.

Les racines africaines du Brésil

LA musique brésilienne noire paraît souvent comme une fleur plantée sur les espoirs, les appétits, les refus, les passions de tout un peuple. A Bahia, particulièrement, la musique existe encore dans toute sa pureté, les racines africaines sont vivantes, transmises de génération en génération depuis des siècles et la tradition mélange pauvreté, croyances diverses et amour sauvage de la vie, avec comme une distance subtile.

Il y a la Capocira, la lutte mimée, inventée par les esclaves, dansée et chantée, et qui apparaît comme une forme de défense du Noir abandonné dans la pauvreté des favelas accrochées aux collines des grandes villes, comme une forme de philosophie pour survivre. Les paroles, aujourd'hui, sont ouvertes, abordent la critique sociale tandis que les joueurs de berimbao — sorte d'arc fabriqué dans les favelas — donnent le rythme.

Il y a la danse du maracatu, réminiscence des anciens royaumes du Congo. Il y a la marche rapide du frévo. Il y a l'embolada : le chanteur, accompagné d'un tambourin, de percussions et d'un accordéon, raconte des événements locaux présents ou passés, improvise sur les gens qui l'écoutent, se livre à des joutes verbales à deux (le *desafio*) devant le public réuni sur la place du marché de Salvador.

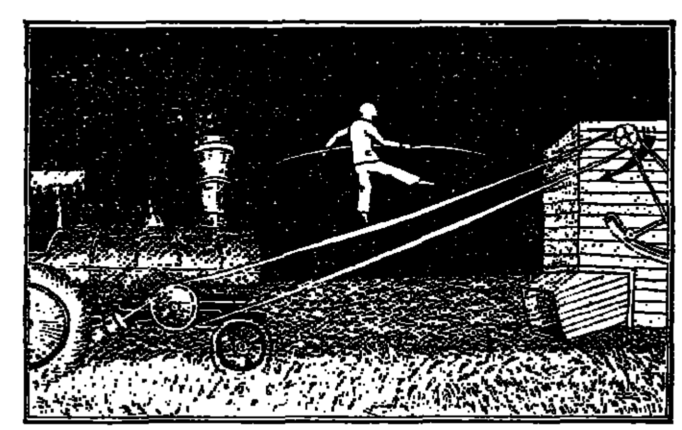
Il y a des manifestations religieuses qui n'utilisent encore aujourd'hui comme instrument que la percussion, mais c'est là, dans ce que l'on appelle le candomblé, fusion de religions africaines et catholique, dirigé par un « père » ou une « mère de saint » que l'on trouve la racine la plus profonde de la culture noire brésilienne. Chaque candomblé, qui a cent à deux cents fidèles, est différentes suivant la société tribale d'origine — Olga do Alaketo, Mae do Santo (« Mère de saint ») du plus ancien candomblé du Brésil est descendant des rois primitifs de la nation Keto, située entre le Nigéria et le Dahomey, — suivant la personnalité de son chef. Celui-ci préserve la langue, la culture africaine, transmet ses connaissances, conseille ses fidèles dans leur conduite, dans la vie. Il chante, au cours de cérémonies hebdomadaires, les invocations rituelles mais aussi des formes de danse proches parfois de la samba, que le public de fidèles reprend en entrant dans une ronde.

L'origine même de la samba n'est pas clairement établie. Le mot lui-même viendrait de *semba*, vocable bantou angolais se référant au nombril. Formée dans la province de Bahia, la samba descend à Rio-de-Janeiro à la fin du siècle dernier et, au début des années 20, Donga, Sinho, Pixinguinha, Cartola, Hector dos Prazeres, lui donnent son caractère urbain, en associant la narration à la structure du rythme. La samba devient la musique populaire brésilienne. Les écoles se multiplient, organisent, préparent, répètent les défilés du carnaval. Cartola, qui compose des sambas romantiques, est directeur d'harmonie dans un de ces établissements.

Clementina de Jésus, aujourd'hui âgée de soixante-dix-neuf ans, et qui, grâce à ses parents, a gardé la mémoire des chansons de l'époque de l'esclavage aboli au Brésil en 1888, est une des sambistes les plus vénérées. Le chanteur Martinho Da Vila dirige sa propre école dans un quartier populaire de Rio. A la Casa de Samba, toujours à Rio, les compositeurs viennent chaque vendredi soir tester leurs dernières sambas devant un public qui finit par danser des heures durant. A Salvador, Nelson Rufino, ouvrier dans une fabrique américaine de pièces détachées pour l'industrie du pétrole, anime, lui aussi en dehors de ses heures de travail, une école de samba et écrit, chante des chansons qui ouvrent la fête du candomblé ou qui évoquent le quotidien *(« J'ai oublié que je dois travailler aujourd'hui pour faire de l'argent. Qu'est-ce que je vais dire à mon patron ? »)* Pas très loin de chez Nelson Rufino, vit un autre chanteur, Batatinha, ouvrier typographe en retraite qui a composé notamment une samba reprise par Caëtano Veloso et qui parle des difficultés de la vie mais *« comme tout est carnaval, je ne dois pas pleurer »*.

La musique brésilienne noire d'aujourd'hui à Rio, c'est bien sûr Gilberto Gil, qui, depuis son séjour au Nigéria il y a deux ans, à l'occasion du deuxième Festival mondial des arts et culture négro-africains de Lagos, s'est replongé dans sa négritude ; c'est Paulinho da Viola qui renouvelle la samba traditionnelle, l'actualise ; c'est surtout Milton Nascimento dont la musique sophistiquée vient logiquement après la bossa-nova et qui cherche à exprimer dans les paroles de ses chansons des idées, des positions sociales — ce qui lui a valu quelques difficultés avec les autorités jusqu'à une date récente. — C. F.

une sélection



« Les Moissons du ciel » vu par Bonnaffé.

cinéma

LES DEMOISELLES DE WILKO D'ANDRE WAJDA

Dans une maison de campagne des années 30, un homme cherche à retrouver ses souvenirs heureux d'autrefois auprès de cinq femmes qui ont changé. Mais on ne remonte pas le cours du temps, et rien ne peut jamais être pareil à ce qui a été. Tiré, comme le Bois de bouleaux, d'une nouvelle de Jaroslaw Iwaszkiewicz, ce film de Wajda aux couleurs d'aquarelle est une douloureuse et superbe méditation sur le cycle de la vie humaine.

NORMA RAE DE MARTIN RITT.

Sally Field, Prix de la meilleure interprétation féminine, dans le rôle de Norma Rae, petite bonne femme formidable. Un film sur le courage, sur la vie ouvrière et le syndicalisme, sur les gens comme ils sont.

LA DROLESSE DE JACQUES DOILLON

(Lire l'entretien avec le réalisateur page 19.)

TORRE BELA DE THOMAS HARLAN

La création d'une commune populaire dans le centre du Portugal, au printemps et au début de l'été 1975. Thomas Harlan et ses collaborateurs, conciliant tournage sur le vif et montage organisé avec la force poétique d'un Brecht, nous parlent, à travers une œuvre d'art, de la révolution à la première personne, comme jamais depuis Eisenstein et Jancso.

A NOUS DEUX DE CLAUDE LELOUCH

Jacques Dutronc et Catherine Deneuve, un fils de truand et une fille de bourgeois, embarqués dans une fuite éperdue, à destination du bonheur si tout va bien. Naïf et rusé, pas poseur, Lelouch tel qu'on l'aime.

LES MOISSONS DU CIEL DE TERRENCE MALICK

Au temps des moissons, des espaces encore ouverts, les fermiers voyaient arriver les vagues d'ouvriers saisonniers, qui eux-mêmes voyaient déferler devant eux le blé, les champs et les saisons, ne songeant qu'au paradis, et le paradis leur filait entre les doigts. L'histoire d'une malédiction, avec le regard d'une petite fille, cœur du film. Prix de la mise en scène à Cannes.

Femme entre chien et loup, d'André Delvaux : le cheminement d'une femme entre deux hommes, pendant le cauchemar du fascisme survivant. **Hair**, de Milos Forman : un hymne à la liberté, l'amour, la paix, la jeunesse. **L'Etrange Amour de Maria Becker**, de Maria Ahme : un combat contre la folie. **La Semaine de la critique**, à la Cinémathèque : les sept films présentés à Cannes, avec **Northern Lights** (caméra d'or) et **les Servantes du Bon Dieu**. (Lire notre article page 20.)

théâtre

MEPHISTO PAR LE THEATRE DU SOLEIL

Les ors verdis du théâtre officiel face aux bariolages lumineux du cabaret politique. De l'une à l'autre scène, traversant le public, se joue le drame d'un groupe de comédiens, et c'est aussi le nôtre puisqu'il retrace la naissance de l'épouvante nazie devant les regards aveugles des hommes de bonne volonté. Spectacle immense, malgré des inégalités.

Pépé, à la Cartoucherie de l'Aquarium : jusqu'au 17 juin, les rires accusateurs d'un vieillard pugnace. **Les Justes**, à la Cartoucherie de l'Epée de bois : vision acerbe sur les illusions du terrorisme d'hier. **Autour de Mortin**, de Robert Pinget, et **le Silence et puis la nuit**, de Jean Bois, au Théâtre Essaïon : les vertus d'une ironie ambiguë, les éclats d'un humour cinglant. **Le Printemps à Ivry** : quatre nouveaux spectacles, toujours en alternance, viennent enrichir l'expérience d'Antoine Vitez, qui met en scène **Rencontre de Georges Pompidou et de Mao Zedong**, tandis que Bérangère Bonvoisin présente **Eddy**, Mourad Mansouri **Ies Il faut**, d'après Tchekhov, Laurence Roy **Un cœur simple**, d'après Flaubert.

musique

VERSAILLES ENTRE RAMEAU ET LE JAPON

Manifestations fastueuses au Festival de Versailles : après « Pygmalion », de Rameau à l'Opéra royal (le 31), un beau divertissement dans le parc, à la colonnade et au bosquet des rocailles, avec l'English Bach Festival (Bach, Rameau, Haendel, le 2 juin, à 15 heures), puis quatre œuvres religieuses magnifiques de Couperin et de Charpentier (chapelle, le 3, à 17 h. 30) et le « bal paré », danses de cour, dans le salon d'Hercule (les 5 et 6), précéderont le Festival international d'art floral présidé par la fille de l'empereur du Japon (Orangerie, du 6 au 9), avec, en particulier, une démonstration exceptionnelle des rites au temple Daikakuji (Kyoto), le 6 juin à 11 heures et à 15 heures.

UN ETE MUSICAL A DIJON

Rameau sera aussi reçu dans sa bonne ville de Dijon (en attendant le grand festival qui lui sera consacré en 1983) pour l'ouverture de l'Eté musical, avec la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, qui présentera les « Pièces en septuor », la cantate « Orphée » et « Dardanus » (le 6), et « Hippolyte et Aricie » (le 7) ; des animations accompagneront les concerts (renseignements : Tourisme, place Darcy, 21000 Dijon).

NIETZSCHE CHEZ CARDIN

Premier spectacle d'un petit cycle de théâtre musical organisé sous l'égide de la Ville de Paris et de TF 1, le « Nietzsche » d'Adrienne Clostre est une bonne présentation dramatique de l'écrivain, incarné par un formidable imprécateur, Udo Reinemann, qui dit bien la prodigieuse aventure de cet homme dont le génie et le délire ont changé quelque chose de la face de l'homme (Espace Cardin, les 5, 7, 9 juin).

LA TROISIEME SYMPHONIE DE MAHLER

Les occasions sont rares d'entendre en concert la « Troisième Symphonie » de Mahler, cet immense poème d'amour cosmique, où, à travers de sublimes évocations de la nature, monte le désir d'éternité. Zubin Mehta en sera l'interprète inspiré avec les Chœurs et l'Orchestre de Paris, et en soliste Jocelyne Taillon (Palais des congrès, les 6 et 7, à 20 h 30).

Requiem de Verdi, par la Scala, dir. C. Abbado (Champs-Elysées, les 31 mai et 2 juin) ; M. Arroyo (Gaveau, le 31) ; Y. Menuhin et la Camerata Lysy (Toulon, le 31) ; **la Grande Duchesse de Gerolstein** (Opéra de Marseille, les 1, 2, 3, 8, 9, 10 juin) ; concert Berg, par la Scala de Milan, dir. Abbado, avec M. Price et S. Accardo (Champs-Elysées, le 2 à 11 heures) ; **la Walkyrie**, mise en scène N. Joël (Lyon, les 2 et 5) ; **Messiaen, Boulez, Mahler**, par l'Ensemble 2e2m, dir. P. Mefano (Saint-Martin-de-Boscherville, le 2 ; Coutances, le 3) ; **Jos van Immerseel**, clavecin (Etampes, le 2) ; Orchestre de Mulhouse, dir. P. Capolongo, avec **M. André** (Guebwiller, le 2) ; le **London Early Music Group**, musiques du Moyen Age et de la Renaissance (Saint-Guilhem-le-Désert, le 3 ; église Sainte-Merri, Paris, les 5 et 6 ; Orbec le 8 ; Conches le 9 ; Avranches le 10) ; **Eda Moser et Ch. Eschenbach** (Athénée, le 4) ; **G. Bacquier** (Théâtre de la Ville, du 5 au 9, à 18 h 30) ; **Paradis perdu**, de Penderecki, sous la direction du compositeur (Festival de Saint-Denis, basilique le 5) ; **C. Katsaris** (Champs-Elysées, le 5) ; **G. Cziffra** (Festival de Toulon le 5) ; Mozart et Beethoven, par **M. Pollini** (Champs-Elysées, les 6 et 8) ; **Requiem** de Verdi, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Bayeux, le 6 ; Pleyel, le 8 ; Yerres, le 9 ; Villeneuve-Saint-Georges, le 12 ; Villejuif, le 13 ; Chartres, le 15 ; Mantes-la-Jolie, le 19 ; Meaux, le 22 juin).

expositions

PARIS-MOSCOU AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

(Lire notre article page 20.)

L'ATELIER DE ZADKINE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

L'art de Zadkine est tout infusé de poésie lyrique sur la figure humaine qu'il a inlassablement taillée dans la pierre et dans le bois. Il s'agit d'œuvres restées dans l'atelier de la rue d'Assas à la mort de l'artiste en 1964 et que sa veuve, Valentine Prax, a données à la Ville de Paris. Elles sont pour la plupart inconnues du public. Cette exposition d'un Zadkine secret, tendu, souvent monumental, est accompagnée d'une présentation de petits bronzes chez Artcurial.

L'art en France sous le Second Empire, au Grand Palais (un nouveau regard sur une période mal connue) ; **La maison pompéienne du prince Napoléon**, au Musée des arts décoratifs (la « folie » d'un prince, à travers ses projets) ; **La mer Egée, Grèce des îles**, au Louvre (l'art en Grèce, de l'ère du bronze à la période classique) ; **L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle**, au musée de Bordeaux (des maîtres et des petits maîtres). **Chefs-d'œuvre impressionnistes du musée de Cardiff**, au musée Marmottan : vingt-trois tableaux qui ont quitté la France au début du siècle ; **Félix Vallotton**, au Petit Palais : un peintre indépendant parmi ses amis nabis. **L'œil double de Gaëtan Picon** (un hommage à l'écrivain, au critique, au directeur général des arts et des lettres) ; **Charles de Wailly** à l'hôtel Sully : un architecte créateur d'espaces baroques.

danse

John Neumeier, au Théâtre de la Ville : le chorégraphe qui monte ; multiple et déconcertant. **Le Bolchoï**, au Palais des Congrès : Vassiliev danseur défend Vassiliev chorégraphe ; Maïa Plissetskaïa toujours fascinante. **Roland Petit**, à l'opéra de Monte-Carlo : une « chauve-souris » nommée Zizi (2-3 juin) ; **Carolyn Carlson**, aux Bouffes du Nord : avec Larrio Ekson et Jorma Uotinen (une danse pour un lieu). **Susana Hayman Chaffey**, au Centre américain du boulevard Raspail : la perception d'un mouvement au ralenti (5-6 juin).

variétés

YVAN DAUTIN AU THEATRE DE LA GAITE-MONTPARNASSE

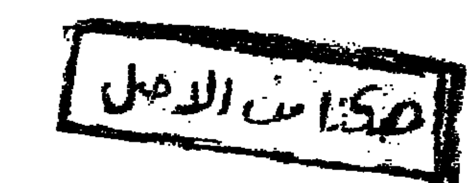
Les nouvelles et les anciennes chansons de Dautin forment un spectacle chaleureux, drôle, un peu fou.

jazz

NEW DIRECTIONS AU FESTIVAL D'ANGOULEME

New Directions (le groupe de Jack de Johnette et Lester Bowie), qui est le mercredi 30 à Paris (au Bataclan), sera le lundi 4 juin au quatrième Festival d'Angoulême. Du mercredi 30 mai au 4 juin, Angoulême présente un programme tous azimuts, films, danses, ateliers et concerts, dans un rare équilibre entre la tradition (Clifton Chenier, John Lee Hooker) et la modernité (Evan Parker, Swing Strings System), l'Amérique et l'Europe. Renseignements : Théâtre municipal (C.A.C.), tél. : 45-95-38-40.

Evelyn Blakey à la Chapelle des Lombards (22 h. 45). **La Velle** à Campagne-Première (20 heures) : la tradition des grandes chanteuses noires.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900-1930. — A partir du 1er juin.

HAJDU. Œuvres sur papier. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 juin.

SOTO. Œuvres actuelles. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 juin.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

L'ŒIL DOUBLE DE GAETAN PICON. — Jusqu'au 18 juin.

COPIE CONFORME ? John de Andrea, Chuck Close et J.-O. Hucleux. — Jusqu'au 11 juin.

ATELIER 15 : Thierry Delaroyère et Emmanuel Saulnier. — Jusqu'au 25 juin.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

JORIS IVENS. — Jusqu'au 2 juillet.

ANIMATION DES AUTOROUTES : art et archéologie. Promenoir. — Jusqu'au 18 juin.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

ALTERNANCES URBAINES. Jusqu'au 10 septembre. **ECLAIRAGE ET HABITAT.** Jusqu'au 4 juin.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 25 juin). Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404) ; le 30 mai : Ingres et Delacroix à l'Hôtel de Ville ; le 6 juin : La sculpture civile sous Napoléon III.

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20), poste 354). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe au XIXe SIECLE. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi, à 18 h. 30, par des conférences : le 31 mai, « Promenade archéologique à Délos » ; le 7 juin, « Le monde égéen ».

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1903-1970) — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

CHRISTIAN JACCARD : Suites calcinées 1976-1978 - **CARL ANDRE :** Sculptures en bois - **JEAN-YVES LANGLOIS :** Gravure peinte/peinture gravée. — Arc-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 juin.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juillet.

SACRE DRAGON. — Exposition-atelier-Musée en herbe, jardin d'Acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août).

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - **VICTOR REGNAULT,** œuvre photographique (1810-1878). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (116 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES du Musée national du Pays de Galles. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 juin.

ANDRE FRAYE. Œuvre de guerre, 1914-1918. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor Valenciennes (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 30 juin.

CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22), sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 juillet.

SIMA (1891-1971). Œuvre graphique et amitiés littéraires. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 24 juin.

A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. Trésors du département des cartes et des plans. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 11 juin). Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.

LE SIECLE DE RUBENS ET DE REMBRANDT. Dessins flamands et hollandais du dix-septième siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

MUSEE INTERNATIONAL SALVADOR-ALLENDE (première partie). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-66). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.

HOMMAGE A ZADKINE. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 10 juillet.

SOTO. Œuvre graphique. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 29 juin.

SKOERD BUISMAN. Feuilles de soleil et d'ombre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

SYLVIA FINZI. Dessins et aquarelles. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 29 juin.

L'ART FORAIN DU XIXe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

APEL-LES FENOSA. Sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

LE VERRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

CENT CINQUANTE PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS. — Cité internationale des arts (salle Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

LE LIVRE ITALIEN ET L'INTEGRATION EUROPEENNE. — Hôtel de Coulanges, 37, rue des Francs-Bourgeois. De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juin.

ISAAC BASHEVIS SINGER-RAPHAEL SOYER : une amitié créatrice. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

CINQUANTE DESSINS ET AQUARELLES, DE DEGAS A MATHIEU. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24) Jusqu'au 30 juin.

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIECLES. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 10 juillet.

HOMMAGE A ISAAC PAILES. — Art moderne, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 9 juin.

MAROTTES ET MARIONNETTES. — La Billebande, 8, rue Saint-Paul. Jusqu'au 27 juin.

VINGT ANS DE LA GALERIE LAMBERT, 12-14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 28 juillet.

REGARDS VERS L'EST. Charchoune, Csaky, Chemiakin, Karskaya, Kyno, Samogit. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

TAPIS D'ORIENT ANCIENS. — Galerie Achdjian, 10, rue de Miromesnil (265-89-48). Jusqu'au 10 juin.

ABBOUD. Galerie B. Schéhadé, 44, rue des Tournelles (277-95-74). Jusqu'au 2 juin.

KAREL APPEL. Le cirque. — Galerie A.B.C.D., 212, boulevard Saint-Germain (222-12-32). Jusqu'au 30 juin.

ATILA. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard. Jusqu'au 29 juin.

BARBIERI : l'utopie et ses images réelles. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 23 juin.

BERROCAL. A la découverte des constructions intérieures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80).

ALBERT BESNARD (1849-1934). Œuvre gravé. — Galerie A. Candillier, 26, rue de Seine (354-59-24). Jusqu'au 30 juin.

VINCENT BIOULES. — Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 7 juin.

MARTINE BOILEAU. Meubles, sculptures. — Club des 10, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-43-61).

SAMUEL BURI. — Galerie Le dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.

SERGIO DE CASTRO. Peintures 1972-1978. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 23 juin.

GENEVIEVE COUTEAU. Prélude à Beaubourg. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03. Jusque fin juillet.

FRANÇOISE DE DALMAS. Dessins, aquarelles et gravures. — Galerie C. de Muzac, 19, rue de l'Echaudé (033-09-55). Jusqu'au 15 juin.

REGIS DEPARIS. — Galerie Nina-Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 juin.

GERARD DIAZ. Dessins, peintures : 1977-1979. — E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.

FAGNIEZ. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 9 juin.

YANNICK FRANÇOIS. Sculptures, dessins. — Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-88-34). Jusqu'au 15 juin.

DEANNA GAO. Peinture chinoise traditionnelle. — Galerie Tkim-Quynh, 3, rue d'Argenson (266-52-89). Jusqu'au 15 juin.

GEORGE GROSZ. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09). Jusqu'au 30 juin.

HAGOP HAGOPIAN. Peinture graphique. — Centre d'art international, 99, boulevard Raspail (524-39-80).

THIMOTY HENNESSY. Variations sur le jardin de Venise. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin juillet.

JOHN HILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 29 juin.

JOEL KERMARREC. Douze peintures (janvier 1976-janvier 1979). — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Première partie : jusqu'au 5 juin ; deuxième partie : du 6 au 30 juin.

SIEGFRIED KLAPPER. Aquarelles et dessins. — Galerie C. Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-23-81).

HOMMAGE A ROGER LACOURIERE. — La Demeure, 19, rue Lagrange (328-02-74). Jusqu'au 15 juin.

YVES LEMARCHAND. Sculptures polychromes. — Galerie Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 juin.

HOMMAGE A PIERRE LOEB. Œuvres de Vieira da Silva, Szenes, Zao Wou Ki, Romathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 30 juin.

MAGNELLI. Œuvres de 1914 à 1968. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTINA MARTINEZ. — Galerie Maître-Albert, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 23 juin.

ANDRE MASSON. Dessins, gouaches, aquarelles (1925-1975). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 23 juin.

MONTHERLANT. Dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 30 juin.

JEAN MOREAUX. Œuvres récentes. — Galerie Rive gauche, 44, rue de Fleurus (548-04-91). Jusqu'au 20 juin.

CHRISTIAN PARISOT. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 29 juin.

SIGMAR POLKE. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 12 juillet.

PRENTICE. Sculptures, granits, marbres, bronzes. — Galerie G. Lauble, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 18 juin.

REUTERSWARD. Portraits. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 10 juillet.

SERPAN. Rétrospective. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 26 juin.

SERRANO. — Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 juin.

SILBERMANN. Enseignes pour célébrer les apparitions de Bram Ba Ta Tam dans le cours de ma vie. — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 10 juin.

MANOU SHAMA-LEVY. Dessins. — Arts et Culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 30 juin.

JOEL SHAPIRO. — Galerie Gillespie-De Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 21 juin.

OLIVIER STREBELLE. L'astreboule. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 7 juillet.

SVENDSEN. Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 9 juin.

TAPIES. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

VALLOTTON. Dessinateur de presse. — Galerie Documents, 53, rue de Seine (033-50-68). — Graveur. Galerie Sagot-Le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 16 juin.

ZADKINE. Cent vingt œuvres, 1918-1967. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 juillet.

EN BANLIEUE

BIEVRES. Hans Erni : rétrospective. — Moulin de Vauboyen. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. : Jusqu'au 2 juillet.

BRETIGNY. Jean Gasnault. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi. Jusqu'au 24 juin.

COLOMBES. Gérard Loup : sculptures. — Restaurant de la M.J.C. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 20 h. Jusqu'au 18 juin.

PONTOISE. La Terre Sainte au XIXe siècle. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 31 août.

SAINT-DENIS. Daumier aujourd'hui : 300 lithographies et bois gravés (collect. L. Provost). — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Célébration en bleu : Arp, Asse, Bioulès, Breck, Debré, Delaunay, etc. — Manège royal, place Royale (973-34-48). De 14 h. à 19 h. ; sam., dim. et jours fériés, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

SAINT-OUEN. Picasso, le peintre sans la légende. — Place Jean-Jaurès (sous chapiteau) (254-65-79). Sauf mardi, de 16 h. à 20 h. ; sam., de 14 h. à 20 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 juin.

VILLEPARISIS. Matta, l'homme descend du singe. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 30 juin.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Approche de la tapisserie et des structures textiles. — Musée des tapisseries, 28, place des Martyrs-de-la-Résistance (21-05-78) Jusqu'au 15 juin.

ARRAS. Jean Dubuffet, dessins 1944-1979. Centre Noroit, 6, rue des Capucines (21-30-12). Jusqu'au 1er juillet.

BAYEUX. Ulrich Reifenrath. Musée Baron-Gérard. Jusqu'au 18 juin.

CAGNES-SUR-MER. Autour d'un Géricault : le corps et les peintres actuels. — Château-musée (20-85-57). Jusqu'au 10 juin.

CALAIS. Dessins de J.-B. Carpeaux. — Musée des beaux-arts (36-99-00). Jusqu'au 11 juin.

CHATEAUROUX. Artistes newyorkais (Carl André, Grosvenor, Don Judd, Sol Lewitt, etc.). — Artistes du centre de la France (Bonargent, Boussard, Michez, Penard, etc.). Halle de l'hôtel de ville. Jusque fin juin.

DUNKERQUE. Théodore Caruelle d'Aligny et ses compagnons. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 11 juin.

LE HAVRE. Tapisseries polonaises contemporaines. Musée.

LE MANS. Le style 1900, de Nancy au Mans. — Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn (84-97-97).

LYON. Le temps des gares. — Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache (28-62-08).

MONTMORILLON. Les imagiers imaginatifs. — M.J.C. Jusq. 7 juin.

NANTES. J.-P. Vielfaure. Ecrans souvenirs, journal new-yorkais. — Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 16 juin.

REIMS. Bernard Lagneau : lieux mécanisés et explorations. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 juin.

RENNES. Les dessinateurs des éditions « les Humanoïdes associés ». — Maison de la culture. Jusqu'au 16 juin.

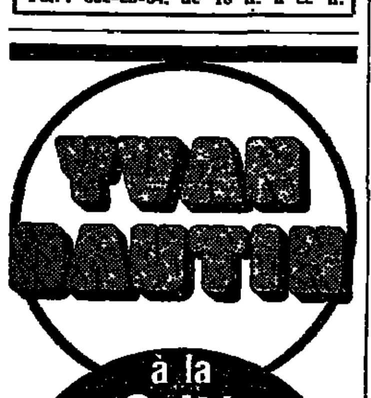
LES SABLES-D'OLONNE. Fritz Glarner (1899-1972) : peintures et dessins 1941-1969. — Bernard Pages : travaux récents de sculpture et d'environnement. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 17 juin.

SAINT-MAXIMIN. Champs libres : peintres et sculpteurs. — Ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 13 juin.

SAINT-PAUL. Richard Lindner. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

TOURS. 3 + 7 : Barrier, Burke, Halet, Minet, etc. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 17 juin.







Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 30 mai et le 1er juin, à 20 h. ; le 3, à 20 h. 30 : Wozzeck.
SALLE FAVART (742-59-69), les 30 et 31, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
COMEDI - FRANÇAISE (296 - 10 - 20), le 31 mai, les 1er, 2, 3 et 5 juin, à 20 h. 30 ; le 4, à 14 h. 30 : Dom Juan ; le 30 mai et le 3 juin, à 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
CHAILLOT (727-81-15). Gémier, les 30 et 31 mai, le 1er juin, à 20 h. 30 : les Deux Orphelines. (Dernières.)
ODEON (325-70-32), les 30 et 31 mai, les 1er et 2 juin, à 20 h. 30 ; le 3 juin, à 15 h. : l'Atelier. (Dern.)
PETIT ODEON (325-70-32). Relâche.
TEP (797-96-06) (D., L.), le 30 mai, à 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ? (Dernière.). Le 5 juin, à 20 h. 30 : Rufus ; les 31 mai, 1er et 2 juin, à 20 h. : films.
CENTRE GEORGES - POMPIDOU (277-11-12) (Mardi). Débats : le 30, à 20 h. 30 : « Ecriture et psychanalyse » ; le 31, à 18 h. 30 : « Inquiétudes pour l'Afrique » ; à 20 h. 30 : Revue parlée.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00). Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 30 et 31 mai, les 1er et 2 juin, à 18 h. 30 et 20 h. 30 ; le 3 juin, à 14 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.
CARRE SILVIA - MONFORT (745-31-43). Jardin d'acclimatation ; le 30, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.). 20 h. 45 : Spectacle Ionesco.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTALECT (326-48-83), (D.), à 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (Dim., soir, L.). 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (D.). 21 h. : Siegfried 78.
ATELIER DE L'EPEE DE BOIS (808-39-74) (Dim. soir, L.). 20 h. 30, mat dim. 16 h. : Spectacle XII, d'après « les Justes ». d'Albert Camus.
ATHENEE (742-67-27) (Dim. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Roi Lear.
BIOTHEATRE (261-44-16 et 261-42-53). (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Trois visages.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES : Théâtre de l'Aquarium (374-99-61). (Dim. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Pépé.
Resserre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Tango.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Galerie les J., V., Sam. 20 h. 30 : Faust.
COLLECTIF 28 (584-72-00). Dim. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Vie en pièce (dernière le 3)
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-03-15). (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim. 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
DAUNOU (261-69-14). (D., L. soir, J.). 21 h., mat. dim. et lun., à 15 h. : Remarie-moi.
ESSAION (278-46-42). (D.), 20 h. 30 : Autour de Mortin ; (D., L.), 22 h.: le Silence et puis la nuit.
FONTAINE (874-82-34 et 874-74-40). (D., L.). 21 h. : Je te le dis Jeanne, c'est pas une vie, la vie que l'on vit.
FORUM DES HALLES (236-26-56 et 233-60-99). (D.). 20 h. 30 : l'Enterrement du patron — Petit Forum (L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Introspection (dernière, le 3).
HUCHETTE (326-38-99). (D.). à 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.) 21 h. : l'Epouse prudente
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), les 30, 31, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. 15 : Journal d'une infirmière (à part. du 5). II : le 4, 20 h. 30 : la Baignoire ; 18 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Etoiles rouges ; 12 h. 30 : Paris, c'est Brest en plus petit.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 21 h., mat dim. 15 h. : le Préféré.
MATHURINS (265-90-00) D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim. 15 h. 30 : Oui.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Une case de vide.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (dim.), 21 h. : le Philanthrope.
OBLIQUE (355-02-94) : mar. jeu., sam., 18 h 30 : Yes peut-être.
ORSAY (548-38-53) I : 20 h. 30 : Diderot à corps perdu (dern. le 31). II (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Zadig
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.) 20 h 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov.
PLATEAU SAINT-MERRI (797-92-87) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Foire aux patrons.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 la Vie secrète de Walter Mitty.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) 20 h. 45 : Grand-peur et misère du IIIe Reich (dernière le 2)
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.). 20 h. 30 : Arlequin Superstar.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D., L.), 20 h. 45 : les Belges.
THEATRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Christophe Colomb.
THEATRE DU SOLEIL (374-24-08) (Dim. soir, L.), 20 h., mat. sam., 15 h., mat. dim., 16 h. : Méphisto.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.). 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Jacques le Fataliste.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D., L. soir), 20 h. 30, mat. dim. et lun. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Avocat du diable (dern. le 4).
VARIETES (233-09-92 et 508-42-41) (L. soir), 20 h. 30, mat. dim. et lun, 15 h. : la Cage aux folles.

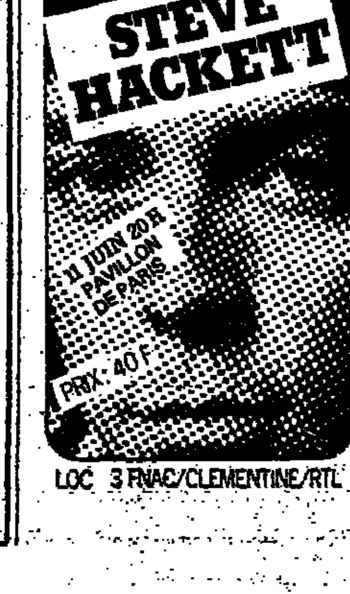
Les cafés-théâtre

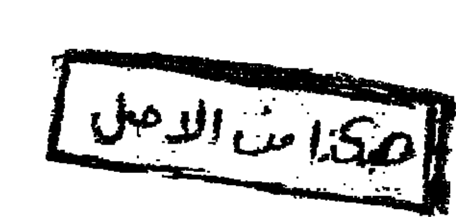
AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. : Homo-portrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 22 h. 30 : 20, rue Jacob.
LES BLANCS - MANTEAUX (887-(D.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; les jeu., ven., sam., 23 h. 15 : les Jumelles. II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; (D., L.), 22 h. 45 : Je m'appelle Harri Dave.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : les Après-midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. 30 : R. Magdane.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. : les Etoiles ; 22 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
L'ECUME (542-71-16), les ven., sam., 22 h. : Monologues du Berry.
LE FANAL (233-91-17) (D. et L.), 21 h. : le Président.
LA MIRANDIERE (033-66-59) (D.). 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
SELENITE (033 - 53 - 14), (Mar.). I, 20 h. 30 : J. Bougerie ; II, 21 h. : Ned Jma ; 22 h. 30 : Céline Hit.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.). 20 h. : Chansons de femmes, Rosine et Sophie (dern. le 31) ; à partir du 1er : A tire d'elles ; 21 h. 30 : A la prochaine, sans faute.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux (dern. le 31) ; à partir du 1er : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont. M Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar.), 22 h. 30 : Ph. Garnier.

Dans la région parisienne

BAGNEUX. I.T.C., 21, rue de la Lisette (504-16-95), le 3, 21 h. : Colette Magny.
BOULOGNE - BILLANCOURT, Conservatoire, le 5, 20 h. 30 : Orchestre et chorale du Conservatoire national de région, dir. A. Louvier Y Lestang (Beethoven).
BOURG-LA-REINE, C.A.E.L., le 31, 21 h. : M. Beverly et N. North (chant et luth).
BRETEUIL. Château, le 3, 17 h. : R. Milosi. L. Straneze. E. Magnan, C. Brugerolle (Mozart, Bolla, Beethoven, Debussy) ; le 4, 17 h. : G. Lambert, A. Saleur (Bach, Prokofiev, Roussel, Poulenc).
CHAMPIGNY, salle G.-Philipe, le 31, 21 h. : Ubu.
CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard, le 30, 21 h. : Grands Gestes et Petits Jours de Burgou, bandit limousin ; le 31, 21 h. : Géranium, folk progressif.
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux, le 1er, 20 h. 45 : Trio de France (Mozart, Saint-Saëns, Brahms).
CLAMART, C.C. J.-Arp, le 21, 20 h. 30 : Mady Mesplé ; le 3, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre de chambre français, dir. L. Corbey (Mozart, Chevalier de Saint-Georges, Rossini).
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 31, 20 h. 30 ; Ballet le 1er, 20 h. 30 : P Muller
ENNERY, Foyer rural, le 3, 15 h. : Ensemble français de musique de chambre P. Ferraris (Gervaise, Albinoni, Haydn, Boccherini, Britten, Bartok)
ETAMPES, Hôtel d'Anne de Pisseleu, le 2, 21 h. : Joe Van Immersel (Piocco, Bull, Philipps, Duphly, Focqueray Balbastre).
IVRY, Théâtre des Quartiers, le 30, 20 h. 30 : Topographie ; le 31, 20 h. 30 : Zina ; le 5, 20 h. 30 : Il faut.
FONTENAY salle des fêtes, le 30, 21 h. : R. Devos.
MONTREUIL, T.E.M. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : le Passe-Mémoire (dern. le 3).
MORSANG-SUR-ORGE, M.J.C., le 1er, 20 h. 30 : Chrysalide, rock.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 30, 31, 20 h. 30 : Genserie ; le 5, 19 h. 30 : Othello. — Salle D.-Féry, le 3 18 h. : la Famille des chiens ; le 5, 20 h. 30 : Eddy.
NEUILLY, Athletic, les jeu., vend., sam., 21 h. 30 : El Lobo, Cante y Alma Gitana.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 31, 21 h. : Orchestre symphonique de la S.N.C.F., chœurs de l'Ecole normale supérieure, dir. R. Blot (Beethoven : « Missa Solemnis ») ; le 5, 21 h. : Quatuor Loewenguth (Mozart, Debussy, Schubert)
SAINT-CYR-L'ECOLE, le 2, 21 h. : P. Caratini, M. Fosset.
SAINT-DENIS, Basilique, le 31, 21 h. : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, ensemble vocal J. Bridier, chœur de chambre anglais, dir. J.-Cl. Malgoire ; sol. E. Murdock (Haendel : « le Messie ») ; le 5, 21 h. : Orchestre symphonique national de la radio polonaise, dir. K. Penderecki (Penderecki).
SAINT-MAUR, salle Jean-Vilar, les 2, 4, 21 h ; le 3, 16 h. : le Bon Dieu.
SARTROUVILLE, Théâtre, le 30, 21 h. : John Lee Hooker.
SEVRES, neuvièmes Rencontres théâtrales, salle des fêtes, le 31, 20 h. 30 : le Retour de Jimmy Bobby ; le 1er, 20 h. 30 : Mascafemme ; le 2, 17 h. : le Roi nu ; 20 h. 30 : l'Enterrement du patron ; le 3, 14 h. 30 : Viva Buendia ; 20 h. 30 : Fais ce que voudras ; le 4, 20 h. 30 : Fleur de peau. — Salle des Hauts-de-Sèvres, le 30, 14 h. 30 : Toc, Toc, c'est le poste. 20 h. 30 : la Triste histoire de la séquestrée de Poitiers ; le 31, 14 h. : la Dernière réunion ou le Club des Cosquelles ; 20 h. 30 : Ces choses gaies qui cachent ces choses tristes ; le 1er, 15 h. 30 : A quoi on joue ; 20 h. 30 : Racket ou market ; le 2, 14 h. 30 : Classe terminale ou paroles d'élèves ; 20 h. 30 : les Trois Petits Cochons ; le 3, 17 h. : Troie, pour mémoire ; le 4, 14 h. 30 : la Farce enfantine de la tête du dragon ; 18 h. : Un M.S.A. pareil comme tout le monde. — Chapiteau, le 30, 20 h. 30 : Dix courts discours ; le 31, 22 h. 30 : Chômeurs Circus ; le 1er, 22 h. 30 : la Tour de Nesle ; le 2, 22 h. 30 : Un aller-retour ; le 3, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron ; le 4, 16 h. : Théâtre Forum. — Foyer des jeunes, le 30, 23 h. : Dans la rue avec Bruant, Richepin et Renoir ; le 31, 23 h. 30 : Itinéraire d'une femme pas comme les autres ; le 1er, 22 h. 30 : Suis-je un Zorro ? Suis-je un Tarzan ? ; le 2, 24 h. : l'Ordre des fleurs ; le 3, 23 h. : Fermer pour cause. — Salle des Cent Gardes, le 30, 23 h. : Fugue ; le 1er, 20 h. 30 : Gallicene ; le 2, 14 h. 30 : On a déjà vu ça quelque part ; 17 h. : On est parti pour rester ; 20 h. 30 : Quatre à Quatre ; le 3, 14 h. 30 : Encyclopedia ; 20 h. 30 : la Belle à deux têtes ; le 4, 14 h. 30 : Navire Night. — Ecole Gambetta, le 31, 15 h. 30 : Il était une fois un skat. — Restaurant Punk, le 1er, 22 h. 30 : Suppôts et supplications ; le 3, 17 h. : Crieur de contes. — Parc de Brimborion, le 2, 22 h. 30 : Jeux de vilains ; le 3, 22 h. : la Ruée vers l'Oc. — Salle Allende, le 31, 16 h. : Lectures publiques de textes de jeunes auteurs, plus le 3, 16 h. ; le 4, 14 h. 30.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 5, 20 h. 30 : Alarme, hard rock.
VERSAILLES, seizième Festival, chapelle royale, le 3, 11 h. : Chœurs de la chapelle royale, dir. G. Roussel ; 17 h. 30 : English Bach Festival Baroque Orchestra (Lalande, Couperin, Charpentier). — Opéra royal, les 30, 31, 20 h. 45 : English Bach Festival Baroque Orchestra, Dancers and Singers (Rameau : Pygmalion). — Parc du château, le 2, 15 h. : English Bach Festival Baroque Orchestra et Ensemble vocal (Bach, Rameau). — Théâtre Montansier, le 31, 20 h. 45 : B. L. Gelber, piano. — Salon d'Hercule, le 5, 20 h. 45 : English Bach Festival Dancers, English Bach Festival Baroque Ensemble : le Bal paré.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 30, 21 h. : la Fête des fous.







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 MAI

15 h. : Marcelino, Pain et Vin, de Ladislao Vajda ; 18 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : les Guérilleros, de Mario Camerini ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : Jun, de Yokoyama ; 22 h. : les Racines du Ciel, de Trevor Howard.

JEUDI 31 MAI

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : les Adolescentes, d'Alberto Lattuada ; 18 h. : la Legenda del Piave, de Riccardo Freda ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : En étranger je suis venu, de Titus Leber ; 22 h. : la Rage, d'Eugeni Anglada.

VENDREDI 1er JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : Magie Verte, de J. G. Napolitano (primé à Cannes, 1954) ; 18 h. : Gendarmes et Voleurs, de Steno et Monicelli ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : Nothern Lights, de John Hanson et Rob Nilsson ; 22 h. : les Servantes du Bon Dieu, de Diane Letourneau.

SAMEDI 2 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : la Belle et le Cavalier, de F. Rosi ; 18 h. : Un certain jour, de E. Olmi ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : l'Ombre du vent, de B. Parmanara ; 22 h. : la Lettre du Kremlin, de J. Huston.

DIMANCHE 3 JUIN

15 h. : la Bible, de J. Huston ; 18 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : le Jugement dernier, de V de Sica ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : Entend le coq, de S. Dimitrov ; 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : Quand la chair succombe.

LUNDI 4 JUIN

Relâche.

MARDI 5 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : les Jeunes Filles de San Frediano, de V. Zurlini ; 18 h. : Tony le Sicilien, de D. Tessari ; 21 h. : Répétition d'orchestre, de F. Fellini.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 30 MAI

15 h. : Robin des Bois, d'A. Dwan ; 17 h. : la Bataille des sexes, de D. W. Griffith ; 19 h. : Hommage à Joris Ivens : les Premières Années, de J. Ivens ; 21 h. : Mauprat de J. Epstein.

JEUDI 31 MAI

15 h. : Révélation, de W. Hart ; 17 h. : les Chagrins de Satan, de D. W. Griffith ; 19 h. : Manhandled, d'A. Dwan ; 21 h. Jeanne Dore, de L. Mercanton.

VENDREDI 1er JUIN

15 h. : le Cheval de fer, de John Ford ; 17 h. : A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 19 h. : Vingt ans après, d'H. Diamant-Berger.

SAMEDI 2 JUIN

15 h. : la Caravane vers l'ouest, de James Cruze ; 17 h. : la Naissance d'une nation, de D. W. Griffith ; 21 h. : la Nuit mystérieuse, de D.W. Griffith.

DIMANCHE 3 JUIN

15 h. : l'Admirable Crichton, de Cecil B. de Mille ; 17 h. : les Deux Orphelines, de D. W. Griffith ; 19 h. : la Bohème, de King Vidor ; 21 h. : Une fille dans chaque port.

LUNDI 4 JUIN

15 h. les Ailes, de William Wellmann ; 19 h. : l'Atlantide, de Jacques Feyder.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Helder, 9e (770-11-24).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Studio-Raspail, 14e (320-38-98), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE COUP DU SINGE (Fr.): Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.): Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (561-10-60), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassien, 14e (329-83-11).
FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Nations, 12e (343-04-67).
LES FEMMES DE TRENTE ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76); v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. Sp.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A.) (**), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
MESSIDOR (Suisse), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (*), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES MOISSONS DU CIEL (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIÈRE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
OH ! MADIANA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52)
OLIVER'S STORY (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04), H. sp.
LA PLUS BELLE SOIRÉE DE MA VIE (It.), v.o : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A.), v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
REBECCA (rééd.), v.o. : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ROBERTE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It.), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Mistral, 14e (539-52-43).
SÉRIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Convention, 15e (828-43-27), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
SOLEIL DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e 539-52-43), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
S.O.S. CONCORDE (It, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (320-89-52).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46).
UN ET UN (Suéd., v. o.) : Marais 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22)
UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 5e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90); Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

NORMA RAE, film américain de Martin Ritt : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82). v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES DEMOISELLES DE WILKO, film polonais d'Andrzej Wajda : v.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

TROISIEME GENERATION, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL, film américain de Franklin Schaffner : v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE, film américain de Robert Mulligan: v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DE L'ENFER A LA VICTOIRE, film américain de Hank Milestone : v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ROLLING STONES IN THE PARK, film musical américain v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
L'AMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'AMOUR VIENT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04)
BAMBI (A., v.f.) : Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; La Royale 8e (265-82-66).
LA CECILIA (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) J-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA FUREUR DE VAINCRE (Ch. v.f.): Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GRANDE BOURGEOISE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).
KING CREOLE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (326-48-51).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
MAITRESSE (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MORE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (A.) : Action-République, 11e (805-51-33)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR (Fr.): Action-République, 11e (805-51-33).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.): Action-Christine, 6e (325-85-78).
QUI A TUE LE CHAT (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
QUOI DE NEUF PUSSICAT ? (A., v.o) : Styx, 5e (633-08-40).
SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).

Les festivals

CINÉMA DES ANNÉES 60 (v. f.), Studio Dominique, 7e (705-04-55). Mer., Sam. : la Collectionneuse ; Jeu., Dim. : le Combat dans l'île ; Ven., Lun. : la Prise du pouvoir par Louis XIV.
LA RELÈVE AMÉRICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : The King of Marvins Gardens ; Jeu : Yakuza ; Ven. : Vol à la tire ; Sam. : Alice n'est plus ici ; Dim. : New York, New York ; Lun. : les Tueurs de la lune de miel ; Mar. : BAD « Andy Warhol's Bad ».
ELVIS PRESLEY (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16). En alternance : Elvis Show, Amour sauvage, Un direct au cœur.
VOYAGE AU PAYS DU ROCK : Woodstock, les Folles années du rock.
LA BOITE A FILM, 17e (754-51-50). I. 12 h. 50 : Klute ; 14 h. 50 : le Lauréat ; 16 h. 40 : Easy Rider ; 18 h. 30 : Flesh Gordon ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; V., S., D., 23 h. 40 : Orange mécanique. — II. 13 h. 15 : Rollerball ; 15 h. 15 ; 20 h. : Mort à Venise ; 17 h. 30 : Music Lovers ; 22 h. 15 : les Yeux de Laura Mars ; V., S., D., 24 h. : Rollerball.
SÉRIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), Mer. : Je suis un évadé ; Jeu. : En quatrième vitesse ; Ven. : la Femme au portrait ; Sam. : Little Caesar ; Dim. : En quatrième vitesse ; Lun. : le Fauve en liberté ; Mar. : Johnny le vagabond.
Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer : les Forbans de la nuit ; Jeu. : Pendez-moi haut et court ; Ven. : le Coup de l'escalier ; Sam. : le Baiser du tueur ; Dim. : l'Inquiétante dame en noir ; Lun. : le Bal des vauriens ; Mar. : La mort frappe trois fois.
RÉTROSPECTIVE GARY COOPER (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., Jeu. : Une aventure de Buffalo Bill ; Ven., Sam. : Sérénade à trois ; Dim., Lun. : Désir ; Mar., en v.f. : le Souffle sauvage.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
J. LOSEY (v.o.), New Yorker, 9e (770-63-40), Mer., Sam. : le Messager ; Jeu., Dim. : Cérémonie secrète ; Ven., Lun. : Modesty Blaise.
F. TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42), Mer., Ven., Dim., Mar. : les Quatre Cents coups ; Jeu., Sam., Lun. : la Nuit américaine.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : I., 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 5 et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 15 et vend. 0 h. 30 : Orange mécanique. — II, 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 5 : l'Œuf du serpent ; 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 15 et sam. 0 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 et vend. 0 h. 20 : Pierrot le Fou.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 30 : A bout de souffle ; 20 h. 15 : Taxi Driver ; 22 h. 15 : Salo ; V., S., D., 24 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
FESTIVAL JAMES BOND, Maillot-Palace, 17e (574-10-40), mer., lun : l'Homme au pistolet d'or ; jeu., sam. : Vivre et laisser mourir ; ven., mar. : l'Espion qui m'aimait ; dim. : Au service secret de Sa Majesté.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), mer., sam., dim., lun., 14 h. : Hip hip hip Tom et Jerry ; mer., sam., dim., lun., 15 h. 30 : les Aventures de Robin des Bois ; 17 h. 15 (sf mar.) : Jeux interdits ; 18 h. 45 (sf mar.) : Festival de dessins animés : Tex Avery ; 20 h. 30 (sauf mar.) : la Vallée ; 22 h. 15 (sauf mar.) : le Graphique de Boscop.
BUNUEL, Studio Logos, 5e (033-26-42), mer. : Un chien andalou ; Simon du désert ; jeu. : Los olvidados ; ven. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; sam. : la Mort en ce jardin ; dim. : Nazarin ; lun. : l'Ange exterminateur ; mar. : la Montée au ciel.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Préparez vos mouchoirs ; jeu., ven., sam. : Jésus de Nazareth (1re partie) ; lun., dim., mar. : Jésus de Nazareth (2e partie), sauf mar. 21 h. 30.

Cinéma

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.

L'AMOUR VIOLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h. ven. et sam., 24 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 30 et 16 h. 15.

DEHORS-DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 13 h. 30

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

GIRL FRIEND (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h., 14 h. 15.

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 20 (sauf dim.).

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). 12 h., 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.)

LA MARQUISE D'O (All., v.o) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h (sauf dim.).

MASCULIN FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.)

LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam., dim., mat.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

PUNISHMENT PARK (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 30 et 14 h.

UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.)

LE SECOND EVEIL (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

UN SOIR, UN TRAIN (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.)

UN ETE 42 (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Tintin et le Lac aux Requins ; Flic ou voyou. — Mar., 31 h. : Liens de sang.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Oliver's Story ; Supersonique en péril ; le Voleur de Bagdad.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Coup de sirocco ; Oliver's Story ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; Série noire ; Norma Rae.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Ces garçons qui venaient du Brésil ; De l'enfer à la victoire.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Bambi ; le Tournant de la vie ; Flic ou voyou.

LES MUREAUX (474-38-90) : Oliver's Story ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; Supersonique en danger ; la Fureur de vaincre.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Deux bonnes pâtes. — Cinécal (976-38-17) : Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; les Enfants du Paradis.

MANTES, Domino (092-04-05) : la Taverne de l'enfer ; Melody in love ; A nous deux. — Normandie (477-02-35) : Rock and roll.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : S.O.S. Concorde ; la Riposte de l'homme araignée.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Oliver's Story ; Rock and Roll ; A nous deux ; Ces garçons qui venaient du Brésil. — Mar., 20 h. : la Voie.

SAINT - CYR - L'ECOLE (045-00-62) : Last Waltz ; l'Homme en colère.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L le Coup de sirocco ; Femme entre chien et loup.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : A nous deux ; Série noire ; les Sœurs Brontë ; la Drôlesse.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Trésor de Matacumba ; les Moissons du ciel : Ces garçons qui venaient du Brésil ; la Drôlesse ; A nous deux ; Hair. — Ven., sam., 24 h. : Orange mécanique. — C2L (950-55-55) : lesSœurs Brontë. — Club (950-17-96) : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; le Bal des vampires ; Passe-montagne ; Le shériff est en prison.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Phantom of the Paradise.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-30-82) : Série noire ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; Flic ou voyou ; Bambi.

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Trésor de Matacumba ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; De l'enfer à la victoire ; Supersonique en péril.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Melody in love ; S.O.S Jaguar ; De l'enfer à la victoire.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Norma Rae ; Même heure, l'année prochaine ; la Drôlesse ; la Fureur de vaincre ; A nous deux.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : le Temps des vacances ; le Voyage au bout du monde. — Val Courcelles (907-44-18) : non communiqué.

GRIGNY, France (906-48-86) : Cause toujours, tu m'intéresses. — Paris (905-79-60) : New Generation ; les Givrés.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Cri du sorcier ; le Coup de tête ; les Chaînes du sang ; Blue Collar ; Harlan Country U.S.A. ; Fist.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Melody in love ; Soleil de feu ; les Sœurs Brontë ; Flic ou voyou.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : les Trente-neuf marches ; Flic ou voyou.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793 - 02 - 13) : Norma Rae ; A nous deux ; Hair.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Mon nom est personne.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Trente-neuf marches ; l'Aile ou la cuisse.

CHAVILLE (926-51-96) : le Second éveil ; le Coup de sirocco.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : le Couteau dans la tête.

COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : Mort sur le Nil.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Flic ou voyou.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : l'Homme en colère ; le Témoin.

LEVALLOIS, G. Sadoul (270-83-84) : l'Homme de marbre ; Viva el presidente.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Et la tendresse... bordel ! ; Voyage avec Anita ; le Voleur de Bagdad.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Ces garçons qui venaient du Brésil.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : A nous deux ; les Sœurs Brontë ; Studio (749-19-47) : American College ; Soleil de feu ; J'suis pas un dur, mais ça viendra.

SCEAUX, Trianon (661 - 20 - 52) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Gémeaux (660-05-64). Mar., 19 h. et 21 h. : J.-A. Martin, photographe ; ven., 21 h. : le Chanteur de jazz.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Goldorak ; Voyage au bout de l'enfer.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Malaguena ; Cria Cuervos ; Anna et les loups.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Trésor de Matacumba ; Oliver's Story : La prof joue et gagne ; Même heure, l'année prochaine. — Prado : Coup de sirocco ; Jeu., 21 h. : Adieu, je reste.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Mais où est donc Ornicar ? ; Viva el presidente !

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : le Coup de sirocco : Voyage au bout de l'enfer ; S.O.S. Jaguar.

BONDY, Salle A.-Malraux (847-18-27) : Cinéma et minorités. Salle Giono (847-18-27) : Mon beau légionnaire.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Rock and roll ; A nous deux ; la Taverne de l'enfer.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Trésor de Matacumba ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; De l'enfer à la victoire.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Goldorak, en matinée ; Série noire, en soirée.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : le Trésor de Matacumba ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; la Fureur de vaincre ; Soleil de feu ; Oliver's Story ; Supersonique en péril.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Série noire ; le Coup de sirocco ; Ces garçons qui venaient du Brésil : Flic ou voyou ; S.O.S. Concorde ; Et la tendresse ?... bordel !

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean - Vilar (657-11-24) : la Cage aux folles.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : les Femmes de trente ans.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Même heure, l'année prochaine ; A nous deux ; la Taverne de l'enfer ; les Sœurs Brontë ; la prof joue et gagne

CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Un si joli village.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Trésor de Matacumba ; la Fureur de vaincre ; Soleil de feu ; Flic ou Voyou ; le Coup de Sirocco ; Et la tendresse ?... Bordel ! — La Lucarne (207-37-87) : l'Homme de marbre ; Voyage à Tokyo ; Promenade au pays de la vieillesse.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Trésor de Matacumba.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20)) : Ces garçons qui venaient du Brésil ; De l'enfer à la victoire ; le Trésor de Matacumba.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Superman ; les Lycéennes redoublent : Agatha.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Drôlesse ; Soleil de feu : Rock and Roll ; Norma Rae. — Port : Femme entre chien et loup.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Les garçons qui venaient du Brésil ; De l'enfer à la victoire.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : A nous deux ; la Taverne de l'enfer ; La prof joue et gagne ; Hair ; Flic ou voyou ; la Drôlesse.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : les Chiens.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : American College ; Supersonique en péril ; De l'enfer à la victoire.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Supersonique en péril ; Même heure, l'année prochaine ; Driver ; Mon nom est personne ; Les lycéennes redoublent ; Ces garçons qui venaient du Brésil. — Gamma (981-00-03) : les Sœurs Brontë ; Rock and roll ; Soleil de feu ; De l'enfer à la victoire.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : A nous deux ; De l'enfer à la victoire ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; Soleil de feu.

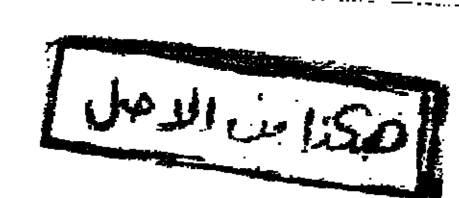
ENGHIEN, Français (417-00-44) : A nous deux ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Série noire ; la Drôlesse ; les Sœurs Brontë ; le Trésor de Matacumba. — Marly : Norma Rae.

GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (986-96-31) : Un si joli village.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : la Cage aux folles.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Un espion de trop ; Ils sont grands, ces petits ; Messidor.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : De l'enfer à la victoire ; Supersonique en péril ; American College ; la Fureur de vaincre ; Et la tendresse ?... Bordel !



Concerts

Les concerts

MERCREDI 30 MAI

PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. : S. Baudo, sol. : B.-L. Gelber (Berlioz, Beethoven, Roussel).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Los Calchakis.
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Trio de France (Mozart, Beethoven, Saint-Saëns).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : E. Herbin, piano (Beethoven).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Ensemble Asica (Carulli, Mayr, Janacek, Martinu, Pleyel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : V. Ashkenazy, I. Perlman, L. Harrel (Beethoven).
RANELAGH, 20 h. 30 : T. Dussaut (Schubert).
GAVEAU, 21 h. : Chœur d'Enfants de Paris, dir. : R. de Magnée (Palestrina, J. des Prés, Vittoria, Bach, Mozart).
CENSIER (amphi B), 19 h. 30 : musique classique iranienne.

JEUDI 31 MAI

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Livitta E Tracollo, opéra-bouffe de Pergolèse.
GAVEAU, 20 h. 30 : Martina Arroyo, soprano, J. Reiss, piano (Fauré, Granados, Strauss, Haendel).
EGLISE ST-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : Octuor de Cuivres de France (Gabrieli, Purcell, Susato, Delerue, Franck).
CENTRE AMERICAIN, 20 h. 30 : P. Zukoski, J. Méfano (Ives, Scelsi, Cage, Feldman, Riegger).
RADIO-FRANCE (Studio 105), 20 h. 30 : Concert consacré aux œuvres des étudiants en composition musicale.
EGLISE DES DOMINICAINS, 20 h. 45 : R. Muller, B. Gardey-Berlingen, M. Nomidou, E. Erte (Rossini, Boccherini, Viotti).
LUCERNAIRE, 19 h. : Ensemble de cuivres Da Camera (Lassus, Gervaise, Stravinsky, Berio, Werner) ; 21 h. : U. Kneihs, piano (Crumb, Allbright).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : A.-M. Barat (Bach, Brahms, Franck, Vierne).
CORTOT, 20 h. 30 : F. Laurent, N. Landrin (Schubert, Schumann), Quatuor de saxophones Mathiot (Scarlatti, Pierné, Rivier, Gastine).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : A. Olivier, N. Rouille, R. Andia, T. Waterhouse (Marais, Campion, Haendel, Krumberg).
PLEYEL, 21 h. : V. Bellas (Chopin).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : Chœurs et orchestre de la Scala de Milan. Dir. : C. Abbado. Sol. : M. Price, F. Cossotto, L. Pavarotti, N. Ghiaurov (Verdi : Requiem).
EGLISE SUEDOISE, 21 h. : O. Lindeke, H. E. Goksoyr (trompette et orgue).
FONDATION DES ETATS-UNIS, 21 h. : Soye Kim, M. Dibbern (Geminiani, Bach, Paganini, Saint-Saëns).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : Martin Dorrie, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann).

VENDREDI 1er JUIN

RADIO-FRANCE (Studio 105), 19 h. : Chœurs de R.-F. Dir. : J. Joineau (Schubert).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Quatuor de flûtes G. Grognet (Praetorius, Scarlatti, Gervaise, Vivaldi).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 31 ; 21 h. : voir le 31 ; 20 h. 30 : Ensemble Perceval (Adam de La Halle).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Béatrice Berstell, E. Mattifa, B. Grenat (Bach, Proberger, Marin Marais).
AGORA-SEURES, 20 h. 45 : Quintette baroque de Paris (Vivaldi, Telemann, Scarlatti).

SAMEDI 2 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 11 h. : Orchestre de la Scala de Milan, dir. : C. Abbado ; solistes : M. Price, S. Accardo (Berg) ; 21 h. : voir le 31.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 heures : C. Weill (Beethoven, Chopin, Moussorgsky).
LUCERNAIRE, 20 h. 30 : voir le 1er juin ; 21 h. : voir le 31 mai.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor R. Maldonado, guitares.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : D. Debrum, Quatuor Parrot (Haendel, Telemann).
EGLISE AMERICAINE, 21 h. : M. Severi (Milan, Weiss, Martin, Brouwer).

DIMANCHE 3 JUIN

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 30 : G. Robert (Scheidt, de Grigny, Buxtehude).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : P.L. Garnero (Messiaen, Donizetti, Schubert, Fauré).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Kratzen-Stein (Couperin, Bach).
MAISON DU MEXIQUE, 21 h. : K. Johnson, J.-M. Paterne (Haendel, Fauré, Debussy, Ravel).
LUCERNAIRE, 20 h. 30, voir le 1er

LUNDI 4 JUIN

ATHENEE, 21 h. : Edda Moser, C. Eschenbach (Schumann, Wolf, Strauss, Schubert, Zelter).
LUCERNAIRE, 21 h. : Ensemble de flûtes G. Grognet (Telemann, Vivaldi, Susato, Dubois).

MARDI 5 JUIN

LUCERNAIRE, 20 h. 30; voir le 1er; 21 h. : voir le 4.
ESPACE P.-CARDIN, 20 h. 30 : Nietzsche, action musicale.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : C. Katsaris (Liszt, Beethoven).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Quatuor Arcana (Brahms, Jolas, Beethoven).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, à 20 h. 30 : A.G. et M. Liljefors Beethoven, Sjögren, Babadjanian).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : London Early Music Group (musique Renaissance).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach).
EGLISE SAINT-SULPICE, 20 h. 30 : F. Falcinelli (Dupré, Widor).
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Concert de fin d'année des Résidents.

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER, les 1er, 2, 3, 18 h. : Polyphonix (poésie).
CENTRE CULTUREL DU Xe, le 1er, 20 h. 30 : Tony Fitoussi.
FAC DAUPHINE, le 31, 20 h. 30 : David McNeil (Amnesty International).
GAITE MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Y. Dautin ; (D.), 21 h. 30 : P. Vassiliu (dern. le 3).
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : J. Constantin, L. Dolène.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. : Coluche.
LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. : Jack Mels.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir et L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Annie Cordy ; le 2 à 15 h. : Freh Khodja.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D.), 21 h. 30 : les Nouveaux garçons de la rue.
POINT-VIRGULE (278-67-03), le 3, 20 h. 30 : Ordre des Fleurs.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : S. Joly.
SALLE ADYAR, le 30, 20 h. : Kirjuhel.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. 15 h., dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Périchole.
RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., J., D. soir, L. soir), 20 h. 45, mat. sam. et le 4 à 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles (dern. le 4 en mat.).

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, C. Vebel, Mailhot (dern. le 3).
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : R. Rocca.

La danse

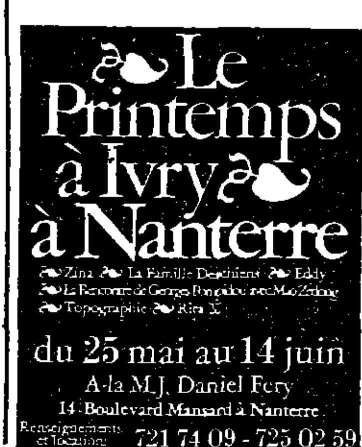
A.S.C.I. (580-12-67), le 1er, 18 h. 30 : Ema Haberli.
THÉATRE D'ORSAY (548-38-53), 18 h. 30 : Danse, poème de l'Inde (dern. le 31).
THÉATRE OBLIQUE (355-02-94) (Mer.), 20 h 30 : Peter Goss Dance Company (dern. le 3).
PALACE (246-10-87), le 5, à 20 h. 30 : le Ballet Andy de Groat.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), J., V., S., à 20 h. 30, dim. à 17 h. : Watercress Cie (dern. le 3).
THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo (dern. le 3).
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., C. Carlson, Larrio Ekson (dern. le 2).
PALAIS DES CONGRÈS (758-22-56), le Bolchoï les 30, 1er, 20 h. 30 : Icare ; les 29, 2, 4, 20 h. 30 : Carmen, Roméo, Mozart ; le 31, 20 h. 30, Isadora, Roméo, Promenades, Mozart.
AMERICAN CENTER, le 5, 20 h. 30 : Susana Hayman-Chaffey.

Audio-visuel

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (Mar.), 20 h. 30 : Wozzek et les peintures noires.

Jazz, pop', rock, folk

BATACLAN, le 30, 20 h. 30 : New Directions, avec Jack de Johnette.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 5, 22 h. : Go-Go Pigalles.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. : La Velle ; le 30, 20 h. et 22 h. : C. Chenier.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Clarinette Connection.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise, avec Voltage 8, Erik Kosaque ; 22 h. 30 : Evelyn Blakey Quintet.
COLLECTIF 28 (584-72-00), Mer., J., V., S., 23 h. : F. Tusques.
EGLISE AMERICAINE, le 1er, 20 h. 30 : J. Gardner Quartet, R. Berman.
F I A P, le 1er, 20 h. 30 : Abus dangereux.
GIBUS, 22 h. : Flash (dern. le 3). A partir du 5 : Reporter.
GOLF DROUOT, le 2 : French Cancan.
PALACE, les 1er et 2, à 24 h. : Duffo.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29), le 5, 20 h 30 : Dire Straits.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : Bibi Garvanoff.
MOGADOR, le 4 : Alphonse Mouzon, Joachim Kuhn.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 et 22 h. : La Velle ; 18 h. : Biscuit Roller (dern. le 3). A partir du 5, 18 h. : Wino.
PAVILLON DE PARIS, le 6, 20 h. : Peter Tosh.
HIPPODROME, le 1er, 18 h. : R. Crutchfield, The Jerks, DNA, The Contorsions, James Chance.



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 30 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (les centres de vacances pour les jeunes) ; 19 h. 45, Campagne officielle pour les élections européennes ; 19 h. 53, Loto ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, Sports : Football (finale de la Coupe d'Europe des clubs champions : Nottingham Forest-Malmoe).

23 h., Sports : Tennis à Roland-Garros.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 10, Journal.

20 h. 35, Mi-fugue mi-raison (les jeunes aveugles).

22 h., Document de création : L'enfant et la guerre ; le pain et la pierre.

Souvenirs de la guerre civile en Espagne.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : 18 h. 30, Pour les jeunes : 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Ce monsieur du bois doré, de C. Him) : 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA DAME DANS L'AUTO AVEC DES LUNETTES ET UN FUSIL, d'A. Litvak (1970), avec S. Eggar, O. Reed, S. Audran, J. McEnery, B. Freson, M. Bozzuffi. (Rediffusion.)

L'itinéraire cauchemardesque d'une jeune secrétaire ayant décidé, sans prévenir personne, d'aller de Paris à la Côte d'Azur au volant d'une automobile qu'on lui a confiée. Transposition académique, réduite aux éléments de l'intrigue, d'un remarquable suspense psychologique et criminel de Sébastien Japrisot.

22 h. 15, Documentaire : Les animaux et leur survie.

22 h. 40, Journal.

23 h., Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche : science et vie ou le droit de savoir ;

20 h., La musique et les hommes : de l'interprétation (intuition et symbolique) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, En direct de la Salle Pleyel : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Concerto n° 3 pour piano » (Beethoven) ; « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), par l'Orchestre national de France. Direction S. Baudo. Avec B.-L. Gelber, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : aventures de Jeuneseve et Croquenotes ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

JEUDI 31 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Sports : Tennis (tournoi de Roland-Garros) ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, Feuilleton : La lumière des justes, d'après H. Troyat, réal. Y. Andrei. Avec C. Nobel, M. Robbe, M. Chappuis.

21 h. 40, Magazine économique : L'enjeu.

Deux dossiers : le prix de la propreté et l'Arabie, nouvelle citerne de l'Occident ; l'homme du mois : Jean Gandois, directeur général de Rhône-Poulenc ; vos économies : le marché de l'art.

22 h. 45, Ciné-première (Spécial Cannes).

Films de festival ou films grand public ?

23 h. 30, Sports : Tennis à Roland-Garros.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : L'aventurier ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale (l'Europe) ; 13 h. 50, Feuilleton Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (L'amour du métier) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Ariane Mnouchkine.

17 h. 25, Fenêtre sur... les femmes américaines ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 10, Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier, de J. Chancel (Lino Ventura).

Avec, parmi d'autres, G. Brassens, R. Devos, M. Le Forestier, F. Lodéon, A. Lagoya, Moustache, César.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Le soja tissé à la lyonnaise, de M. Gérard) : 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA VALSE DES TRUANDS, de P. Bogart (1968), avec J. Garner, G. Hunnicutt, C. O'Connor, R. Moreno, S. Farrell, J. Coogan, B. Lee. (Rediffusion.)

Le détective privé Philip Marlowe est chargé de retrouver un jeune homme, disparu après un séjour dans un hôtel louche.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme du dix-neuvième siècle ; à 8 h. 32, L'univers de Mircea Eliade : les créations cosmiques ; 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Ce que je crois », de R. Huygue ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A, comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « le Diable dans la ville », d'H. Kubnik ; Départementales : les Saintes-Marie-de-la-Mer ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'économie de la santé ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « l'Intérêt général », d'A. Baranga ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens (« la Main d'Orphée ») ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantants ;

13 h., Les anniversaires du jour : Elgar ; 14 h. 15, Musique en plume : Ganne, Jimenez ; 14 h. 35, Oratorio (Mahler) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Retransmission d'un « mystère » donné à l'Opéra de Chicago en novembre 1979 : « Paradis perdu » (Penderecki), par les Chœurs et Orchestre symphonique de Chicago, dir. B. Bartoletti. Avec A. Moss, W. Stone, E. Shade... ; 0 h., Ouvert la nuit : Aventures de Jeuneseve et Croquenotes.

MERCREDI 30

— *M. Altiero Spinelli*, ancien commissaire des Communautés européennes, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur, J. Nobécourt, sur R.T.L., à 18 h. 30.

— *Mme Huguette Bouchardeau* (Europe-Autogestion), *M. Jean-*

TRIBUNES ET DEBATS

Edern Hallier (Région - Europe), *Mme Solange Fernex* (Europe-Ecologie), *M. Alain Krivine* (Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe), *M. Pierre Poujade* (Union et Défense interprofessionnelles), *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber* (Emploi, Egalité, Europe) et *M. Jean-Louis Tixier-Vignancour* (Union pour l'Eurodroite), participent à un débat animé par G. Carreyrou, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— Les porte-parole des listes P.S. et P.C. s'expriment à l'occasion de la campagne officielle, à 19 h. 10 sur France-Inter, à 19 h. 40 sur TF 1 et A 2, à 23 h. sur FR 3.

— *M. Jean-Christian Barbé*, représentant du Centre d'information civique, est interviewé, sur R.T.L., à 22 h. 15.

JEUDI 31 MAI

— *M. Marcel Boiteux*, président-directeur général d'E.D.F., est l'invité du petit déjeuner de France-Inter, à 8 heures.

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber* (Emploi - Egalité - Europe) défend ses thèses sur Antenne 2, à 13 heures.

— *M. Wilfried Martens*, premier ministre de la Belgique, est interrogé par Ph. Alexandre, et notre collaborateur J. Nobécourt, sur R.-T.-L., à 18 h. 30.

— *Les porte-parole* des listes R.P.R. et U.D.F. s'expriment à l'occasion de la campagne officielle à 19 h. 10, sur France-Inter, à 19 h. 40 sur T.F. 1 et A 2, et à 22 h. 30 sur FR 3.

LES PIRATES ET L'EUROPE

● Radio-95, qui fait partie des radios libres qui ont sollicité depuis quelque temps l'appui (ou la collaboration) des partis politiques de gauche, émettra, à l'occasion de la campagne électorale européenne, tous les soirs à 20 heures, en direct, à partir de l'annexe de la mairie de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).

Lundi 4 : l'Europe et l'énergie ; mardi 5 : l'Europe militaire ; mercredi 6 : l'Europe agricole ; jeudi 7 : l'Europe du chômage ; vendredi 8 : l'espace judiciaire européen ; samedi 9 : quelle Europe, quelle société ? ; dimanche 10 : Radio-95, que type de radio (tél. : 990-54-86. Fréquence, 95 Mhz).

SPORTS

TENNIS

A Roland-Garros

Présentation de Jimmy Connors

L'événement de la deuxième journée des Internationaux de France, mardi 29 mai à Roland-Garros, ce fut, en fin d'après-midi, l'entrée en scène sur le central de Jimmy Connors qui faisait ses débuts contre son obscur compatriote Terry Moor. Connors, super-champion de Wimbledon, Forest Hills, Flushing-Meadow, Las Vegas, n'avait encore jamais, jusqu'à ce jour, foulé l'immense plaine de brique pilée où tant de « figures » s'étaient illustrées avant lui. Car comptait peu dans les mémoires le souvenir du petit jeune homme coiffé aux enfants d'Edouard, qui s'était fait sortir dès le premier tour en 1972 par Solomon, et en 1973 par Ramirez.

Les quelque seize mille spectateurs qui se pressaient dans les tribunes, ce mardi, ont pu constater que Connors était aujourd'hui le *tough gui* annoncé à l'extérieur et qu'ils pouvaient bien le ranger, lui aussi, parmi les « figures ». Son arrivée sur le terrain nous a rappelé, en réalité, la révélation du grand Ellsworth Vines, premier Américain du style matraqueur, quand il nous apparut pour la première fois dans la Coupe Davis, en 1932.

En fait de style matraqueur, le public a été servi. Connors, de la première à la dernière balle, s'est défoncé comme s'il disputait une finale, attaquant les balles avec des cris de bûcheron, délivrant de toutes ses forces son revers à deux mains dans une superbe détente du haut du corps, non sans gagner d'innombrables échanges sur son seul coup droit de gaucher. Ce spectacle tonitruant valut à Connors le contact immédiat avec la foule parisienne qui a très bien compris que le champion américain est venu à Roland-Garros non pas chercher, à vingt-six ans, une consécration qu'il détient depuis longtemps dans son pays, mais accomplir, en gagnant les Internationaux, la première permormances du grand chelem dont il a l'ambition.

Borg besogneux

Par contraste, Bjorn Borg, trois fois champion de Roland-Garros, et tête de série numéro 1, avait dû, sur le coup de midi, besogner ferme pour venir à bout du longiligne Tchécoslovaque Tomas Smid qui avait subtilement alterné les « amorties » et les balles hautes, sans que, pour autant, « l'accrochage » du Suédois puisse inquiéter ses supporters.

Enfin, Yannick Noah, espoir des Français, toujours sur ce même central, réussit à éliminer le blondinet Américain Billy Martin. Pour Noah aussi, l'important était de gagner, ce qu'il fit avec ce mélange d'innocence et de métier qui sont le charme de ses dix-neuf ans.

OLIVIER MERLIN.

VU

Les super-champions

C'est quand même très étonnant. On trouve normal qu'un grand promoteur, un grand artiste, un grand patron gagnent des mille et des cents. On assiste, soir après soir, sur nos écrans, à la publicité extrêmement rémunératrice que font, pas gênés, les vedettes les plus cotées pour des lessives ou des crèmes privilèges. A ce moment-là, aux yeux du téléspectateur affalé col ouvert, orteils à l'air, devant son poste, l'argent soudain salit tout ce qu'il touche, et le champion ne se conçoit qu'en amateur. On était surpris, mardi soir aux « Dossiers de l'écran » sur le tennis, d'entendre confondre âpreté au gain et besoin de gagner. Ou plutôt, précisait Bjorn Borg avec son faux air de Christ mal rasé, hantise de perdre. Quand on lui a demandé combien il touchait pour portel telle marque de short ou de chaussettes, pour utiliser telle raquette, il a eu un sourire imprécis : beaucoup d'argent, certes... La question n'est pas là, interrompait très justement René Lacoste, au moment du grand chelem on ne compte pas ses sous, on compte ses points, et on paierait pour gagner.

Si l'on songe aux heures d'entraînement, quatre heures par jour encore pour un super-champion, aux recettes réalisées et aux sommes déplacées sur leur nom, au xservitudes et à la brièveté de leur fulgurante carrière, souvent comparée à celle d'un virtuose ou d'un danseur, on ne voit vraiment pas pourquoi ils ne seraient pas payés au plus haut prix.

Autre question corollaire et également révélatrice. Est-il vrai que Borg haïsse son adversaire sur le ocurt ? Oui, forcément. Le plus formidable des amis devient alors le plus redoutable des ennemis, et tout cède au désir de vaincre. Qu'est-ce qu'il faut pour cela ? Et des dons et du caractère. Il faut, précisait Lacoste, ce qu'aucune fédération, même si ele multiplie les terrains de sport et les possibilités de jouer pour rien ou pour pas cher, ne peut vous donner : la faculté et surtout la volonté d'être le meilleur, le premier.

Ce qui frappait dans l'xecellent document sur Roland-Garros, réalisé par Adolphe Dhrey (le commentaire d'Olivier Merlin était dit par Claude Brasseur), c'est le côté dramatique de ces tournois, où s'opposent, comme les preux d'autrefois, ahanant, transpirant, entièrement fermés, concentrés sur leur effort, sur le jeu de la vie et de la mort, les derniers chevaliers des temps modernes.

CLAUDE SARRAUTE.

RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(soixante-quatrièmes de finale)

Portes b. Hoyt (E.-U.), 7-5, 6-4, 6-2 ; Slozill (Tch.) b. Marks (Austr.), 6-2, 6-1, 7-6 ; Borg (Suède) b. Smid (Tch.), 6-1, 5-7, 6-4, 6-4 ; Dibbs (E.-U.) b. Saviano (E.-U.), 6-3, 6-3, 4-6, 6-2 ; Moretton b. Elter (R.F.A.), 3-6, 6-1, 7-6, 6-2 ; Fibak (Pol.) b. Gunthardt (Suisse), 6-1, 4-6, 6-5, 6-4 ; Maher (Austr.) b. Wunsching (R.F.A.), 6-3, 5-7, 6-0, 6-4 ; Carter (Austr.) b. Maze (E.-U.), 4-6, 3-6, 6-2, 7-6, 6-2 ; Teacher (E.-U.) b. Lopez-Maeso (Esp.), 6-2, 6-3, 4-6, 6-2 ; Dowdeswell (Rhod.) b. Velasco (Col.), 6-2, 6-2, 6-1 ; Hutka (Tch.) b. Kriek (Afr. Sud), 7-6, 6-0, 3-6, 6-3 ; Borowiak (E.-U.) b. Kary (Autr.), 6-4, 3-6, 2-6, 6-2, 6-3 ; Pecci (Par.) b. Jauffret, 6-7, 6-4, 7-5, 6-1 ; Solomon (E.-U.) b. Van Dillen (E.-U.), 6-3, 6-2, 7-5 ; Higueras (Esp.) b. Edmondson (Austr.), 6-3, 4-6, 4-6, 6-1, 6-2 ; Lendl (Tch.) b. Filiol (Chili), 7-6, 6-3, 4-6, 6-3 ; Mayer (E.-U.) b. Svensson (Suède), 6-7, 6-2, 6-1, 6-3 ; Krishnan (Inde) b. Fleming (E.-U.), 6-4, 6-3, 6-4 ; Noah b. Martin (E.-U.), 7-5, 6-7, 6-3, 6-7, 6-3 ; Clerc (Arg.) b. Stockton (E.-U.), 5-7, 6-3, 3-6, 6-2, 6-3.

Lloyd (G.-B.) b. Fritz, 6-3, 3-6, 6-2, 6-7, 6-3 ; Barazzutti (It.) b. Deblicker, 6-4, 6-2, 7-5 ; Connors (E.-U.) b. Moor (E.-U.), 6-1, 6-2, 6-3 ; Freyss b. Alvarez (Arg.), 6-3, 6-2, 6-4 ; Bedel b. Hrebec (Tch.), 7-5, 6-2, 6-3 ; Smith (E.-U.) b. Franulovic (Youg.), 6-2, 7-6.

Gildmeister (Chili) b. Pfister (E.-U.), 6-3, 6-2, 7-6 ; Mootram (G.-B.) b. Johansson (Suède), 1-6, 6-1, 1-6, 7-6 ; Vilas (Arg.) b. Dent (Austr.), 6-1, 6-0, 5-7, 6-1 ; Taroczy (Hongrie) b. Bertolucci (It.), 6-0, 6-2 et abandon ; Walts (E.-U.) - Gerulaitis (E.-U.), 6-2, 6-2, 3-6 (interrompu) ; Case (Esp.) b. Cano (Arg.), 6-4, 6-7, 6-7, 6-4, 6-4.

FOOTBALL

Championnat de France

SUSPENSE MAINTENU JUSQU'AU 1er JUIN

Il faudra attendre la dernière soirée de compétition, vendredi 1er juin, pour connaître le champion de France de football 1978-1979. Mardi 29 mai, Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne, qui jouaient à domicile, ont nettement battu leurs adversaires respectifs. Un match nul des Strasbourgeois à Lyon lors de l'ultime soirée, suffirait désormais pour leur assurer le titre, quels que soient les résultats des Nantais à Laval et des Stéphanois à Bastia. Dans le bas du classement, la dernière soirée sera marquée par le choc Valenciennes-Paris-Football-Club, dont le vainqueur évitera la relégation en seconde division.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(trente-septième journée)

*Strasbourg b. Paris-S.-G.	3-0
*Nantes b. Lyon	5-1
*Saint-Etienne b. Angers	4-0
*Monaco et Laval	2-2
*Metz b. Bastia	3-1
*Nice b. Bordeaux	2-1
*Lille b. Marseille	2-0
*Paris F.C. b. Sochaux	3-1
*Nîmes b. Valenciennes	5-0
Nancy b. *Reims	3-1

Classement. — 1. Strasbourg, 54 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 52 ; 4. Monaco et Metz, 42 ; 6. Lille et Lyon, 40 ; 8. Nîmes et Bordeaux, 39 ; 10. Sochaux et Marseille, 37 ; 12. Nancy, 36 ; 13. Bastia, 35 ; 14. Paris-Saint-Germain, 34 ; 15. Nice, 31 ; 16. Laval, 30 ; 17. Angers, 29 ; 18. Valenciennes et Paris F.C., 27 ; 20. Reims, 17.

VOILE

La Transatlantique en double

« FERNANDE » EN TÊTE

C'est *Fernande*, le plus grand monocoque de la course, mené par Jean-Claude Parisis et Olivier De Rosny, qui se trouvait, mardi 29 mai, le plus près des Bermudes par rapport à la route orthodromique (la plus courte sur le globe). Sa position était 49°21 Nord et 14°72 Ouest, à 6 heures du matin G.M.T. (8 h. Paris). *Fernande* précédait dans l'ordre *Kriter VI*, d'Olivier de Kersauson (47°75 N et 14°15 O), *V.S.D.* d'Eugène Riguidel (49°07 N et 14°22 O), *Télé-7-Jours* de Michael Birch (49°24 N et 13°70 O), *Paul Ricard* d'Eric Tabarly (46°19 N et 13°44 O) et *Kriter V* de Michel Malinovski (46°54 N et 13°44 O).

Une dépression centrée sur le Groënland perturbe la zone dans laquelle vont entrer les voiliers faisant route au Nord. Les vents de force huit à neuf ont démâté « Marthe Vidéo ». Michel Moreau est même tombé à l'eau mais à pu être repêché par son coéquipier, Patrick Thérond. Les deux hommes font route vers la Trinité-sur-Mer, sous grément de fortune. « Capri » regagne également la Bretagne, Michel Ribert ayant des ennuis avec son mât. Dans une liaison avec Radio-Armorique, Eugène Riguidel a précisé, mercredi 30 mai, que « V.S.D. » avait perdu ses deux foils (patins) emportés par une vague.

ESCRIME

Le règne de Melun continue

En remportant les championnats de France individuels et par équipes, le week-end dernier, à l'Agora d'Evry, Bruno Boscherie et son club, le Cercle d'escrime de Melun, ont confirmé la supériorité de l'école de fleuret seine-et-marnaise.

Pour devenir champion de France, il ne suffit pas d'être le favori logique, de posséder une technique très élaborée, un style remarquable et un palmarès étoffé. C'est ce qui ressort du nouvel échec subi par Didier Flament, le fleurettiste du Racing Club de France, classé seulement sixième de la finale, après avoir semblé écrasé par le poids des responsabilités. En fait, depuis qu'il est devenu champion du monde à Hambourg (*le Monde* daté 16-17 juillet 1978), Flament est l'homme à battre, et, nerveusement, il ne le supporte guère. Pratiquement irrésistible dans un jour faste, il se montre incapable de puiser dans ses ressources dès lors que les circonstances l'exigent. Bref, il feint d'ignorer que l'escrime n'est pas un sport de salon, qu'il faut parfois se faire violence pour compenser une défaillance passagère. Comme s'il était humiliant pour un champion du monde de redescendre au niveau du commun des bretteurs.

Formés à Melun par le maître Ernest Revenu, un ancien gendarme au fer infaillible, Jacky Courtillart, Daniel Revenu, Bernard Talvard, Frédéric Pietruszka et Bruno Boscherie n'ont jamais été embarrassés par ce genre de problème. Très tôt, ils ont appris que l'escrime est un sport simple basé sur les qualités techniques et la vitesse d'exécution. Elevés durement à l'école de la rigueur, ils ont compris que ces deux éléments ne sont rien sans combativité. En vingt ans, neuf titres de champion de France individuel et dix par équipes, cinq Coupes d'Europe des clubs champions et plusieurs médailles olympiques ont consacré les mérites de cette pédagogie, certes dirigiste mais à l'efficacité évidente.

Daniel Revenu, professeur d'éducation physique, reconnaît d'ailleurs aujourd'hui : « *Lorsque j'étais jeune enseignant, j'étais en totale opposition avec les idées de mon père. Or, tout en cherchant une méthode d'initiation moins contraignante, nous avons été obligés d'admettre la nécessité du perfectionnement technique au plastron du maître.* » Ernest Revenu n'a que faire de ces recherches : « *Je réviserai mes conceptions lorsque ces nouveaux philosophes du sport auront formé autant de champions que moi* », dit-il, obstiné. Le passé et le présent lui ont donné raison. Jamais un club n'a fourni autant d'escrimeurs internationaux à l'équipe de France. Du reste, l'avenir ne lui fait pas peur.

Dimanche, le sixième titre consécutif de champion de France par équipes remporté par ses élèves est venu justifier la confiance du « sorcier de Melun », personnage irritant mais maître d'armes unanimement admiré. Les sélections pour le championnat du monde juniors — disputé du 12 au 16 avril 1979 à Southbend (Etats-Unis) — de trois de ses jeunes élèves, Jean-François Plantet, Ange Pezzini et Michel Magne, prouvent sans équivoque que la source n'est pas tarie. Seule ombre au tableau : jamais un Melunais n'a réussi à gagner à titre individuel une médaille d'or aux Jeux olympiques et aux championnats du monde. Mais à Melun on ne désespère pas. Boscherie ou Pietruszka peuvent un jour ou l'autre décrocher le gros lot.

JEAN-MARIE SAFRA.

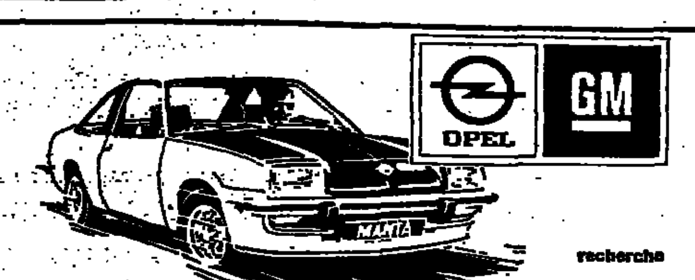
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



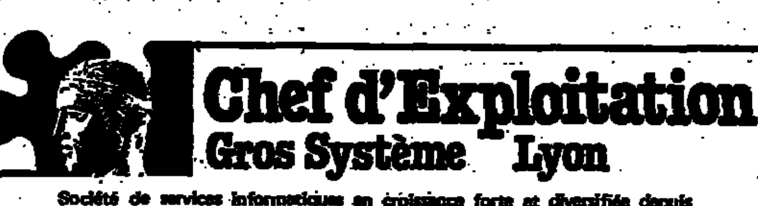
recherche

3 DELEGUES APRES-VENTE
Région LIMOGES - DIJON - LYON

ILS SERONT CHARGES :
- d'assister le réseau OPEL dans son développement, son organisation, sa formation technique
- de promouvoir la politique Après-Vente OPEL sur le réseau.

VOUS AVEZ :
- une formation technique niveau ESTACA, ESCRA
- la connaissance de la réparation automobile
- le goût des contacts humains
- la connaissance de l'Anglais
- une grande disponibilité.

ADRESSEZ-nous votre candidature manuscrite avec curriculum vitae, photo récente et rémunération souhaitée à : GENERAL MOTORS FRANCE - 5, Boulevard Galliéni Service du Personnel - 92231 GENNEVILLIERS.



Chef d'Exploitation
Gros Système Lyon

Société de services informatiques en croissance forte et diversifiée depuis plusieurs années met en place un nouveau centre de traitement et crée un poste CHEF D'EXPLOITATION - GROS SYSTEME - LYON,
Il. maîtrise le fonctionnement de la configuration biprocesseur,
. contrôle les moyens logistiques, la maintenance du matériel et la sécurité du centre,
. dirige et anime les équipes d'exploitation.
De formation supérieure ou équivalent, il a une expérience de trois ans des gros systèmes (IRIS 80 apprécié) travaillant concurremment en local et en télétraitement.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 104 M à notre Conseil.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE - LE MANS recherche 1 ANIMATEUR (TRICE) sept. 79. Poss. 2 ans min. form. Env. candidature + C.V. + photo (avant le 20 juin 79) à nº 7922 « le Monde » Publicité 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

MIGENNES (89) Ass. 1901 rech. Directeur permanent, secteur Enfance. Diplôme CAPASE ou 12 U. V.
Salaire départ : 3.100 F.
Ecrire à M. le Président, Association Centres Loisirs, Mairie de Cheny, 89400 Migennes

ORGANIS. de SEJ. LINGUIST. cherche PROFESSEURS pour enseigner français à lycéens allemands. Juill-août. Côte Atlantique et Méditerranée. Ecr. en français. EUROVAC, 226. Neckarstr., STUTTGART, RFA, ou téléph. à PARIS : 236-22-54.

SIEGE PARIS RECHERCHE POUR ETABLISSEMENT **NANCY**

RESPONSABLE SERVICE PERSONNEL

— Formation licence droit, CIFFOP ou équivalent ;
— Expérience dans la fonction souhaitée, attache fonctionnelle au Sce personnel Paris ;
— Possibilité logement.

Adresser C. V., prétentions et photo, sa réf. 1.843 à SWEERTS B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Important constructeur matériel filature forte position exportatrice rech.

INGÉNIEUR TEXTILE
Technico-Commercial

Mission : études de projets et relation avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir, soit à un ingénieur débutant, de Roubaix, Mulhouse ou similaire, soit à un technicien supérieur textile ayant quelques années d'expérience pratique filature, fibres longues.

Anglais ou allemand courant indispensable
Situation : ville de l'Est
Possibilité de logement

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 829 D

INTERNATIONAUX

MÉCANICIEN STATIONS DE POMPAGE

Important Bureau d'Etudes français à vocation internationale recherche, disponible rapidement, pr un séjour de longue durée en Afrique noire francophone, un mécanicien de bonne formation techniq., ayant des connaissances en électromécaniq., ainsi qu'une expér. de plusieurs années dans l'entretien des stations de pompage, acquises si possible à l'étranger. - Merci d'écrire en adress. votre C.V. (préciser votre rémunération actuelle) et en mentionnant sur l'enveloppe la référence nº 20.247 à : MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

FLEETGUARD

Filiale de Cummins Engine Company, et l'un des plus grands fabricants américains de filtres pour moteurs diesels, installe une unité de production à Quimper

Dans le cadre de cette implantation, nous avons à créer les postes suivants :

Ingénieur méthodes
FONCTIONS :
Etudier, réaliser et mettre en route les procédés et les gammes de fabrication. Définir et mettre en place le système de gestion de production et le calcul des coûts.
PROFIL :
Formation ingénieur mécanicien/Electro mécanicien (type ENSI-AM), expérience méthodes et bonne pratique de l'anglais.

Ingénieur informatique
FONCTIONS :
Créer un service informatique pour Quimper ainsi que pour les centres de distribution de la société en Europe. Définir le plan informatique à moyen et long terme. Assurer le développement des procédures et programmes informatiques. « Vendre » le concept informatique au sein de la société.
PROFIL :
Quelques années d'expérience dans le domaine, bonne connaissance de l'environnement industriel, anglais impératif, formation ingénieur.

Comptable industriel
FONCTIONS :
Définir et animer un système comptable industriel comprenant la paye, le calcul des coûts, les inventaires, la comptabilité clients, la comptabilité fournisseurs, la trésorerie, les liaisons bancaires, les rapports financiers, les rapports fiscaux et la tenue du tableau de bord.
PROFIL :
Formation D.E.C.S. et expérience similaire appréciées. Bonne pratique de l'informatique et de l'anglais.

Responsable des achats
FONCTIONS :
Définir une politique d'achats, établir les besoins selon les programmes, rechercher les fournisseurs, négocier les marchés, approvisionner les matières premières, gérer son budget.
PROFIL :
Formation commerciale (type E.S.C.), expérience de 5 ans dans la fonction, négociateur chevronné, bonne pratique de l'anglais.

Responsable des relations humaines
FONCTIONS :
Evaluer les besoins en personnel pour l'usine, effectuer les recrutements, assurer la gestion de personnel, les plans de formation, les relations sociales et syndicales.
PROFIL :
Expérience similaire et bonne pratique de l'anglais.

Tous les postes seront situés à Quimper. Bonne pratique de l'anglais nécessaire. Période de stage aux Etats-Unis.

Si vos qualifications et votre expérience répondent à nos besoins, veuillez écrire en anglais, en joignant un curriculum vitae détaillé en anglais à :

FLEETGUARD - 10, RUE ALBERT-STEPHAN
Z.I. DU PETIT-GUELEN - 29000 QUIMPER

Banque Populaire DE LORRAINE

est en mesure d'offrir à des

CADRES DE BANQUE

Possédant une expérience de plusieurs années dans l'exploitation et/ou dans des services centraux et ayant une formation supérieure.

Des postes d'avenir comme

Fondés de pouvoirs, futurs directeurs d'agences, inspecteurs et rédacteurs centraux.

Ecrire lettre avec curr. vitae détaillé, prétentions à nº 13.707, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MSL
73, bd. Haussmann 75008 PARIS Tél. (1)266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 LYON Tél. (78) 62.08.33.

Responsable de la gestion des Ressources Humaines
160/180 000 F *Lyon*

La filiale française d'un groupe multinational fabriquant des équipements électromécaniques de grande série, recherche pour une de ses principales usines (1000 personnes) un responsable de la gestion des ressources humaines. En relation étroite avec le Directeur des relations humaines, il assurera, après une période de formation au siège, la mise en œuvre de la politique du personnel sous tous ses aspects (recrutement, formation, rémunération et classification, hygiène et sécurité, relations avec les syndicats, etc...). Il suivra la conjoncture sociale et s'efforcera d'en prévoir le développement. Il établira les directives nécessaires pour que le personnel reçoive les conseils souhaitables (professionnels ou personnels). Enfin, il veillera au maintien du climat de l'entreprise. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans et de formation supérieure (3ème cycle, université ou grandes écoles), aura acquis, de préférence dans une société employant des effectifs similaires, l'expérience pour traiter des problèmes du personnel en usine. Ecrire à P. Rigollier - réf B 10162 (Lyon).

. Discrétion totale assurée



emplois internationaux

BANQUE INTERNATIONALE
EN PLEINE EXPANSION
recherche
pour une première affectation en
AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

CADRES
CLASSES VI ET VII

- Les postes à pourvoir exigent une expérience bancaire de 10 à 15 ans dans l'exploitation impliquant une bonne polyvalence.
- Diplôme universitaire ou professionnel souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence JER à

emF euromédia *
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

* Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées avec la plus totale confidentialité.

Côte d'Ivoire
LA PREMIERE SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUCTION D'HUILE DE PALME, recherche

Pour ses huileries de la REGION COTIERE

Plusieurs chefs de production-entretien

Adjoints directs du responsable d'huilerie seront chargés de la production et de l'entretien des chaînes d'extraction.

Formation électromécanicien, 5 à 10 ans d'expérience ou niveau officier mécanicien de la marine.

Pour tous ces postes une première expérience de la vie Outre-Mer serait appréciée.
- logements équipés et meublés
- voiture de service
- facilités de scolarisation des enfants
- contrats expatriés et avantages sociaux inhérents.

Les candidats pressentis recevront une documentation sur la société et les postes à pourvoir.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé photo et prétentions sous réf. 39M100 au

CP **Centre de Psychologie Appliquée**
69, rue de Monceau 75008 PARIS
Partenaire pour la France de Consult-Eur

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE FORAGE PÉTROLIER
activité internationale
SIEGE SOCIAL REGION PARISIENNE
recherche pour base
Port-Gentil (Gabon)

COMPTABLE RÉSIDENT
Expérience nécessaire

Poste à occuper dès le 1er août après période de formation au siège social.

Adr. photo, lettre de candidature et C.V. manuscrit en précisant situation de famille, rémunération annuelle actuelle, prétent. et date de disponibilité. nº 13.354 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

URGENT
IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche
pour conduire un chantier de construction de serres en Irak :

UN CHEF DE CHANTIER DE HAUT NIVEAU

- Formation ingénieur ;
- Forte personnalité ;
- 30 ans minimum ;
- Anglais exigé ;
- Expérience à l'étranger nécessaire ;
- Libre de suite.

Il sera responsable de l'organisation du chantier et de la coordination entre les différents sous-traitants.

Env. C.V. et ph. à Sodeix, 16, r. d'Artois 75008 Paris

Important constructeur matériel filature
Très forte position exportatrice recherche

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL
HEC - ESC - IECS ou similaire

Anglais courant, deuxième langue (Allemand ou Espagnol) souhaitée
Mission : mise au point et suivi des parties financières et juridiques d'importants contrats d'exportation.
Relations avec banques (financements export).
Gestion des polices Coface.
En liaison avec une équipe d'ingénieurs technico-commerciaux il participera aux négociations des contrats.
Brefs déplacements intermittents.
2 à 3 ans d'expérience (Exportations biens d'équipements, techniques financières export) souhaitées.
Résidence ville de l'Est, agréable région touristique.

seletec Adr. C.V. détaillé s/réf. 859
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG Cédex

directeur de succursale
génie climatique
STRASBOURG

La filiale française d'un Groupe Suisse, spécialisée dans le Génie Climatique recherche le futur Directeur de sa succursale de Strasbourg.

Cette succursale comprend une centaine de personnes, contrôle une agence à Mulhouse et réalise un important chiffre d'affaires.

Rattaché à la Direction de la filiale, le Directeur régional dispose d'une large autonomie. Il assume la responsabilité commerciale, technique et administrative de la succursale.

Ce poste conviendrait à un ingénieur spécialisé en Génie Climatique, ayant de solides références dans la profession : conduite de chantiers, négociations de contrats, gestion d'affaires. La pratique de la langue allemande ainsi que la connaissance de la région sont indispensables.

Les candidats enverront leur c.v. manuscrit en indiquant leurs prétentions sous référ. 75.062,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS,

Industrie du bois :
pour une usine travaillant 24 heures sur 24 et comprenant du matériel lourd et automatisé

recherche

UN INGÉNIEUR DE MAINTENANCE

Mission :
- Définir et organiser le service de maintenance ;
- Définir et mettre en application un système de maintenance préventive ;
- Présenter et suivre son budget de maintenance annuel ;
- Dynamiser son service et obtenir des résultats rapidement.

Qualités requises :
- Ingénieur électromécanicien, expérience 2 à 4 ans mini dans un service similaire ;
- Qualités de chef et de meneur d'hommes ;
- Homme de terrain conscient des problèmes de gestion.

Expérience du travail à feux continus appréciée.
Lieu de résidence : Haute-Saône.

Ecrire à nº 799.784 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PRICEL

recherche

auditeurs internes

Ils effectueront des missions d'audit et participeront également aux travaux d'analyses financières du Groupe.

Ils seront les futurs «Controllers» du Groupe.

Les candidats, dynamiques, ambitieux et disponibles, doivent justifier d'une expérience de 2 à 4 ans dans un CABINET D'AUDIT ANGLO-SAXON.

Envoyer C.V. avec photo à PRICEL, 22, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS.



THOMSON-CSF

Nous créons une nouvelle division :

Division Composants Microonde

Nous fabriquons des composants spécifiques, orientés vers les télécommunications et les applications radar.

Nous offrons à de

JEUNES INGENIEURS

ESE, IEG, ENSHEIT, ISEP, ESME, etc...

plusieurs postes d'Ingénieurs d'Affaires:

- Missions en France et en Europe
- Analyses de marché - Définition de nouveaux produits et recherche de nouveaux domaines d'application
- Anglais nécessaire - La connaissance d'une langue secondaire, notamment de l'allemand, serait appréciée
- Une première expérience technique ou industrielle dans une activité à haute technicité est recommandée.

Adresser curriculum vitae au Siège de la Division 101, Bd Murat 75781 Paris Cedex 16, à l'attention du Chef du Personnel.

Pour contribuer à la **création de projets informatiques importants** sur CII HB 66/20, Groupe Français Multinational, recherche :

– UN ANALYSTE

– DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

possédant une expérience sur Gros Systèmes et ayant le goût du dialogue avec les utilisateurs.

D.U.T. ou équivalent souhaité.

L'intégration se fera dans des équipes volontairement petites pour permettre à chacun d'y avoir un travail riche et varié et d'y évoluer rapidement.

Lieu de travail : PARIS-Montparnasse.

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 35 M à ACLES 1 F103
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20
qui est chargé de la sélection.

HAVAS CONTACT

acles

SMITHKLINE

DIVISION

GEOMETRIC DATA

Leader mondial des systèmes automatiques pour formules leucocytaires crée la fonction de

BIOLOGISTE

SPECIALISE EN HEMATOLOGIE

POSTE :
Responsable des applications et de la formation, ce véritable conseiller technique devra :
- effectuer les démonstrations et les évaluations des systèmes
- former les utilisateurs
- apporter une assistance technique lors des négociations commerciales.

PROFIL :
Pharmacien ou Biologiste expérimenté - C.E.S. d'hématologie apprécié.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Conditions de travail très attrayantes et carrière ouverte dans un groupe en expansion continue.

Poste basé à PARIS comportant des déplacements fréquents de courte durée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et desiderata à Groupe SMITHKLINE Réf. Geometric Data - Direction du Personnel - 15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX, DISCRETION ASSUREE.

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

recherche

délégué commercial export

Le candidat :
- il a une connaissance approfondie du milieu de la parfumerie et de la cosmétique et une solide pratique du Commerce International
- c'est un homme de relations, capable d'allier sens commercial et souci de la rentabilité.

La fonction :
- cette activité s'exerce en direction des marchés intérieurs, des free-shops et compagnies aériennes situés en Europe.
- elle implique la dynamisation de ses différents secteurs par :
  - la définition d'objectifs de vente,
  - la mise en œuvre de moyens pour leur réalisation (plans Marketing, animation commerciale, contrôle de la distribution sélective).

Déplacements permanents à l'étranger.
Pratique courante indispensable de l'anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 13322 au Service du Recrutement 28/34, Boulevard du Parc 92521 NEUILLY SUR SEINE



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X - ESE - CENTRALE)

pour assurer la fonction de

chef de projet automatisme

Cette mission implique une bonne connaissance des périphériques électromécaniques de mini-ordinateurs et/ou des automatismes à base de microprocesseurs.

SONT INDISPENSABLES :
— des qualités d'animateur et de gestionnaire
— une pratique des contacts commerciaux de haut niveau
— la pratique courante de l'anglais.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel, 1, Avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES.

ORGANISME PARAPUBLIC

région OUEST DE PARIS
recherche :

2 ANIMATEURS CONSEILLERS EN FORMATION

L'UN POUR LES YVELINES :
Chargé, sous la Direction du Chef de Section Formation Professionnelle Continue, de :
- la responsabilité pédagogique des stages ;
- d'assurer l'animation directe des stages dans sa spécialité.

L'AUTRE POUR LE VAL-D'OISE :
Chargé de collaborer à la création d'un centre d'animation pédagogique.

Formation supérieure
Expérience professionnelle d'au moins 5 ans
Habitude des relations avec les P.M.E.

1 ANIMATEUR COMPTABILITÉ GESTION

Formation D.E.C.S. exigée
Expérience professionnelle diversifiée d'au moins 5 ans dans P.M.E.

Env. C.V., photo et prét., sous numéro 13.650, SCONTESSE P., 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS. CEDEX 01, qui transmettra.

Important éditeur juridique recherche pour PÉRIODIQUE SOCIAL

rédacteur

ayant au moins 3 ans d'expérience de la rédaction de presse périodique.

Veuillez écrire sous référence 3836 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

MEDIA-SYSTEM

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

INGÉNIEUR TRANSMISSIONS DE DONNÉES

pour conseiller des informaticiens en matière de réseaux de transmissions de données, étudier les besoins des utilisateurs.

- Il est nécessaire d'avoir 3 ans expérience dans la mise en œuvre et l'exploitation de systèmes de transmissions de données, des connaissances pratiques de réseaux et matériels ;
- Connaissances en informatique sur mini et micro-ordinateur souhaitées.

Adresser curriculum vitae, photo, salaire et prét. sous n° 13.620, C.N.C.A. Service Recrutement Carrières, Cedex 26, 75300 Paris Brune.

Scientific Atlanta France recherche pour son département « SERVICE CLIENTS »

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONIQ.

expérim. en S.A.V. et mainten. Le poste à pourvoir comprend la responsabilité du département
ANGLAIS NECESSAIRE
Envoyer C.V. complet et prét. a Scientific Atlanta France, Centre d'affaires Paris-Nord 93153 LE BLANC-MESNIL. Tél. : 867-68-20.

STE GROUPE P.U.K. Demi-produits cuivreux et aluminium recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR et **UN PROGRAMMEUR**

Contrat à durée déterminée d'un an, Formation M.I.A.G. ou D.U.T.

Expérience d'un an souhaitée. Langage COBOL, mise en place d'applications temps réel.

Adresser C.V. et photo à DIRECTION DU PERSONNEL CUIVRE ET ALLIAGES 9-11, rue Georges-Enesco, 94008 CRETEIL Cedex.

CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche COLLABORAT. COMMERC. (Homme ou Femme) Aptitude à négocier à haut niveau Formation assurée Situation d'avenir Rémunération importante. Téléph., pr R.-V. : 553-20-00 +.

Sté Presse Démocratique rech. JEUNES PROGRAMMEURS (I.U.T. ou expér.) bonne connaissance du Cobol pour travail sur projet base de données en télétraitement. Ecrire : « La Vie Ouvrière » 33, rue Bouret, 75940 PARIS Cedex 19.

INGENIEUR béton armé très qualifié pour direction d'agence bureau d'études, NICE ou PARIS. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS, réf. 67743.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL PARIS-15e recherche

EMPLOYÉES ADMINISTRATIVES

NIVEAU BAC
Connaissance dactylo souhaitée. Expérience professionnelle de préférence. Bon salaire. Horaires libres. Avantages sociaux.

Env. C.V. + photo s/réf. 666 M PUBLISCOPE JUNIOR, 11, rue Royale, 75008 PARIS qui transmettra.

LABORATOIRE ROGER BELLON
90, r. Marcel-Bourdarias
ALFORTVILLE (94)
recrute
POUR LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE

TECHNICIEN BIOCHIMISTE

NIVEAU B.T.S.
POUR EXPERIMENTATION SUR ANIMAUX
Envoyer C.V.

UNION CARBIDE FRANCE

recherche pour siège RUNGIS jeune diplômé(e) enseignement supérieur de gestion, 2 à 3 ans d'expérience, excellentes notions d'anglais pour occuper le poste de

RESPONSABLE CRÉDIT CLIENTS

Placé(e) sous l'autorité du trésorier, il(elle) devra animer une équipe de 4 personnes et coopérer étroitement avec les services commerciaux.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. "crédit" à Monsieur le Chef du Personnel UNION CARBIDE FRANCE 4, place des États-Unis SILIC 214 94533 RUNGIS CEDEX

Emplois et Entreprises

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING

dans le cadre de son développement RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

I.E.G. - E.S.E. ou équivalents 5 à 10 années d'expérience de B.E.

Le candidat sera appelé à prendre la responsabilité des études d'équipements électriques, d'instrumentation et de contrôle au sein du bureau d'études.

Sa fonction comportera :
- La rédaction des spécifications techniques,
- Le suivi et la réalisation des études,
- L'assistance éventuelle des opérations de montage.

Anglais courant exigé. Réf. LX 500.

PROJETEUR

Electricien et Instrumentiste pour bureau d'études. 3 à 5 années d'expérience.
Anglais nécessaire. Réf. LX 650.

Pour ces deux postes :
DISPONIBILITÉ RAPIDE SOUHAITABLE

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous n° 634 M à ZÉNITH PUBLICITÉ - 36, av. Hoche 75008 Paris en indiquant la référence du poste recherché.

Juriste haut niveau

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, nombreuses filiales France et étranger

offre au sein de son Siège un poste de Juriste haut niveau. Le titulaire devra disposer d'études supérieures en droit : maîtrise - DES et si possible SC. PO (ou équivalent).

Son expérience confirmée de 7 à 10 ans en droit des affaires (notamment droit à la concurrence et de la consommation en France et à l'étranger) devra lui permettre d'assurer : un rôle de conseil auprès de la Direction Générale, des Directeurs des départements et de filiales pour l'étude et la réalisation d'accords à dominante commerciale. Il s'agit d'un rôle important impliquant des qualités de contact, de rigueur et d'imagination.

Bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire sous référence LT 437 CM
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE

etap

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

PRODUCTION

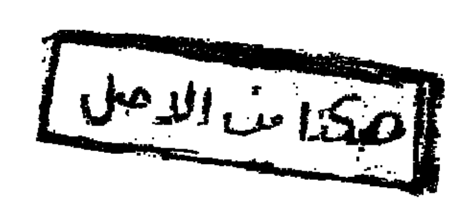
recherche

UN INGENIEUR EN ORGANISATION

4 à 5 années de pratique soit dans un Cabinet spécialisé soit dans une grande entreprise pour conduire des études et projets au sein d'un service organisation traitement de l'information à Paris.

Aptitude à l'expatriation dans le cadre d'un développement de carrière.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référence 13024 à SNEAP - DC Recrutement - 21bis avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat 64000 PAU



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL recherche

un juriste d'entreprise

de formation Doctorat ou DES, il possèdera **si possible une première expérience de Droit des Affaires.** Il aura pour mission de conseiller les diverses Divisions de la Société et de participer à toutes les études juridiques. Une parfaite connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Adresser C.V., photo sous référence COSE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30 rue Vernet 75008 PARIS

---

2 cadres comptables
— EVRY (91)
— BORDEAUX

Société Immobilière d'importance nationale recherche 2 cadres comptables, l'un pour Evry (91), l'autre pour Bordeaux - D.E.C.S. ou équivalent. Ils devront : coordonner le travail d'une équipe de comptables - vérifier les bilans - contrôler les déclarations fiscales - recevoir les commissaires aux comptes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en indiquant le secteur choisi, sous référence 1838 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPTE SOCIETE
FRANCO-ALLEMANDE
PROCHE BANLIEUE
SUD-OUEST
recherche

ADJOINT au CHEF COMPTABLE

CHARGE :
— De la supervision et de la coordination des équipes comptables ;
— De l apréparation des bilans sociaux et fiscaux.

Il participera à la mise au point des procédures comptables et du système informatique.

NOUS DEMANDONS :
— Le niveau minimum du DECS ;
— L'expérience de la maîtrise d'une cellule comptable et des références en révision comptable ;
— Un diplôme supérieur de gestion et la connaissance de la langue allemande seraient des atouts très appréciés.

SALAIRE ANNUEL DE DEPART 85.000 F

Ecrire avec C.V. à Mlle D'ORNANT
FIDAL PARIS, 18 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET

Si vous recherchez les contacts humains et les responsabilités inhérentes aux problèmes

de RECRUTEMENT

Vous avez l'opportunité de rejoindre une société de notoriété mondiale au sein d'un de ses importants établissements de la banlieue NORD-OUEST de PARIS.

Les fonctions proposées sont celles d'un Cadre, susceptibles de développement, en province éventuellement.

Des avantages sociaux, tels que transport gratuit par cars, restaurant d'entreprise, etc., s'ajoutent à la rémunération qui sera étudiée en fonction de la personnalité retenue.

Adr. C.V. + photo n° 13.575, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège social à PARIS

CADRE JURIDIQUE

L'homme que nous recherchons s'intégrera à une équipe déjà constituée, il devra avoir une pratique courante du droit des marchés administratifs et des relations conventionnelles entre entreprises ; les débutants ne pourront être retenus.

Envoyer C.V. détaillé à M. CHAUVIN,
Responsable Relations Humaines
CAMPENON BERNARD CETRA
92-98 bd Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche
pour son département des études économiques et financières

UN ÉCONOMISTE

Chargé d'analyser la conjoncture économique et financière et ses conséquences

- Etudes supérieures de sciences économiques maîtrise des méthodes statistiques d'analyse économique et de l'outil informatique.
- Expérience de 2 à 3 années et connaissance de l'anglais nécessaire.

Lieu de travail proche banlieue OUEST.

Envoyer C.V., photo, salaire et prét. à n° 13.165, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société d'Instrumentation Scientifique
Filiale d'un groupe international
recherche

RESPONSABLE DE PRODUCTION

33 ans minimum.
Ingénieur Grandes Ecoles, rattaché à la Direction Générale, il aura la charge d'une unité de 100 personnes sous les angles : coût, qualité et délais.
Anglais nécessaire.
Référence 951.

INGÉNIEUR MÉTHODES

30 ans minimum.
Formation Grandes Ecoles.
En collaboration avec les études et le développement, il réalisera l'industrialisation des nouveaux produits.
Il coordonnera les actions d'amélioration de productivité (procédés, postes de travail).
Il créera les gammes de travail.
Référence 952.

Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.

Adresser C.V. et prétentions à M. PHAN, B.P. 231, 92505 Rueil-Malmaison.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour sa
DIVISION AERONAUTIQUE

Un CADRE jeune

Pour la prospection des ventes d'équipements embarqués

LE CANDIDAT DOIT ÊTRE :
— Soit de formation technique avec aptitude commerciale ;
— Soit de formation commerciale pouvant s'intéresser après initiation, à des réalisations mécaniques, hydrauliques et électriques modernes.

2 ans d'expérience de vente sont indispensables ainsi que la connaissance de la langue anglaise.

Courts déplacements en FRANCE et en EUROPE.

Envoyer C.V. et prétentions n° 13.172 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui tr.

SOCIETE JURIDIQUE et FISCALE de FRANCE RECHERCHE

UN CONSEIL FISCAL

- Formation universitaire ;
- Connaissance du droit des sociétés et de la comptabilité ;
- Expérience réelle.

ANCIEN INSPECTEUR DES IMPOTS, JURISTE d'ENTREPRISE ou de BANQUE...

— Grande liberté d'action ;
— Rémunération importante.

Env. C.V. manuscrit à S.J.F.F., Direction de Paris, 18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE COMPOSANTS INDUSTRIELS HYDRAULIQUES, PNEUMATIQUES ET DE ROBINETTERIE TOUS FLUIDES

recherche

pour secteurs de la Région Parisienne

TECHNICO-COMMERCIAUX

Ayant une bonne référence dans ce domaine.

Avec références commerciales.

Adresser C.V. + prétentions, à Mlle BAGONNET, SOCIETE HERION, 48, av. Pierre-Curie- 78230 LE PECQ.

GRANDE BANQUE PRIVÉE

recherche pour ses Services Organisation et Informatique

JEUNES DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES

(X, Centrale, H.E.C., Supelec, etc.)

qui pourront acquérir, pendant 2 à 5 ans, une première expérience de type informatique avant de prendre de nouvelles responsabilités dans d'autres Directions (commerciales ou techniques).

Envoyez C.V., lettre manuscrite et photo, sous la référence INFO 1 à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
en pleine expansion
Filiale d'un groupe allemand
recrute

RESPONSABLE
DU SERVICE RECHERCHE ET CRÉATION D'OUVRAGES PRATIQUES ET ILLUSTRÉS

Le candidat aura une connaissance approfondie du secteur édition, une bonne expérience des problèmes de co-édition internationale et pratiquera couramment l'allemand et l'anglais.

Adr. lettre, C.V. dét. et prét. n° 13.521 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

TELSINTER
recherche

CHEF DE PROJETS
IBM - DOS - CICS - DL 1
pour la Défense. Place stable. Salaire très intéressant.

UN INGÉNIEUR SYSTÈME
CICS - DL 1 - IBM/DOS
Libre le plus rapidement possible pour la Défense.
Tél. 292-06-77 Mlle Marignier.

Société Machines-Outils EST PARIS recherche

RESPONSABLE APRÈS-VENTE

LE POSTE S'ADRESSE A UN CANDIDAT DE FORMATION ELECTROMECANIQUE :
— Niveau BTS ou équivalent.
— Il aura déjà l'expér. d'un tel poste dans matériel d'investissement tels que machines-outils ou matériel travaux publics.
— Et devra posséder l'expér. du suivi de la clientèle et tous les circuits administratifs consécutifs à l'après-vente (facturation, expédit., transport).

Ecrire N° 5009, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-XIe.

LA MAIRIE DU PRE-ST-GERVAIS 93310
recrute

UN AGENT D'ENQUÊTES
dég. O.M., niv. B.E.P.C., bne présent., excellente moralité, demande écrite à :
M. LE SENATEUR - MAIRE.

Important Groupe d'Usines Produits modernes d'étanchéité pour le bâtiment recherche (résidence R.P.)

CHEF DE VENTE
Zone nord
Niveau BTS Bâtiment

5 à 10 ans d'expér. technique de l'étanchéité (études ou chantiers) et de vente sont nécessaires.

Mission :
Animation de la Force de vente sur 35 départs du Nord et de l'Ouest.

Assistance aux clients, professionnels de l'étanchéité (problèmes d'études, de devis, d'application, etc.).

Adresser CV détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 850.

GROUPE BANCAIRE
rech. pour son agence D'ARGENTEUIL

JEUNE DIPLOMÉ
IUT ou EQUIVALENT
particulièrement motivé par le commercial en crédit et en banque.

Adr. C.V. + photo à :
CRÉDIT UNIVERSEL
10, avenue Gabriel-Péri
95100 ARGENTEUIL

Importante Société Paris recherche pour poste stable

JEUNE D.U.T. COBOL
Tél. M. Lespinas 292-06-77.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE D'IMPORTATION
recherche pour son SERVICE COMMERCIAL

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Bilingue FRANÇ.-ALLEMAND
Expérimentée - Libre de suite
Ecrire : C.E.V.M.I., 15, avenue P.-Doumer, 75016 PARIS, ou tél. pr R.-VS : 553-47-29 poste 42-41.

Etablissement public rech.

SECRÉTAIRE
possédant B.T.S. et si possible DEUG ou équivalent.
Emploi stable après stage
Activités variées demandant initiatives. - Possib. vacances été 79. - Se prés. : ORSTOM, 24, rue Bayard, Paris (8e)

IMPORTANTE SOCIETE
(secteur pétrolier)
proche banlieue Paris (Nord)
recherche pour ses
Départements techniques
et Commerciaux

SECRÉTAIRES BILINGUES

ANGLAIS - FRANÇAIS
(langue maternelle anglaise)
2 à 3 ans d'expérience
Postes évolutifs.

Env. C.V. et prét. à N° 12729 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vds FORD 15 MTS 1968 vignette 79, nombr. access. Prix 1.800 F. Tél. 993-59-00 après 19 h.

Vd Peugeot 504 T I modèle 76 Prix Argus 22.000 F av. access. 27.000 F. Ecrire de SOUSA 56, r du Chevaleret, 75013 Paris

divers

Vends 3 TRACTIONS CITROEN 7 CV 1936 - 9 CV 1938-1948 capots à trappes laterales, malle ronde - BON ETAT et 3 GM-C amphib. 1942. PNEUS LELIEVRE, Le Val-Fleury 61800 Tinchebray. T. (33)66-64-71

BMW 320 - 525 - 728
79, peu roulé, garanties
Auto-Paris XV - 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e)

locat.-autos

PAR JOUR + KILOMETRE

104 — 52 F TTC
505 — 87 F TTC
604 — 106 F TTC

EXPRESS ASSISTANCE. 504-01-50

LOUEZ
SANS CHAUFFEUR
ROLLS ROYCE SHADOW
MERCEDES 450 SEL
MERCEDES 280 SE
PORSCHE 911 SC TARGA
RANGE ROVER
FINE INTERNATIONAL
66, rue La Boétie, Paris (8e)
563-74-81
Ouvert du lundi au samedi.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17e.
Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

représent. offre

GÉRARD HAAS CRÉATION
recherche

QUELQUES JOLIES REPRÉSENTANTES

pour présenter ses tee-shirts uniques dans toute la France et Paris.
TEL. 766-31-57

travail à domicile

Demande

Exécution de tous travx dactyl. sur IBM Direction, délais rapides, trav. soigné + tirages exemplaires désiré sur copieur Rank Xérox. Tél. : 258-26-75

cours et leçons

M. 37 ans, germaniste, donner. cours temps partiel à partir de septembre, dans rég. parisienne Ecr. n° 7901, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

enseignem.

INSTITUT DU CHATELET
Ctre d'enseignement secondaire privé à effectif limité accueille élèves des CLASSES SECONDES à TERMINALES. Toutes sections.
Demandez notre documentation. 19, rue des Halles, 75001 Paris. Métro Châtelet, près du R.E.R. Téléph. : 236-09-12 et 236-14-25.

traductions

Demande

Traducteur - Interprète ANGLAIS, ARABE, TURC faciliterait vos rapports avec Moy.-Orient. 881-84-24 ap. 17 h.

demandes d'emploi

LE CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES

recherche
pour ses ETUDIANTS, DES EMPLOIS D'ETE
Ecrire ou téléphoner
pour la région ouest de Paris :

CENTRE CULTUREL DE NANTERRE
2, rue de Rouen - 92000 NANTERRE
Téléph. : 721-48-50, poste 223.

Pour la région sud de Paris :
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL
Faculté des Sciences - Bâtiment 490
91400 ORSAY - Téléph. : 942-70-56.

ARCHITECTE

37 ans, marié, deux enfants
5 ans expérience au Moyen-Orient
Anglais courant

CHERCHE SITUATION EN AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT, ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS.
Ecrire n° 1.057 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE TECHNICO COMMERCIAL. — 39 ans - formation en : gestion commerciale, financière, de stocks, organisation d'entreprise, marketing, promotion et vente - anglais courant - solide expérience en promotion et vente, gestion commerciale distribution.

RECHERCHE : poste correspondant à formation et expérience (BCO/DK).

CADRE. — Formation Supérieure chimie - 15 années d'expérience professionnelle dans matières plastiques et onduction.

RECHERCHE : poste responsabilité service technique ou technico-commercial produits industriels (Section BCO/LA).

CADRE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE. — 50 ans - formation de gestion d'entreprise, grande expérience professionnelle (administration des ventes, gestion de stocks achats, gestion personnel, contacts clientèle, etc.) - très disponible.

RECHERCHE à aider toutes entreprises cherchant à administrer et développer ses activités sur le plan commercial en région parisienne (Section BCO/JCB).

H. 28 ans. — Etudes supérieures agricoles - anglais, espagnol - expérience marketing agricole et négoce matières premières à l'export.

RECHERCHE : poste domaine agricole ou para-agricole (Section E).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

JEUNE FEMME - 30 ans
10 ans d'expérience dans métallurgie, contentieux commercial, notions allemand
cherche PLACE STABLE
SECRÉTAIRE - DACTYLO
Rég. PARIS - NORD-OUEST
Ecr. n° 6.054 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN
2 ans d'expér. en ALGERIE, 7 ans d'expér. en TUNISIE avec société internationale de pétrole, ch. poste de prêt. au SAHARA. Ecrire : Hedi BENMRAD, 104, fg St-Antoine, 75012 Paris.

GÉOLOGUE
Licence et maîtrise D.U.E.S. D.E.A. Doctorat 3e cycle, après mission 16 mois Tunisie, rech. poste hydrau-géologie, géologie, ou géo-chimie Ecr. C. Poncet à CERVENS 74550

H. 32 a., Européen, parf. conn. pays francophones, ch. emploi
HOTEL., GUIDE-REPRÉSENTATION
PREF. AFRIQUE NOIRE ou REUNION. Sér. réf. 651-56-47.

DOCTEUR EN DROIT
45 ans, juriste d'entrepr. Risk Manager. Forte spécialité en responsab., droit international, Assurances. Très bon. connaiss. Droit ccial. Anglais, offre collaboration pour secrétariat général, service juridique, gestion des risques, conseil juridique Possibilité association. - Libre rapidem . Ecrire à n° 12.871, Contesse P., 20, av. Opéra (1er).

Ingénieur textile + I.A.E. avant occupé pendant 10 ans les postes de responsable des achats et chef de produits dans une entreprise de prêt-à-porter de marque internationale.
cherche place
pour les mêmes responsabilités Ecr. no T 013493 M Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 22 ans, B.T.S., sténodact., bilingue anglais, débutant rech. poste secrétaire de direction. Nicole RENARD 15, rue de l'Epargne, 92320 Châtillon - Tél. 645-67-53.

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste vidéo et B.F. Exper. enseignement, ch. situation en rapport. Téléphone : 303-58-50.

DIRECTEUR COMMERCIAL
26 ans, grande exper. domaine commerce international import-export. Connaissant parfaitem l'Afrique, ch. p. à responsabil Etudie ttes propositions Ecrire no T 013508 M REGIE-PRESSE. 85 bis r Reaumur, 75002 Paris

Cadre féminin, 45 ans, 10 ans exper. fonction personnel (recrutement - formation - gestion du personnel - droit du travail - relations sociales), cherche poste de responsable du service du personnel.
Ecr. no 1072, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Jeune Femme en reconversion professio. de compt. gest. probatoire au DECS, rech. stage non rém. pr juin, juillet, août (anc. profes. architecture urbanisme). Téléphone 747-03-17.

J.H. 26 a., cherche trav. inventif (responsabil., contacts). REGION SAN FRANCISCO. Term. (juill.) service national comme interpr. auprès Q.G. U.S. Retourne USA fin août Maîtrise éco. Format. : journalisme et gestion petite entreprise.
Ecr. no 1071, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F. compt., 10 a. d'exp., ch. pl. st. Lib. deb. juin Tél. 542-74-90. Mme LEYEN LUCIE 146, r. R.-Losserand, 75014 Paris.

Cadre compt., 32 a., E.S.C. + D.E.C.S. Exper. révision et chef-compt. Gde dispon., ch. place COMPTABLE UNIQUE ds PME avec possibilité d'y faire carr. Ecr. no 1063 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Cadre femme, 47 a., Suisse, permis en regle, sér. références (banque, sté multinat., Cabin. expert., comptabl.), allemand : lu-parlé, magnéto, anglais : lu, copie, aime magnéto, sens de l'organisat. developpé, ch. place stable. Opéra - Champs-Elysées. Lib. 15 sept. Ecr. s/réf. 6618 à P. Lichau S.A., B.P. 220.75063, Paris Cedex 02, qui transmettra.

J.F., 22 a., rédactrice publicit., investir. idées et énergie auprès agence ou annonceur. Florence CHARPENTIER, 32 c, rue J.-Perrin, 77190 Dammarie-lès-Lys, Téléphone 439-32-45.

Couple cherche place gardien, Paris ou banlieu. Téléphoner : Boubekri 874-37-68, à part. 15 h.

Etud. anglaise, 17 a., ch. famille pr 2 sem Noël 1979, garde enf. Ecr. no 6053 « le Monde » Publ., 5, r Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F., 28 ans, bilingue anglais, SECRETAIRE DE REDACTION COLLABORATRICE formation enseignement - expér. journalisme édition - conn. dact. Téléph. : 271-33-47, le matin.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
Hme, 36 a., lic., DES, doct., ch. poste t. compl. rentr. 79 Paris-prov. Ecr. M. Chambon-Printania, 249, r. Charenton, Paris-12e.

J.F., 20 ans, bonne présent., trilingue, école attachés de presse, cherche rempl. pour le mois de juillet. travail actif. Téléphoner à 525-08-24, de 9 h. à 19 h.

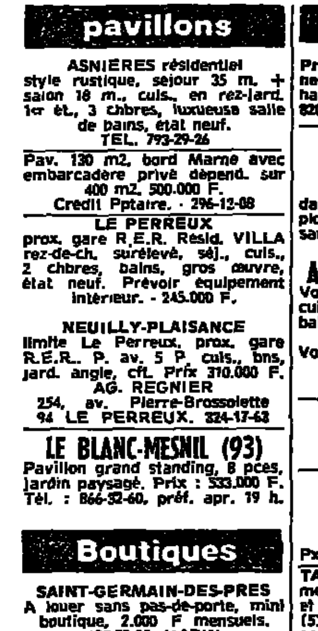
J.F. REFERENCES, ch. emploi ASSISTANTE TECHNIQUE DANS EDITION LITTERAIRE. Ecrire Mme REGARD, 14, rue de la Chaise, 75007 PARIS.

représent. demande

Personne dynamique cherche représentation en EXCLUSIVITE POUR TOUTE LA SUISSE. Adr. : MAYOR S.A., Village 24 CH - 1802 Corseaux (Suisse)

L'immobilier

pavillons



ASNIERES résidentiel style rustique, séjour 35 m. + salon 18 m., cuis., en rez-jard. 1er ét., 3 chbres, luxueuse salle de bains, état neuf. TEL. 793-29-26

Pav. 130 m2, bord Marne avec embarcadère privé dépend. sur 400 m2. 500.000 F. Crédit Pptaire. - 296-12-08

LE PERREUX prox. gare R.E.R. Résid. VILLA rez-de-ch. surélevé, séj., cuis., 2 chbres, bains, gros œuvre, état neuf. Prévoir équipement intérieur. - 245.000 F.

NEUILLY-PLAISANCE limite Le Perreux, prox. gare R.E.R., P. av. 5 P. cuis., bns, jard. angle, cft. Prix 310.000 F. AG. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette 94 LE PERREUX. 324-17-63

LE BLANC-MESNIL (93) Pavillon grand standing, 8 pces, jardin paysagé. Prix : 533.000 F. Tél. : 866-52-60, préf. apr. 19 h.

Boutiques

SAINT-GERMAIN-DES-PRES A louer sans pas-de-porte, mini boutique, 2.000 F mensuels. 637-39-95. MATIN

villas



Près VERSAILLES, standing, neuves 6 Pces, 2 bns, 180 m2 habit., garage 2 v. Terrain clos. 820.000 F. T.T.C. 027-57-40

ESPAGNE Entre Tarragone et Valence dans magnifique pinède surplombant Méditerranée. Ravissantes villas neuves avec leur terrain. **A PARTIR DE 110.000 F** Vous avez séjour avec terrasse, cuisine équipée, 2 chambres, bains mosaïque, ttes commodités sur place. Crédit possible. Voyages organisés pour visite. 68, bd Sébastopol Paris-3e - 274-24-45.

BAILLY maison P. de T. 10 P. peut conven. pour 2 familles. Bon état. Prix : 1.350.000 F. 954-68-00.

PARIS-19e **VILLA** 5-6 P., jardin, garage, terrasse. BUTTES-CHAUMONT Px : 1.250.000 F. Prop. 202-14-58

TAVERNY - Part. vend Ppté meulière. exc. qualité, 3' gare et centre, calme. 7 p. ppales (5X4), caves, gar., buand., ds parc 2.200 m2 - Tél. : 960-04-35

terrains

A vd. GOLFE du MORBIHAN. commune Ste-Armel, très bon terrain, 3.350 m2. Les pieds ds l'eau et construct. Tél. 685-78-94

Htes-Alpes près Serre Ponçon et stat. ski terr. à bâtir 10.000 m2, 150 m. hameau Expo sud, belle vue, px except. 100.000 F, H.T. CATRY. Tél. (91) 65-15-87 h. rep.

GAMBAIS DANS VILLAGE beau TERRAIN BOISE 1.495 M2, gde façade Viabilité à la rue. 120 F le M2 PRIX T.V.A. INCLUSE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

maisons individuelles

91-LONGJUMEAU 30 min. PARIS par Autor. Sud, Cars, S.N.C.F. mais., 150 m2 plain-pied, sous-sol total, gar Combles 150 m2 aménageab. sur 950 m2 clos. loit. 4 pans. Tél. 448-93-41.

viagers

Vendez rapidement. conseil, expertise, indexation, gratuit, discrétion. Etude LODEL. 35, bd Voltaire - 355-61-58

appartem. achat



BOURDAIS 166, bd Haussmann (8e) Tél. : 766-51-32. cherche pour clients répertoriés, en liste d'attente, exigeants sur rapport qualité/prix APPARTEMENTS 4-5 P. et + 7e, 8e, 16e, 17e, NEUILLY

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT Dans petit programme neuf. Achèvement prévu DECEMBRE 79. CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs. **TÉL. : 707-20-29**

locations non meublées Offre

Paris

Appt mixte Cabinet médical, 186 m2, standing, 3e ét., asc. Parc Monceau, 8e arrdt. 2 ch. de bonne, droit au bail à céder. Tél. : 677-22-66, de 14 h. à 20 h.

Mo ETOILE - Gd studio avec jardin privé, cuis., s. bains, gd confort. Tél. Box. 2.500 F charges comprises - 227-07-54

Dans imm. neuf jamais habité **2 PCES SUR JARDIN** Très calme, cuis., s. de bains, toilettes, park., cave. Tt conf. Téléph. : 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h. à 19 h. : 531-90-70.

4 P. - IMM. NEUF Tt cft plein Sud 80 m2. Tél. : 9 h 30 à 11 h 30 et 15 h à 19 h. — 531-90-70.

Région parisienne

ANTONY 10' Métro Villa meulière, salon, salle à manger, 3 chambres Garage. Grand jardin. 3.500 F. Téléph. : 663-08-96

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis. 4.000 F max. 283-57-02

appartements occupés

MURS SALON COIFFURE Bel imm. 1930 toiture neuve, chff. central, près studios ORTF et parc Buttes-Chaumont. Bail 1975. Loyer : 6.000 F. Prix : 60.000 F. Tél. 720-89-18.

locations meublées Offre

Paris

17e Malesherbes - Studio conft. meublé ou non, 1.100 F ch. c., ps de caut. (83) 28-09-31 ap. 19 h

14e - Loue pour 1 an à partir de juillet, petit 3 pièces, 1.300 F. Téléph. : 542-62-01

14e Part. loue 4 mois : séj., 2 ch., 2 balc. s/jardin et place. 2.100 F + ch. T. 540-58-96.

fonds de commerce

Vends MAGASIN PAPETERIE DE BUREAU. Littoral Méditerranée, cause retraite, emplacement premier ordre. C.A. 1 580 000 F. Ecr. no R. 5366 Havas 31002 TOULOUSE CEDEX.

Petite ville du S.-O., hôtel ** NN, 16 ch., restaur. réputé, maison 19e s., jardin. Excellente aff. Cause retraite. T. (58) 93-00-59.

locaux commerciaux

NICE vend plein centre magasin radio - télévision - électroménager, 900 m2 aménagement récent bureaux, locaux techniques. Gros chiffre d'affaires. Prix intéressant cause départ. Ecrire HAVAS 06011 NICE Cedex réf. 0655.

PARIS (20e) Réunion **LOCAUX COMMERCIAUX** neufs à louer dans imm. 1974 62 m2 et 72 m2. Boxes disponibles. SOGEL, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS. Tél. : 331-65-61.

ROSNY-SS-BOIS place Carnot **LOCAUX COMMERCIAUX** neufs à louer 258 m2 et 93 m2 rez-de-chaussée **BUREAUX NEUFS** 257 m2 pouvant être loués avec lots de 258 m2 de locaux commerciaux ci-dessus. 99 m2 rez-de-chaussée. SOGEL, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS. Tél. : 331-65-61.

Vds 1.200.000 F terrain 5.000 m2 avec atelier, bureaux, locaux commerciaux, appt. Surface déployée 1.200 m2, construction 72. Proxim. axe Paris-Strasbourg, sortie Reims - Tinqueux. Vaudrey Marc, Z.I. du Moulin de l'Ecaille 51430 Tinqueux. T. (26) 08-43-55

propriétés propriétés

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM **CIMI Tél. 227.44.44**
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

MAGNIFIQUE PPTÉ de style 72 km OUEST 5/7 ha, lac. Sompt. bât. Récept. Galerie + bâtim. habitat., salle de jeux, dépend. Impecc. Prix élevé justifié. « TAC » 325-33-30.

135 km Paris, région Gournay, fermette normande part. Ct'al, 6 p., tt cft. Terrain 1 480 m2. 2 gar., prix intér. 300 000 F. Tél. (35) 90-83-70.

Hte Normandie, 110 km Paris, part. vd sur parc 11 000 m2, propriété tt cft, séj. 60 m2, 5 ch., s. de bs + dchs, cuis. équip., sous-sol, garage. 440 000 francs. Tél. 924-29-29.

Propr. vd dir. 85 km Paris A6 près Nemours - Château-Landon, bord rivière, fermette en L, aménagem. à term., 200 m2 hab., ch. cent., cuis. sé. 60 m2, poutres, chem., 2 ch., salle d'eau. 1o av. terr. 800 m2, 320 000 F. 2o ou av. terr. 1 ha comp. tennis et mais. amis, 520 000 F. T. (61) 62-89-04 h. b. (61), 24-01-17 dom.

A vendre, 160 km Paris, vallée d'Auge, Propriété libre, bord. route comprenant : maison habitation bon état, 3 pces, cuis., eau, électricité, tél., grenier aménageable, dépend., jardin, pré, arbres fruitiers, contenance 4 ha environ. Pour renseignements et visite : Tél. (33) 35-63-01.

CEVENNES (Gard) terrain 10 ha partiellement boisé, avec ruine (bergerie), vue, viabilité à proximité / route départementale. Part. à part. Prix. Tél. avant 9 h. 637-46-18, de 11 h. à 18 h. 296-41-29.

CEVENNES (Gard), belle maison ancienne restaurée, tt cft. 10 p. (rez-de-chaussée voûté). Gd jardin en terrasses. Village classé. Prix. Tél. avant 9 h. 637-46-18, de 11 h. à 18 h. 296-41-29. Part. à part.

PROPRIETES DANS L'OUEST MAYENNE BEAU DOMAINE 50 ha. Elégant CHATEAU XVIIe. 12 p. confort. Parc, étangs, futaies. Faire-valoir 30 ha libre. Région DINAN BEAU DOMAINE agricole et forestier 100 ha. B. placement. Région FOUGERES PROPRIETE BOURGEOISE, 6 p. Etang 1 ha. Parc 2 ha. Région ALENÇON MANOIR XVIe à rest. Dépend. Maison gardien 2 à 4 ha. AUTRES PROPRIETES Bretagne, Maine, Anjou, Normandie. HOUDIARD, BP 83 LAVAL Tél. (43) 56-61-60.

53 km PARIS OUEST FERME AMENAGEE Caractère 7 pièces, 2 bains. Garage. Joli jardin. Prix : 780 000 F. Tél. 742-92-12.

Alpes de Haute-Provence, 15 mn de la montagne de Lure, sur 2.300 m2, belle villa neuve avec garage. Jamais habitée, exposit. Sud. 320.000 F, cause profession. Urgent. Tél. (42) 04-15-74 ou écr. ALLEGRINI, carraire de l'Etoile Riou, (13360) ROQUEVAIRE

VAR ARTISTES, pour votre inspiration bord village typique, vue féerique, près Château, vaste bâtisse pierre avec jardinets, séjour, cuisine, 4 chbres + grande pièce, sanitaires, dépendances. A 5' sortie autoroute. Prix : 280.000 F.

1 heure bord de mer sur splendide terrain plat pins, chênes centenaires, ancienne bergerie pierre à restaurer. Prix : 80.000 F.

CREDIT POSSIBLE Choix de maisons habitables ou à restaurer, à partir de 60.000 F. Terr. et propriétés ttes superf. Lou Prouvenço. Tél. (94) 77-08-10 (même dimanches et fêtes)

URGENT CAUSE DEPART **VALLÉE DE CHEVREUSE** Sur 1 ha terrain, ANCIENNE FERME AMEN. 400 m2 habit. 10 P. ppales, 4 s. bns + 2e maison à rénov. POSSIBIL. de VENTE en 2 LOTS. Pour visiter : 958-14-40 ou 951-46-43.

VERNOUILLET (78) St-Lazare direct. 25 minutes. SITE UNIQUE verdure et calme VILLA tout confort. 800.000 F. URGENT. Pptaire : 971-64-60.

CHATOU. Super-résidentiel 7' R.E.R. Très belle ppté Style « Anglais ». Récept. 70 m2. 6-7 chbres, écuries, garage. Pav. gardiens. Parc 3.300 m2 arborisés. Affaire 1er ordre. EXCLUSIVITE : IMMOB. OUEST. 976-18-18.

5 KM MONTFORT dans Parc de 7.000 m2 **FERME** 450 m2 RESTAUREE 1.580.000 F Exclusivité Carrés-St-Louis. 950-48-99.

LUBERON SITE CLASSE Mais. 85 m2 entièrem. meublée tt cft. + bourg, terrain 6.000 m2 comprenant carrière de pierres, belle vue, Px. à déb. 550.000 F. Tél. (90) 75-84-45.

LES ANDELYS (27) **MOULIN** 8 CHBRES, conft. Dynamo. S/roue à aubes, 4 ha 2 rives. S/250 m. B.D.F., 68, bd MALESHERBES, 75008 PARIS. - Tél. 387-92-76.

maisons de campagne

Proche FONTAINEBLEAU Belle chaumière sur terrain de 9.000 m2. Px 660.000 F. Agence DU PARC, 13, rue du Parc FONTAINEBLEAU. Tél. 422-5-37

Ardèche du Sud - Grange à rest. s/ terr. 1 ha 30, paysage mérid., vue dégagée, pl. soleil 90.000 F. - Tél. : (91) 75-07-55

Drôme, entre Serres et Nyons Gde Bergerie, pierre pays, eau, élect., sur belle prairie 1.500 m2 ds hameau site except. belle vue. Prix 142.000 F. CATRY. Tél. (91) 65-15-87 heures repas

VAUCLUSE Près site pittoresque de Gordes, pied-à-terre parmi 6 petites habitations, avec jardin privatif, dans un merveilleux cadre provençal. Prix : 90.000 F avec 10.000 F cpt. Crédit pos. 88 %. Jouissance immédiate après acceptation du crédit. CATRY - 16 (90) 57-47-95

VAUCLUSE 5 MN APT Ferme en pierres pays, très nombreuses pièces + dépendances s. 5.000 m2 vignes et arbres Adossée à hameau. Px 400.000 F Avec 30.000 F cpt. CATRY. Tél. 16 (90) 57-47-95.

GARD, entre BAGNOLS-SUR-CEZE ET UZES abrité au creux d'un vallon, dans un écrin de verdure, ravissante **FERMETTE DE VIGNERON** en pierre de pays, compren. : 4 P. avec eau et électricité, vastes dépendances à aménager, toiture à réviser, luxuriante cour, jardin + verger de 4.300 m2. A saisir. Prix : 245.000 F avec 5.000 compt. Le solde sur 10 ou 20 ans poss. Tél. CATRY : 16 (66) 22-20-92.

AU SOLEIL DU MIDI REGION BAGNOLS-SUR-CEZE (GARD). Agréable **TERRAIN DE WEEK-END** ombragé, en bordure de rivière. Accès facile, idéal pour caravane. Superficie 10.000 m2. Prix exceptionnel : 55.000 F. CATRY. Tél. 16 (66) 22-20-92.

SUD-EST MASSIF CENTRAL **MAS CÉVENOL** 3 corps de bâtiment autour cour fermée. 5 pièces habitables sur 10.500 m2. 170.000 F

FERME DU 18e Typique du plateau ardéchois. Affaire grande classe, 500 m2 en 2 plans. 4 pièces, séjour, cheminée monumentale, entrée voûtée sur 2.500 m2, vue panoramique. 165.000 F.

GRANDE CHAUMIERE Très bon état dans hameau, typique, cour et pré. 130.000 F.

TERRAIN A BATIR Ombrage. Région Aubenas. Micro-climat. Eau, élect. 1.800 m2. 45.000 F H.T. Crédits possibles CATRY. Tél. heures repas 16 (66) 46-10-04, demander M. BLANC.

capitaux ou proposit. comm.

Mouvement Populaire de la Révolution
République du Zaïre

Régie des voies fluviales

B.P. n° 11.697/Kinshasa

Avis d'appel d'offres international

• La Régie des Voies Fluviales lance un appel d'offres international pour la fourniture d'

UNE OU DEUX VEDETTES D'INSPECTION

La participation est ouverte à toutes les entreprises des pays membres de la Banque Mondiale et de la Suisse.

Les soumissionnaires peuvent retirer moyennant paiement de la somme de 100,— zaïres, le dossier complet de l'appel d'offres auprès du :

Secrétariat de la Direction Générale
REGIE DES VOIES FLUVIALES
Avenue Lumpungu n° 109 — Kinshasa/Gombe

ou auprès de l'Ambassade du Zaïre dans leur pays. Aux cent zaïres peut se substituer un montant équivalent dans une des quinze devises librement convertibles admises au change par la Banque du Zaïre et qui sont :

Les francs français, belge, C.F.A. et suisse, les dollars nord-américain et canadien, les couronnes danoise, norvégienne et suédoise, la livre sterling, le mark ouest-allemand, la lire italienne, le florin néerlandais, le schilling autrichien et l'escudo portugais.

La date limite de réception des offres est fixée au 16 juillet 1979 à 15 heures (heure locale).

Les offres cachetées doivent être adressées à :

Administrateur Délégué Général
REGIE DES VOIES FLUVIALES
Boîte Postale 11.697/Kinshasa 1 — Zaïre

L'appel d'offres est international et les ambassades intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les soumissionnaires sont invités à assister, à la séance publique d'ouverture des offres qui aura lieu dans la Salle de conférence de la Direction Générale — avenue Lumpungu n° 109 à Kinshasa le 16 juillet 1979 à 15 heures (heure locale).

REGIE DES VOIES FLUVIALES
l'Administrateur Délégué Général,
Mondombo Sisa Ebambe

capitaux ou proposit. comm.

GHANA OIL PALM DEVELOPMENT CORPORATION

REPUBLIQUE DU GHANA

Inscription des entreprises pour la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service d'une usine d'huile de palme

La Ghana Oil Palm Development Corporation of Accra (G.O.P.D.), au Ghana, à l'intention de construire une huilerie d'huile de palme de 25 tonnes FFB/heure de capacité, en deux phases. Cette huilerie sera située à environ 145 kilomètres au nord-est d'Accra et à 32 kilomètres au nord de Kadé, dans la région est.

Le projet dans sa totalité fera l'objet d'un unique contrat qui sera décerné en tant que tel. Pour son financement, la G.O.P.D. a déposé une demande auprès de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD). Le prêt reçu servira à payer les sommes dues en vertu du contrat faisant l'objet du présent avis.

Le contrat sera décerné selon les lignes directrices de la BIRD et conformément aux termes et conditions de l'accord prévu entre la G.O.P.D. et l'Agence de financement. L'entrepreneur sélectionné ainsi que les fournisseurs du matériel prévu au contrat seront dans un pays membre de la BIRD, en Suisse ou ailleurs.

La G.O.P.D. invite les sociétés capables d'effectuer la totalité des prestations de conception, de fabrication et d'installation et qui seraient désireuses d'être préqualifiées, à fournir les renseignements suivants :

1. Délai approche nécessaire pour :
   I. — Soumettre leurs propositions ;
   II. — Fournir les dessins et données techniques pour approbation ;
   III. — Livrer le matériel au port d'Accra ;
   IV. — Installer toute l'huilerie et la rendre prête à opérer.
2. Liste des installations où leur matériel est en service dans un environnement similaire depuis au moins trois (3) ans, en en dressant la liste par nom d'usine et par lieu, et que l'on puisse visiter, ainsi que des rapports d'exploitation.
3. Liste du matériel similaire en commande dans les carnets de la société depuis les cinq (5) dernières années, avec noms et adresses des sociétés acheteuses.
4. Description, capacité et gamme d'intallations de fabrication, nombre d'employés, d'ingénieurs, etc, y compris les travaux actuellement en main en pourcentage de la capacité totale pour chaque trimestre de 1978, 1979 et 1980.
5. Affiliation aux syndicats et date d'expiration des accords existants avec les syndicats.
6. La liste du matériel généralement sous-traité.
7. La disponibilité des pièces de rechange et du service après-vente au Ghana et les noms et adresses des fournisseurs et agents régionaux.
8. Un rapport financier pour les trois (3) dernières années.

Pour être considérées en vue d'une préqualification, les sociétés intéressées sont priées d'envoyer deux exemplaires des renseignements ci-dessus en anglais aux adresses ci-dessous avant le 31 mai 1979 (date de réception) :

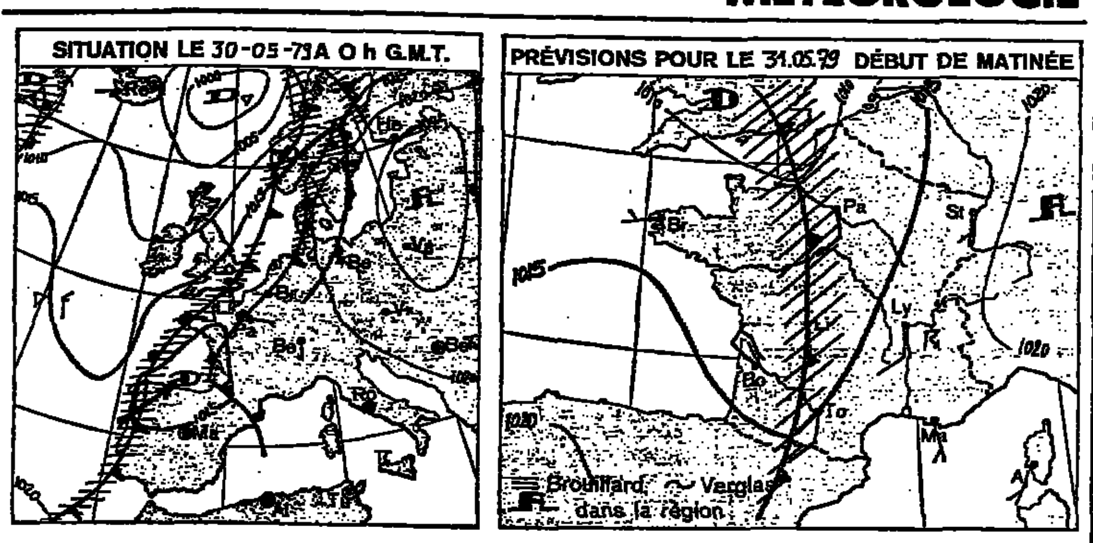
Guthrie Internationale Plantation Services
Wisma Guthrie, P.O. Box 2516
Kuala Lumpur, Malaisie
Telegr : Gealco Telex : Ma 30 348. Tél. : 94 40-22

The Ghana Oil Palm Development Corporation
Guardian Royal Exchange Building
High Street, P.O. Box M. 428
Accra (Ghana).

Il est prévu que le dossier d'appel d'offres sera disponible fin juillet 1979.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 mai à 0 heure et le jeudi 31 mai à 24 heures :

Un front froid s'étendait mercredi matin de l'Angleterre au Portugal. Il traversera lentement la France, et il atteindra les Alpes et le Nord-Est jeudi après-midi.

Jeudi 31 mai, il pleuvra le matin des Pyrénées centrales à la Flandre. A l'est de cette zone pluvieuse, le temps sera encore très nuageux, chaud et orageux ; à l'ouest, il sera plus frais avec un ciel variable : des nuages passagers et des éclaircies. Au cours de la journée, l'étroite zone pluvieuse se déplacera vers l'est et il y aura, en fin de journée et dans la nuit, des ondées et des orages de la Provence à la Lorraine et à l'Alsace, tandis que le temps variable et plus frais s'étendra sur tout le reste du pays, où les éclaircies deviendront plus importantes. Les vents seront faibles, mais des rafales accompagneront les orages.

Mercredi 30 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,8 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 26 et 17 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 14 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 28 et 16 ; Lille, 23 et 15 ; Lyon, 25 et 16 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 27 et 16 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 25 et 18 ; Paris - Le Bourget, 22 et 16 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 17 et 13 ; Strasbourg, 30 et 14 ; Tours, 24 et 17 ; Toulouse, 22 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 21 et 12 ; Athènes, 29 et 22 ; Berlin, 26 et 15 ; Bonn, 29 et 16 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 33 et 17 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 26 et 13 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 21 et 12 ; Moscou, 31 et 17 ; New-York, 34 et 10 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 21 et 13.

Colloque

● *Renan et Guéhenno à Tréguier.* — La Société des études rénaniennes (16, rue Chaptal, Paris) organise deux « Journées littéraires et pittoresques » à Tréguier (Côtes-du-Nord) en hommage à Ernest Renan et Jean Guéhenno, les 21 et 22 juillet, sous la présidence de M. Etienne Wolff, de l'Académie française. Des conférences seront faites par MM. René Pomeau, Jean Gaulmier, André Caquot, Etienne Wolff ; un colloque sur « Renan et le monde celtique » sera dirigé par M. Yves Le Gallo ; des visites à l'île de Bréhat, dans la vallée du Trieux, sont également prévues. Ces journées s'achèveront avec l'inauguration à Tréguier du boulevard Jean-Guéhenno.

★ S'inscrire par écrit chez M. Roger Pagosse, secrétaire général, 16, rue Vigée-Lebrun, 75015 Paris, tél. 783-23-74 ou chez Mme Siohan, 16, rue Chaptal, 75009 Paris, tél. 874-72-85.

Concours

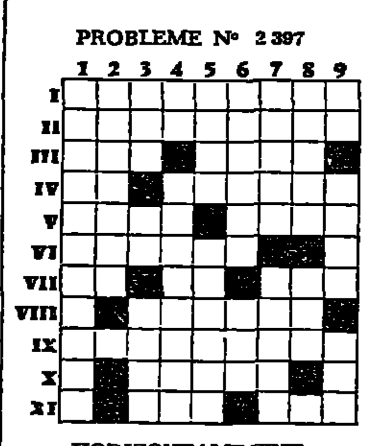
● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement de :

— Quatre médecins à temps complet du service départemental de la protection maternelle et infantile dans le département du Nord. Les candidatures sont à adresser à la préfecture du Nord (service du personnel départemental), 2, rue Jacquemars-Giélée, 59030 Lille CES, ou à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, cité administrative, service du personnel, 59048 Lille Cedex ;

— Deux médecins à temps plein au service de la P.M.I., à Saint-Dizier et à Langres. Adresser les candidatures à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Haute-Marne, B.P. 569, 52012 Chaumont Cedex.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 397



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent mordre la poussière quand ils n'ont pas d'assiette. — II. Endroits où l'on trouve beaucoup de tourteaux. — III. Carré de terre ; Dont on ne voit donc pas les os. — IV. Deux cantons dans l'eau ; Apportent une flétrissure. — V. Nom qu'on peut donner à la suite ; Certain est venu de Florence. — VI. Qui n'aura donc aucune suite. — VII. Fournit une indication au pilote ; Saint ; Qualifie un bon esprit. — VIII. Bien exprimés. — IX. Prouvent qu'il y a eu de mauvais effets. — X. Qui peut donc être traité de corrompu. — XI. Crie comme une bête ; Qualifie le régime quand on n'a pas le droit de siffler.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on peut aller chercher les gendarmes. — 2. Peut se voir à la tête du patron. — 3. Un songe pour Calderon ; A sa clé ; C'est souvent une femme qui a bien tourné. — 4. Article étranger ; Endroit où il n'y a jamais rien de neuf. — 5. S'éprit d'un drôle d'oiseau ; Peut se faire à trois. — 6. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures ; A son plan. — 7. Est plus gras que la macreuse ; On n'aime pas les voir dans de beaux draps. — 8. Relié ; Pas intact. — 9. Initiales qui rappellent de mauvais souvenirs ; Ne règne plus ; Peut avoir une gueule et deux oreilles.

Solution du problème n° 2 396

Horizontalement

I. Bréviaire. — II. Ouvroir. — III. Aa ; Dame. — IV. Canine ; An. — V. Géants. — VI. Epi ; Ita. — VII. Rôles ; Car. — VIII. Essaime. — IX. Es ; Sautés. — X. Semaine. — XI. Puîné ; Dé.

Verticalement

1. Boucheries. — 2. Ru ; Pô ; Sep. — 3. Evangile ; Mû. — 4. Vraie ; Essai. — 5. Io ; Naissain. — 6. Aident ; Aune. — 7. Ira ; Tacite. — 8. Mas ; Ame. — 9. Eden ; Tresse.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mai 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant la procédure et les modalités d'attribution des articles d'orthèse, de prothèse et d'appareillage ;

● Portant dissolution des conseils municipaux de Bornel et Grandvilliers, dans l'Oise.

DES ARRETES

● Introduisant dans le code des assurances une clause type relative aux contrats d'assurance afférents aux véhicules terrestres à moteur.

● Modifiant le code de l'urbanisme (Fonds d'aménagement foncier et d'urbanisme).

L'immobilier

l'agenda du Monde

Le Monde

équipement

DANS UN COMMUNIQUÉ D'UNE EXTRÊME FERMETÉ

Les armateurs dénoncent les grèves répétées des dockers et leurs conséquences économiques

La situation dans les ports français « relève du scandale, du sabotage, de l'inconscience et du suicide », *a déclaré le 29 mai le délégué général par intérim du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), M. Poirier d'Orsay.*

Les armateurs qui ont déjà manifesté leur inquiétude devant les arrêts de travail répétés des ouvriers dockers (quinze jours depuis le 5 mars), veulent attirer l'attention des pouvoirs publics sur les graves conséquences de ces grèves, notamment pour le commerce extérieur, puisque de nombreux armateurs français et étrangers détournent leurs navires vers des ports étrangers (Anvers, Gênes, Rotterdam, par exemple).

Dans un communiqué dont il faut relever la dureté de ton, le représentant du C.C.A.F. « s'indigne » *de l'action des dockers qui, en refusant le travail de nuit, les heures supplémentaires, le travail le week-end, et en pratiquant des arrêts de travail de deux jours par semaine,* « mutilent la vie portuaire et sabotent l'image et la réalité des ports français ».

Les délégués des syndicats portuaires de dockers C.G.T., réunis mercredi 30 mai à Paris, devaient décider de quelle manière ils poursuivront leurs actions pour faire aboutir leurs revendications (retraite, congés, rémunération).

Suicide...

De notre correspondant

Rouen. — L'animation provoquée par le porte-hélicoptère *la Jeanne-d'Arc*, venu saluer cette ville-marraine à l'occasion des fêtes pendant le dernier week-end, ne pouvaient faire longtemps illusion : durant trois jours, à l'image des autres ports français, les quais rouennais sont restés vides. Là comme ailleurs, cette fois-ci comme toujours depuis le début du long conflit qui oppose la fédération C.G.T. des ports et docks à l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), la discipline syndicale a joué à fond (*le Monde* du 30 mai). Les deux mille cinq cents dockers du quatrième port de France sont restés chez eux, même si la situation locale avait pu laisser espérer à certains une éventuelle faille dans le mouvement.

Avec un salaire légèrement supérieur à la moyenne nationale, avec un temps de travail officiel de sept heures par jour (contre huit ailleurs), les manutentionnaires rouennais, qui bénéficient, en outre, d'un rythme de travail relativement régulier, grâce au trafic des marchandises générales, paraissent en effet ne pas être parmi les plus défavorisés. « *Mais*, explique Michel Alexandre, secrétaire local de la fédération C.G.T. des ports et docks, *le problème est plus général. On voudrait nous aligner par le bas sur les ports européens et faire de nous des outils au service des multinationales en cassant nos statuts, en remettant en cause la loi de 1947.* » Et de citer les exemples « *nombreux à Rouen* » qui montrent des patrons « *profitant de l'évolution des techniques pour faire effectuer le remplissage des conteneurs hors des zones portuaires par des ouvriers payés au SMIC* », avant d'afficher toutefois sa confiance : « *De toute manière, nous gagnerons parce que le docker, qui sait que son syndicat n'est pas un syndicat de façade, n'acceptera pas le suicide qu'on veut lui imposer.* »

Suicide, c'est aussi le mot qu'évoque sans le prononcer M. Mandray, directeur du port autonome. Coupures de presse étrangère à l'appui, il démontre aisément que le port d'Anvers profite de la situation car « *les grèves conduisent les ports français à ne plus travailler en fait, actuellement, que trois jours par semaine* ».

« *Rouen*, explique pour sa part M. de Rochebouet, président du Port autonome, *avait peu à peu réussi, lentement mais sûrement, à obtenir une place enviable face à la concurrence. Le mouvement qui dure depuis le début de l'année risque d'être désastreux à long terme et, en particulier, lorsque les contrats se négocieront. La fiabilité d'Anvers risque alors de peser lourd dans les choix.* »

S'il partage cette analyse, M. Barral, président de l'UNIM, mais aussi responsable du service maritime de l'entreprise Worms à Rouen, Dieppe et Cherbourg, l'assortit de réflexions sur les différentes manières de sortir, selon son organisation, de l'impasse actuelle. Conscient qu'un compromis est possible à propos de l'indemnisation des jours fériés, il souhaite que ses interlocuteurs abandonnent « *leurs vues à court terme* » pour accepter de se pencher sur l'amélioration de la productivité et l'ajustement des effectifs. « *Dans ces conditions, nous pourrons donner satisfaction — en grande partie au moins — aux revendications qui nous sont présentées, tout en restant compétitifs.* »

A sa fermeté, M. Barral donne d'ailleurs une explication relative au récent « *changement de décor* » de la situation des ports français : « *Auparavant, les armateurs, gênés par les grèves, avaient tendance à inciter les entreprises de manutention à céder aux pressions syndicales, en acceptant les conséquences de nos décisions. Aujourd'hui, la crise de l'armement change la face des choses. Nous savons que, si nous cédons, c'est nous qui en paierons les conséquences.* » D'où cette position de résistance patronale à laquelle n'était pas habituée la fédération des ports et docks C.G.T.

Les positions respectives ne sont pas de nature à débloquer la situation, et de nouveaux mouvements de grève sont probables, à Rouen comme dans les autres ports (mais ils sont en général moins suivis au Havre). A moins que l'autorité de tutelle, silencieuse (le ministère des transports), ne décide finalement à sortir de son prudent mutisme, considéré par plusieurs des parties en cause comme un refus de responsabilité.

MARC LECARPENTIER.

Questions...

Tramway pas mort

Selon un récent sondage réalisé par l'agence d'urbanisme, les Grenoblois jugent assez favorablement la politique suivie depuis sept ans par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération. 58 % d'entre eux estiment qu'il faut continuer à favoriser les transports collectifs, même si l'on doit, pour cela, gêner les automobilistes. Selon le député et maire (P.S.) de Grenoble, M. Hubert Dubedout, « les Grenoblois commencent à percevoir que l'ère du pétrole abondant a pratiquement vécu. Nous allons entrer dans une période d'utilisation plus intelligente de l'énergie, voire de contingentement ou de restriction. »

Nous avons demandé au maire de Grenoble comment les élus locaux pouvaient, dans le domaine des transports en commun, stimuler les économies d'énergie et quelles en seraient les conséquences pour l'urbanisme ?

« Quelle politique la municipalité de Grenoble compte-t-elle suivre pour faire face à une crise plus « aiguë » de l'énergie ?

— Nous pouvons imaginer le scénario suivant : les Grenoblois ayant, à quelques dizaines de kilomètres de leur lieu de résidence, des sites de très grande qualité, je pense qu'ils réserveront l'utilisation restreinte de leur voiture plutôt pour les loisirs que pour se rendre à leur travail. Mais alors, nous assisterons à une surcharge des transports en commun. Si 60 % des Grenoblois prenaient les bus et les trolleybus de l'agglomération, ceux-ci seraient totalement engorgés. Nous devons toutefois, dès aujourd'hui, prendre en compte cette hypothèse et nous préparer à accepter cette nouvelle contrainte.

— N'est-il pas nécessaire alors de mettre en place un système de transports en commun offrant une meilleure capacité, tel le tramway ?

— Dans l'état actuel de leurs finances, les collectivités locales ne sont pas en mesure de prendre en charge l'installation d'un réseau de tramways. Ce qui ne doit pas empêcher le gouvernement de s'engager dans une politique d'encouragement à ce type de transports.

» Le tramway ne sert à rien dans des zones d'urbanisation diffuse. Il répond, en revanche, parfaitement aux besoins sur les axes à fort trafic et aux moments de pointe. Ainsi à Grenoble, il ne serait pas nécessaire de réaliser un réseau très dense de tramways, mais seulement quelques lignes.

— Quelles sont les réponses politiques que vous proposez à la crise de l'énergie ?

— Il faut cesser de promouvoir un urbanisme consommateur d'espace, et il ne faut pas chercher à satisfaire le penchant des Français pour la maison individuelle comme l'a préconisé le président de la République. Il ne faut pas non plus développer une urbanisation verticale, comme cela a été le cas à La Villeneuve de Grenoble. Mais nous devons privilégier des points de relative concentration urbaine séparés par des espaces verts.

» D'autre part, il faut affecter davantage de crédits au secteur du logement, c'est-à-dire améliorer, du point de vue de l'isolation phonique et thermique, les appartements. Enfin, nous devons concevoir autrement la vie sociale. On ne peut pas parvenir aux trente-cinq heures de travail hebdomadaire sans concevoir, dès aujourd'hui, ce que seront les loisirs des familles en dehors du temps de travail. Les Français réclameront plus de place dans leurs logements, plus d'espaces collectifs à proximité de chez eux. Une telle politique implique une meilleure maîtrise des sols par les collectivités locales. »

Propos recueillis par
CLAUDE FRANCILLON.

...Réponses

CIRCULATION

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Les infractions aux limitations de vitesse vont être plus sévèrement réprimées

Aucun abaissement des plafonds de limitation de vitesse sur les routes n'est envisagé actuellement, a déclaré, le 29 mai, un porte-parole du ministère de l'industrie. En revanche, le contrôle plus strict des vitesses est à l'ordre du jour, puisque, selon une source officielle, plus de la moitié des conducteurs français dépassent les vitesses autorisées sur les routes nationales, contre un quart en 1975 et 1976, et un tiers en 1977 et pendant le premier semestre de 1978.

« Or, a souligné le 29 mai, à Dijon, M. Michel Fève, directeur des routes, un strict respect des limitations actuelles aurait un impact important sur la consommation annuelle de carburant et permettrait d'économiser 300 000 tonnes d'équivalent pétrole par an (TEP). »

L'observation rigoureuse ou la réduction des vitesses autorisées ne sont évidemment pas les seuls moyens d'économiser le carburant. M. Fève a rappelé que pour répondre aux prévisions gouvernementales, la route, qui a économisé 1,5 million de TEP en 1976, devra réaliser 2 millions d'économie de TEP en 1979 et 3 millions à partir de 1980. « Il faudra assurer un même volume de transport pour une même consommation d'énergie. »

Pour M. Fève, les économies dépendront des efforts des conducteurs, des constructeurs et des responsables du réseau routier. Grâce à une conduite souple, et à un bon entretien des véhicules, les conducteurs pourront économiser plus de 10 %. Les modèles 1979, grâce aux efforts des constructeurs, consommeront de 6 % à 13 % de moins que ceux de 1976. « La consommation moyenne des voitures françaises, a souligné à ce sujet M. Fève, est plus faible que celle des autres pays. » Une nouvelle réduction de 15 % pourra être réalisée en 1985 grâce aux progrès techniques. Quant aux responsables du réseau routier, ils contribueront aux économies de carburant en luttant contre les bouchons par des rectifications de tracés, la construction de déviations et de rocades et la réalisation de plans de circulation dans les villes.

La nécessité d'économiser l'énergie et les nouvelles mesures actuellement à l'étude pour améliorer la sécurité routière (permis à point, limitation de la vitesse en ville, décision concernant les deux-roues) sont là pour prouver que le règne « flamboyant » de l'automobile est bien fini : les pouvoirs publics, comme un certain nombre d'associations, à l'occasion du contre-Salon de l'auto, ont constaté, selon eux, que la voiture dévoreuse d'espace et d'énergie devait être plus sévèrement maîtrisée.

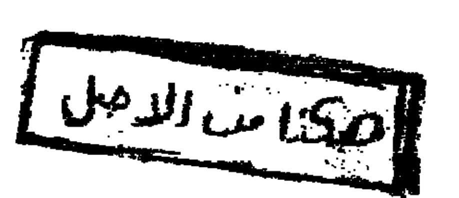
● *L'Automobile club de l'Ouest* (ACO) estime mardi, dans un communiqué, qu'une nouvelle limitation de la vitesse serait « *une brimade pour les automobilistes* ». L'ACO, qui estime que l'automobile constitue une « *bouée de sauvetage* » pour de nombreuses activités économiques en difficulté.

URBANISME

DIX VILLES DE PROVINCE VONT RÉSERVER DES RUES AUX LOISIRS DES ENFANTS

Dans le cours de l'Année de l'enfant, dix municipalités ont décidé d'ouvrir des « rues du mercredi », espace urbain réservé aux enfants lors du repos scolaire hebdomadaire.

Cette expérience actuellement en cours, lancée sur l'initiative du ministère de l'environnement et du cadre de vie, concerne les villes de Manosque, d'Angoulême, d'Angers, de Charleville-Mézières, d'Arras, de Brest, de Chartres, de Narbonne, de Lille et de Lyon (dans cette dernière ville, l'opération débute ce mercredi 30 mai dans seize artères).



Le Monde

économie

En Australie

LE GOUVERNEMENT DURCIT BRUSQUEMENT SA POLITIQUE FISCALE POUR COMBATTRE L'INFLATION

(De notre correspondant.)

Sydney. — Après l'échec de ses trois précédents programmes, le gouvernement conservateur australien vient de rectifier de façon draconienne l'actuel budget de l'Est, dans un effort quasi désespéré pour restaurer la confiance du public.

Ce budget comporte notamment le maintien — jusqu'en novembre, et peut-être au-delà — de l'impôt supplémentaire dû par tous les contribuables, qui devait être supprimé à la fin du mois de juin. De même, l'indexation du barème de l'impôt, que le gouvernement s'était engagé à instaurer à cette date afin d'annuler l'effet de l'inflation qui gonfle artificiellement le revenu imposable n'interviendra pas.

Ces décisions, ainsi qu'un certain nombre d'autres mesures visant à réduire les dépenses sociales et à limiter les exigences des milieux d'affaires et paysans, ont pour but de diminuer l'important déficit estimé, pour l'année prochaine, à quelque 4,6 milliards de dollars australiens (24,5 milliards de francs environ). Le gouvernement espère, par la sévérité de ces mesures, retrouver sa crédibilité en tant que gestionnaire et sa popularité auprès du public. Il a cependant souligné que pendant l'exercice budgétaire actuel, qui prend fin dans deux mois, le pire ne serait peut-être pas évité. b-L.-euhl'oc -fo

A la réduction de ses dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation, et au maintien de l'impôt à son niveau le plus élevé, le gouvernement ajoute d'autres contraintes ou plutôt les maintient : taxation des exportations de charbon, réduction des bénéfices des producteurs de matières premières. Le ministre des finances, M. Howard, a cependant reconnu qu'il ne fallait pas compter sur une réduction de l'inflation d'ici un an, ni sur de grands changements dans la situation de l'emploi, plus critique aujourd'hui qu'elle ne l'a été durant les quarante dernières années. Le chef du parti travailliste, M. Bill Hayden, a, quant à lui, déclaré qu'avant le début de 1980, le chômage toucherait 550 000 personnes.

Les décisions qui viennent d'être prises, si elles sont acceptées par le pays, et se révèlent efficaces, donneront-elle la possibilité à l'équipe en place, de provoquer des élections cers la fin de l'année ? Le parti travailliste (opposition) recueillant à présent les faveurs du public, il est fort probable que le gouvernement préfèrera aller jusqu'au bout de son mandat dans l'espoir que les mesures qui viennent d'être prises auront eu le temps de manifester leurs effets. — *M. S.*

ETATS-UNIS

● *Le chômage américain* a légèrement augmenté en avril, se situant à 5,8 % de la population active, contre 5,7 % en mars. Le nombre des sans-emploi est passé de 5,87 à 5,93 millions de personnes. Selon le département du travail, cette remontée du chômage peut être attribuée à de mauvaises conditions climatiques dans certaines régions du pays, et aux conséquences du conflit des transports routiers qui avait duré dix jours. Le taux de chômage au cours des neuf derniers mois a évolué entre 5,7 % et 5,9 %. — *(A.F.P.)*

En R.F.A.

Les prix auraient augmenté de 0,5 % en mai

La hausse du coût de la vie en R.F.A. devrait être de 0,5 % en mai, d'après les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. En un an, par rapport à mai 1978, le taux d'inflation atteindrait alors 3,8 % contre 3,5 % en avril. L'objectif du gouvernement de Bonn est de limiter ce taux à 3,5 %. Les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 % en janvier, 0,6 % en février, 0,7 % en mars et 0,5 % en avril. En 1978, la hausse avait été de 2,6 %.

Cependant, l'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a représenté 3,3 milliards de deustchemarks en avril. Les importations ont atteint 22,62 milliards de DM et les exportations 25,95 milliards. En avril 1978, l'excédent s'était élevé à 3,25 milliards de deutschemarks et en mars 1979, il a atteint 3,39 milliards. Pour les quatre premiers mois de 1979, les importations ont atteint 89,2 milliards et les exportations 100,3 milliards de D.M., soit un surplus de 11,1 milliards de D.M. contre 12,4 milliards de janvier à avril 1978.

Le gouvernement s'est quant à lui, au cours de sa réunion du 28 mai, montré optimiste sur la poursuite de la relance économique. Selon le ministre des finances, M. Matthoefer, le gouvernement de Bonn décidera pour l'exercice en cours d'une deuxième rallonge budgétaire d'environ 1 milliard de DM, ce qui portera les dépenses de 203,8 milliards à 205 milliards de DM. Ce budget annexe comprend notamment la contribution de la R.F.A. au programme d'aide économique à la Turquie et des subventions à l'industrie ouest-allemande du charbon. — *(A.F.P.)*

A Manille

Le bilan de la CNUCED risque d'être maigre

De notre envoyé spécial

Manille. — *Après trois semaines de langueur, à deux jours de sa clôture, la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement est entrée au cours des dernières vingt-quatre heures dans une phase fébrile. L'assemblée plénière, qui s'est réunie ce mercredi 30 mai, a entériné le maigre bilan de vingt-trois jours de négociations menées par cinq mille délégués de cent cinquante-trois pays : trois textes, deux d'importance mineure (sur la propriété industrielle et l'exode des cerveaux), le troisième, attendu, portant sur les pratiques commerciales restrictives.*

Le principe de cette résolution était déjà acquis : il s'agit de convoquer une conférence qui devra « *élaborer une ou des lois types sur les pratiques commerciales restrictives* » afin d'aider les pays en développement à concevoir une législation appropriée. Il a été décidé aussi qu'une action concertée serait entreprise dans le cadre de la CNUCED pour rassembler des renseignements sur les sociétés transnationales, notamment en ce qui concerne les « *arrangements d'exclusivité* ».

Concession des pays « *riches* », cette conférence sera convoquée au dernier trimestre 1979, et non durant les trois premiers mois de 1980.

Sans aborder les question politiques — comme le choix du prochain lieu de réunion de la CNUCED (Cuba souhaiterait La Havane) ou bien la place de la Palestine dans le processus de développement — qui font apparaître un durcissement des positions américaines, l'assemblée plénière a surtout décidé la mise en place d'un comité de contact, qui assistera le groupe des présidents des huit commissions de travail dans la recherche d'un accord final. Dans ce comité de coordination, neuf sièges ont été attribués aux « 77 », six aux pays industrialisés, trois aux pays socialistes et un à la Chine.

Bien qu'officiellement la clôture de la conférence soit prévue pour samedi 2 juin, la plupart des délégués pensent qu'il faudra au moins une nuit supplémentaire pour régler les problèmes non résolus. Malgré les réunions de nuit des commissions de travail, un nombre important de questions restent en suspens. Le groupe des présidents, qui mène le marchandage final, va donc se trouver submergé par une masse considérable de points de lordre du jour non résolus ou de textes inutilisables, « crochetés », c'est-à-dire truffés de passages sur lesquels les experts ne sont pas parvenus à s'entendre. Il lui appartiendra néanmoins de faire émerger, par un jeu de compromis généralisé, l' « *accord significatif* » de cette cinquième CNUCED marquée jusqu'à présent par l'absence de thème mobilisateur. A l'exception du protectionnisme, sur lequel les positions diamétralement opposées apparaissent inconciliables.

PHILIPPE PONS.

ÉTRANGER

En Irlande

Le rejet par les syndicats de l'accord social porte un coup sévère au gouvernement

De notre correspondant

Dublin. — *Aucune solution à la grève des P.T.T., qui dure depuis plus de trois mois et perturbe les communications intérieures et extérieures de l'Irlande, n'est en vue. Le gouvernement semble déterminé à ne pas céder sur les revendications considérées comme excessives des grévistes, c'est-à-dire à une demande d'augmentation de salaires de plus de 30 %. Il leur a proposé une majoration immédiate d'environ 12 %, à condition qu'ils reprennent le travail.*

Le rejet, la semaine dernière, par la majorité des syndicats de l'accord social et économique, négocié par les dirigeants de l'intersyndicale, le patronat et le gouvernement lui-même, représente le coup le plus sévère porté à l'équipe de M. Lynch (Fianna Fail - centriste) depuis son retour au pouvoir, il y a deux ans. Cet accord, qui prévoyait une hausse générale des salaires de 15 % pendant les quinze mois à venir, est, selon le ministre de la planification économique, M. O'Donoghue, nécessaire à la réalisation de l'objectif du plein emploi. Pour le ministre, l'état de l'économie ne permet pas une plus grande amélioration des conditions sociales. Dès le rejet de l'accord, qui fera l'objet, la semaine prochaine, de nouvelles discussions, plusieurs syndicats, notamment ceux du bâtiment et des enseignants, ont revendiqué une augmentation salariale de l'ordre de 25 à 30 %.

Si le gouvernement ne parvient pas à un accord à l'exemple de ceux qui depuis 1970 ont contribué, dans une grande mesure, à la stabilité sociale, il devra envisager le recours à la loi pour limiter les hausses de salaires, ce qui lui créerait d'énormes difficultés, sinon il aura à faire face à une avalanche de revendications. L'annonce récente que le taux d'inflation est de l'ordre de 15 % — 7 % de plus que celui prévu par le gouvernement — n'est pas faite pour faciliter la tâche des autorités de Dublin.

A ce climat social d'incertitudes vient s'ajouter le « chaos » causé par la pénurie d'essence, sans compter la grève des éboueurs qui fait s'accumuler les détritus dans les rues de la capitale. En dépit d'une augmentation récente du prix des carburants de 10 % et des règlements imposés par le gouvernement, les files de véhicules, qui se forment dès l'aube, et même au cours de la nuit, devant les postes d'essence, deviennent de plus en plus longues.

JOE MULHOLLAND.

● *Le gouvernement irlandais* a relevé de 11 % le prix de l'essence à partir du 18 mai. Un gallon (4,5 litres) coûte maintenant en République d'Irlande 1,10 livre. — *(A.F.P.)*

BELGIQUE

● *Le chômage en Belgique* touchait, à la fin d'avril, 289 675 personnes, en diminution de 4 532 par rapport au mois précédent. Les femmes étaient toujours plus atteintes que les hommes (179 203 contre 110 472). — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LA LIBYE AUGMENTE LE PRIX DE SON PÉTROLE DE 2,31 DOLLARS PAR BARIL

Au moment où M. Carter appelait les pays de l'OPEP à accroître leur production et à stabiliser l'augmentation des prix du pétrole, on apprenait dans les milieux pétroliers de Londres que la Libye venait à nouveau de majorer les prix de son brut. Une semaine après les avoir relevés de 70 cents par baril, Tripoli a lars le baril. Venant après l'augmentation algérienne de 2,454 dollars et celle du Nigéria lars)lars et celle du Nigéria (2,50 dollars), le relèvement libyen — applicable avec effet rétroactif au 16 mai — atteint donc 3 dollars et 1 cent. Ces trois pays se concertent généralement avant d'augmenter leurs prix, car leurs pétroles ont des qualités proches et sont moins éloignés des grands centres de consommation que les bruts du Golfe ; 18 % de la production de l'OPEP sont donc vendus désormais à un prix proche de 21 dollars le baril.

On s'attend dans les milieux pétroliers à une révision du même ordre des prix du pétrole britannique de la mer du Nord, lié — par sa qualité — aux bruts africains.

D'autre part, sur le marché libre, une cargaison de brut aurait été vendue le 29 mai à 37 dollars le baril. — *(A.F.P.)*

● *Le Nigéria* a décidé d'augmenter le prix de son pétrole de 2,40 à 2,45 dollars par baril, annonce la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*. Cette majoration, qui sera rétroactive au 16 mai, portera le prix des meilleures catégories de brut nigérian à 20,90 dollars le baril, pratiquement le même prix que le pétrole algérien léger.

AFFAIRES

RESTRUCTURATION DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSERVE

La société Bonduelle rachète deux usines à un groupe d'origine coopérative

Le Crédit agricole, qui était actionnaire majoritaire (80 %) de la Compagnie générale de conserves (C.G.C.), ayant décidé de ne plus soutenir cette entreprise d'origine coopérative, une importante restructuration est en cours dans l'industrie française de la conserve. Elle se traduit par la vente à la société Bonduelle, pour 53 millions de francs environ, des deux usines de la C.G.C., situées à Warluis et Moyenneville dans l'Oise, représentant un potentiel de production de 75 000 tonnes de conserves et de 15 000 tonnes de surgelés.

La banque mutualiste des agriculteurs provoquant la vente d'un outil créé par les agriculteurs à une entreprise privée, cela mérite attention. A l'origine, la Compagnie générale de conserves est une union de ventes de diverses coopératives. Pour M. Lallement, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, c'est devant la carence des coopératives de base que la C.G.C. a été amenée à construire ces deux usines de l'Oise, ce qui n'était pas sa vocation. Depuis une quinzaine d'années, la caisse régionale de l'Oise et la Caisse nationale de Crédit agricole soutiennent la C.G.C. au point d'en devenir l'actionnaire principal et de ce fait de la transformer en société anonyme. Depuis quatre ans environ, les banquiers ont demandé aux coopérateurs de trouver une solution à une situation anormale.

Des négociations plus pressantes ont été entamées le 28 mars, les pertes enregistrées par la C.G.C. pour son dernier exercice, 23 millions, ayant accéléré le mouvement. Pour que l'outil industriel reste dans le giron coopératif, il eût fallu que les coopératives adhérentes aient les moyens financiers d'éponger les pertes. Finalement, le 28 mai, il a été décidé de céder les deux usines de l'Oise à la société Bonduelle (700 millions de chiffre d'affaires) qui fabrique le quart des conserves nationales, a surtout développé ses activités à l'exportation, et est devenue leader du marché des surgelés. Payée en partie pour cette vente par des actions, la C.G.C. devient actionnaire de Bonduelle. Il n'est pas exclu non plus que les producteurs de légumes soient associés au capital de Bonduelle par des prises de participation directes.

Soulagée de son outil industriel, la C.G.C., qui emploie deux mille trois cents salariés, continue son activité commerciale sur de nouvelles bases. Elle commercialisait environ 120 000 tonnes de conserves de légumes, dont 80 000 tonnes sous la marque d'Aucy, seconde marque nationale, avec 11,5 % du marché contre 13 % à Cassegrain, du groupe Saupiquet. Son chiffre d'affaires s'élevait à 400 millions de francs. L'assainissement financier devrait être aussi l'occasion d'un redéploiement coopératif puisque les négociations se poursuivent avec de nouveaux partenaires. Le pool constituant la C.G.C. comprendrait la Centrale des coopératives agricoles bretonnes, les coopératives de Béthune (Pas-de-Calais), de Vauvrecourt (Pas-de-Calais), l'Union paysanne de Bierne (Nord) et la Sica du Val d'Automne (Oise). Le nouveau groupe aurait une capacité de production de 180 000 tonnes.

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LES PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ FLÉCHISSENT EN FRANCE

« La croissance de la production s'est récemment ralentie », indique l'INSEE au vu de son enquête mensuelle menée auprès de deux mille cinq cents chefs d'entreprise en mai.

Les stocks de produits finis, les carnets de commandes son normaux, traduisant même *« un léger excès de la demande sur la production »*. De même *« les carnets étrangers sont-ils jugés assez bien garnis »*.

Pourtant, note l'INSEE, *« malgré l'amélioration des indicateurs de commandes et de stocks, les perspectives d'activité s'infléchissent ; le climat général apparaît moins confiant qu'en début d'année et les perspectives personnelles ne correspondent plus qu'à une très lente croissance »*.

D'autre part, les chefs d'entreprise s'attendent toujours à une forte hausse de l'ensemble des prix industriels. Seul élément de consolation : les prévisions qu'ils font pour leurs propres prix à la production sont un peu moins élevées qu'en mars-avril.

Le montant des fonds gérés par la Caisse des dépôts a dépassé 500 milliards de francs en 1978

Le montant des fonds gérés par la Caises des dépôts et consignations a dépassé 500 milliards de francs en 1978, passant de 441 à 518 milliards de francs (+ 16 % en francs courants et + 7 % en francs constants). L'évolution de ce montant est pratiquement parallèle à celui du budget de l'Etat, a relevé le directeur général, M. Perouse, qui présentait son rapport pour la treizième fois avant de prendre sa retraite dans les prochains mois.

Les ressources collectées ont augmenté de 22,3 % pour atteindre 87,5 milliards de francs dont 77,3 milliards (88 %) proviennent des fonds d'épargne gérés. L'année 1978, en effet, a été très bonne pour les deux réseaux de caisse d'épargne, *« l'écureuil »* et les P.T.T., qui ont enregistré un excédent des dépôts sur les retraits de 32,6 milliards de francs (+ 29,4 %), ce qui marque une vive reprise de la progression après le fléchissement de 1977. Cette évolution favorable s'est poursuivi pendant le premier trimestre de 1979, un net fléchissement ayant cependant été relevé en avril dernier : les dépôts d'épargne-logement n'en ont pas moins augmenté de 56 % de janvier à mars 1979.

Au niveau des emplois, on constate une légère diminution de la part relative du directes (prêts, avance et participation) dans le total (67 % contre 69 %) bien qu'ils atteignent 58 milliards de francs en valeur absolue. Les ressources allouées à l'équipement ont augmenté dans des proportions « modestes » (27,5 milliards de francs contre 26,2 milliards de francs, + 5 %). Dans le domaine traditionnel du financement des logements, la Caisse des dépôts, conjointement avec la Caisse des H.L.M. et la Caisse d'épargne, ont apporté 42,7 milliards de francs contre 41,8 milliards de francs en 1977.

Quant aux concours du secteur productif, ils ont totalisé 9,2 milliards de francs contre 6,8 milliards de francs, dont 5,5 milliards de francs sous forme d'avances et de prêts, essentiellement au secteur de l'énergie, et 3,8 milliards de francs par acquisition d'obligations. Dans ce dernier domaine, la Caisse a garanti ou placé elle-même 14,4 milliards de francs (contre 11,1 milliards de francs en 1977) pour un total d'émission de 57,9 milliards de francs. La valeur de son portefeuille d'obligation s'élevait, au 31 décembre 1978, à 76 milliards de francs, et 68,9 milliards de francs sans les fonds d'Etat, ce qui représente 22,15 % du montant nominal de l'ensemble des obligations en circulation. Quant aux actions, la Caisse en détient pour 6,38 milliards de francs (3,35 % de la capitalisation boursière totale), contre 4 milliards de francs à la fin de 1977. Cette augmentation est due presque entièrement à la hausse du cours, les achats nets de la Caisse n'ayant pas dépassés 74 millions de francs, ce qui signifie qu'elle a revendu par la suite la quasi totalité des titres achetés en masse avant les élections de mars 1978.

FIRESTONE ET BORG WARNER RENONCENT A FUSIONNER

Les firmes américaines Borg Warner et Firestone renoncent à leur projet de fusion (*le Monde* du 1er décembre 1978) ; celle-ci aurait été l'une des plus importantes de toute l'histoire de l'industrie des Etats-Unis. Les dirigeants des deux sociétés ont déclaré qu'il n'avaient pas réussi à se mettre d'accord sur les termes de l'opération.

Si elle s'était réalisée, la concentration des deux entreprises aurait donné naissance à la vingt-cinquième plus grande société des Etats-Unis. Le groupe Borg Warner fabrique des pièces détachées pour automobiles, mais aussi des conditionneurs d'air et des produits chimiques. Firestone, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, avait subi en 1978, des pertes importantes, consécutives au « rappel » de 7,5 millions de pneus à carcasse radiale jugés dangereux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,4445	4,4475	— 73	— 45	— 155	— 115	— 390	— 320
$ can. ...	3,8440	3,8480	— 80	— 40	— 180	— 130	— 400	— 325
Yen (100).	2,0020	2,0050	+ 45	+ 80	+ 95	+ 125	+ 300	+ 355
DM	2,3140	2,3170	+ 40	+ 70	+ 80	+ 115	+ 235	+ 290
Florin ...	2,1145	2,1175	— 10	+ 15	— 10	+ 25	— 35	+ 15
F B. (100)	14,4030	14,4180	— 85	+ 15	— 225	— 45	— 730	— 405
F.S. (100)	2,5540	2,5575	+ 125	+ 160	+ 260	+ 300	+ 775	+ 840
L. (1 000)	5,1790	5,1840	— 295	— 230	— 485	— 405	—1075	— 940
£	9,1340	9,1435	— 310	— 235	— 590	— 485	—1375	—1208

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16	6 1/2	6 7/8
$ E.-U. ..	30	30 3/8	9 9/16	9 15/16	10	10 3/8	10 7/16	10 13/16
Florin ...	6	6 1/2	7 13/16	8 1/4	8	8 7/16	8 7/8	9 1/4
F.B. (100).	5 1/2	6 1/2	8	8 3/4	9	9 3/4	9 3/8	10 1/8
F.S.	10 1/8	11 1/8	1 11/16	2 1/16	1 3/4	2 1/8	2 9/16	2 15/16
L. (1 000).	32 3/4	37 1/4	13 5/8	14 5/8	13	14	12 1/2	13 3/8
£	11 1/4	12 1/4	11 9/16	12 5/16	11 11/16	12 7/16	11 11/16	12 7/16
Fr. franç..	19 7/8	22 1/8	12	12 1/2	11 1/2	12	11 1/4	11 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRÉDIT AGRICOLE

M. Monory annonce de nouvelles initiatives pour améliorer le financement des industries alimentaires

« Il ne faut pas vous excuser quand vous gagnez de l'argent. Cela fait un an que je me bats pour réhabiliter le mot profit, car il n'est pas de bonne politique économique sans entreprises qui gagnent de l'argent. » C'est par cette apostrophe que M. Monory, ministre de l'économie, a répondu en substance aux dirigeants de la Caisse nationale de crédit agricole réunis en assemblée générale, le mardi 29 mai, à Paris. Le ministre félicita aussi la « banque verte » pour ses résultats (*le Monde* du 30 mai), mais en même temps laissait sans réponse les interrogations du président et du directeur général de la Caisse, MM. Delatte et Lallement. A la phase de constitution des plans d'épargne-logement qui correspondait à une source de profit considérable pour la C.N.C.A., succède, en effet, une phase de réalisations par constructions qui correspond, elle, à une perte pour l'établissement bancaire.

La seconde interrogation du Crédit agricole portait sur l'encadrement du crédit. Les normes adoptées pour 1979 permettront le financement à moyen et long terme de l'agriculture et du logement, mais ne sont pas suffisantes pour tout le reste : collectivités publiques, équipements ruraux, secteur des métiers.

Enfin, bien qu'il ne paraisse pas en ressentir la nécessité, le Crédit agricole estime que la tarification des services sera bénéfique à l'économie générale en évitant le renchérissement du coût du crédit. Aussi, a même dit M. Lallement, *« il ne serait pas inutile que, devant l'opinion des consommateurs, les autorités financières expriment clairement leur point de vue et soulignent la légitimité de la tarification des services »*.

Pour sa part, M. Monory s'est attaché à montrer comment la réforme du Crédit agricole, décidée le 23 novembre, et dont les décrets d'application ont été publiés au *Journal officiel* du 29 mai 1979, participait de sa *« philosophie de la concurrence, de la décentralisation et de l'aménagement des régions rurales »*. Enfin, il a surtout insisté sur l'avenir des industries agro-alimentaires, pour le financement desquelles cette réforme est fondamentale. Il se propose d'ailleurs, conjointement avec le ministre de l'agriculture, à partir de l'expérience des contrats de développement passés avec une vingtaine d'entreprises, de prendre des initiatives nouvelles dans les prochaines semaines.

M. JEANCOURT-GALIGNANI ENTRE A L'ÉTAT-MAJOR DE LA BANQUE D'AFFAIRES INDOSUEZ

M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole depuis 1973, quittera son poste en septembre prochain pour être nommé conseiller du président de la Banque de l'Indochine et de Suez, banque d'affaires plus connue sous le nom d'Indosuez. Le départ de M. Jeancourt-Galignani, grand spécialiste du crédit à la construction et pionnier de l'épargne-logement, ce cheval de bataille de la « banque verte », va creuser un grand vide dans l'état-major de la Caisse, déjà réduit antérieurement par les départs de MM. Wolmant et Albert, ce dernier ayant été nommé commissaire général au Plan. Il va en combler un à l'état-major d'Indosuez, où M. Caplain, président de la Financière de Suez, la maison-mère, a dû également prendre la présidence et la direction générale, après le départ à la retraite de MM. Francès et Gibert, président et vice-président, et en raison de la maladie qui affecte gravement le directeur général, M. Jean-Marc Pelletier.

[Né en 1937, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances en 1965, M. Antoine Jeancourt-Galignani a notamment été rapporteur, en 1975, de la commission d'études d'une réforme du financement du logement, dite commission Barre, du nom de son président.]

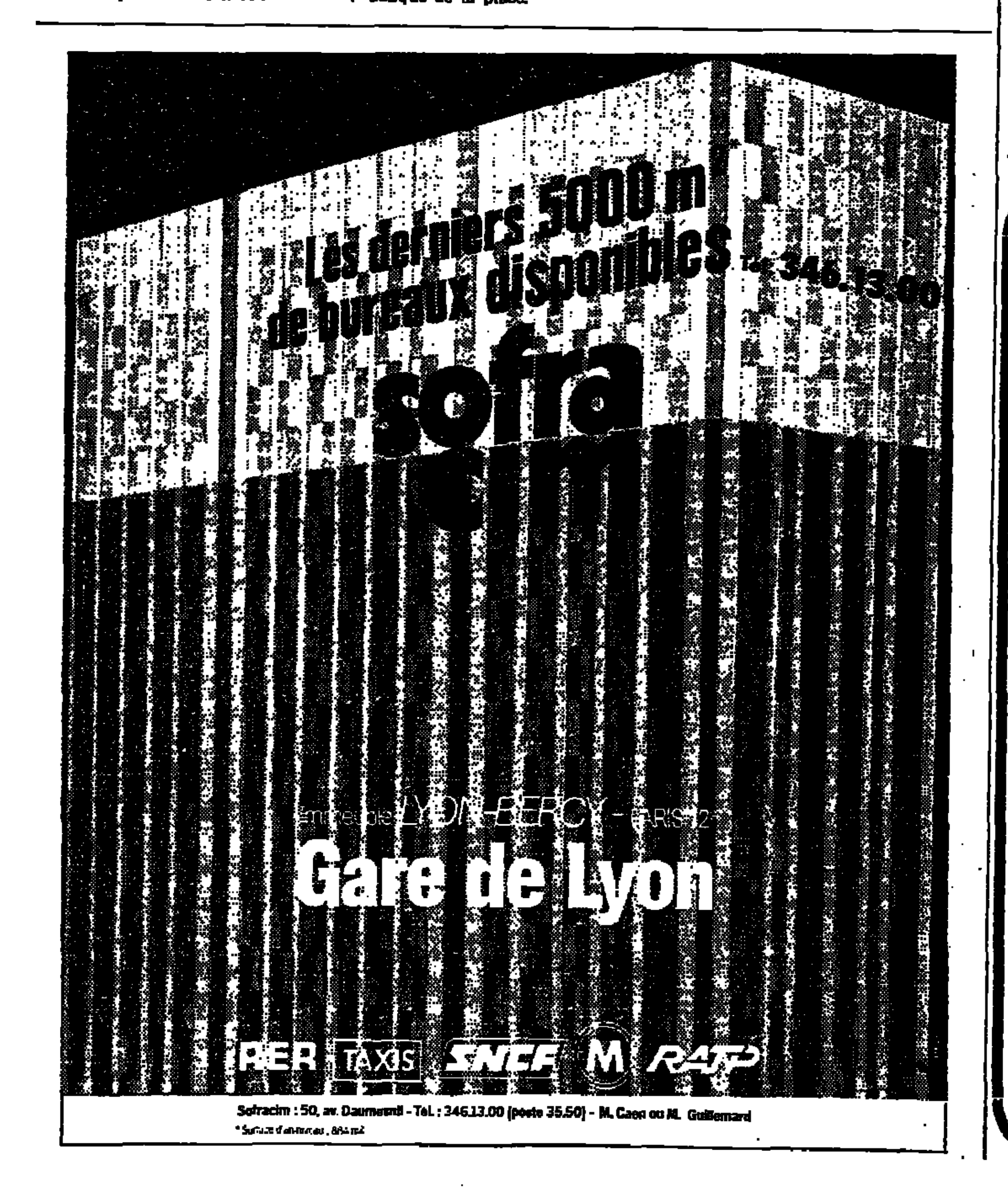
L'industrie automobile a dégagé un excédent commercial de 24 milliards de francs en 1978

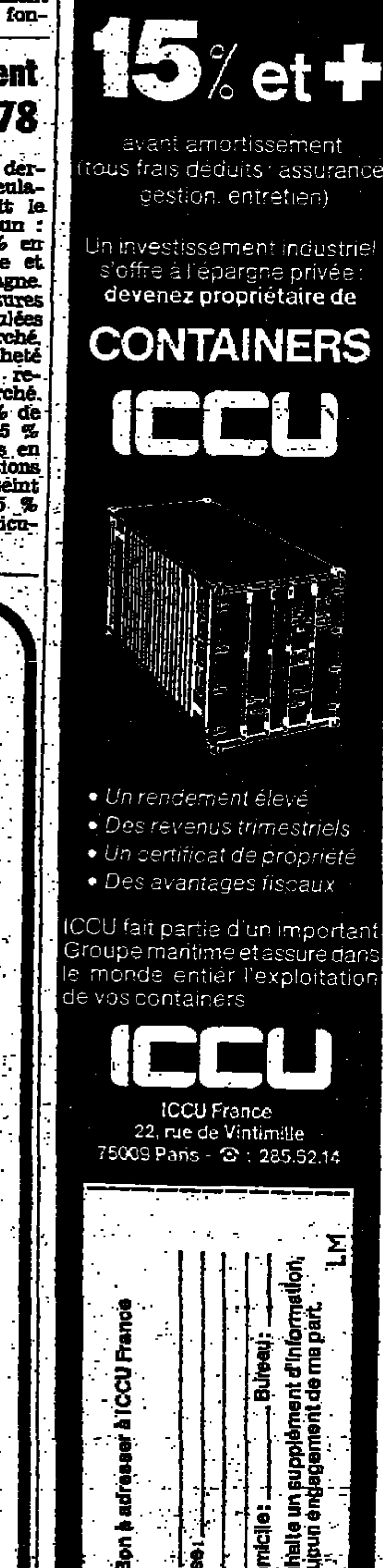
L'industrie automobile française a dégagé en 1978 un excédent commercial de 24 milliards de francs, soit près de la moitié de la facture pétrolière, a déclaré, mardi 29 mai, au cours d'une conférence de presse, M. Noble, secrétaire général de la Chambre syndicale.

Pour 1 voiture étrangère importée en France, 5,14 voitures françaises ont été exportées et les relations commerciales des industries automobiles des quatre principaux pays de la C.E.E. sont largement favorables à la France, ont souligné les dirigeants de la Chambre syndicale des importateurs de voitures automobiles.

Le taux de pénétration des voitures étrangères a été l'an dernier de 20,87 % des immatriculations totales en France, soit le plus faible du Marché commun : il a en effet été de 23,77 % en R.F.A., de 36,78 % en Italie et de 48,38 % en Grande-Bretagne.

En Allemagne, 283 495 voitures françaises ont été immatriculées en 1978, soit 10,64 % du marché, alors que les Français ont acheté 214 458 voitures allemandes représentant 11,08 % du marché. Les Anglais ont acheté 8,92 % de voitures françaises contre 1,35 % de voitures anglaises vendues en France. Les immatriculations françaises en Italie ont atteint 19,65 % du total contre 4,85 % de voitures italiennes immatriculées en France.





SOCIAL

Grèves dans les usines de Renault-Véhicules industriels à Limoges et à Caen

Depuis mardi matin 29 mai, la grève est effective dans les deux usines de Renault-Véhicules industriels à Limoges et à Caen où, depuis plusieurs semaines, des débrayages répétés et limités ont amené la direction à mettre en chômage technique quatre cent personnes sur deux mille six cent cinquante à Limoges, et mille trois cent sur six mille cinq cent à Caen.

De notre correspondant

Caen. — Il y a d'abord eu près de quatre semaines de grève totale dans un entrepôt de pièces de rechange. Puis, très doucement, le mouvement s'est étendu à l'usine elle-même sous la forme de débrayages sectoriels. La revendication porte sur la compensation de la perte du pouvoir d'achat. Soixante jours de chômage technique de 1974 à 1977, trente-deux en 1978 simplement indemnisés à 60 %, 5 % d'augmentation l'an dernier plus une prime de 450 F, alors que la hausse des prix a été de 9,7 %, les salariés de Blanville ont durement subi le contre-coup de la crise du poids lourd. Pour le compenser, l'intersyndicale demande une rallonge de 350 F uniforme. Mais la direction locale répond que ce n'est pas de son ressort et que de toute façon la société, qui a perdu près de 40 millions de francs en 1978, ne peut accorder plus que les 3,50 % d'augmentation, assortis d'une prime de 150 F donnée depuis le 1er janvier.

Pourtant, le conflit commence à la gêner sérieusement. Certes, les quelque sept mille camions encore en stock — près de trois mois et demi de production — lui permettent de faire face aux commandes courantes. Mais les produits spéciaux ne peuvent être fournis et surtout les concessionnaires commencent à manquer sérieusement de pièces de rechange. L'époque est particulièrement délicate pour les services commerciaux. S'appuyant sur une gamme rénovée, ils tentent, sans grand succès, de reconquérir une part du marché. Surtout ils sont en train de fusionner les deux réseaux hérités de Berliet et de Saviem. Opération particulièrement ardue quand, comme c'est le cas, la concurrence est à l'affût de la moindre défection. De plus, à partir du mois de septembre, les responsables des filiales poids lourds de la Régie auront besoin d'un bon fonctionnement de Blainville pour essayer de gagner le pari de l'accord Mack, qui leur ouvre le marché américain. Les syndicats le savent.

Pourtant leur position est tout aussi inconfortable que celle de la direction. Si effectivement la tactique choisie jusqu'alors a fini par faire du slogan « *pas de pognon, pas de camions* » une réalité, il leur est difficile de maîtriser la situation. Les débrayages se multiplient dans tous les secteurs de l'entreprise. Aux pièces de rechange, par exemple, les employés faisaient grève une demi-heure par heure. Les grèves-bouchons se développent aux ateliers finitions, où 50 % de grévistes, d'après la direction, suffisent à empêcher toute sortie de véhicules. L'intersyndicale elle-même organise des opération « coup de poing ». Un jour c'est le service de réception des pièces qui est touché, le lendemain c'est un atelier de montage. L'usine ne peut tourner normalement, au point que la semaine dernière la direction a mis en chômage technique, faute de travail, 1 300 personnes.

Mais les délégués ne peuvent être partout. Dans certains secteurs des revendications en-deçà de la plateforme syndicale sont mises en avant et la direction se plaint d'une accentuation des actes de vandalisme. Surtout le mouvement n'est suivi que par une minorité, la plus grande partie du personnel restant dans une prudente expectative. L'intersyndicale en a elle-même trouvé la preuve en tenant de globaliser le conflit et de durcir l'action. Le 10 mai, puis le 28 mai, elle a organisé des votes auprès des 6 500 salariés. La première fois, seules 1 544 personnes se sont prononcées (917 pour la grève illimitée) et 1 001 la seconde, le lock-out ayant augmenté le nombre des absents. Les syndicats avaient eux-mêmes fixé la barre à 1 251 votants favorables à la grève illimitée avec piquet. Il n'y en a eu que 671. Ils ont pourtant décidé de franchir le pas. S'il leur est délicat de se couper de la majorité passive, il leur était aussi difficile de laisser partir un seul noyau dur, surtout avec un thème revendicatif — rattrapage du pouvoir d'achat — qu'ils ne peuvent qu'approuver. Et lundi, moins d'un millier de personnes ont participé activement aux piquets de grève mis en place par les syndicats.

THIERRY BREHIER.

Les derniers grévistes de LIP vont-ils quitter l'usine de Palente ?

De notre correspondant

Besançon. — Les anciens ouvriers de Lip — ils sont encore entre trois cent cinquante et quatre cents à occuper leur usine — quitteront-ils Palente pour s'établir dans d'autres locaux industriels ? Il est difficile de savoir qui, au cours des rencontres discrètes que les dirigeants de la coopérative ouvrière, Les Industries de Palente, créée en 1978, ont eues ces derniers mois avec les représentants du patronat local, a le premier exprimé cette proposition. Le projet vise à installer les ateliers de la coopérative industrielle dans une usine qui a fermé ses portes, à 2 kilomètres de Palente.

La coopérative, qui a embauché quarante-trois salariés pris dans ses rangs, et un directeur général, prévoit « à terme » de créer cent vingt emplois. Le projet de déménagement dans l'ancienne usine Bourquenez ne concerne que cette coopérative.

Qu'adviendra-t-il des quelque deux cents Lip qui, pour l'instant, ne rentrent pas dans le programme d'embauche des Industries de Palente, et qui s'emploient dans des commissions artisanales, au restaurant, au groupement d'achats ou à la vente sauvage du stock de la défunte Compagnie européenne d'horlogerie ? C'est une des questions qui s'est posée lundi 28 mai, au cours de l'assemblée générale extraordinaire que les Lip ont tenue en apprenant par la presse locale qu'ils « *étaient prêts à quitter Palente* ».

Si les dirigeants des Industries de Palente assurent que le déménagement est absurde, il leur paraît utile de continuer à en débattre avec leurs interlocuteurs, quitte à faire la démonstration chiffrée de l'inopportunité d'une telle opération. C'est, en effet, à ce prix, pensent-ils, que pourrait être obtenu le déblocage d'un dossier qui piétine depuis plusieurs mois, que les ASSEDIC examineraient favorablement la mise à la pré-retraite des anciens salariés de Lip atteignant cinquante-six ans et deux mois, que l'Union patronale montrerait davantage de dynamisme pour en reclasser d'autres et que la chambre de commerce et d'industrie du Doubs engagerait des opérations de formation.

La section C.F.D.T. de Lip a, pour sa part, en dépit de la position plus nuancée de M. Charles Piaget (qui ne fait pas partie du directoire), publié un communiqué rappelant notamment qu'« *à aucun moment le départ de Palente n'a été envisagé* ».

Quant au conseil municipal, il a confirmé à l'unanimité, lundi, le vote d'une subvention de 2 millions de francs qui devrait permettre à la coopérative de racheter au comptant le matériel industriel demeuré dans l'usine de Palente.

CLAUDE FABERT.

Le conflit de la Solmer

LES SYNDICATS CONSULTENT LE PERSONNEL SUR LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — « *Nous avons fait des propositions très importantes, en particulier pour les bas salaires ; propositions qui sont à la limite de nos possibilités* », a estimé dans un communiqué, publié le mardi 29 mai, la direction de l'usine Solmer de Fos-sur-Mer, dont la production est arrêtée depuis le 5 avril. « *Il y a un acquis réel mais très limité au niveau des bas salaires, et un acquis partiel sur les sanctions. Par contre, aucune avancée sur les revendications à l'origine du conflit, et en premier lieu sur le pouvoir d'achat* », a déclaré de son côté l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C.) de l'entreprise. En dépit du coût exorbitant du conflit, pour la direction, et des graves difficultés financières qui résultent, pour les salariés, de l'arrêt prolongé des installations, direction et syndicats restent ainsi sur leurs positions. L'intersyndicale a précisé pour sa part que « *la réouverture, bien aléatoire sans nouvelles négociations, incombe à la seule direction qui a, seule, pris la décision de fermer l'usine* ».

Des assemblées par secteur devaient cependant avoir lieu ce mercredi 30 mai, « *pour permettre*, a indiqué l'intersyndicale, *à chaque travailleur de s'exprimer sur la manière dont il perçoit la situation et les propositions de la direction* ». Les syndicats définiront leur attitude en fonction des résultats de cette consultation de la base. La combativité des travailleurs de Solmer n'a d'ailleurs pas faibli, puisqu'une nouvelle action spectaculaire a été organisée mardi dans l'après-midi à la gare de triage de Miramas, où huit trains, dont le Mistral, ont été bloqués pendant près de trois heures par une centaine de manifestants. — G. P.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE

(Suite de la première page.)

Outre l'opposition — pour certains la réticence — des syndicats aux horaires individualisés et annuels e tles difficultés d'interprétation de l'absentéisme (maladie, maternité, formation, grève), les principaux obstacles qu'auront à franchir les négociateurs viennent de l'attachement des syndicats à une réelle réduction du temps de travail.

Quand la C.F.D.T. parle de 1 800 heures par an et même 1 710 heures pour les postés, elle n'entend pas cautionner de nouvelles règles sur l'absentéisme et elle réclame surtout qu'en moyenne sur l'année, l'horaire hebdomadaire ne dépasse pas 40 heures avec des variations de 38 à 42 heures maximum. F.O. veut surtout insister sur la cinquième semaine de congés et la C.G.T., plus radicale exige immédiatement la semaine de 38 heures (1 710 heures par an au maximum) dans la perspective des 35 heures.

Les négociations s'annoncent donc difficiles : un durcissement de la C.G.T. visant par la même occasion à gêner ou paralyser la C.F.D.T. n'est pas impossible. Une longue « partie de bras de fer » se prolongeant jusqu'à l'automne est plus vraisemblable. Elle pourrait déboucher sur un accord-cadre impliquant par la suite le vote d'une loi modifiant le code du travail et une série d'accords plus concrets dans les branches professionnelles et les entreprises. Au total, une longue marche et une lutte sur deux fronts portant à la fois sur la réduction et l'aménagement des horaires.

J.-P. D.

M. JEAN MENU (C.G.C.) VA RENCONTRER LES DIRIGEANTS DES AUTRES CENTRALES

Elu président de la C.G.C. en avril, M. Jean Menu avait annoncé qu'il rencontrerait les dirigeants des autres centrales syndicales. Les rendez-vous sont pris avec MM. Bergeron (Force ouvrière) le 31 mai, Tessier (C.F.T.C.), le 1er juin, Séguy (C.G.T.) le 5 juin et Maire (C.F.D.T.) le 14 juin.

SOCIAL

La réduction du temps de travail

I. — Une lutte sur deux fronts

par JEAN-PIERRE DUMONT

Impossible la réduction des horaires et leur aménagement ? Dans le Doubs, dans la Sarthe, dans la chimie et les assurances, dans de grosses firmes et dans des P.M.E., des salariés travaillent déjà 38 heures, voire 33 heures par semaine. En revanche, dans certaines entreprises, des ouvriers acceptent de passer 42 heures rémunérées 40 dans leur atelier pour pouvoir bénéficier de six semaines de congés payés.

Des exemples encore limités, mais significatifs, démontrent que la lutte engagée sur le thème de la durée du travail a déjà débouché sur des solutions parfois originales. Mais la bataille des horaires se déroule sur deux fronts : celui de la réduction vers la semaine de 35 heures fixé par les syndicats et celui de l'aménagement et de la souplesse proposé par le patronat.

La réduction proprement dite du temps de travail, avec ou sans compensation des rémunérations, prend des formes elles-mêmes très variables selon la situation des firmes.

En Charente-Maritime, les syndicats se sont attaqués, modestement, au difficile problème des heures supplémentaires en utilisant un article du code du travail trop souvent voué aux oubliettes : le « L 212-7 » stipule en effet que l'inspection du travail *« pourra, en cas de chômage, interdire le recours aux heures supplémentaires en vue de permettre l'embauchage de travailleurs sans emploi »*. A la suite des licenciements et des difficultés de reclassement des chômeurs dans ce département, la C.F.D.T. s'est adressée à l'inspecteur, qui est intervenu. « *Des entreprises*, indiquent les cédétistes, *se sont vu supprimer les dérogations leur permettant de pratiquer les heures supplémentaires, et il y a eu des embauches.* »

Ailleurs, de nombreux accords de réduction du temps de travail ont été obtenus dans des entreprises où l'horaire est encore supérieur aux 40 heures. Dans une petite entreprise de transport (A.T.C.R.B.), à Bayonne, les 48 salariés ont engagé durant près de sept mois une campagne de sensibilisation vis-à-vis de la direction et des usagers pour réduire les horaires, qui atteignaient 48 heures par semaine; ils viennent d'obtenir, par cette forme de pression, un protocole d'accord : 44 heures immédiatement sans perte de salaire, 42 heures au 1er janvier 1980 et 40 heures en 1981, avec promesse d'embauche. Mais, dans la plupart des sociétés, les réductions du temps de travail sont moins importantes: si les « postés » de la S.N.R., à Annecy, sont passés de 43 heures à 40 heures, et si 80 mouleurs de la société MAEC, à Cahors, ont décroché une diminution de 2 heures, ailleurs les améliorations portent sur 1 h. 30, comme c'est le cas chez A.D.R., filiale de S.K.F., à Champigny-sur-Marne, et le plus souvent 1/2 heure à 1 heure (Teleflex, à Rungis ; Simon, à Cergy; Thomson, Alsthom, etc.).

Des semaines de trente-huit à trente heures

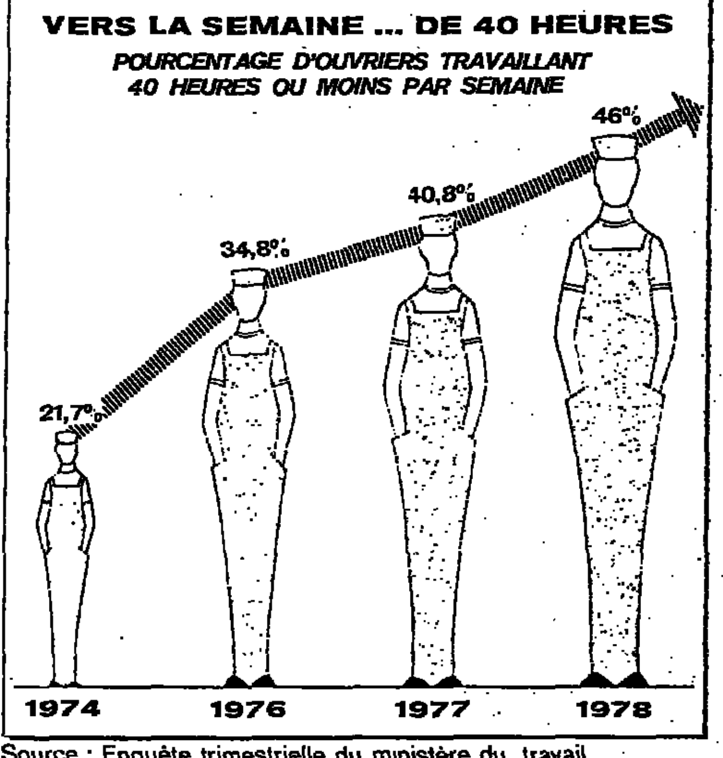
Selon une récente étude du ministère du travail portant sur quatre-vingt-neuf accords signés depuis le 1er janvier 1978, la diminution moyenne des horaires est de 1 h. 40, mais vingt-six cas portent sur des réductions supérieures à 2 heures, et dans la plupart des cas intéressent les « postés », l'objectif étant, pour toutes ces entreprises, de revenir à 40 heures, le seuil intermédiaire étant fixé à 42 heures.

Comme on le note au ministère du travail, l'influence de la législation avec la règle des 40 heures semble être déterminante, et ces fameuses 40 heures constituent un butoir, sinon un obstacle.

Des réductions portant la semaine en dessous de ce seuil ne sont pourtant pas exceptionnelles. Dans les banques et les assurances, de nombreux accords sont recensés : 39 h. 30 à la Préservatrice foncière, 39 h. 15 chez Drouot, 39 h. 10 chez GAN-Vie, 38 h. 45 à l'U.A.P. et à la MACIF à Saint-Etienne, 36 h. 45 au Crédit national, etc. Dans l'industrie, le passage au-dessous des 40 heures concerne le plus souvent les travailleurs en équipe : chez Saint-Gobain (verre), un programme de réduction en deux ans vient d'aboutir pour 5 500 personnes sur 21 000 à la semaine de 38 heures. Dans la chimie, selon M. Boulin, « *pour plus de 80 % des salariés, la durée du travail a été ramenée à 37 heures* ». De telles réductions sont observées aussi dans des P.M.I. A Valence, chez Grange (poubelles), l'horaire est passé de 40 heures à 39 h. 30 en décembre 1978, 39 heures le 1er mars 1979 et baissera à 38 h. 30 en octobre prochain ; chez Reynolds (crayons à bille), les 40 heures ont été ramenées à 39 heures pour les 2×8 et 38 heures pour les 3×8. Dans l'Oise, chez Marinoni, le passage est de 40 à 36 heures. Dans une fabrique d'éponges, dans le Doubs, 27 salariés sur 107 voient leur semaine tomber de 42 à 33 h. 36 ; en contrepartie, le travail en équipe des 3×8 est transformé en 5×8 et 8 personnes sont embauchées.

Cette modification permet le maintien, voire l'accroissement, du temps de fonctionnement des machines. Chez Simmonds (568 salariés), dans la Sarthe, 8 personnes affectées au traitement thermique travaillent désormais 30 heures (payées 40), au lieu de 36 h. 15, et 32 autres salariés 32 h. 50 au lieu de 36 h. 25 — non comprise la pause, — mais ces derniers pratiquent le 3×8 au lieu de 2×8 auparavant, et les machines tournent 19 heures par jour au lieu de 14 h. 5.

Dans tous ces cas, le maintien des salaires est souvent assuré, mais cette compensation totale des rémunérations n'est pas générale pour autant. Aux Tissage et Filature de Flers, où des licenciements avaient été indispensables, une réduction des horaires était cependant nécessaire ; la semaine est passée, selon les cas, en mars dernier, de 45 à 42 heures ou de 42 à 40 heures, et l'employeur n'a compensé que le tiers du salaire perdu, le reste étant supporté progressivement par les salariés : durant deux ans, l'augmentation habituelle des salaires (par exemple quatre fois 2 %) sera réduite de moitié (quatre fois 1 %), moyennant quoi le personnel maintenu dans l'entreprise sera plus important que prévu. Selon l'enquête ministérielle déjà citée, on s'aperçoit que dans 26 cas sur 87 (30 %), la compensation n'est que partielle, surtout lorsque la diminution du temps de travail dépasse 2 heures par semaine, et elle prend différentes formes : maintien du salaire à valoir sur les hausses futures, et il s'agit alors d'une avance ; versement d'une indemnité non intégrée dans le salaire, et elle ne sera pas à l'avenir réévaluée.



Source : Enquête trimestrielle du ministère du travail

Souvent aussi, la réduction des horaires n'est pas négociée car elle est imposée pour des raisons conjoncturelles, et F.O., qui par ailleurs recense une série d'accords sur la cinquième semaine de congés payés, affirme qu'il *« existe aussi de nombreux exemples de retour aux 40 heures sans compensation, notamment dans les chantiers navals »*.

Des mesures préventives

Deux formes de réductions d'horaires sont ainsi observées : d'abord celles qui sont imposées par la crise économique (il s'agit alors d'une sorte de chômage partiel), ensuite celles qui sont arrachées, le plus souvent par les syndicats, en vue d'améliorer le genre de vie et les conditions de travail. Très souvent, ces succès syndicaux sont obtenus dans des entreprises performantes ou dans des firmes qui ont une position dominante sur le marché (Saint-Gobain, Grange, Reynolds). Le plus souvent aussi ces mesures ne permettent pas d'accroître l'emploi : « *La réduction d'horaire a pu être organisée en fonction d'un aménagement de la productivité et n'a donc pas entraîné d'embauche nouvelle* », déclare-t-on à Saint-Gobain. « *Dans les assurances, la diminution du temps de travail est surtout une mesure préventive*, admet un délégué de l'Union départementale C.G.T. des Deux-Sèvres. *Il s'agit surtout de garantir les emplois existants plutôt que de créer dans l'immédiat de nouveaux emplois.* »

Si l'on prend un certain recul, on observe au demeurant que cette évolution, due à la fois à la réduction négociée et imposée, a pris une ampleur certaine, puisque en quatre ans le pourcentage des ouvriers travaillant quarante heures ou moins est passé de 20 à 46 % (voir graphique).

Mais les syndicats qui militent en faveur des quarante et même trente-cinq heures par semaine, doivent tenir compte du second front ouvert par le patronat. Il s'agit pour les employeurs de refuser toute réduction des horaires et de proposer un aménagement du temps de travail à l'année, répondant à la fois à leurs préoccupations financières et commerciales et aux besoins de certains salariés qui préfèrent des semaines plus longues afin de bénéficier de week-ends ou de congés plus importants.

Une première formule consiste à accroître le nombre des équipes postées : cela permet aux entreprises non seulement de maintenir l'horaire du personnel, mais de faire tourner davantage les machines, y compris parfois les samedis et dimanches, tout en permettant paradoxalement aux salariés d'avoir davantage de repos le week-end, au long d'une année. C'est le cas des Ciments Lafarge ou de Shell ; dans cette dernière firme, le passage de quatre à cinq voire six équipes « libère » plusieurs dimanches.

En outre, le système des équipes multiples prévu par Shell entraîne un programme de travail « *en quart de 33,6 heures par semaine, et le temps restant, soit 6,4 heures pour atteindre les 40 heures, est utilisé pour prendre des congés de formation ou assurer les remplacements dus aux absences* ».

Des heures supplémentaires et « gratuites »

Une autre formule se traduit par un accroissement des horaires durant une certaine période afin de permettre au personnel d'accumuler des congés supplémentaires. Dans ce cas, les salariés travaillent gratuitement pour l'employeur, à charge par celui-ci d'accorder plus tard un avantage appréciable. A la Sonafam, dans la Marne, l'horaire moyen hebdomadaire est de 39 h. 30 mais les salariés viennent travailler 42 heures, payées 40 heures la première semaine et 36 heures en 4 jours la seconde ; chez Précis-Avia, la semaine de 4 jours à 9 h. 45 est appliquée et chez Eldé (confection masculine) à Quimper, les 128 salariés acceptent une présence hebdomadaire de 42 h. 30, payées... 40 heures mais en contrepartie ils bénéficient de trois semaines supplémentaires de congé, dont deux l'été ; dans une autre société, le même système est retenu, mais les salariés ont une semaine de plus seulement avec chaque semaine une demi-journée de repos pour pouvoir se rendre... au marché comme ils le souhaitaient.

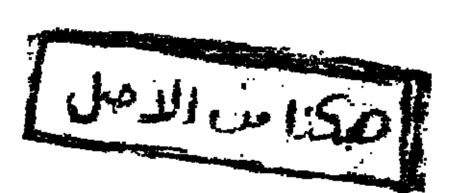
Une troisième méthode d'aménagement des horaires consiste enfin, tout en maintenant l'horaire hebdomadaire, à accorder des jours de congés supplémentaires : deux jours pour soigner les enfants chez Chantelle (habillement) à Nantes, quatre jours chez Myrys (chaussures) à Limoux, et dans de nombreux cas l'octroi de la cinquième semaine. Selon F.O., qui cite régulièrement les avances dans ce domaine, « *le tiers des salariés bénéficient* » de cette amélioration.

Toutes ces formules, aux dires du patronat, sont vivement appréciées par le personnel. Elles le sont aussi par les services financiers des firmes qui améliorent la rentabilité des investissements, mais lorsqu'il s'agit d'heures non payées elles sont illégales (et tolérées), puisque, selon les textes réglementaires, tout dépassement des quarante heures doit donner lieu à rémunération pour heures supplémentaires, ce qui n'est pas le cas dans les derniers exemples cités.

Toujours est-il que globalement la durée du travail demeure en France plus élevée que celle pratiquée dans d'autres pays européens. En Italie, en Belgique, en R.F.A., les syndicats ont obtenu, par entreprise ou branche professionnelle, des accords qui aboutissent, sous des formes diverses, à des réductions non négligeables du temps de travail à la semaine ou à l'année.

Prochain article :

LA BELGIQUE EN FLÈCHE



AUTOMOBILE

Images de marques

Doublement surprenante, la Méhari 4 × 4 Citroën atteint deux limites : celle des meilleurs tout-terrains, et celle en deçà de laquelle une production trop prudente (mille à mille deux cents exemplaires par an, le double si nécessaire) devient un suicide industriel.

General Motors lance ses « petites » traction avant (il y avait déjà les Buick Riviera, Cadillac Eldorado et Oldsmobile Toronado) au rythme annuel d'un million d'unités. L'effort promotionnel est gigantesque aux Etats-Unis — 500 millions de francs en trois mois — et commence ici à se préciser. Mais, là encore, l'offre sera ridicule : trente-cinq mille « X-cars » en Europe l'an prochain (dont mille cinq cents pour la France) et soixante-cinq mille en 1983 (six mille pour la France).

Mazda enfin. La firme d'Hiroshima continue, contre ouragans et raz de marée, un travail que Sisyphe aurait refusé : la mise au point du moteur rotatif Wankel. Son modèle de sport, la RX-7, a remporté un succès étonnant aux Etats-Unis (cinquante mille unités en moins d'un an, soit plus de la moitié de la production), et part à la conquête de l'Europe armé de garanties exceptionnelles.

Citroën introduit le raffinement mécanique dans le domaine assez fruste des tout-terrains. Son optimisation de la puissance et de l'adhérence est une œuvre d'art. General Motors montre le bout de ses tentacules et prouve, en une seule gamme, qu'il peut tout faire moins cher que tous. Et Mazda, par son originalité et sa ténacité, veut imposer une image de novateur, celle d'un « Citroën de l'Orient ».

Trois images de firmes différentes, trois images sans lesquelles le commerce sera désormais malaisé. L'ère des économies d'échelle implique la différenciation précise, dans l'esprit du public, de marques dont les organes mécaniques seront, de plus en plus, communs. Le génie mécanique pour Citroën, la bonne tradition pour Peugeot, la sport bientôt pour Simca, etc. La consolidation de l'image de marque est aujourd'hui une priorité. Elle est la condition nécessaire à la survie d'une gamme et, parfois même, au devenir d'une marque.

MICHEL BERNARD.

GENERAL MOTORS « X CARS » : pour épater à bon compte.

10 CV et 9 CV (2 500, boîte manuelle ou automatique) et 13 CV (2 800, boîte automatique), 459 cm × 173 cm (moyenne des modèles). Traction, essieu arrière rigide ; 5 places, 2, 3 ou 4 portes, selon les versions ; banquette arrière rabattable pour les coupés 3 portes.

Moteurs : 4 cylindres 2 474 cm3, 91 ch SAE net à 4 000 tr/min., 18,5 mkg à 2 400 tr/min. ; 6 cylindres en V 2 835 cm3, 117 ch. SAE net à 4 880 tr/min., 20,7 mkg à 2 000 tr/min. Transmissions 4 vitesses (2500) ou automatique.

Prix : de 50 000 F (Chevrolet Citation 2 portes, boîte manuelle) à 62 000 F (Buick Skylark 4 portes, 13 CV automatique). Consommation, 7,4-9,6, 10,1-13,1, 12,5-18,9.

Importateur : General Motors France 790-73-71.

Chevrolet Citation, Oldsmobile Omega Brougham, Buick Skylark, Pontiac Phœnix (pas importée), berlines quatre portes et coupés deux, trois et même cinq portes, lignes traditionnelles ou « fastback », intérieurs luxueux ou hideux, plusieurs longueurs, largeurs, hauteurs, les X cars ne se ressemblent pas. Mais elles ont la même base, la même structure, les mêmes organes mécaniques, et seulement deux moteurs et deux boîtes. On n'a jamais autant offert de modèles et d'options à un coût industriel aussi bas. Et ce n'est qu'un début : à l'automne, Opel présentera ses premières traction avant, dont certains organes seront ceux des X cars. Le plus grand jeu de Meccano de l'histoire automobile vient de commencer.

Ces nouvelles américaines vont se vendre comme des petits pains tant elles « épatent » pour un coût relativement modéré. L'aérodynamique doit encore faire des progrès, de même que les moteurs qui ne parviennent pas à être économiques malgré une anémie congénitale. La finition n'est pas parfaite, l'équipement incomplet (pas de compte-tours), mais somptueux, l'esthétique encore bien loin de nos critères, notamment les planches de bord. Mais la sécurité active (tenue de route, freinage, etc.) est bonne et le confort — très américain — tient autant à la mollesse des suspensions et des sièges qu'à celle des organe mécaniques de commande. A souligner : le filtrage quasi parfait des bruits de roulement.

B.M.W. M 1 : chère, très chère voiture...

La nouvelle B.M.W. M1 vaut environ 300 000 francs. Elle n'est donc pas à la portée de toutes les bourses. C'est un coupé sportif deux places et rien de plus, moteur central. Son prix se justifie-t-il ? Oui et non. Oui, parce que B.M.W. a fait les choses dans l'ordre en construisant un prototype de course et en le civilisant ensuite, toutes choses qui, théoriquement, coûtent fort cher. Non, si l'on considère que, malgré le soin avec lequel a été conçue et construite la voiture, rien de révolutionnaire ou même de vraiment original ne caractérise la M 1.

Pour l'essentiel, B.M.W. a simplement refait en mieux, en plus sophistiqué, ce que d'autres ont déjà réalisé.

La M1, désormais haut de gamme de B.M.W., a donc été conçue comme un prototype de course. On en verra sans doute quelques exemplaires cette année aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Mais le constructeur allemand a surtout le projet de venir en force en 1980 avec une évolution de la M1 équipée d'un moteur turbo compressé (800 à 855 chevaux).

La M1 proposée à la clientèle est beaucoup plus sage, bien que d'un tempérament sportif prononcé. Construite en cadres tubulaires, habillée de matériaux plastiques, avec un habitacle de sécurité, la M 1 reçoit un moteur six cylindres en ligne bien dans la tradition B.M.W. — un peu juste peut-être pour la qualité de la voiture ? — de 3 453 cm3, quatre soupapes par cylindre, servi par une boîte de vitesses à cinq rapports. L'unité moteur-boîte-embrayage est située en position centrale. D'un poids de 1 300 kilos à vide, la M1 développe 277 chevaux à 6 800 tours-minute, atteint 262 kilomètres à l'heure et passe de 0 à 100 kilomètres à l'heure en 5 secondes 6/10.

La répartition des charges, 44 % sur l'essieu avant, 56 % sur l'essieu arrière, l'abaissement du centre de gravité, lui confèrent une tenue de route et un comportement hors des habitudes, correspondant au demeurant à sa vocation et naturellement à son prix.

FRANÇOIS JANIN.

CITROËN MÉHARI 4 × 4 : une araignée mécanique.

2 CV : 368,5 cm × 153 cm. Traction ou quatre roues motrices, roues indépendantes. Deux ou quatre places découvrables. Carrosserie en matière plastique (ABS).

Moteur : 602 cm3 refroidi par air, 29 ch DIN à 5 750 tr/min., 4 mkg à 3 500 tr/min. Transmission 7 vitesses (4 rapports normaux + 3 avec réducteur), blocage du différentiel arrière.

Prix : de 36 000 F (2 places, T.V.A. 17,6 %) à 45 000 F (4 places, T.V.A. 33,3 %), plus capote complète. Consommation de 6,5 à 9 litres aux kilomètres, selon le terrain.

Commercialisation : en octobre 1979.

Quatre freins à disques, un pont arrière suspendu avec blocage du différentiel, une nouvelle plate-forme renforcée intégrant l'arbre de transmission vers les roues arrières, une boîte de vitesse comprenant un réducteur (2,6/1) sur les trois premiers rapports et la marche arrière, ainsi qu'un crabotage de l'arbre de transmission : la Méhari 4×4 n'est pas un rapide « bricolage » de la Méhari normale dont la production continue.

Elle est même tout le contraire : un véhicule sérieux pour les professionnels, un tout-terrain léger (715 kg plus 400 kg de charge utile) qui passe — lentement — là où les autres glissent, s'arrêtent ou se renversent. Un engin idéal pour des travaux spéciaux où la rapidité et l'extrême solidité ne sont pas d'absolue nécessité. Dans ce cas, son moteur de 2 CV fait des prouesses (grâce au réducteur qui multiplie le couple réparti aux roues motrices, mais diminue, proportionnellement, la vitesse), d'autant plus remarquables qu'elles s'effectuent sans gâchis énergétique.

MAZDA RX 7 : l'attrait inopportun du moteur Wankel.

13 CV : 428,5 cm × 167,5 cm. Propulsion, essieu arrière rigide. Deux places (2 + 2), trois portes, coffre transformable.

Moteur rotatif Wankel birotor : 573 cm3 × 2, 105 ch DIN à 6000 tr/min., 14,7 mkg à 4000 tr/m. Transmission 5 vitesses.

Prix : 65 950 F. Consommation, 8,05, 10,5, 15,6.

Importateur : France Motors, Z.I. du Haut-Galy, RN 370, 93600 Aulnay-sous-Bois.

Une analogie certaine avec la Porsche 924 — dont la ligne, toutefois, est plus pure à l'arrière, — une conduite réjouissante et rassurante, un bel équipement et une bonne finition, la RX 7 est un petit coupé sportif qui va plaire. D'autant plus que son moteur est offert avec une garantie de trois ans, ou cent mille kilomètres !

Les montées en régime sont immédiates et progressent régulièrement jusqu'à 6 500 tours/mn, seuil au-delà duquel un vibreur signale le surrégime. Le moteur rotatif « miaule » comme un deux-temps, ce qui — à l'intérieur — n'est pas désagréable, d'autant plus que le niveau sonore est correct à toutes les allures. La boîte de vitesses est bien étagée pour un parcours routier et son maniement est très doux. L'impression immédiate est celle d'une voiture vive, mais sans brutalité, bien équilibrée (légèrement sous-vireuse à survireuse selon l'accélération des cadences), facile à conduire, donc très sûre. La suspension, qui élimine le roulis, mais pas le tangage, s'améliore avec la vitesse.

La RX 7 a pour elle l'originalité de son petit moteur, dont le « confort » s'apparente à celui d'un six cylindres. Mais est-ce bien une qualité ? Structurellement, le Wankel n'aura jamais un rendement égal à celui des moteurs « ordinaires ». L'importance de ses rejets d'hydrocarbures imbrûlés impose — même en France — la présence d'un système dépollueur à recirculation des gaz. Et la consommation de ce coupé léger, même s'il s'agit d'essence ordinaire, est de 20 à 25 % supérieure en moyenne à la « normale ». La RX 7 a été construite « autour » du Wankel. C'est dommage pour elle.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
OFFICE NATIONAL DES SUBSTANCES EXPLOSIVES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° 79/02 - CM

L'Office National des Substances Explosives lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture et le montage d'une installation de farine de bois.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale, au 123 A, rue de Tripoli, Hussein-Dey, Alger, contre paiement d'une somme de 100,00 DA.

Les soumissions doivent parvenir sous double enveloppe cachetée à l'O.N.E.X., Direction Générale, Boîte Postale 197, Hussein-Dey, Alger, l'envelpope extérieure portant obligatoirement la mention : « Appel d'Offres International, n° 79/02-CM. A ne pas ouvrir ».

Les offres devront être adressées ou déposées dans un délai de 30 jours à dater de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

M. Antoine Jeancourt-Galignani, inspecteur des finances, directeur général adjoint du Crédit agricole, va prochainement entrer à la Banque de l'Indochine et de Suez comme conseiller du président.

Il sera appelé à y exercer par la suite d'importantes responsabilités.

COMPAGNIE DES COMPTEURS

Les actionnaires de la Compagnie des compteurs, réunis en assemblée générale le 22 mai 1979, ont voté un dividende de 8 F par action.

Ce dividende sera payé contre estampillage des certificats nominatifs à compter du 30 mai 1979 à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Banque nationale de Paris.

Credito Italiano 78

L'Assemblée des Actionnaires du Credito Italiano, tenue à Gênes le 26 avril 1979 sous la présidence de Monsieur Silvio Golzio, a approuvé le bilan au 31 décembre 1978.
L'exercice s'est clôturé avec un bénéfice net de 14 milliards de lires, permettant de rémunérer par un dividende équivalant au même pourcentage de l'année dernière - 12% - le capital, qui est passé entre-temps de 45 à 80 milliards, et d'affecter 4,5 milliards à la Réserve.
Ce bénéfice ressort après affectation de 11 milliards aux amortissements et d'un total de 97 milliards aux provisions.
L'évolution de l'exercice peut être synthétisée dans les données suivantes, particulièrement significatives:

	1978	1977	Différence	%
Moyens administrés	15.797	14.318	+ 1.479	+ 10,3
Titres et valeurs en dépôt	5.549	3.964	+ 1.585	+ 40,0
Emplois en lires et en devises	10.767	9.592	+ 1.175	+ 12,3
Fonds propres (après approbation du bilan)	493	422	+ 71	+ 16,8
dont provision pour risques sur créances	235	179	+ 56	+ 31,3

(milliards de lires)

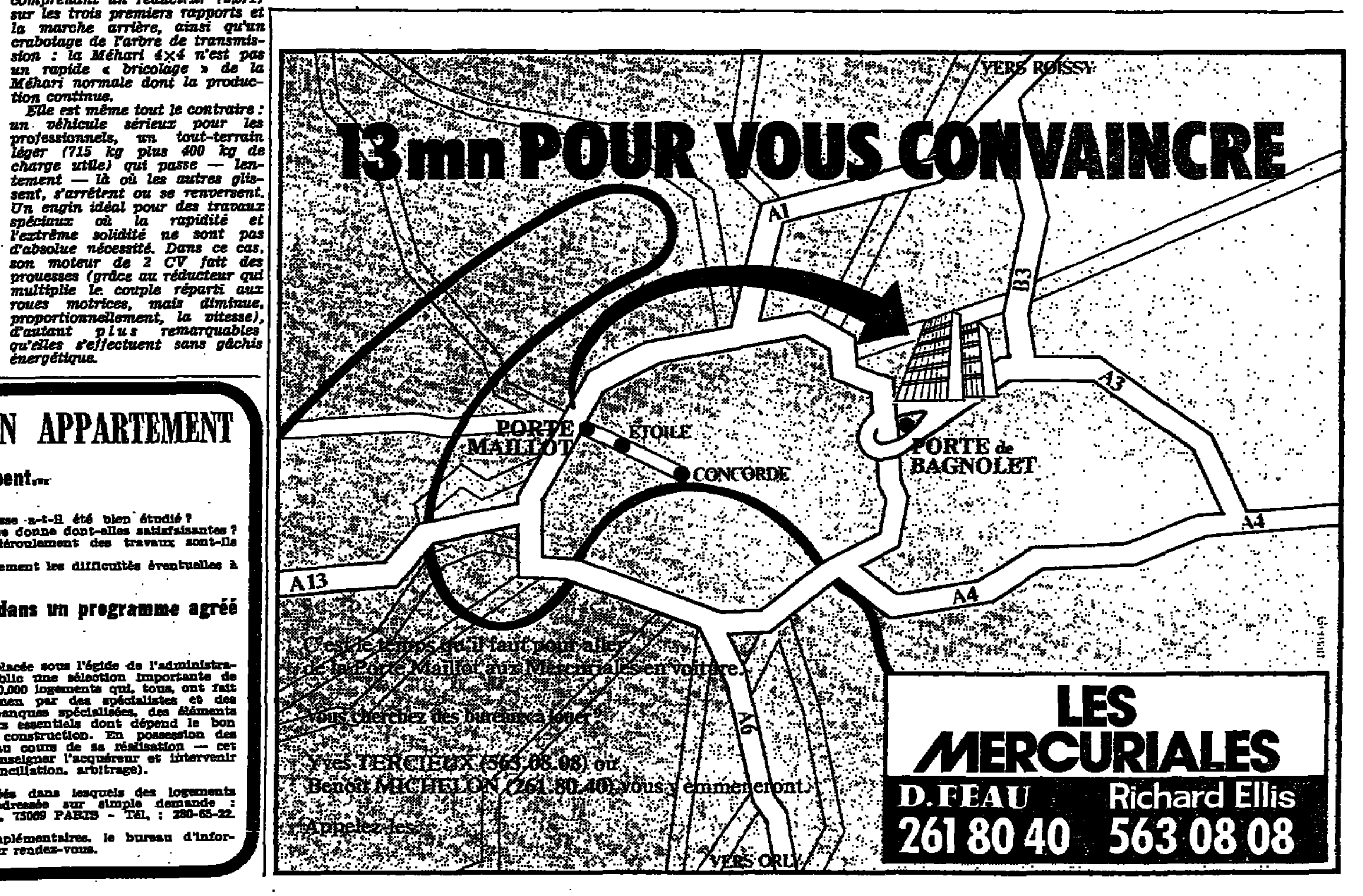
Un accroissement particulier de 31 milliards équivalant à 26,3% a été enregistré par les produits de la gestion des services, qui de 118 milliards en 1977 se sont portés à 149 milliards.
Le réseau bancable s'est considérablement étendu en 1978:
à l'étranger un nouveau Bureau de Représentation a été ouvert à Hong Kong;
en Italie le nombre des guichets, y compris les bureaux de quartier et les bureaux de changes, a atteint 327 unités, sans compter 71 guichets d'entreprises et organismes.



L'Assemblée a également nommé Administrateur M. Alberto Boyer en remplacement de M. Franco Schepis.

Le Conseil d'Administration réuni après l'Assemblée a confirmé Président M. Silvio Golzio et Vice-Présidents MM. Michele De Michelis et Leo Solari.

Le dividende est payable aux guichets de toutes les agences du Credito Italiano, Banca Commerciale Italiana, Banco di Roma, Banca Nazionale del Lavoro, Banco di Napoli e Banco di Sicilia à partir du 21 mai 1979 contre détachement du coupon n. 15 des certificats d'actions.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Assemblée générale ordinaire du 29 mai 1979

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 29 mai 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le bilan, établi conformément au nouveau plan comptable, totalise 1 965 748 497 F contre 1 775 097 802 F au 31 décembre 1977. Il fait ressortir, à l'issue des opérations de réévaluation légale des biens amortissables et non amortissables de la banque, un total de plus-values de 155 982 504 F.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1978 ressort à 14 302 367 F, soit un montant équivalent à celui de 1977 (14 304 684 F), bien que les résultats du groupe de Beyrouth de 6 375 262 F aient été portés en totalité en provision.

Compte tenu du report à nouveau et après affectation à la réserve légale, le montant disponible s'établit à 17 515 704 F.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 6 juin 1979, contre remise du coupon n° 9, un dividende de 11 %, identique à celui de l'exercice précédent, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 5 %. Ce dividende s'établit à 5,50 F net et assure un revenu global de 8,25 F par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,75 F.

Après prélèvement d'une somme de 6 784 881 F, l'ensemble des réserves se trouve porté à 76 000 000 F. Le report à nouveau est de 4 215 170 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1978 de la Banque nationale de Paris intercontinentale et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (Océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie et B.N.P. Canada Inc.), s'élève à 7 612 819 152 F, contre, à fin 1977, 6 920 538 793 F, présentée sur des bases identiques et conformément au nouveau plan comptable.

BIC

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 mai 1979 sous la présidence de M. Marcel Bich. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

GROUPE BIC MULTINATIONAL

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 2,11 milliards de francs (+ 8 %) et le bénéfice d'exploitation avant impôt à 270 millions de francs (+ 13 %).

La part du groupe dans le bénéfice net consolidé est en augmentation de 42 %, passant de 91,6 millions de francs à 130,2 millions de francs.

L'exercice a été caractérisé par :

— Le développement du rasoir jetable ;

— La poursuite du redressement de la holding Diroco qui contrôle les sociétés Dim-Rosy, Colroy et leurs filiales, et dont le bénéfice net double en 1978 pour atteindre 54 millions de francs, contre 27 millions de francs en 1977. La part de Bic dans les résultats du groupe Diroco, compte tenu du rachat effectué en 1978 de 44 % des actions de Dim-Rosy par la société Bic, s'établit à 42 millions de francs contre 9 millions de francs en 1977.

La moyenne journalière (pour 220 jours ouvrables) des ventes des stylos à bille s'établit à 10,826 millions de pièces contre 10,250 millions de pièces en 1977.

Les ventes de briquets ont progressé de 32 %. Le groupe a accru, dans un marché très concurrentiel et toujours en expansion, sa part de marché et est le premier producteur mondial. Il espère vendre 2 millions de pièces par jour en 1979.

SOCIÉTÉ BIC S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes pour l'année 1978 a marqué une progression de 14 %, atteignant 433 millions de francs contre 380,50 millions de francs pour l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation avant impôt (hors dividendes encaissés) s'élève à 71,10 millions de francs.

Le bénéfice net après impôt s'établit en 1978 à 41,40 millions de francs contre 41,10 millions de francs.

Les ventes à l'exportation, qui représentent 70 % du chiffre d'affaires de la société et 80 % de sa production, sont facturées en dollars U.S. La parité francs-dollars U.S. n'ayant pas été favorable, elle a occasionné une perte de chiffre d'affaires et des pertes de change.

Les investissements industriels se sont élevés à 42,60 millions de francs et ont été principalement consacrés à la construction de l'usine de Clichy (12,60 millions de francs) et à d'autres investissements industriels pour la fabrication du rasoir et du briquet (25,90 millions de francs).

DIVIDENDE

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 11 F, assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F, soit un revenu global de 16,50 F. Ce dividende est en progression de 29 % sur le dividende de l'exercice 1977 qui était de 8,50 F, auquel s'ajoutait un complément de 0,795 F au titre de l'exercice 1976. Il sera mis en paiement à compter du 2 juillet 1979 contre remise du coupon n° 9.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le conseil d'administration a demandé l'autorisation d'émettre des obligations classiques d'un montant maximal de 150 millions de francs, qu'il utilisera si les conditions sont favorables. Le but de cette émission est de financer le développement de la diversification et de rembourser les emprunts bancaires actuels à moyen terme.



BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Assemblée générale ordinaire du 29 mai 1979

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 29 mai 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le bilan, établi conformément au nouveau plan comptable, totalise 1 326 399 917 F au lieu de 1 127 333 317 F au 31 décembre 1977. Il fait ressortir, à l'issue des opérations de réévaluation légale des biens amortissables et non amortissables de la banque, un total de plus-values de 38 832 966 F.

Le compte des résultat fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 14 337 441 F contre 13 235 206 F en 1977.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 18 942 350 F.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 6 juin 1979, et contre remise du coupon n° 19, un dividende de 20 %, identique à celui de l'exercice précédent, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un super dividende de 14 %.

Ce dividende s'établit à 20 F et assure un revenu global de 30 F par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10 F.

Après prélèvement d'une somme de 9 000 000 de francs, l'ensemble des réserves se trouve porté à 86 000 000 de francs. Le report à nouveau s'établit à 4 942 350 francs.

La situation consolidée au 31 décembre 1978 de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (Océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie - mer Rouge à Djibouti, s'établit à 1 509 709 077 F contre, à la fin 1977, 1 240 497 901 F, présentée conformément au nouveau plan comptable.



VOYAGE DE M. LAURÉ PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN CORÉE DU SUD

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, vient d'effectuer une visite de cinq jours en Corée du Sud. A Séoul, il a particulièrement rencontré le ministre des finances, le ministre du commerce et de l'industrie, le ministre de l'énergie, le gouverneur de la Banque centrale, le président de l'Institut pour la science et la technologie et plusieurs dirigeants d'importants groupes coréens. L'accent a été mis sur la coopération franco-coréenne et sur le développement des apports de technologie française.

M. Lauré, qui était l'hôte de C. H. Cho, président du Groupe Hanjin et de Korean Airlines, a visité SOGEKO, dans laquelle la Société générale détient une participation de 50 %, à côté d'intérêts coréens, parmi lesquels le Groupe Hanjin (30 %). SOGEKO est devenue après un an d'existence la première merchant bank coréenne.

M. Lauré a également visité la succursale de l'European Asian Bank, ouverte à Séoul depuis fin 1978 avec le statut de banque commerciale. Rappelons que European Asian Bank est une filiale commune des banques de l'EBIC (European Banking International Corp.), le groupe bancaire international auquel appartient la Société générale.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE UCIP-BAIL - SICOMUCIP

Le Crédit commercial de France, qui avait engagé depuis quelque temps des négociations avec la Banque de l'Union immobilière (UCIP) au sujet de la gestion des deux Sicomi fondées et animées par ce groupe, a été amené à les poursuivre avec l'administrateur provisoire et les syndics de cette banque et à les conclure.

Avec leur accord et en liaison avec les conseils d'administration d'UCIP-BAIL et de SICOMUCIP, le Crédit commercial de France s'est porté acquéreur des conventions de gestion que détenait, par l'intermédiaire d'une filiale, l'UCIP. Il a également décidé d'acquérir une part significative des titres cotés et non cotés de ces deux sociétés.

Parallèlement, diverses personnes physiques et morales du Groupe C.C.F. ont été cooptées dans les conseils d'administration des deux Sicomi.

Désormais, le Crédit commercial de France assume les missions et responsabilités qui étaient à cet égard, celles de la Banque de l'Union immobilière (UCIP). Une prochaine assemblée générale, spécialement convoquée à cet effet, aura à approuver la nouvelle composition du conseil d'administration.

COFRADEL DOCKS DE FRANCE

Les Docks de France ont acquis ce jour, d'un certain nombre d'actionnaires représentés au conseil de COFRADEL ou proches de lui, un bloc de contrôle portant sur 42,3 % du capital de cette société.

Compte tenu des actions détenues par des sociétés amies, les Docks de France contrôlent 47,1 % du capital de COFRADEL.

Les Docks de France se sont engagés auprès de la Chambre syndicale des agents de change, par l'intermédiaire de la Banque de l'union européenne, la Société séquanaise de banque et la Banque Indo-Suez, à se porter acquéreurs en Bourse, au prix unitaire de 800 F — ex-coupon n° 72 — pendant quinze séances de Bourse, du 30 mai au 20 juin 1979 inclus, des actions COFRADEL qui seront présentées à la vente.

SLIMINCO SOCIÉTÉ LYONNAISE IMMOBILIÈRE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

L'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1979 a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître après dotation de 50 486 924,59 F aux comptes d'amortissements et de provisions (dont 7 593 019,59 F au titre de l'amortissement des frais d'acquisition exposés au cours de l'exercice) un bénéfice net de 62 199 140,10 F contre 54 110 233,53 F l'an passé.

Cette assemblée a décidé la distribution de 85,01 % du bénéfice net distribuable soit 52 875 000 F correspondant à un dividende de 23,50 F par action (contre 20,50 F précédemment) soit une progression de 14,63 % : cette distribution interviendra à partir du 20 juin 1979 contre remise du coupon n° 11.

A l'issue de cette assemblée les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé de modifier les statuts de la société afin de lui permettre de bénéficier, à compter de l'exercice 1979, des dispositions relatives à l'étalement des plus-values de cessions anticipées d'immeubles donnés en crédit-bail.

Au cours de l'exercice 1978, l'activité de la société a été soutenue ; ainsi les engagements nouveaux se sont élevés à 90 665 000 FHT dont 56 430 000 FHT en crédit-bail et 34 235 000 FHT en location simple portant, après ajustements, le volume des opérations engagées à 1 134 000 000 FHT au 31 décembre 1978 pour 180 opérations réalisées par SLIMINCO depuis sa création dont 33 en propriété directe. La situation locative du patrimoine propre est satisfaisante.

NADELLA

Le conseil de Nadella a décidé de demander un délai supplémentaire pour tenir son assemblée générale ordinaire destinée à approuver les comptes de l'exercice 1978.

En effet, différentes mesures sont actuellement à l'étude pour préparer le redressement de la filiale industrielle Roulements Nadella S.A., qui présente, pour l'exercice 1978, une perte nette comptable de 10,6 millions de francs, dont 7,8 millions de francs de perte d'exploitation (la perte nette comptable pour 1977 avait été de 3,1 millions de francs).

La perte nette de cette filiale est sensiblement supérieure à ce qui avait été estimé à la fin du premier semestre 1978.

Cette dégradation est due, en partie, au mode de valorisation des stocks qui, tout en respectant les règles comptables normales en vigueur, a conduit cette année à une révision des prix d'inventaire inférieure à l'accroissement des coûts de production ; d'où une perte comptable aggravée d'autant. De plus, la société a amorti totalement le fonds de commerce figurant au bilan pour 2,5 millions de francs.

AGENCE HAVAS

Le conseil d'administration de l'Agence Havas a approuvé les comptes définitifs de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires brut, hors taxes, de la société s'est élevé à 953,49 millions de francs, en progression de 12 % sur celui de 1977, qui avait atteint 850,85 millions de francs.

Le produit d'exploitation a augmenté de 16,4 % d'un exercice à l'autre, celui des filiales et participations est en hausse de plus de 13,4 %.

Après constitution de provision, la dépréciation des créances d'exploitation qui, diminuées de provisions antérieures devenues sans objet, atteignent 6,66 millions de francs (contre 4,20 millions de francs l'année précédente) et comptabilisation d'une provision pour charges imputables à l'exercice mais non encore échues de 1,65 million de francs, le résultat net après impôt de l'exercice est bénéficiaire de 22,17 millions de francs contre 24,28 millions de francs en 1977.

La clôture des comptes de l'Agence Havas afférents à l'exercice 1978 est marquée par la réévaluation légale de son bilan qui fait apparaître, compte tenu des amortissements ou dépréciation portant sur les exercices 1977 et 1978, un écart de réévaluation de 222,4 millions portés en réserve. Cette opération est neutre au niveau des bénéfices, aussi bien pour l'aspect fiscal que comptable. La situation nette ainsi réévaluée ressort à 533,7 millions avant affectation du résultat de l'exercice.

Au niveau des comptes consolidés, le chiffre d'affaires du groupe atteint 4,1 milliards de francs contre 3,5 milliards en 1977. Le bénéfice brut d'exploitation passe de 103,9 millions de francs à 115,3 millions de francs. Compte tenu d'amortissements et provisions en hausse, les résultats d'ensemble provisoires s'établissent à 56,8 millions de francs contre 65,7 millions de francs l'année précédente.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 26 juin 1979, la mise en distribution d'un dividende de 14 F par action contre 13,50 F pour l'exercice 1977, ce qui représente, avec l'impôt de 7 F déjà payé au Trésor, un revenu global de 21 F par action (contre 20,25 F).



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 17 mai 1979 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende total de l'exercice 1978 à fl. 10,75 par action ordinaire. Un acompte de fl. 5,— ayant été mis en paiement en septembre 1978, il reste à distribuer un dividende complémentaire de fl. 5,75 par action.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25% et contre remise du coupon No. 165 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende complémentaire sera payable en France à partir du 29 mai 1979 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Pillet-Will
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10%) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F", prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende complémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF), ceux qui, le 17 mai 1979, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le 29 mai 1979, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10%) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F".

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15% effectuée aux Pays-Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 18 mai 1979.

LA DIRECTION

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % juin 1969

Les intérêts courus du 27 juin 1978 au 26 juin 1979 sur les obligations Electricité de France 8 % juin 1969 seront payables, à partir du 27 juin 1979, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1970

Les intérêts courus du 29 juin 1978 au 28 juin 1979 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1970 seront payables, à partir du 29 juin 1979, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaires, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1971

Les intérêts courus du 28 juin 1978 au 27 juin 1979 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1971 seront payables, à partir du 28 juin 1979, à raison de 30,60 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,40 F (montant global : 34 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,09 F, soit un net de 25,51 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 18 juin 1978 au 17 juin 1979 sur les obligations Electricité de France 8,80 % juin 1973 seront payables, à partir du 18 juin 1979, à raison de 79,20 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,80 F (montant global : 88 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 66,01 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

FISHER CONTROLS CERNAY

M. Maurice Girard, président-directeur général de GEC Elliott Automation S.A., rentrant des U.S.A. où il a rencontré les dirigeants de Fisher Controls Corporation of Delaware, annonce que Fisher Controls Company et GEC Elliott Automation, fabricants de vannes de régulation et d'instrumentation industrielle, viennent de réaliser la fusion intégrale de leurs activités, études, production et marketing.

Cette fusion va permettre, grâce à la mise en commun de leurs techniques, d'assurer à leurs clients, tant en France qu'à l'étranger, un meilleur service, une plus grande souplesse et une meilleure disponibilité.

L'avantage essentiel de ce regroupement réside dans la possibilité de fournir à la clientèle les matériels et services nécessaires à l'ensemble d'une boucle de régulation.

Il est rappelé que la division vannes de régulation à Cernay, avec pour directeur général M. Gérard Brun, fabrique toutes les catégories de vannes de contrôle et soupapes de sécurité, y compris pour les applications nucléaires.

A Vichy, la division instrumentation, sous la direction générale de M. Jean-Pierre Julhes, fabrique du matériel d'instrumentation industrielle de régulation.

La société GEC Elliott Automation prendra prochainement le nom de Fisher Controls S.A.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie générale d'industrie et de participations (C.G.I.P.) s'est réunie le 23 mai 1979 sous la présidence de M. Jean Drouleers.

— Elle a approuvé les comptes du premier exercice social clos le 31 décembre 1978, d'une durée de treize mois, et dont :

- Le résultat d'exploitation s'est élevé à 81 millions de francs (dont 67 millions de francs de revenus du portefeuille au titre de la seule année 1978) ;
- Le compte de pertes et profits se solde par un bénéfice net de 3 millions de francs après prise en compte de charges exceptionnelles résultant du soutien et de la réorientation de certaines filiales.

— Elle a décidé la distribution d'une somme de 26 millions de francs, qui sera prélevée sur la prime d'apport. Cette somme correspond à un dividende de 7 F par action (10,50 F avoir fiscal compris), qui sera mis en paiement le 5 juin 1979.

— Elle a renouvelé pour six ans le mandat d'administrateur de M. Roland Koch.



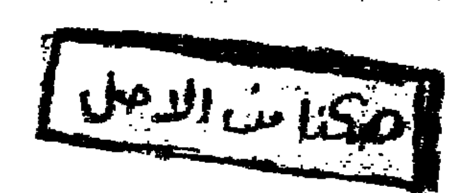
Société anonyme
au capital de 22 500 000 F C.F.A.
Siège social : Port-Gentil - B.P. 524
(République Gabonaise)
R.C. Port-Gentil 126 B

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'ELF-Gabon se tiendra à Port-Gentil, le 7 juin prochain, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1978 et décider du dividende à distribuer au titre de cet exercice.

Le président et le conseil d'administration d'ELF-Gabon invitent les actionnaires qui n'auront pu se rendre à Port-Gentil à l'occasion de l'assemblée générale — notamment ceux résidant en France — et de manière générale toutes personnes intéressées, à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de cette société, qui aura lieu le Lundi 18 juin 1979 à 16 heures, 7, rue Nélaton, Paris (15e).

SICAV DU GROUPE CIC

Sicav (A vocation) — 6.04.79 / 31.12.78	Actif net (en millions de F)	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur liquidative (en francs)	Coupon (dernier payé)
S.E.M. (GENERALE)	298,0 / 309,9	1.649 / 1.688	180,6 / 183,5	F 8,60 (2.4.79)
CREDINTER (INTERNATIONALE)	193,0 / 197,8	1.307 / 1.338	147,7 / 147,9	F 8,75 (2.4.79)
OBLISEM (DE RENDEMENT)	559,1 / 531,7	4.290 / 4.215	130,3 / 126,1	F 9,80 (22.12.78)
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	144,2 / 144,6	580 / 587	248,3 / 246,2	F 5,20 (3.7.78)
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBILIERES)	179,2 / 152,2	647 / 597	276,8 / 254,9	F 12,30 (8.12.78)
(FRANCIC) (VALEURS FRANÇAISES)	182,8 / 175,7	1.329 / 1.311	137,5 / 134,0	



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 MAI

Pleins feux sur le napoléon et la rente 4 1/2 % 1973

La spéculation sur l'or n'a toujours pas désarmé mardi. Au contraire, avivée par la forte hausse des prix en avril, elle s'est déplacée, passant du lingot au napoléon, qui, pris de frénésie, a monté d'un coup de 6,1 % pour établir un nouveau record à 344,90 F. Simultanément, la rente 4 1/2 % 1973, dont le cours est indexé sur la pièce française de 20 F, a bondi, franchissant pour la première fois de son histoire la barre des 1 000 F avant de s'inscrire à 1 040 F (+ 5,6 %).

Passé au second plan, le lingot de 1 kilo n'en a pas moins poursuivi sa progression, mais à un rythme fortement ralenti, s'adjugeant seulement un gain de 205 francs à 43 200 francs, ce qui fait ressortir à 301,94 dollars la parité de l'or à Paris. Notons, à cet égard, que le métal précieux vaut maintenant 9,4 % plus cher à Paris qu'à Londres (276,10 dollars l'once).

Le volume des transactions s'est encore fortement accru, passant de 20,86 à 30,50 millions de francs. Il faut remonter au mois de novembre 1975 pour retrouver un chiffre d'affaires aussi élevé avec 40,81 millions de francs.

D'autre part, à Paris comme à Londres, les mines d'or ont été très recherchées, la vedette revenant à East Rand avec une hausse de 6,5 %.

Sur le marché des actions, déprimé sous l'effet conjugué de la montée de l'or et de l'inflation des prix en avril, le nombre de baisses a été cette fois nettement supérieur à celui des hausses et l'indicateur instantané a fléchi d'un peu plus de 1 %. A l'exception des pétroles généralement soutenus, peu de grandes valeurs ont progressé. Beaucoup à l'inverse se sont alourdies. Autour de la corbeille personne n'avait le sourire. « Nous ne pouvons compter sur rien de positif, tant que durera cette folie sur l'or », nous a déclaré un agent de change.

LONDRES

Le marché est généralement soutenu mercredi après le mouvement de reprise enregistré la veille. L'indice des industrielles progresse de 0.6 point à 516,6. Bonne tenue des fonds d'Etat, mais fléchissement des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 272 60 contre 273 80

VALEURS	CLOTURE 29/5	COURS 30/5
Beecham	601	598
British Petroleum (1)	11 22	11 7/32
Courtaulds	112	111
De Beers	433	424
Imperial Chemical	373 ...	375
Rio Tinto Zinc. Cor.	314	314 ...
Shell	763	761 ...
Vickers	196 ..	196
War Loan 3 1/2 %	32 ...	32 1/8
*West Driefontein	45 3/8	44 ...
*Western Holdings	31 3/4	30 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SEB. — Bénéfice net comptable du groupe pour 1978 : 58,3 millions de francs contre 30,7 millions. Pour l'exercice en cours, le président table sur une progression de 10 à 15 % du chiffre d'affaires (1 675 millions pour l'année écoulée) et sur une augmentation supérieure à ce taux du résultat d'exploitation (124,5 millions pour 1978).

COMPAGNIE LA HENIN. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 139,2 millions de francs (+ 30 %). La part de la compagnie ressort à 112,9 millions de francs contre 46,7 millions.

BANQUE POMMIER. — La cotation des actions de l'établissement a été suspendue jusqu'à nouvel avis à compter du 29 mai en raison d'un projet d'opération financière dont le C.C.F. et BIS seraient les initiateurs en rachetant à E.B.S. Investment (filiale de la Banque d'Angleterre) sa participation de 83,2 %. Après la transaction, qui se ferait au cours unitaire de 100 F environ par action, le BIS détiendrait 67,2 % du capital et le C.C.F. 16 %.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/5	30/5
1 dollar (en yens)	221 45	221 55

NEW-YORK

Légère baisse

Fermé en début de semaine à l'occasion du Memorial Day, le marché s'est remis au travail, mais sans grande conviction, et le léger mouvement de repli observé à la veille du week-end a repris, l'indice des industrielles s'établissant en clôture à 832,55 (— 3,72).

L'activité est restée assez modérée et 27,04 millions de titres ont changé de mains contre 27,81 millions vendredi.

Les inquiétudes causées par la pénurie d'essence aux Etats-Unis ont été encore avivées par la décision de certains pays de l'OPEP de relever le prix de leur pétrole brut, incitant de la sorte de nombreux opérateurs à se dégager. En liaison avec l'interdiction de vol du DC-10, l'action Mac Donnell Douglas a baissé de 10 %.

Sur 1 916 valeurs traitées, 792 ont fléchi, 649 ont monté et 474 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 22/5	COURS 23/5
Alcoa	54 1/8	53 1/4
A.T.T.	57 3/4	57 5/8
Boeing	38 1/2	39 1/8
Chase Manhattan Bank	36 1/8	36 1/8
Du Pont de Nemours	130 7/8	130 ..
Eastman Kodak	57 1/4	57 3/4
Exxon	50 7/8	50 5/8
Ford	42 3/4	42 1/8
General Electric	49 5/8	49 1/2
General Foods	29 3/8	28 7/8
General Motors	58 7/8	58 1/2
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	306 3/4	307 ...
I.T.T.	28 1/4	28 ...
Kennecott	23 1/2	23 1/8
Mobil Oil	74 1/4	73 3/8
Pfizer	29 3/4	29 5/8
Schlumberger	72 2/8	72 1/2
Texaco	25 5/8	25 5/8
U.A.I. Inc.	26 3/8	26 1/8
Union Carbide	38 ...	37 5/8
U.S. Steel	22 1/4	22 1/4
Westinghouse	17 5/8	17 1/2
Xerox	59 1/4	59 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	104,4	103,8
Valeurs étrangères	125,8	126

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,2	88,8

Taux du marché monétaire
Effets privés ... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 29 MAI - COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 450	4 447	4 340	4 540
Allemagne (100 DM)	231 870	231 670	224	238
Belgique (100 F)	14 434	14 411	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 020	211 880	207	218
Danemark (100 krd)	81 290	80 940	80	85
Norvège (100 k)	85 830	85 570	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 135	9 128	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 193	5 187	5	5 400
Suisse (100 fr.)	255 920	255 660	248	261
Suède (100 krs)	101 360	101 180	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 490	31 445	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 736	6 727	6 550	6 950
Portugal (100 esc.)	8 965	8 915	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 840	3 841	3 720	3 950
Japon (100 yens)	2 024	2 006	1 940	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	40500	42800
Or fin (en lingot)	42995	43200
Pièce française (20 fr.)	325 10	344 90
Pièce française (10 fr.)	226	229 50
Pièce suisse (20 fr.)	310 10	315 10
Union latine (20 fr.)	292 60	300
Souverain	383 60	389 80
Pièce de 20 dollars	1800 40	1840
Pièce de 10 dollars	1185	1112
Pièce de 5 dollars	585	585
Pièce de 50 pesos	1616	1634
Pièce de 10 florins	295 10	306 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1979 a été tiré à 576 495 exemplaires.

A B C D E F G

L'accident du DC-10 américain

• M. Le Theule affirme que les Airbus ne sont pas interdits de vol
• La catastrophe de Chicago risque d'avoir des conséquences graves pour l'activité de Mac Donnell-Douglas

Le ministre français des transports, M. Joël Le Theule, a tenu a affirmer, dans la soirée du mardi 29 mai, à Paris, que l'Airbus, dont sept exemplaires sont en exploitation à Eastern Airlines, ne faisait l'objet d'aucune interdiction ou restriction de vol aux Etats-Unis.

En fin d'après-midi, l'un des administrateurs de l'Agence fédérale de l'aviation civile (FAA) à Washington, M. Langhorne Bond, avait, en effet, déclaré — en réponse à des questions de journalistes sur les instructions données par l'agence après l'accident du DC-10 d'American Airlines, vendredi 25 mai à Chicago — que l'interdiction de vol des DC-10 aux Etats-Unis (1) s'étendait aux Airbus enregistrés sur le sol américain, parce que le montage des moteurs d'aile est similaire dans les deux types d'avions.

Toutefois, moins de trois heures après cette première déclaration au cours d'une conférence de presse assez confuse, le porte-parole officiel de la FAA annonçait que l'Airbus ne serait pas interdit de vol aux Etats-Unis, et il démentait les propos précédents de M. Bond. Un représentant de la FAA à Paris présentait aussitôt les excuses de l'agence au gouvernement français.

Contrairement aux premières déclarations de M. Bond, les mâts de fixation des réacteurs ne sont pas les mêmes sur l'Airbus et sur le DC-10 (*le Monde* du 30 mai).

Le DC-10 d'American Airlines était de la catégorie DC-10 10 équipé de trois réacteurs General Electric CF-6 6 dont le montage sous l'aile et en queue relève de la responsabilité du constructeur des moteurs et du constructeur de la cellule, McDonnell-Douglas. L'Airbus utilise deux réacteurs CF-6 50 de General Electric (les mêmes que sur le DC-10 de Douglas dans la version DC-10 30). Le mât qui relie la voilure au réacteur et dont la rupture des points de fixation pourrait être à l'origine de l'accident du DC-10 à Chicago, est sous la responsabilité, à Toulouse, de la SNIAS, qui assemble la voilure et donc les attaches-moteurs.

Pour l'instant, la FAA qui a constaté des défauts « graves et potentiellement dangereux » dans l'assemblage des pylones de fixation, a ordonné une inspection systématique des cent trente-quatre DC-10 qui sont exploités par huit compagnies aériennes aux États-Unis. Ces avions resteront au sol tant que l'inspection ne sera pas achevée. Par la suite, les attaches du moteur devront être inspectées tous les dix jours ou après cent heures de vol.

Le constructeur, de son côté, a adressé aux compagnies no naméricaines, des bulletins de service qui les invitent à immobiliser provisoirement l'appareil pour des inspections supplémentaires, ce qu'elles ont immédiatement fait. Une telle procédure, du reste, est traditionnelle après un accident. Il existe cent quarante DC-10 en exploitation hors des Etats-Unis.

Chez Douglas, le DC-10 représente l'essentiel de la production civile du constructeur, qui dispose aussi d'une division militaire (les avions Phantom et F-15 notamment). Cette division civile emploie vingt-cinq mille personnes et depuis le lancement du programme en 1968 le DC-10 a été commandé ferme à trois cent trente exemplaires, dont deux cent soixante-quatorze sont en service dans le monde. Après cette série d'accidents — dont celui de la compagnie turque en mars 1974 en forêt d'Ermenonville a provoqué la mort de trois cent quarante-si xpersonnes — une désaffection pour le DC-10 bénéficierait à ses deux principaux concurrents : le Boeng-747 et le Lockheed Tristar.

Aux Etats-Unis, l'accident du DC-10 de Chicago et les mesures qui ont suivi commencent à provoquer de sérieux embouteillages dans les aéroports, notamment à Chicago et à Los Angeles, affetant les compagnies qui utilisent ce type d'appareil, puisque environ quarante mille sièges sont provisoirement inutilisables. Les compagnies doivent trouver des appareils de rechange pour ne pas mécontenter leurs clients. Une porte-parole d'American Airlines a estimé que près de vingt-trois mille passagers pourraient trouver des places sur d'autres avions dans les prochains jours, mais qu'environ dix-sept mille personnes devaient envisager un autre moyen de transport.

Au siège de la compagnie française U.T.A., on indique que quatre DC-10 étaient, le 30 mai, en cours d'inspection à Paris, un autre à Nouméa et un dernier à Tokyo. Les DC-10 utilisés par U.T.A. sont de type DC-10 30, de fabrication plus récente que le DC-10 10 qui s'est écrasé à Chicago.

(1) Le 11 janvier 1954, le quadriréacteur britannique de Havilland, Comet, le premier avion commercial à réaction — en service en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada et en France — était retiré du service sur décision des autorités britanniques après un accident survenu au vol Singapour-Londres, au large de l'île d'Elbe. Remis en service, après avoir subi une cinquantaine de modifications, il était de nouveau interdit de vol trois mois plus tard, après une autre catastrophe survenue, le 8 avril 1954, dans le golfe de Salerne. Une étude minutieuse révélait que la structure de la cellule (extrapolée d'avions volant deux fois moins vite et deux fois moins haut) vieillissait trop vite sous l'effet de la pressurisation.

A ces deux accidents s'en ajoutèrent deux autres, à Rome et à Karachi, pour des raisons météorologiques. Toutes se confondirent pour faire du Comet un avion maudit.

Avant lui, un autre avion de transport, le Constellation (à moteurs à hélices), avait été immobilisé au sol sans que sa célébrité en souffrît.

En Iran

DES AFFRONTEMENTS FONT DES DIZAINES DE TUÉS A KHORRAMSHAR

Téhéran (A.F.P., Reuter, A.P.). — De violents combats ont éclaté, ce mercredi matin 30 mai, dans la ville de Khorramshar, port pétrolier sur le golfe Persique. L'état d'urgence a été proclamé par le gouverneur général de la province du Khouzistan, l'amiral Ahmad Madani, qui a demandé aux habitants de la ville de ne pas sortir de chez eux « dans la mesure du possible ». Selon l'agence officielle Pars, les manifestants iraniens d'origine arabe ont mis le feu à la préfecture de police, à la fabrique gouvernementale de tabac et au bâtiment des P.T.T. Un porte-parole des Iraniens arabes a, en revanche, affirmé que les troubles avaient commencé lorsque des gardiens de la révolution et des commandos venus de Téhéran avaient attaqué le centre culturel populaire arabe de Khorramshar, faisant de nombreuses victimes. Le nombre des tués dépasserait, selon certaines sources, la quarantaine.

INCIDENTS AUX OBSÈQUES DES DEUX FILLETTES TUÉES PAR UN GITAN A DECINES

Plusieurs centaines d'habitants de Decines ont assisté, dans l'après-midi du mardi 29 mai, aux obsèques des deux fillettes, Sylvie Chevillard, sept ans et demi, et Danira Della Giustina, treize ans et demi, tuées le jour de l'Ascension par un jeune homme de vingt ans, Stéphane Périoche. Les camarades du collège et de l'école privée où les deux victimes étaient élèves assistaient à l'office.

L'église Saint-Pierre était trop exiguë pour contenir tous ces hommes et ces femmes, parmi lesquels quelques Gitans qui avaient surmonté la honte que leur inspire le drame.

Du cortège, qui s'était formé pour remonter la rue de l'Egalité jusqu'au cimetière — derrière lequel les deux enfants furent frappés à mort, — les cris de « *assassino* » montaient, répétés inlassablement par la mère et la tante de Sylvie. Lorsque le convoi passa devant le terrain des Périoche, la haine n'était pas absente des regards jetés sur le campement déserté... A la sortie de l'église et du cimetière, des femmes faisaient signer une pétition demandant à la justice la peine de mort pour Stéphane Péroiche et beaucoup apposèrent leur signature sur les cahiers d'écolier qui leur étaient présentés. — *(Corresp. régional.)*

BAISSE DE L'OR
Hausse des taux d'intérêt

Les cours de l'or se sont repliés mercredi 30 mai 1979, après leur hausse rapide de ces derniers jours. Suivant les indications du marché de New-York, en baisse notable mardi soir, le cours de l'once est revenu, à Londres, de 276,10 dollars, puis 273,80 à 272,60. Rappelons que ce cours était encore de 263 dollars au début de la semaine. Pour beaucoup d'observateurs, il est probable qu'au lendemain d'une progression aussi forte, la spéculation va observer une pause.

Sur le marché des changes, où le calme règne, le dollar est toujours ferme, se maintenant à 1,92 DM sur la place de Francfort, à 4,4475 F sur celle de Paris et progressant à Tokyo à près de 222 yens. La rumeur d'une augmentation du prix du pétrole de la mer du Nord a fait monter la livre sterling, qui s'élève à 2,06 dollars et 9,16 F à Paris (contre 9,13 F).

Pour défendre le franc, qui a très légèrement fléchi, la Banque de France continue à manier vigoureusement l'arme des taux d'intérêt. Mercredi 30 mai, elle a relevé ses pensions de 1/4 %, ce qui a provoqué une hausse générale sur le marché monétaire de Paris, où l'argent au jour le jour a valu 7 3/4 % contre 7 1/2 % lundi, le taux à un an frôlant 10 %.

Mort de l'actrice Mary Pickford

L'actrice américaine Mary Pickford est morte le 29 mai, à Santa-Monica (Californie). Elle était âgée de quatre-vingt-six ans.

La gloire d'une ingénue

Qui, à part les cinéphiles acharnés, se souvenait encore de celle qu'on appela « la petite fiancée de l'Amérique », de celle qui fut si longtemps à l'écran une petite fille, une adolescente à la bouche en cœur, coiffére en « anglaises » tombant sur les épaules, et dont la gloire fabuleuse précéda celle de toutes les séductrices érotiques : Gloria Swanson, Greta Garbo, Marlène Dietrich. La carrière et le personnage de Mary Pickford furent pourtant, dans les années 10 et 20, des plus étonnants, faisant d'elle une légende vivante.

Gladys Smith naquit au Canada, à Toronto, le 8 avril 1893. Elle avait quatre ans lorsque son père, un ouvrier, mourut, laissant à sa veuve trois jeunes enfants à élever. Très tôt, Gladys monta sur les planches dans sa ville natale, jouant dans des mélodrames pour aider sa mère. Elle partit en tournée, fut remarquée par un metteur en scène de théâtre alors très important, David Balasco, qui la rebaptisa Mary Pickford.

Vers 1907, un triomphe à Broadway dans une pièce qui fut longtemps jouée attira sur elle l'attention des producteurs de cinéma. En 1909, elle fut engagée par David Wark Griffith avec lequel elle allait tourner (parfois sous un autre pseudonyme, Dorothy Nicholson) de nombreux courts métrages (certains font partie de la rétrospective actuellement présentée le dimanche sur FR 3). C'est Mar Pickford, dit-on, qui présenta Lillian Gish à Griffith. Même si celle-ci devait devenir le type représentatif de tous les grands films de Griffith, il est certain que ce réalisateur a, pour une part, contribué à façonner pour toujours l'image de Mary Pickford, ingénue victime de l'adversité et des hommes. Devenue vedette de la Famous Players d'Adolph Zukor en 1914, avec Tess of the storm country, *Mary Pickford participa à l'essor de la compagnie et devint en trois ans cette « petite fiancée de l'Amérique »*

*Elle tourna sous la direction de James Kirkwood, Allan Dwan, et surtout Marshall Neilan, alors presque aussi célèbre que Griffith et qui resta associé à sa carrière (*Rebecca of sunny Brook farm, la Petite Princesse, Stella Maris, *en 1917-1918). Le personnage stéréotypé de Mary Pickford devait beaucoup aux conventions du mélodrame et à une certaine idée morale de la virginité, mais outre qu'elle était jolie, c'était une comédienne accomplie par son « jeu de cinéma », ce qui explique en fait son succès. Tournant plusieurs films par an, elle rencontra Maurice tourneur (*la Petite Ecossaise, *et* la Pauvre Petite Fille riche, *1916), et Cecil B. de Mille (*Romance of the Redwoods, *et* la Petite Américaine, *1917) qui contribuèrent à son apothéose, son metteur en scène préféré restant pourtant Marshall Neilan avec lequel elle tourna en 1919 un de ses très grands succès,* Papa longues jambes.

Cette année-là, Mary Pikford créa, avec Griffith, Chaplin et Douglas Fairbanks, la compagnie indépendante des artistes associés la United Artist's. Elle allait être productrice autant que vedette. Sa « romance » avec Douglas Fairbanks fut consacrée par un mariage après qu'elle ait obtenu, en 1920, le divorce d'avec son premier mari, l'acteur Owen Moore. Fairbanks et Pickford, couple idéal par l'union de deux mythes cinématographiques, reçurent, au cours d'un voyage en Europe, u accueil c omme on n'en fa qu'aux souverains très popu res. Dans les années 20, pourta... Dorothy Vernon, *de Marshal Neilan,* Rosita, *d'Ernst Lubitsh,* et les Moineaux, *de William Beaudine, n'ajoutèrent plus rien à la notorité de Mary Pickford, qui entre vingt-cinq et trente ans a continué à jouer les adolescentes ingénues. A l'exception de* la Mégère apprivoisée *(Samuel Taylor, 1930), où elle fut, pour une seule fois, la partenaire à l'écran de Douglas Fairbanks, et de* Secrets *(Frank Borzage, 1933), il n'y a rien à retenir de ses derniers films. Son règne s'aceva, en fait, au début du parlant. Après la rupture douloureuse de son mariage avec Douglas Fairbanks, elle épousa, en 1937, l'acteur Carles « Buddy » Rogers, qui devait rester le compagnon de sa vie.*

Mary Pickford était l'une des femmes les plus riches du monde et possédait une extraordinaire collection de films. Son testament prévoit qu'une grande partie de ceux où elle a joué seront détruits.

JACQUES SICLIER.

● *Nous apprenons la mort de Mme de Saint-Exupéry*, survenue le 28 mai à Grasse (Alpes Maritimes) à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de soixante-douze ans.

[Née en 1907 à Armenia, dans la République de San-Salvador, Consuelo Sansin avait épousé en 1931 Antoine de Saint-Exupéry. Lors de la seconde guerre mondiale, elle avait fait partie de la Résistance avant de rejoindre son mari à New-York.

C'est aux Etats-Unis qu'elle avait appris la disparition de « Saint-Ex », au cours d'une mission aérienne, le 31 juillet 1944. Elle s'était fixée à Grasse en 1947.]

● *Un incendie s'est déclaré*, le mardi 29 juin, à 17 h. 30, dans les sous-sols du *Monde*, rue du Helder, à Paris. Il a été rapidement maîtrisé, et les dégâts, légers, n'ont pas perturbé la fabrication et la distribution du quotidien.

● *Un malfaiteur a été tué et deux autres blessés*, mercredi 30 mai, peu après 8 heures, rue de Maubeuge à Paris (dixième arrondissement), par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention. Les trois hommes, qui venaient de commettre un hold-up dans un magasin, rue Pierre-Picard (18e), emportant 250 000 francs, faisaient l'objet, depuis quelque temps, d'une filature de la part de la BRI. Selon le chef de cette unité, le commissaire Robert Broussard, l'un des malfaiteurs, Gérard Soulay, trente ans, aurait, au moment d'être rattrapé, sorti un poignard.